L'éternelle utopie

Arthur von Kirchenheim







Schlaraffia Politica
Geschichte der Dichtungen
von besten Staate

Leipzig - 1892
Grünau

L'ÉTERNELLE UTOPIE

ÉTUDE DU SOCIALISME A TRAVERS LES AGES

TOURS. — IMPRIMERIE DESLIS FRÈRES.

A. Von KIRCHENHEIM

L'ÉTERNELLE UTOPIE

ÉTUDE DU SOCIALISME

A TRAVERS LES AGES

ÉDITION FRANÇAISE

PAR

A. CHAZAUD des GRANGES

Troisième Édition

PARIS

LIBRAIRIE H. LE SOUDIER

174, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 174

1897

L'ÉTERNELLE UTOPIE

ÉTUDE DU SOCIALISME A TRAVERS LES AGES

INTRODUCTION

I

LES ROMANS POLITIQUES. — RÊVES DE L'AGE D'OR

Nous nous proposons, dans les pages qui vont suivre, de faire la description du pays de Cocagne, non pas tel que les livres de contes en font le récit à nos enfants, et où la chose la plus importante consiste en friandises et en alouettes rôties, mais d'un pays de Cocagne où l'on travaillera le moins possible et où cependant tout le monde aura en abondance tous les trésors imaginables. Il y a, en effet, des contes qui laissent fort loin derrière eux cet idéal enfantin, récits qui nous font voir un État parfait, un État pourvu d'une constitution admirable et d'organes sans défaut, d'une organisation donnant satisfaction à toutes les nécessités sociales et économiques. Aujourd'hui on se remet, de préférence, à décrire et à entrevoir cet idéal, le regard fixé tantôt vers le passé sur un paradis perdu, tantôt vers les temps futurs sur un avenir heureux, qui nous conduira au-delà de l'an 2000, et qui évoquera, en une splendeur immense et avec un éclat prodigieux, le ciel sur la terre. La tâche de l'historien est donc de faire sortir de l'oubli ces rêveries fan-

taisistes de l'État parfait avec lesquelles les rêveurs des temps passés ont entretenu et parfois agité le public. Tel est le but de cet ouvrage.

Celui qui pense que les tableaux ou caricatures socialistes et collectivistes de l'avenir, dont la librairie nous inonde depuis quelque temps, constituent quelque chose de nouveau, reconnaîtra son erreur ; mais celui qui a entendu parler de l'*Utopie* de Thomas Morus ou de travaux analogues, s'étonnera peut-être des excentricités auxquelles s'est constamment livrée l'imagination humaine. Cet ouvrage pourrait être intitulé l'*Histoire des Romans politico-économiques*, et a surtout une allure scientifique. Celui qui est professeur — titulaire ou non — de littérature, d'histoire religieuse, d'économie politique, de droit constitutionnel, de philosophie, etc.., ou même docteur en philosophie, chargé de faire des recherches scientifiques ou simplement amateur, recevra, en sa qualité de professionnel, satisfaction à cet égard, grâce aux notes bibliographiques[1] qui accom-

[1] Principales publications sur les romans politiques : Lewes, *Treatise on the methods of observation and reasoning in polities* (Londres, 1852), II, pages 236 et s. R. de Mohl, *Geschichte und Litteratur der Staatswissenschaften* (1853), I, pages 167-214. F. Kleinwächter, *Die Staatsromane* (Vienne, 1891), Excellent pour quelques romans politiques : Sudre, *Geschichte des Kommunismus oder Widerlegung der socialistischen Utopien*. Reybaud, *Étude sur les réformateurs*, 1re édition, 1841, est moins bon, cependant on y trouve une bibliographie complète spécialement sur Saint-Simon, 7e édition, I, page 453. L'ouvrage de Gehrke, *Kommunistische Idealstaaten* (46 pages, Brême, 1874), ne traite que de quatre utopies. On trouve quelques renseignements dans Dunlop, *History of fictions*, dans Maurice Block, *Dictionnaire de politique* (1874), II, page 1098; et dans Cossa, *Introduzione allo studio della*

pagnent ce livre ; il reconnaîtra que Sudre, Reybaud, Mohl et une foule d'autres auteurs non moins célèbres, sont complètement dépassés. Mais le lecteur, qui n'appartient à aucune de ces catégories, trouvera également en ces pages une lecture à sa convenance. C'est un livre qui s'adresse à l'intérêt de tous ; il n'est donc personne qui ne puisse être individuellement intéressé à ce qui s'y trouve raconté. Dans toutes les conceptions qui vont être présentées, l'homme est dépeint dans ses rapports avec l'État. Avec l'État ! cette personnalité merveilleuse que nous ne pouvons ni voir ni toucher, mais qui, loin d'être un simple concept de l'esprit, est une réalité vivante. La naissance et l'éducation, le mariage et la mort, le travail et la propriété, la vie publique et privée, tout, dans ces conceptions, est dépeint avec les couleurs les plus éclatantes. Je pense donc, si le sujet n'est pas traité d'une manière trop aride, que chacun s'intéressera à entendre parler de la nature de ces utopies depuis 3414 jusqu'à la 5653e année à partir de la création du monde, c'est-à-dire depuis Platon jusqu'à nos jours. Cependant, si

economia politica (3e édition de 1892, page 181). Pour les publications plus récentes, voir : SCHMOLLER's, *Jahrbuch für Gesetzgebung*, XV, 2, page 195 ; XVI, page 206 ; CONRAD's, *Jahrbücher für Nationalökonomie*, III, vol. II, page 602 ; *Blätter für litterarische Unterhaltung*, 1892, n° 4 ; *Deutsche Rundschau*, XVIII, fascicules 5 et 8 (février et mai 1892) ; *Christliche Welt*, 1892, nos 15 à 17, sp. 337, 358, 385, traité fort discutable en partie ; *Unsre Zeit*, 1891, 12e fascicule, pages 498 et s. (Grotthuss). L'auteur ne s'est pas servi de E. REICH, *Der Staat der Zukunft* (Leipzig, 1879). PASCH, *De fictis rebuspublicis* (1704). Excellent ouvrage pour l'appréciation de ces questions : HILDEBRAND, *Die Nationalökonomie* (1841), I. MERCIER, *Sociale dromen en doden*, Haarlem, William (1894).

un doctrinaire (que Dieu m'en garde!) se laisse déconcerter par l'exposition, le format ou la couverture de cet ouvrage, qu'il sache que, de l'avis de l'auteur, la science ne dépend pas de ces choses extérieures, et ne peut éprouver aucun dommage en se rendant accessible à un public plus nombreux : le Nil ne perd rien de sa vertu fertilisante, ni de sa profondeur, en inondant périodiquement de vastes régions.

« Les hommes parlent et rêvent souvent d'un meilleur avenir ; on les voit courir et se précipiter vers le bonheur, vers un âge d'or. Le monde sans cesse vieillit et rajeunit, et toujours l'homme espère une amélioration de son sort. »

Ces paroles de Schiller qui datent de 1797 peuvent servir d'épigraphe à tous ces romans politico-économiques, car ceux que nous allons décrire laissent précisément entrevoir cette fin heureuse et dorée. On a donné tout récemment le nom de romans politico-économiques à ces conceptions ; en effet, elles ont maints traits communs avec de pures œuvres d'imagination. Ce sont, en effet, de libres fictions créées par la fantaisie et elles revêtent même cette forme fantaisiste quand le fond du récit repose sur des tentatives réellement faites. Elles participent, en outre, d'un autre caractère du roman : ce sont tous des récits en prose. Ce qui les distingue du roman, c'est leur manque d'action ou, en tous cas, une action presque nulle. Au début, l'on trouve la description de l'État rêvé et de la vie sociale. Telle est leur tendance. Nous ne nous occuperons donc que des écrits présentant, sous forme de fictions, un État idéal et une société idéale. On peut nommer ces ouvrages des romans politico-économiques ; mais ce sont, en réalité, des utopies. Bien différents sont les

tableaux de l'avenir qui, comme les plaisanteries de Curd Lasswitz, *les Nouvelles de l'Avenir* (1879), nous font voir la mécanique dans tous ses perfectionnements, des voitures aériennes, et des pianos à parfums, ou qui montrent, comme le fait une description anglaise de la ville « Hygiea», l'idéal d'une ville construite selon les lois de l'hygiène, par exemple avec le scuisines à l'étage le plus élevé, etc.. Nous ne nous occuperons pas non plus des romans politiques, comme l'*Endymion*, de Lord Beaconsfield (1887), ou politiques et historiques, comme *le Voyage en Grèce*, de Barthélemy (1788), et le *Bélisaire*, de Marmontel (1767), ni des romans sociaux traitant d'une manière fantaisiste de divers problèmes spéciaux, et qui, de nos jours, sont colportés par centaines.

A toutes les époques, on a fait des descriptions idéales de l'État. Les philosophes et les politiques, s'élevant au-dessus des misères et de l'agitation de la vie quotidienne, créèrent dans leur pensée un type de la perfection rêvée et de l'éclat magnifique de l'État vers lequel on devait s'acheminer. L'homme d'État pratique introduisit dans ce tableau le but à atteindre : ce fut ainsi que se produisit ce qu'à toutes les époques nous avons appelé l'idée d'État. Par là, nous entendons l'idée de l'État ancien et moderne, de l'État despotique et de l'État libéral. Il est certain que cette idée n'a pas un pur sens théorique. Constamment, dans tous les organes de la vie publique, dans toutes les branches de l'administration, cette idée s'est manifestée, selon l'opinion que les hommes à la tête du pouvoir ont eue de l'État et de son rôle. Mais il y a encore d'autres conceptions idéales de l'État : ce sont celles qui sont de pures idées spéculatives. Partant de l'insuffisance de toutes les institutions existantes, l'esprit s'élève à des hauteurs vertigineuses pour se précipiter

ensuite dans l'océan sans bornes de la fantaisie. Le philosophe imagine un idéal. Combien il diffère de celui que nous venons d'indiquer ! Ce n'est pas seulement l'édifice, non ! c'est le sol sur lequel il s'élève qui est idéal ; bref, c'est une fantaisie, de l'imagination pure. Les hommes ingénieux, qui, en leur long labeur intellectuel, avaient trouvé les principes fondamentaux de l'État parfait, savaient bien que leurs conceptions abstraites trouveraient peu d'écho, présentées sous forme de théorie ou de système. Ils se servirent donc d'un autre moyen, la fiction, qui donne à leurs formules une apparence de réalité. Cette tendance, consistant à voir exactement ce qui est saisissable dans une peinture superficielle, conduisit à la création de ce genre de littérature auquel nous voulons, dans ce livre, consacrer notre attention. L'un des écrivains les plus récents en ce genre a défendu ces romans auprès de ceux qui doutaient de leur droit à l'existence : « Hé ! oui, je fais un roman pour exposer un système social, politique et philosophique, parce que je suis profondément convaincu que c'est la forme la plus simple, la plus naturelle et la plus intelligible pour faire comprendre le système le plus compliqué et le plus difficile ; parce que je ne veux pas écrire seulement pour les savants, mais pour tout le monde ; parce que je désire vivement être lu par les femmes, qui seront des apôtres bien autrement persuasifs, du jour où leur âme généreuse aura nettement compris le véritable intérêt de l'humanité. » Et c'est ainsi que, comme Cabet, tous ces rêveurs ont espéré, par le moyen de leurs fictions, s'attirer des partisans, sans perdre, d'ailleurs, un seul adhérent à leur système [1].

[1] CABET, *Voyage en Icarie*, page 280.

La nature double des rêveries sur l'État idéal rend positivement difficile un jugement sur leur compte, et c'est bien là ce qui a fait qu'on ne les a pas toujours appréciées à leur juste valeur. La science du droit politique et la fiction semblent fort distantes l'une de l'autre, et Herder nomme celle-ci, de même que tous les contes similaires, le plus aride de tous les contes de fées. Quand le conte se tient trop près de la réalité, il amuse rarement; quand il s'en éloigne trop, il la dénature. Pour un historien de la littérature, les romans sont trop didactiques; pour l'économiste, ils sont trop poétiques et trop fantaisistes. Il en est résulté que les érudits compétents ont négligé ces ouvrages; quant au public qui lit, il les a considérés peut-être d'une conception trop difficile.

Nous espérons que les pages qui suivent montreront combien tout cela est inexact. On y trouvera un aperçu des utopies de tous les temps, en tant qu'elles ont une portée pratique, et nous faisons en sorte de les expliquer en étudiant l'époque où elles se sont produites. Cette tentative jusqu'à présent n'avait jamais été faite. Cet aperçu présente un coup d'œil sur le domaine de la Fantaisie, cette fille de Jupiter éternellement mobile, toujours nouvelle, et souvent bizarre. C'est une contribution à l'histoire des aspirations humaines vers le bonheur, vers la paix.

Cette étude est doublement importante pour notre temps, qui, d'une part, est agité de rêves et de désirs qu'il espère voir se réaliser et qui, d'autre part, approfondit l'organisation des choses. Il est donc utile de rechercher ce que d'autres avant nous ont pensé à cet égard, de considérer quels tableaux enchanteurs les penseurs et les rêveurs des époques passées ont opposés à leurs exigences non satisfaites, et comment ils ont

résolu les questions fondamentales relatives à la nature de l'homme, de l'État et de la société. Suivez-moi donc, cher lecteur, et abordons ensemble cette science nouvelle qui, il est vrai, n'a fait, jusqu'à présent, l'objet d'aucun cours ni d'aucun examen dans les Facultés où l'on enseigne le droit et l'économie politique. Il n'est pas cependant superflu d'ajouter au droit public et national, au droit public et général comparé, etc..., l'étude de l'État heureux. Mais avant tout il importe de s'en occuper au point de vue historique. En route donc vers le pays si vanté, tel qu'on le rêve ; en route vers les États fantastiques, vers l'État heureux, soit à la surface de la terre, soit dans ses entrailles.

II

L'ÉTAT IDÉAL DE PLATON

Ces jours-ci, il m'est tombé entre les mains un ouvrage d'un célèbre savant anglais, contenant des conférences sur le développement de l'idée d'État. Les premières phrases me frappèrent étrangement. L'auteur débute, en effet, par un salut solennel et compassé à Aristote, en expliquant, en termes enthousiastes, qu'il convenait que les élèves saluassent leur maître, et que le monde devait aux Grecs tout ce qui rendait la vie digne d'être vécue. Audacieuse parole! Toutefois, étant du nombre de ceux qui, à leurs moments de loisir, lisent, non pas Cicéron et Horace, mais Platon, Homère et les autres classiques grecs, nous nous associons au salut solennel que l'auteur anglais adresse aux auteurs grecs, quoique avec plus de modération et avec certaines réserves [1].

Il est très vrai, en effet, que notre regard doit tout d'abord se diriger vers la Grèce pour examiner les tableaux fantaisistes de l'État. Sans aucun doute, la notion d'un monde idéal est commune à toute l'humanité,

[1] F. POLLOK, *An introduction to the history of the science of politics* (Londres, 1890), page 1.

et l'on peut suivre la formation de ces idées dans les vieux récits de l'Inde, dans les romans de voyages des Arabes et chez tous les peuples. Mais ce sont les Grecs qui ont le plus profondément mûri ces idées. Ce sont eux aussi qui se sont efforcés de donner une direction plus précise au cours incertain des rêveries nées des voyages ; aussi est-ce à eux qu'il faut faire remonter presque tout ce qui a été écrit en ce sens pendant les quatre derniers siècles.

La pensée d'un État idéal est évidemment liée aux croyances anciennes. Il est à remarquer que, de très bonne heure, l'humanité a rêvé de retourner à l'état de nature ; ce n'est pas là, en effet, une invention de Rousseau. Cette aspiration est aussi vieille que le monde, ainsi que des traditions écrites nous le font connaître. Déjà Homère nous dépeint les Champs-Élysées, et Hésiode l'île des Bienheureux. Constamment la fantaisie se plaît à imaginer un État où ce « maudit État » n'existe pas, une existence sans lois, sans impôts, sans fonctionnaires, sans budget, sans armée, un âge d'or où il n'y aurait pas de salariés : « la crainte et le châtiment avaient disparu ; les peuples vivaient sans soucis, dans une douce oisiveté ; » pas de droit pénal, pas d'armée permanente, partout une éternelle paix : tel était le but vers lequel tendait l'humanité, il y a des milliers et des milliers d'années [1].

[1] Ovide, *Métamorphoses*, I, 81 et s. ; voir aussi Homère, *Odyssée*, chant IV, vers 563 et s. ; Hésiode, *Opera et dies*, 167 et s. ; Pindare, *ode* 2, 61 et s., établit une distinction entre l'Élysée et les îles fortunées ; Virgile, *Énéide*, IV, 41 et s. ; Horace, *épode* 16, 41 ; Plutarque, *Sertorius*, 83, parlent d'émigrations qui y ont eu lieu. Un ouvrage anonyme, *Das goldene Zeitalter*, groupe habilement tout ce que les poètes

Plus tard, on chercha la région idéale dans un monde réel, par exemple dans les îles Atlantides, et, par cela même, on fut amené à parler des migrations qu'entreprirent ceux que ne satisfaisait pas leur condition. Or, cette aspiration idéale vers une meilleure condition s'associe à toute une littérature de récits de voyages fabuleux, auxquels des relations sans cesse plus nombreuses avaient donné naissance. La description de la nature et la fiction débordèrent l'une sur l'autre, et ces idées trouvèrent leur expression non seulement dans des contes où l'on parlait de peuples fortunés, mais encore dans la philosophie politique des Grecs.

Ce ne peut être l'effet d'un pur hasard que deux disciples de Socrate, Xénophon et Platon, aient été les premiers à nous transmettre les descriptions de pareilles fictions idéales. Une série d'écrits de Platon, qui ne sont pas, au sens strict du mot, des romans politico-économiques, appelle notre attention ; mais ces écrits, qui nous sont parvenus, comme les autres œuvres du même auteur, sous forme de dialogues, ont dû être d'un grand secours à bon nombre d'écrivains et sont restés comme le point de départ de toutes les descriptions fantaisistes auxquelles on a donné le nom d'utopies. Sans le secours des écrits de Platon, on ne saurait comprendre ces utopies : nous devons donc remonter à cette source première.

Cet idéal éternel nous est fourni par l'*État*, *les Lois* et

ont dit à ce sujet (Berlin, Weidmann, 1879). Pour les temps antérieurs à Platon, il faut nommer Phaléas de Chalcédoine (comparer ARISTOTE, *Politique*, II, 4, 6, 12) et l'architecte HIPPODAMOS DE MILET ; sur ce dernier, voir HERMANN, *de Hippodamo* (Marbourg, 1841).

Critias[1]; les deux premiers ouvrages sont passablement prolixes, et *Critias* est un fragment inachevé. *Critias*, qui est une continuation du discours de Timée sur Dieu et sur le monde, porte en même temps le titre suivant : *Athènes et Atlantis neuf mille ans avant Solon*, et met en parallèle ces deux États, à une époque fabuleuse. Nous ne voulons point ici examiner *Critias* au point de vue philologique. Il est très certain que Platon a voulu nous présenter dans cet ouvrage un État idéal en nous dévoilant, avec une haute fantaisie, le monde merveilleux de l'Occident. La pensée maîtresse du dialogue se trouve renfermée dans la phrase où il est dit que plus un État est basé sur la vertu et l'intelligence qui raisonne, plus il se tirera glorieusement de

[1] Comparer pour les trois ouvrages sus-nommés de Platon l'introduction de Steinhart, dans l'édition de Jérôme Müller, tomes V-VII (1855-1859), dédiée à Bunsen. *L'État*, VI; *Timée, Critias*, VII; *Lois*. Traduction de *l'État* par Schleiermacher, dans la bibliothèque philosophique de Kirchmann, vol. XXVII. Pour les travaux plus anciens sur l'*Atlantis*, comparer, par exemple, LATREILLE, dans ses *Mémoires sur divers sujets*, 1819; BOCK, *præs. Kirchmajer diss.*, Wittenberg, 1685; BORY DE VINCENT, *Essai sur les îles Fortunées* (Paris, 1801). Mais ces ouvrages sont surtout géographiques. Comparer A. DE HUMBOLD, *Examen critique de l'histoire et de la géographie du nouveau continent* (Paris, 1836, I, page 169). Comparer, en fait d'ouvrages plus récents, SCHMIDT, dans le *Journal de Mützell für Gymnasialwesen* (Revue d'enseignement secondaire) (1857, Berlin); A. F. DE NOROFF, *Die Atlantis nach griechischen und römischen Quellen* (Pétersbourg, 1854); *Moniteur des publications savantes de Göttingue* (1854, page 2021-2024); G. SCHWANITZ, *Quœstiones platonicœ* spec. II, *De Atlantide insula* (Eisenach, 1859), gymn. progr. du même auteur. *Am Meere* (Iéna, 1860); F. UNGER, *Die versunkene Insel Atlantis* (Vienne,

tous les dangers, plus il sortira victorieux des luttes contre l'Étranger, et plus ses mœurs seront pures au foyer. Pour développer cette pensée, il fallait opposer un État vertueux à un autre qui fût dissolu, tout en ayant des dehors brillants. Ce parallèle, malheureusement, Platon n'a fait que l'ébaucher.

La corruption croissante, le choc des deux États, le triomphe de la cause juste ne sont pas traités par lui; le récit s'arrête court. L'État sain et non corrompu d'Atlantis est décrit d'une manière beaucoup plus détaillée : il est basé sur la vertu et la justice et ressemble à ce qu'était (neuf mille ans auparavant !) l'État athénien. Ici comme là, les lois ont pour but le progrès de la sagesse et de la piété ; ici comme là, nous y trouvons une armée et des travailleurs, des États suzerains et des États vassaux, etc. Dans le fragment qui nous a

1860) (Extrait dans les *Grenzboten*, 1861, II, pages 62 et s.); J. Nicklès, *l'Atlantide de Platon*, expliquée scientifiquement (Nancy, 1865) (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*; Tzorzewski, *De politica Timœo, Critia ultimo Platonico ternione, librorum de legibus prœcipua ratione habita;* Diss., Kasan, 1847; P. Märkel, *Platons Idealstaat*, présenté et jugé au point de vue des idées modernes (Berlin, 1881, 102 pages); Krohn, *Der platonische Staat* (1876); Oncken, *Staatslehre des Aristoteles* (1870, II, pages 105-213); Pöhlmann, *Histoire du communisme dans l'antiquité* (1893, pages 269-580). Sur les rapports existant entre l'État et l'assemblée des femmes d'Aristophane, voir Krohn, page 72; et sur la réalisation des idées démocratiques et sociales à Athènes, etc., comparer, en plus des commentaires sur Aristophane et des œuvres d'Hermann sur les antiquités de l'État, en particulier, Moreau-Christophe, *Du droit à l'oisiveté dans les républiques grecques et romaines* (1849).

été conservé, le contraste qui existe entre les deux États, malgré leur apparente similitude, est dépeint avec une ampleur magistrale. Au moment du partage des terres, la région d'Athènes échut à Vulcain et à Minerve, et l'île d'Atlantis, à Neptune. Ici, l'inventeur de la navigation et de l'art de dompter les chevaux ; là, l'idéal de la sagesse, de la bravoure, de l'art. Le but suprême de l'État est donc, d'une part, la jouissance de la vie avec son confort, l'éclat extérieur, le commerce et l'industrie et, d'autre part, l'élévation vers le bien et le beau. Nous apercevons ici un puissant royaume; là, une république libre; dans l'un règnent la force et la richesse ; dans l'autre, l'esprit et la vertu.

Il y a neuf mille ans que l'île d'Atlantis a disparu pour toujours. C'est en vain que l'on a cherché ce pays merveilleux, ainsi que le paradis, dans toutes les parties du monde. Vain effort! car il n'y a, sur ce point, qu'une seule opinion qui soit exacte: c'est que cette Atlantis ne se trouve nulle part dans l'espace; mais seulement dans un monde imaginaire.

Bien que ce soit là une des plus anciennes fantaisies sur l'État, les deux autres dialogues de Platon, *l'État* et *les Lois*, ont cependant fourni aux utopistes de tous les temps beaucoup plus de matériaux. Le rapport qui existe entre ces deux ouvrages est singulier, car tous deux se proposent de développer l'idéal de l'État. Mais, tandis que cette question est en quelque sorte présentée d'une manière absolue dans *l'État*, elle est atténuée dans *les Lois* et ramenée à une idée pratique, possible.

Le dialogue sur *l'État* trouve de nos jours, à l'exception des gens spéciaux, peu de lecteurs; cela tient en grande partie à cette brillante dialectique qui paraît d'une longueur fastidieuse. Et pourtant cette œuvre est

si profonde et si belle qu'on trouverait un grand plaisir à la lire. Comme le lieu et le temps conviennent bien au sujet et au ton du dialogue ! La scène commence par une belle après-midi du mois de mai, sous le frais vestibule d'une villa ; les assistants arrivent de la fête de Bendis, déesse thrace de la Lune, qui est célébrée pour la première fois. C'est comme une indication du nouvel ordre de considérations qui doivent nous être soumises. Cette puissante philosophie d'État nous est donnée en dix livres, et elle s'étend à toutes les branches des connaissances humaines. L'idée de justice en forme la base. Le développement et la destinée des États nous sont décrits en un brillant discours ; l'auteur nous montre comment ils sont la conséquence du sentiment que l'homme isolé a de son insuffisance ; comment de l'existence idyllique naissent des besoins raffinés et compliqués et comment peu à peu un organisme artificiel devient nécessaire. L'auteur nous fait ensuite connaître les principes de l'éducation socratique et, dans une esquisse concise, nous montre les formes de l'État parfait, les rapports des classes entre elles. Les derniers livres s'élèvent bien au-dessus d'une philosophie ordinaire du droit et de l'État. Le grand philosophe embrasse ici tout l'ensemble des connaissances humaines et s'élève jusqu'à une sorte de théodicée. La justice est comme l'alpha et l'oméga de l'œuvre entière. Cette œuvre aboutit à la conception de l'éternelle justice. L'organisation morale du monde, qui, dans la vie réelle de l'État, est un idéal non encore atteint, devient une réalité dans la foi.

On peut déjà, d'après ces quelques aperçus, observer la grandeur de la pensée dominante de l'œuvre : l'État est l'image de la perfection morale. Platon nous dépeint d'une manière saisissante la vie publique à ses débuts,

les progrès du luxe, l'accroissement de la bonne chère, les difficultés toujours plus grandes qu'éprouve la médecine par suite de cette manière de vivre peu naturelle.

Mais le vieil Athénien est plus habile que Rousseau, car l'État social primitif, dépourvu de tous besoins, n'est pas pour lui un idéal, puisque, après sa disparition, et il le constate fort bien, il fait paraître les beaux-arts; il ne fait arriver la justice (théorie qui donne à réfléchir) que lorsque les relations sociales sont déjà très développées. Mais cette vie de nature que Rousseau considérait comme l'état idéal, Platon la fait appeler par Glaucon « digne des porcs ». Si l'on veut, en peu de mots, exprimer les pensées fondamentales de cet idéal, on peut les résumer dans les trois principes suivants : 1° le Gouvernement doit appartenir aux gens instruits; les gouvernants doivent être philosophes, et les philosophes doivent commander ; 2° les fonctions et les emplois publics doivent être confiés à ceux-là seuls qui sont aptes à les remplir ; 3° la communauté des femmes et le communisme le plus absolu sont recommandés par-dessus tout.

Comme on voit, Platon plaide avec chaleur l'égalité des droits pour chaque sexe, et celui qui, de nos jours, serait embarrassé pour la rédaction ou la défense d'une pétition relative à l'admissibilité des étudiantes aux grades universitaires, n'aurait qu'à répéter ce qui est dit au livre V, chapitre v, de *l'État*. L'aptitude des femmes à l'exercice de la médecine y est formellement constatée. N'y est-il pas dit à maintes reprises que les chiennes sont aussi aptes que les chiens à la chasse et à la garde? On trouvera cet argument peu flatteur, mais l'on doit convenir que Platon fut le premier qui s'occupa de la bonne éducation des femmes, chose digne de remarque, étant

donnée l'organisation de la société grecque; d'autre part, il rabaissait le sexe féminin plus que ne l'exigeaient les traditions anciennes elles-mêmes. En effet, les femmes doivent être simplement choisies par les gouvernants et ensuite livrées aux guerriers; ceux-ci forment le troupeau des gardiens, qui vit en communauté parfaite. Il est vrai qu'un tirage au sort doit avoir lieu, mais Platon sait corriger la fortune ; le tirage au sort n'est qu'une apparence, il n'est même qu'une solution rationnelle au regard des gouvernants, qui peuvent ainsi être comparés à des éleveurs de bétail. Ils unissent ceux qui sont bien constitués, veillent à ce que le nombre des naissances soit égal à celui des décès et accordent à ceux qui se distinguent, à titre de récompense, des faveurs plus spéciales; tout cela est fait dans l'intérêt de l'État. Le seul danger de cette organisation, il va de soi, est que les guerriers n'abusent de leur force. En conséquence, ils doivent être élevés de telle sorte qu'ils ne mordent pas leurs concitoyens, mais qu'ils déchirent tout ennemi du dehors. Pour cela il y a un moyen : la suppression de la propriété privée; et, en effet, à partir de ce moment, le grand philosophe va constamment préconiser la suppression de la propriété privée ; à son avis, elle est liée à la communauté des femmes. Mais la nature spéciale du communisme se manifeste ici avec une netteté singulière. Les guerriers seuls, semblables à une troupe d'élite, participent aux bénéfices de la propriété commune. Ils sont entretenus par l'État et, pour qu'ils ne boivent pas la piquette du paisible bourgeois, ils reçoivent chaque jour du rôti, du vin et toutes sortes de douceurs que le bourgeois, lui, doit produire.

Chose digne d'intérêt, Platon a fait suivre cet ouvrage

d'un autre intitulé *les Lois* contenant la mise en pratique des idées du premier. C'est le deuxième État parfait, la dernière œuvre du vieux philosophe. Cet ouvrage est beaucoup plus développé en ce qui touche à l'organisation de l'État, et c'est particulièrement là que les utopistes venus après lui ont puisé. On pourrait dire qu'on y trouve exposée la législation complète d'un État idéal. L'auteur débute par s'occuper de la terre et des habitants. Le territoire est entièrement partagé en douze districts, ou 5,040 lots. (Ce nombre a été manifestement choisi suivant la méthode pythagoricienne, car ces chiffres sont divisibles par tous les nombres jusqu'à 10 et par 12.) Chaque lot est égal, quant au revenu, aux autres lots, et suffit à nourrir une famille, de sorte que les lots sont plus petits, si le sol est plus fertile, et plus grands, si le sol est moins riche et la distance plus éloignée. Ces fermes, comme nous dirions aujourd'hui, sont héréditaires et exclusivement attribuées au fils aîné ; les filles n'héritent qu'à titre d'enfant unique ; et de même que ces fermes sont indivisibles, elles sont aussi inaliénables.

On reconnaît bien là le grand philosophe homme d'État, qui sainement sait apprécier la valeur d'un droit rural, l'importance de la propriété foncière, et qui déclare, comme le fait souvent Aristote, que là où la classe moyenne fait défaut, les fondements de l'État manquent d'assise et chancellent, et que la misère résulte moins de l'amoindrissement de la propriété que des progrès des appétits matériels.

Au centre de chacun des douze districts se trouve le chef-lieu ou bourg. Des fonctionnaires, en grand nombre, y résident. Voilà déjà une particularité qui donne à cet État un point de ressemblance avec tous les États

imaginaires. La police est partagée entre le chef de la ville, l'édile et les gouverneurs du pays. A côté des autorités administratives supérieures est placé un conseil, puis viennent des comités de toute sorte et de moindre importance. Les trente-sept gardiens de la loi sont placés à la tête de l'État, et à la fin de l'ouvrage il est question d'un Conseil conservateur, composé de ces derniers: c'est une sorte de Conseil d'État appelé Assemblée nocturne. Il est également question d'une Cour des Comptes, sorte de juridiction pour le contrôle des fonctionnaires. Tous ces fonctionnaires sont élus par le peuple, mais l'auteur s'efforce partout de trouver un moyen terme entre la solidité ferme de la monarchie et la turbulence instable de la démocratie.

La vie de famille et l'éducation sont aussi, dans ce dialogue, entièrement organisées dans le sens socialiste, quoique d'une manière moins absolue que dans *l'État*. Les hommes doivent se marier entre vingt-cinq et trente-cinq ans, les femmes entre dix-huit et vingt. L'autorité supérieure désigne des femmes expérimentées qui doivent s'assurer que rien ne peut mettre obstacle à la naissance de citoyens bien constitués; les mariages stériles sont dissous. Il est à remarquer, étant donné les idées d'alors, que Platon laisse les femmes prendre part aux repas publics des citoyens ; il en attend évidemment des résultats salutaires. La législation sur l'éducation est dominée par un nombre fort restreint de principes essentiels et surtout par ces deux pensées, qu'une législation unique, réglant tout, est chose impossible, et secondement qu'il faut avant tout conserver la tradition transmise par les ancêtres. Platon commence son cours d'éducation en traitant des exercices gymnastiques; rationnels et modérés, ils sont

profitables aux femmes qui se sentent mères; puis, il suit le citoyen jusqu'à la conclusion du mariage, tout en esquissant un système profond de pédagogie.

Viennent ensuite les lois sur le commerce et les échanges, qui semblent plutôt conçues selon les idées de Lycurgue. Partout d'étroites barrières : les artisans sont soumis à une organisation rigide de jurandes et de maîtrises; jusqu'à la quarantième année, les voyages sont absolument interdits; ils sont seulement permis aux personnes âgées et cela pour un motif d'intérêt public. Il est bon de rappeler à celui qui pense que la falsification des denrées est une chose nouvelle (chez nous, elle n'est connue comme délit que depuis quelques années), que dans l'État de Platon, pour chaque drachme de marchandises falsifiées, on recevait une correction, et le fait de vanter sa marchandise valait à son auteur une râclée de coups de bâton que tout citoyen, âgé de trente ans, avait le droit d'administrer séance tenante.

Les derniers livres, traitant tout spécialement du droit, c'est-à-dire du droit pénal, du droit privé, de la procédure, sont d'un grand intérêt pour le jurisconsulte. Ce qui nous est communiqué sur le droit pénal est d'un intérêt général. Le meurtre, le sacrilège, l'outrage à la religion, la haute trahison sont punis comme crimes capitaux, et la distinction des délits se rapproche d'ailleurs beaucoup de la division générale en trois parties dont notre code pénal s'est inspiré. Pour ce qui a trait à la nature de la sanction à donner, Platon se place entièrement sur le terrain utilitaire; il rejette la théorie de la réparation par le châtiment et soutient celle de l'amendement du coupable. Les châtiments infamants et corporels jouent, par suite, un grand rôle; chose curieuse, la peine de mort est appli-

quée dans un grand nombre de cas, notamment aux délinquants incorrigibles. Quant à la distinction des délits, nous la trouvons telle que la préconise la législation la plus récente depuis le Code de 1810. La condamnation à la prison, qui est tripartite, et qui correspond aussi aux idées les plus modernes, est également fort digne de remarque : incarcération sur la grand'place de la ville, condamnation à la maison cde orrection, laquelle est en dehors de la ville, en vue de l'amélioration du coupable, et, enfin, maison de détention dans une contrée déserte et sauvage, sur les frontières les plus éloignées.

Le grand philosophe, enfin, dans les dernières pages de son ouvrage aborde la question religieuse. Mû par une noble indignation, Platon adresse un discours à la jeunesse vaniteuse et s'élève contre trois opinions religieuses, relatives à la négation de la divinité, et tout particulièrement : 1° contre l'opinion que les Dieux n'existent pas ; 2° qu'ils ne s'inquiètent pas des affaires particulières et infimes des hommes, pas plus que de leur destinée ; 3° qu'ils se laissent fléchir par les sacrifices et les prières sans considération pour le bien et le mal. La superstition et les deux formes de l'incrédulité, la négation de l'existence et de la providence de Dieu, font donc l'objet de la lutte que soutient le vieux philosophe poète.

Telles sont les pensées fondamentales de l'État, suivant Platon, et qui constituent l'original et le type de tant d'écrits, la source où ont puisé tant d'auteurs. Tels sont les entretiens qui ont eu lieu, il y a bientôt vingt-deux siècles, dans la capitale de la Hellade et qui depuis ont donné lieu à tant d'études et se sont vus tant de fois contestés. Le lecteur impartial ne doit-il pas y

reconnaître un grand nombre de vérités éternelles ? Quelque fantaisistes et insoutenables qu'en soient certaines parties, nombre de pensées dans ces ouvrages ne manquent pourtant pas de grandeur ni de puissance. Les moyens que Platon propose peuvent être en partie mal choisis et peu naturels, mais il n'en vise pas moins un but de la plus haute importance. Nous voyons dans l'idéal de Platon un mélange de l'État philosophique de Pythagore et de l'État, organisé comme un camp, qui avait été imaginé par Lycurgue. Nous y trouvons démontré le principe de la division du travail. Mais Platon nous offre encore plus que cela : une nouvelle race d'hommes doit naître, et l'égoïsme disparaître. Le bonheur des citoyens doit être réalisé par cela même que chacun accomplira son œuvre et que la collectivité sera vertueuse. Cette image de l'état harmonique des forces de l'âme, où la vertu prend naissance, apparaît dans l'État. De même qu'il y a trois forces de l'âme, la sagesse, le courage et le désir, il y a aussi trois classes dans l'État, les savants, les guerriers et les cultivateurs ; ces derniers occupent un rang tout à fait inférieur dans la pensée de Platon. N'en est-il pas un peu ainsi dans tous les temps? Dans la république organisée que Platon nous présente et qui est caractérisée par l'esprit public, la dominante est la justice, et c'est la sagesse qui a toutes les forces à son service et qui conduit à la perfection. Assurément, l'État imaginé par Platon n'a jamais été mis en pratique ; la politique réaliste d'Aristote, qui flagelle tout particulièrement, dans sa *Politique*, les idées communistes de son compatriote, lui est nettement opposée : quand Platon plane dans les airs, Aristote semble coloniser la terre.

On ne devrait pas toutefois perdre de vue que ces idées

communistes ne sont pas une fantaisie particulière de l'imagination de Platon. Bien avant lui, Phaléas de Chalcédoine et l'architecte Hippodamos de Milet s'étaient occupés de pareilles fictions, et les comédies d'Aristophane prouvent que de semblables théories politiques n'étaient pas seulement agitées par tous les Athéniens instruits, mais que déjà, durant la jeunesse de Platon, elles commencèrent à être mises en pratique. A mesure que le régime démocratique avait pris de l'extension, l'habitude s'était introduite dans l'État de pourvoir à l'entretien de la masse populaire. En effet, on payait non seulement le travail journalier de trois ou quatre oboles, mais on accordait aussi des indemnités aux représentants du peuple, aux simples spectateurs dans les théâtres et, pour que le plus grand nombre possible de citoyens pût jouir des largesses de l'État, on multipliait les fonctions publiques. C'est ainsi que, pour les 20,000 citoyens d'Athènes, la justice était rendue par 6.000 juges (*les Héliastes*). Toutes ces idées, qui apparaissent sans cesse à diverses époques, furent tournées en ridicule par Aristophane, dans son *Assemblée des Femmes*. Cette comédie s'adresse vraiment au public le plus grossier et, à notre point de vue, elle est fort inconvenante. Mais combien piquante est la scène où l'assemblée du peuple est soumise à l'épreuve des femmes, combien cet idéal communiste est franchement ridicule lorsque de vieilles femmes lubriques prétendent au droit de préséance sur celles qui sont jeunes et jolies! Et n'est-ce pas une chose remarquable pour tous les temps lorsque Aristophane dit de la communauté des biens que la misère n'est plus l'aiguillon du travail, puisque tout est en commun ; et lorsqu'il flagelle l'opinion grossière qu'on a de la vie,

et d'après laquelle l'État fournit au citoyen, non seulement ce dont il a besoin, mais lui paye, en outre, une somme d'argent pour remplir ses devoirs civiques, en sorte que le service de l'État est devenu un moyen de faire fortune? Tout cela est admirablement mis en opposition avec le bon vieux temps : « Alors, chacun appor-
« tait son sac avec sa chopine et un morceau de pain
« dur. Maintenant, dès qu'ils ont rempli un devoir poli-
« tique quelconque, ils réclament l'un après l'autre
« leur salaire, tout comme des journaliers. »

III

AUTEURS GRECS POSTÉRIEURS A PLATON

L'INDE. — L'ORIENT

A côté de l'utopie de Platon, nous en trouvons une seconde, qui est également sortie de l'école socratique. C'est l'œuvre composée par le deuxième et célèbre disciple de Socrate, Xénophon : *la Cyropédie* ([1]). Tout le monde connaît cet ouvrage pour l'avoir lu sur les bancs du collège ; c'est un livre devenu classique. *La Cyropédie* a, d'ailleurs, une haute importance littéraire en ce qu'elle est non seulement le type de tous les romans politico-économiques, notamment de ceux qui sont écrits sous forme de biographie, mais aussi le modèle de tous les romans historiques. Elle est, toutefois, si habilement rédigée qu'on l'a maintes fois considérée comme une œuvre historique.

Il est démontré aujourd'hui que tel n'est pas son caractère, car, si l'on y trouve beaucoup de faits historiques, il y en a d'autres qui sont de pure invention.

[1] Kleinwächter, page 8. Principalement les chapitres I, § 5, VI, § 2, VII et VIII, de *la Cyropédie* de Xénophon. Dans la littérature générale : comparer Butter, *Was ist die Cyropädie?* (1853). — Hémandiquez, *la Cyropédie* (Paris, 1872). — Nicolaï, *Xenophons Cyropädie u. seine Ansichten v. Staate* (Prague, 1867). — Löhle, *Einfluss der lazedæmonischen Verfassung auf die Cyropädie* (Tauberbischofsheim, 1876).

Ainsi il y est introduit des personnages imaginaires, comme Cyaxare ; toutes les dates ne sont pas exactes ; Cyrus meurt en pleine paix. L'auteur s'égare donc très volontairement et mêle à dessein la vérité et la fantaisie, mais il écrit avec une telle autorité, que chaque lecteur arrive peu à peu à croire qu'il lit une œuvre historique. Ce célèbre ouvrage, qu'on pourrait, à un certain point de vue, appeler un roman historique, n'est pourtant pas seulement cela. C'est une fantaisie tendancieuse. Tout ce qui est historique et qui paraît tel n'est qu'un canevas pour le sujet principal. Xénophon veut représenter en Cyrus l'idéal d'un souverain. Il veut, à l'encontre de la démocratie de Platon, montrer l'excellence du pouvoir illimité des princes. Le vieux Cyrus est choisi comme personnifiant ces idées, et le roman se déroule comme étant l'histoire de la vie et du gouvernement de ce roi. C'est ainsi que nous rencontrons la première utopie sous forme de biographie. L'histoire de la vie de Cyrus étant très simple, et la traduction de *la Cyropédie* se trouvant partout, nous ne nous y arrêterons pas ici. Nous nous bornerons à relever quelques points de détail.

Comme ici tout diffère de Platon ! Ici, le philosophe profond; là, l'officier, le grand maréchal du palais avec toutes les nobles passions d'un homme ayant situation et fortune, montant à cheval et allant à la chasse, en un mot, un sportsman. En dehors de la vie des camps, de celle de la noblesse, de l'organisation de l'armée, nous apprenons peu de chose. Chose à remarquer : il est souvent question de l'étiquette, et nous sommes instruits de détails précieux sur ce que l'auteur nous donne comme le bon ton à la cour, en l'année 360 avant Jésus-Christ. Nous apprenons, par exemple, que, chez les

Perses, il est inconvenant, en présence d'une autre personne, de se moucher, de cracher, ou, par suite d'un besoin, de s'éloigner, tout en se laissant voir. Ces convenances ne sont possibles que par suite de la grande tempérance des Perses, et presque tout ce qui nous a été autrefois raconté, quand nous étions enfants, de leur sobriété, provient de *la Cyropédie.* Partout la tempérance y est vantée comme une vertu capitale : « Les efforts sont pour vous autant de guides qui vous conduisent vers une vie agréable ; pour vous, la faim vaut des légumes, et vous pouvez, mieux que les lions, endurer de boire de l'eau. » Une autre fois, le général en chef conseille à ses soldats d'emporter avec eux juste assez de vin pour être forcés de prendre l'habitude de boire de l'eau. Déjà, dans les écoles, on est élevé en suivant les principes de la tempérance ; du pain, du cresson, de l'eau, voilà la nourriture des élèves. Mais au-dessus de ces traits superficiels la pensée dominante de Platon se manifeste : la justice. A côté de la tempérance et de la justice, l'obéissance et la reconnaissance sont le but de l'éducation; non seulement le vol, les actes de violence, les méchants propos, mais aussi l'ingratitude, sont punis comme crimes. Son éducation achevée, l'enfant est placé dans la classe des éphèbes, où il demeure pendant dix ans. Ces éphèbes sont logés dans les bâtiments de l'État, à la garde desquels ils sont préposés, et s'exercent aux armes, à la chasse, etc... Le Perse reste pendant vingt-cinq ans dans la classe des hommes mûrs. Les guerriers et les fonctionnaires sont pris dans cette classe, mais non les professeurs, qui ont une carrière spéciale. Celui qui s'est conduit d'une manière irréprochable arrive, enfin, dans la classe des « anciens ». Ces derniers, dispensés du service

militaire, rendent la justice et forment l'aristocratie. On voit que c'est l'aristocratie de l'âge, car aucun des 120.000 Perses n'est exclu des fonctions honorifiques.

Pour ce qui a trait à l'administration, nous apprenons seulement que des fonctions d'élite sont créées en grand nombre : collecteurs de l'impôt, officiers payeurs, pourvoyeurs de la table, inspecteurs des chevaux et des chiens, un maréchalat de la cour avec son état-major. Pour le surplus, l'administration est absolument organisée sur le modèle de celle de l'armée, au moyen d'une hiérarchie graduée. Il est tout spécialement fait mention de l'admirable organisation de la poste : « car c'est une bonne chose lorsqu'on peut rapidement soi-même recevoir les nouvelles et les faire tenir aux autres. » On sait par Hérodote et par d'autres sources quelle était la merveilleuse organisation de la poste en Perse et comment des écuries pour le relai des chevaux étaient établies à une journée de distance, avec quelle étonnante rapidité on voyageait jusqu'aux parties les plus éloignées du royaume et comment, pour ainsi dire, l'on pouvait télégraphier [1]. C'est ainsi que Xénophon nous fait le tableau d'une monarchie parfaite où règnent l'ordre et la tranquillité, et à la tête de laquelle l'on voit un prince qui est un modèle de bienveillance. Xénophon est royaliste et a évidemment voulu opposer cet idéal à la constitution républicaine orageuse de ses compatriotes.

Ces quelques notes sur *la Cyropédie* peuvent suffire pour l'instant. Nous verrons plus tard comment cette

[1] Hérodote, I, 127 et 30 ; III, 126 ; VIII, 98 ; *Livre d'Esther*, chapitre VIII, 10, 14. Comparer Le Quien de Neufville, *Origine des postes ;* Mathias, *Sur les postes* (1832), I, pages 36 et s.

œuvre a servi de type à Fénelon et à d'autres écrivains, qui, au temps où la littérature française jeta un si vif éclat, ont publié des romans politico-économiques de ce genre.

Au début, le prototype de Platon paraît avoir trouvé plus de partisans. Au temps d'Alexandre le Grand et de ses successeurs, plusieurs auteurs philosophiques s'essayèrent dans le genre des utopies. Ils s'inspirèrent à cet effet des idées populaires d'après lesquelles le bonheur, que les Grecs avaient depuis longtemps perdu avec leur civilisation raffinée, se retrouvait chez certains peuples sauvages vivant à l'état de nature. Ces penseurs rééditèrent ce que d'autres avaient dit sur la condition parfaitement heureuse que l'on trouvait tantôt chez les peuples du Nord, les Scythes nomades, tantôt à l'extrémité méridionale, chez les Éthiopiens, tantôt à l'Extrême-Orient, chez les Indiens, enfin chez les peuplades les plus éloignées. Par ce moyen ils transplantèrent leurs idées dans un pays où la crédulité publique prenait facilement les apparences pour la réalité. Mais aucune de ces fictions ne nous est parvenue en son entier, en sorte que nous devons nous contenter d'esquisser brièvement le contenu de quelques-uns de ces ouvrages, d'après les fragments qui en ont été conservés, et qu'on a rassemblés à grand'peine [1].

Parmi ces auteurs, nous trouvons d'abord Théopompe, le grave historien de Philippe de Macédoine. On critique en lui, comme historien, une tendance à introduire dans

[1] Sur les utopies grecques postérieures, comparer HUET, *Traité de l'origine des romans* (6e édition, Paris, 1685). — CHASSANG, *Histoire du roman dans l'antiquité* (2e édition, Paris, 1862); et spécialement le livre remarquable de ROHDE, *Der griechische Roman* (1876), pages 176-240.

ses écrits des récits fabuleux. Dans le huitième livre de son *Histoire de Philippe*, il nous raconte comment Midas, roi de Phrygie, avait un jour fait enivrer Silène, puis l'avait enchaîné, et comment celui-ci ne put se libérer qu'en révélant tout ce qu'il savait de secret et de mystérieux. Il fait mention d'un pays situé aux extrémités les plus reculées de la terre, continent isolé au-delà de l'Océan, au milieu duquel l'Asie, l'Europe et l'Afrique ne sont que des îles. Il s'y trouve des hommes d'une grandeur gigantesque et dont la vie dure le double de celle des autres. Deux villes sont mises en opposition : Eusebès et Machimos (Chakaupieux et Guerreville). Dans celle-là une population joyeuse, sans souffrance ni maladie ; dans celle-ci un peuple en guerre perpétuelle. C'est tout ce que nous en savons, de sorte que nous n'avons qu'une idée très imparfaite de ce livre évidemment bizarre.

A côté de Théopompe, Apollodore[1] cite, comme exemples de cette tendance et du genre, *la Ville cimmérienne* d'Hécatos et *la Panchaia* d'Evhémère. Hécatos d'Adbère, contemporain d'Alexandre, qui vécut à la cour des Ptolémées, était un élève de Pyrrhon le Sceptique, dont la doctrine n'a été connue que grâce à ses élèves, et surtout grâce à Timon de Phlios. Il fait la description de l'heureuse et inoffensive peuplade des Hyperboréens, dans l'île d'Hélixoia, située dans l'Océan septentrional. C'est là que les Hyperboréens, dans une contrée fertile produisant deux moissons par an, passent une vie dont la durée est aussi longue que prospère. On pourrait donner à chacun de ses habitants le nom de prêtre d'Apollon. Ce dieu est, en effet, vénéré chaque jour par un concert d'instruments à

[1] Strabon, VII, page 299.

cordes et des chants, et il se rend en personne parmi le peuple tous les dix-neuf ans, en dansant et en jouant de la citharre, accompagné d'un troupeau de cygnes voltigeant et chantant autour de lui. Ces gens, ainsi qu'il arrive si fréquemment aux habitants des États utopiques, sont végétariens, et cette manière de vivre est, aux yeux de l'auteur, très favorable à la santé. Las, enfin, d'une vie qui dure mille ans, les Hyperboréens, après s'être ornés de couronnes, se précipitent dans la mer. Sans nul doute, on a voulu, dans ce peuple, offrir un modèle de pieuse vénération des dieux et de ses heureuses conséquences. Dans toute cette légende, il y a au fond une connexité intime entre la Grèce et le siège primitif du culte d'Apollon au nord de la Thessalie, et, par suite, cette fiction paraît plutôt religieuse que politique.

Parmi les autres ouvrages fantaisistes, il faut encore citer *la Charte sacrée* d'Evhémère, qui est un parfait roman de voyages utopiques. L'auteur raconte que son ami Cassandre, roi de Macédoine, l'a chargé d'entreprendre de lointains voyages. Il arrive donc au sud de l'Arabie, au milieu d'îles dont trois surtout sont merveilleuses : la première, « La Sainte », riche en encens et en myrrhe, est habitée par le peuple des Panchéens et gouvernée par un roi ; la seconde est le lieu de sépulture des habitants morts dans la précédente ; la troisième, éloignée de 40 stades vers l'est, est située si près des Indes qu'on aperçoit le continent indien depuis les promontoires de l'est. C'est là que vit une race heureuse, qui partage équitablement tous les biens mis en commun et qui est divisée en trois castes. Nous trouvons ici déjà une organisation du peuple et le communisme. Mais tout ceci ne forme qu'une introduction

à la brillante description du temple de Jupiter Triphytios avec ses colonnes d'or, sur lesquelles est inscrite la relation de l'histoire primitive des dieux helléniques[1]. Comme on le voit, l'élément religieux joue aussi un rôle dans cet ouvrage. Ce livre a certainement excité un vif intérêt en son temps, car l'auteur a placé, avec une grande habileté, son royaume imaginaire dans cette contrée qui n'avait été ouverte aux voyageurs que peu de temps auparavant par Alexandre le Grand.

Il est toutefois digne de remarque que les auteurs se sont efforcés de montrer la terre promise à leurs lecteurs dans les régions les plus diverses, de sorte qu'il faut la chercher en réalité tantôt au Spitzberg, tantôt dans l'île Atlantide. Les auteurs en question nous transportent aux confins extrêmes au nord, à l'ouest et à l'est. Mais, afin que toutes les directions de la rose des vents soient représentées, voici que Jamboulos va nous faire connaître un peuple heureux dans la mer du Sud et nous en fait la description. On a si peu de renseignements sur cet auteur par rapport au temps où il vécut et à la ville où il naquit, que l'on a déjà considéré ce nom comme un pseudonyme. Pendant un voyage qu'il fit en Arabie, le fils d'un marchand est surpris par des brigands. Son navire parvient dans la mer du Sud et accoste dans une île de 5.000 stades de pourtour. Le jour et la nuit y sont constamment égaux ; l'île est entourée d'eau douce et produit en abondance l'huile, le vin, des plantes et des fruits rares de toute sorte. Dans cette île les habitants se ressemblent tous et ont une langue double avec laquelle ils reproduisent les sons de toutes[2] les

[1] DIODORE, V, 41 et s.
[2] Comparer ROHDE, page 228, note 3.

langues humaines et le chant des oiseaux ; ils peuvent soutenir deux conversations à la fois. Ils vivent sans maladie jusqu'à cent cinquante ans. Les estropiés et les malades sont obligés de se suicider, et les autres, parvenus à un âge déterminé, se donnent également la mort en se couchant sur une plante dont le parfum, en les anesthésiant, les conduit à la mort par un doux sommeil[1]. Au moment du reflux, les corps sont enfouis dans le sable de la mer, et le flux, à son retour, les recouvre. Les aborigènes adorent tous les feux du ciel, et en particulier le soleil. Nous apprenons ici quelque chose de plus sur l'organisation de la société. Les habitants vivent par groupes qui sont, d'une manière permanente, au nombre de quatre cents, à la tête de chacun desquels se trouve placé le plus âgé, qui gouverne comme un roi. Dans les travaux d'utilité commune, chacun se relève à son tour, de telle sorte qu'on se sert les uns les autres à tour de rôle, qu'on s'adonne à la pêche, qu'on exerce un métier, etc. Les femmes et les enfants sont communs à tous, et ces derniers sont fréquemment échangés par les gardiennes, afin que la mère ne connaisse pas son propre enfant. Peu de temps après sa naissance, on se rend compte de la force et du courage de l'enfant en lui faisant traverser les airs sur le dos d'un oiseau ; on n'élève

[1] Le même, page 230. On a supposé que c'était la mandragore (mandragora officinalis) ; comparer HEHN, *Kulturpflanzen*, 2e édition, 1874, pages 463 et s.

Sur la coutume de se suicider à un âge avancé (pensée que Morus a utilisée, voir GRIMM, *Rechtsaltertümer* (pages 486 et s.) ; ROHDE, *op. cit.*, page 230, note ; MARQUARDT, *Röm. Altertümer*, IV, 202 ; WELCKER, *Kl. Schriften*, page 502 ; ZELLER, *Philosophie der Griechen*, III, page 285, 2e édition.

que ceux qui ont été reconnus sains [1]. Les habitants mangent de la viande, des serpents, et, pour chaque jour, une seule espèce de nourriture est permise. Ils étudient les sciences, et tout particulièrement l'astronomie. Leur écriture possède sept caractères qui, par une quadruple transformation, peuvent avoir vingt-huit sens différents ; ils écrivent de haut en bas. Jamboulos vécut sept ans chez ce peuple à partir du jour où il fut chassé par ses compagnons ; il fit de nombreuses pérégrinations, et revint en Grèce par l'Inde et la Perse.

Sans vouloir entrer dans le détail de cet ouvrage où l'imagination joue un si grand rôle, ou même dans des controverses comme celle de savoir si cette île n'est peut-être pas Ceylan, nous examinerons simplement quelle est sa tendance. Cette tendance est évidente : elle consiste à prouver que le bonheur parfait de l'humanité réside dans le simple état de nature. Par là déjà l'ouvrage diffère de ceux de Platon. Il est conçu d'après les théories politiques de l'école stoïcienne, telles que les expose *la Politique* de Zénon. Ce qui était là aspiration et système est ici dépeint, d'une manière poétique, comme étant une réalité. Ce dernier ouvrage est donc la contrepartie stoïcienne de la pensée idéale de Platon et peut-être la plus importante des créations postérieures à Platon, par le fait qu'une grande quantité de traits qui se trouvent dans les utopies suivantes (par exemple le travail alternatif, le partage de la nourriture, l'étude de l'astronomie) sont déjà en germe dans cet ouvrage.

[1] Weinhold, *Altnordisches Leben* (1856). La page 260 parle également de l'épreuve ayant pour but de constater le degré de force physique. Serait-ce peut-être l'oiseau fantastique appelé le Roue ?

Tous ces divers ouvrages contiennent des aventures et des fantaisies de nature telle qu'on se demande malgré soi où l'imagination des Grecs a été prendre ses inspirations. On sera dans le vrai en admettant qu'en partie les sources de ces romans de voyages proviennent de l'Inde, et en considérant l'Arabie comme le canal par lequel ils arrivèrent en Grèce. Le peuple indien, dont les marchands entreprirent, fort longtemps avant les autres peuples, de longs voyages sur mer, purent facilement arriver à imaginer de pareilles fictions. Dans les vieilles légendes indiennes d'Uttara Kuru, il est question d'un pays où il n'y a pas de poussière, où, chaque matin, de jolies filles poussent aux arbres; il est encore question de pays fabuleux où il n'y a pas de vermine, où les vêtements sont purifiés par le feu, etc. De nombreux traits des récits indiens se retrouvent dans les contes arabes et dans les romans du moyen âge, et ce serait assurément pour un orientaliste une tâche qui en vaudrait la peine que de suivre, dans la littérature arabe, et peut-être aussi dans la littérature indienne, ce genre de fictions politico-sociales.

Deux exemples nous sont connus qui prouvent que les Arabes ont traité, avec un sens profond, et sous forme poétique, les problèmes de la vie; ils ont même une certaine affinité avec les fictions que nous venons de mentionner ; peut-être ces exemples conduiront-ils un spécialiste à d'autres découvertes analogues. La première de ces compositions est un roman très intéressant d'Abou-Bekr-Ibn-Tophaïl mort en 1085, qui, au temps où les Almoravides régnaient en Espagne, c'est-à-dire pendant la réaction du mahométisme, fut secrétaire du gouverneur de Grenade et, plus tard, conseiller de l'héritier de la couronne, mais qui était méde-

cin de profession [1]. Il écrivit un roman dont le but était de traiter de toutes les conditions sociales et de faire opposition à la philosophie pernicieuse de l'époque; en même temps, il nous donne l'explication de la politique religieuse dans le *Kulturkampf* d'alors. Ce récit se rapporte également, ainsi que presque tous les romans politico-économiques, à une île lointaine de l'océan Indien, où grandit solitaire un enfant. Les uns disent que c'est un enfant né secrètement d'une princesse et qui a été transporté dans cette île ; les autres croient savoir qu'il est né dans l'intérieur de la terre par le moyen d'une réaction chimique : une ébullition du limon primitif se serait produite, et, au milieu de la masse se montre une petite bulle — l'esprit divin — elle éclate, et... l'homme paraît. Ce récit nous rappelle *l'Homunculus*, et nous fait songer à l'histoire des chèvres de Münchhausen, d'Immermann, car on sait que cet enfant est nourri par une gazelle. Le développement de ce petit être nous est raconté d'une manière vraiment merveilleuse et fort spirituelle. C'est une robinsonade philosophique. Tout d'abord, il apprend peu à peu, et tout spécialement après la mort de la gazelle, ce que c'est qu'une bête, qu'un homme, ce qu'est la vie et où elle se trouve, descriptions où l'auteur fait voir clairement qu'il a étudié la médecine. Arrivé à l'âge d'homme, il passe par tous les degrés des études spéculatives. Après avoir accompli quatre fois sept ans, il s'occupe d'astronomie ; après avoir accompli cinq fois sept ans, il passe aux questions surnaturelles et, passé cinquante ans, le penseur est complet et peut faire son entrée dans

[1] MERX, dans le *Protestantische Kirchenzeitung*, 1885, pages 677, 688, 708, 730. Sur l'Inde, voir aussi plus loin la note de la page 229.

la société de ses semblables pour juger mûrement et sainement leur organisation sociale. Hay-Ibn-Yagtan — c'est ainsi qu'il se nomme alors, c'est-à-dire le fils du veilleur, le vivant — arrive ensuite dans une deuxième île, située à proximité, où il fait la connaissance de deux jeunes gens, dont l'un s'appelle l'*Explorateur*, et l'autre l'*Ami de la paix*, qui est le futur souverain. Hay et Explorateur y font une prédication; mais ils prêchent à des sourds dès qu'ils veulent parler de la religion autrement que les notables ont coutume de le faire. Alors ils donnent au prince le conseil de ne rien changer à la religion et, quant à lui, de se garder de la dédaigner et de rechercher les biens terrestres. Tout cela est exposé d'une manière admirable ; c'est un roman philosophique et religieux très profond. Telle est l'histoire de Hay le prédestiné, d'Explorateur, qui s'affranchit de la croyance et qui pourtant veut concilier le nouveau point de vue avec l'ancien, et de l'Ami de la paix, qui n'éprouve pas l'envie d'affronter la mer incertaine de la spéculation : c'est de l'histoire éternellement vraie.

L'imagination des savants arabes s'est exercée bien davantage sur un autre terrain, celui de la fable, pour émettre des idées analogues à celles que l'on trouve dans ces conceptions utopiques. Dans le livre intitulé *les Frères purs*, ordre religieux arabe du xe siècle, qui voulait réconcilier la science et la foi, se trouve, au vingt-et-unième traité, un conte, *le Combat de l'Homme et de la Bête*, dans lequel l'âge d'or et le paradis sont décrits avec tout l'éclat de la poésie orientale, ainsi que l'époque où Adam et Ève se servaient de leur chevelure flottante en guise d'abri, de vêtement, de parure et d'ornement.

« Ils se promenaient, sur le rivage des fleuves, parmi les plantes et les arbres embaumés ; ils se nourrissaient de fruits et buvaient l'eau des fleuves, sans aucun effort physique et sans inquiétude, sans la moindre fatigue pour labourer, semer, arroser, récolter ; ils n'avaient pas à battre le blé, à le moudre, à pétrir la farine, à la faire cuire ; sans filer, sans tisser, ni laver ou faire quoi que ce soit de tout ce que de nos jours leurs descendants sont obligés d'accomplir péniblement, la lutte pour la vie devenant de plus en plus âpre ; ils se comportaient dans le paradis pareils à des animaux et vivaient de la vie de la bête, tranquilles dans la jouissance, la paix et la satisfaction. »

Mais ce n'est qu'incidemment qu'il est question de l'État. L'auteur nous présente l'idéal d'un souverain et celui d'un ambassadeur dont les fonctions pourraient aussi bien être remplies par un chacal ; quelques points relatifs à l'administration y sont bien traités ; quelques idées morales et religieuses y sont bien formulées ; mais il ne s'y trouve rien concernant les fonctions et le rôle de l'État. Dans la lutte entre l'homme et la bête, c'est la bête qui a les plus nombreux avantages ; une seule chose distingue l'homme : l'immortalité. Ce conte a la prétention de nous apprendre que ce n'est pas la seule puissance de la pensée, ni la culture intellectuelle, ni la science et les arts, ni la stature et ses avantages physiques qui font de l'homme le chef-d'œuvre de la création et l'intermédiaire entre le ciel et la terre, mais bien la moralité et la religion. Ce livre, inspiré par la poésie, est une satire mordante dirigée contre les aspirations des générations de cette époque vers les jouissances sensuelles et contre l'esprit, gonflé d'orgueil, d'une science superficielle ; c'est un sermon qui convient à tous les temps,

et que beaucoup de personnes, même de nos jours, liraient avec profit ; elles se trouveraient tout étonnées qu'il puisse s'appliquer au temps présent [1].

Assurément, il y a, dans les littératures arabe et indienne, bien d'autres passages qui serviront de point de départ à ce qui nous sera raconté au moyen âge et qui, plus tard, favoriseront également les utopies du pays de Cocagne, de Nullenstein, de Nienenreich et de Nichilberg. On pourra même retrouver une foule de détails dans les contes d'Hans Sachs et les ramener, en passant par la vieille littérature française, jusqu'au pays des contes des *Mille et une nuits* et de *Pantschantantra*. Mais le résultat de toutes les recherches sera et restera que le fond de tous ces contes de l'État heureux est la propriété commune de tous les peuples [2]. Et il en est ainsi des utopies qui, de tous temps, se sont mêlées aux rêveries de l'État idéal ; les pensées utopiques fondamentales sont également les mêmes chez tous les peuples, dans tous les temps ; depuis l'expulsion du paradis terrestre, ces idées d'utopie ont, de tout temps, agité le cœur de l'homme : suivant les époques et suivant les milieux, elles ont été formulées d'une façon plus ou moins énergique, mais elles ont toujours existé.

[1] *Der Streit zwischen Mensch und Tier*. Conte arabe traduit par Dieterici (Berlin, Mittler, 1858).

[2] Poeschel, dans *Paul et Braune*, traite d'une manière entraînante l'histoire des Contes du pays de Cocagne, *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache*. V. pp. 389-427.

IV

CHRISTIANISME ET MOYEN AGE

Après Platon, environ dix-huit siècles s'écoulent sans qu'il soit écrit un nouveau roman politico-économique, à l'exception des fantaisies que nous avons mentionnées et qui sont toutes imitées de Platon et des contes arabes. Le moyen âge offre une lacune qui doit surprendre, étant donné le goût de cette époque pour la fantaisie. Comment se fait-il qu'à l'exception de l'épopée animale il n'y ait rien qui nous rappelle les rêveries sociales, et que les épopées animales elles-mêmes n'abordent que très tard l'idée sociale, de même que la politique? On peut en trouver en partie l'explication dans ce fait qu'il n'existait pas de désaccord entre l'organisation de l'État et la société, d'une part, et l'idéal des gens instruits, de l'autre. Comment ces derniers, qui dirigeaient seuls le mouvement littéraire eussent-ils consenti à prendre la parole pour défendre les opprimés et les malheureux? Mais il est un point qui doit attirer notre attention et qui nous amène à considérer les rapports étroits existant entre les rêveries utopiques et les idées religieuses. Le moyen âge ne connut et ne poursuivit qu'un idéal : l'Église ; les ruines des monuments élevés en l'honneur de Dieu et les trésors des musées de l'Europe centrale en sont la preuve.

C'est dans le sein de l'Église que peuvent naître et se développer les conceptions idéales ; en effet, l'État n'est qu'une association vivant parfois en paix, mais armée pour la guerre et organisée pour rendre la justice ; il n'est rien de plus. Par suite, lorsque des conceptions idéales sont exposées, elles sont intimement liées à l'Église et à la religion, absolument comme les ouvrages de la littérature arabe dont il a été question plus haut.

Il ne viendra à l'esprit de personne de chercher dans l'histoire du peuple romain, chez lequel la sainteté du mariage est reconnue plus que n'importe où, et où la notion de propriété est plus sévèrement et plus énergiquement exprimée que partout ailleurs, les doctrines chères aux esprits qui aiment à se nourrir d'illusions et d'utopies. Les communistes anciens et modernes n'ont pas seulement cherché la source de pareilles conceptions dans Platon, leur éloquent défenseur, et en Grèce; ils ont fait plus, ils ont mis à côté de Platon le fondateur du christianisme et représenté le Fils de Dieu, Rédempteur du monde, comme le plus grand socialiste[1]. Ils ont vu dans le christianisme l'épanouis-

[1] On se livre souvent de nos jours à des rapprochements entre le christianisme et le communisme ou le socialisme (voir plus bas, page 315). On s'appuie surtout sur les textes suivants du Nouveau Testament : Saint Mathieu, 5, 17, 29, 3-9, 16-19 ; Saint Marc, 7, 20-22 ; Saint Luc, 12, 22 ; Actes des apôtres, 4, 32 et s. ; 1 Col., 3, 11 ; 2e Col., 8, 3 ; 1re Cor., 14 ; 2e Cor., 8, 9 et d'autres. Sur le communisme des premiers chrétiens, voir ULLMANN et UMBREIT, *Theologische Studien*, 1845, pages 535 et s., 821 et s. (Hundeshagen) ; *Allgem. evangel.-luther. Kirchenzeitung*, 1891, pages 329, 353, 377. Pour se renseigner sur le rôle du

sement de leurs doctrines, et dans la communauté des premiers apôtres et de leurs partisans l'application de ces théories idéales.

Il est nécessaire de s'arrêter un instant à l'examen de ces prétentions et de demander raisonnablement : « Où donc tout cela se trouve-t-il écrit? Le Christ enseigne-t-il donc la communauté des biens ou détruit-il la sainteté du mariage ? » C'est en vain que l'on chercherait une seule affirmation en ce sens dans les discours de Jésus qui nous ont été transmis. « Je ne suis pas venu pour détruire la loi, mais pour l'accomplir. » Loin de porter atteinte à la propriété et à l'institution du mariage, le Christ les a, au contraire, sanctifiés et consolidés.

christianisme dans les questions sociales, voir Henrici (*Reisebriefe*), *Die christlich-soziale Gemeinde* (1877) ; puis Uhlhorn, *Katholicismus und Protestantismus gegen über der sozialen Frage*, et principalement les *Verhandlungen der evangelisch-sozialen Kongresse* (Berlin, Rehtwisch et Seeler) et les *Evangelisch-Sociale Zeitfragen* (Leipzig, depuis 1892). La collection des prédications modernes sur le socialisme est aussi digne d'attention : Weber, *Christus ist unser Friede*, Göttingen, 1891. Dans son premier volume, les textes suivants lui ont servi de thème : I, Timothée, 4, 8 ; Saint-Luc, 6, 20, 26 ; Psaumes, 128, 1, 2 ; Psaumes, 128, 1-6 ; I, Saint Pierre, 2, 17 ; 2e Corinth., 5, 17-19 ; Éphèse, 4, 22-24 ; Gal., 2, 20 ; Actes des apôtres, 2, 22, 32 ; Id., 5, 16, 21 ; Id., 3, 1-10 ; Lamentations, 3, 34-42 ; Saint Jean, 12, 1-8 ; Phil., 3, 17-20 ; Saint Luc, 16, 10-13 ; Saint Jean, 15, 2 ; 1re Cor., 3, 2-23 ; Saint Jean, 8, 31-36 ; 1re aux Cor., 15, 10 ; Proverb., 22, 2 ; Saint Mathieu, 6, 19, 34 ; Saint Luc, 16, 19, 31 ; Mal., 2, 10 ; Ésaïe, 48, 17, 22 ; Saint Luc, 17, 20, 21 ; Id., 12, 33-48 ; I, Saint Pierre, 4, 10.

Assurément, il a combattu la convoitise et l'amour des jouissances sensuelles, et il a enseigné d'avoir une pitié fraternelle les uns pour les autres et de ne pas se soucier des biens terrestres; mais nulle part il n'a publié et recommandé les doctrines socialistes et communistes; ce sont là des conceptions extravagantes qu'on lui prête sans preuves à l'appui. Peut-être pourrait-on arguer de quelques expressions des *Actes des Apôtres;* mais ces expressions sont isolées et se rapportent à une situation transitoire exceptionnelle. Le christianisme ne saurait donc, en aucune façon, être rendu responsable de pareilles conceptions fantaisistes. S'il était encore besoin d'une preuve, on n'aurait qu'à se reporter sans hésitation aux adversaires les plus acharnés du christianisme, à ceux qu'on nomme les néoplatoniciens. Ce fut, entre autres, le célèbre philosophe Plotin, qui ne voulait dire ni le nom de ses parents, ni de sa patrie, ni du lieu de sa naissance, « parce qu'il avait honte d'avoir un corps », lui qui passa toute sa vie à faire de l'hydrothérapie (peut-être d'après la méthode de Kneipp), et qui mourut en prononçant ces paroles : « Je travaille à délivrer la divinité qui est en moi. » Ce fut lui qui, au milieu du IIIe siècle de notre ère, fut le vrai fondateur de l'école néoplatonicienne et qui chercha. encore une fois, à réunir et à consolider les pierres de l'édifice de la société païenne qui tombait en ruines. Il jouissait de la faveur de l'empereur Gallien et de son épouse Salonina et se proposait de fonder, en Campanie, un État (Platonopolis) d'après le type imaginé par Platon. Nous voyons ici — et nous devons appeler tout particulièrement l'attention des lecteurs sur ce point, parce qu'on n'en a tenu compte nulle part — nous voyons ici, disons-nous, la première idée sérieuse d'une

mise en pratique d'un État utopique [1]. Ainsi donc Plotin, de même que tous ses devanciers et ses successeurs, comme, par exemple, Carpocrate et les Adamites, qui priaient tout nus, et qui, à la suite de ce qu'ils appelaient des « banquets d'amour », se livraient aux plus horribles débauches, tous ceux-là n'ont absolument rien à faire avec le christianisme. Malgré cela, comment se fait-il, se demandera-t-on avec quelque surprise, que l'on fasse remonter au christianisme l'idéal communiste? Il n'y a à cela que deux explications sérieuses et qu'il est bon de noter. La condition sociale du peuple au milieu duquel s'accomplit la révélation présente une foule de particularités (telles que le jubilé, etc...) qui sont de nature communiste [2]. Ensuite, il est à remarquer que des idées pareilles à ces utopies ne reparaissent que dans la vie monacale et dans les associations de chrétiens ascètes, de même qu'elles se trouvent aussi dans les communautés juives, par exemple chez les Esséniens. Pline a dit de ce curieux petit peuple qu'il vivait sans argent et se propageait sans femmes. Tout ce qui est prêché sur la communauté des biens, etc..., est donc en relation intime avec la vie monacale et se trouve enseigné dans le christianisme à partir du moment où elle a commencé à se développer.

Ce n'est donc pas le christianisme considéré en lui-

[1] Comparer PORPHYRIUS, *Lebensbeschreibung Plotins*, imprimée en tête de l'édition des *Plotins Enneaden*, par Volkmann, Dübner, H. F. Müller et la traduction de H. F. Müller (Berlin, 1878).

[2] Sur les opinions politiques et sociales des anciens Israélites et, en particulier, des Esséniens, voir JOSÈPHE, *de Bello judaico*, 2, 8, 3, 4. Apologie, § 3, 10. W. NOWACK, *Strassburger Rektoratsrede* (1892 Beilage, n[os] 110, 111).

même, mais le judaïsme et la vie monacale qui contiennent le germe des idées communistes. Et ceci est à noter, car nous verrons assez souvent, par la suite, l'idéal des institutions monacales percer sous les utopies qu'on tâchera d'introduire dans l'État.

Il existe encore un autre idéal que nous trouvons au moyen âge, et qui tient la place de l'État idéal en prenant sa source dans l'Ancien Testament. Le moyen âge a également rêvé un royaume merveilleux, un âge d'or. Mais il a pris dans le passé l'âge d'or des anciens pour le placer dans l'avenir. A la place d'un l'État utopique, nous trouvons partout les rêveries des chiliastes, des millénariens. Pour cela, on recourut aux prophéties d'Isaïe et d'Ézéchiel, qui annoncèrent un nouveau ciel et une nouvelle terre, et l'on combina ces prédictions avec les paroles du Christ relatives à son retour et avec les maximes de *l'Apocalypse*. De là sortit la croyance au glorieux retour du Christ et au Chiliasme [1]. A moitié puisée dans l'Ancien Testament et dans les idées judaïco-chrétiennes, cette croyance s'est longtemps conservée et a constamment reparu, bien que saint Augustin eût déjà exprimé cette opinion, qui est devenue celle de la majorité des chrétiens, que le règne de mille ans était déjà venu. Mais, malgré tout le zèle qu'on ait pu y mettre, cette croyance ne s'est jamais éteinte; de temps à autre elle a même

[1] Voir entre autres Ézéchiel, 37, 22; Michael, 4, 3-7; Isaïe, 11, 6-9, 65; 20, 23, 47; Zacharie, 8 et s.; II, Pierre, 3, 8 (Comparer le Psaume 90, 4); *Apocalypse* de Saint-Jean, 2, 4 et s.; Corrodi, *Geschichte des Chiliasmus* (Zurich, 1794); Grégoire, *Histoire des sectes religieuses* (Paris, 1820); Dorner, *Person Christi*, I, page 240; Hertzogs, *Realencyklopädie*, III, 294 et s.

éclaté, pareille à un incendie dont la clarté a répandu sur le monde la crainte et l'épouvante : par exemple, à la fin du xe siècle, alors qu'on attendait la fin du monde, au moment du solstice de l'an 1000, comme Félix Dahn nous l'a fait connaître par un roman qui porte ce titre. C'est de pareilles questions qu'était occupée l'imagination de nos ancêtres, en ces temps où ni l'idée, ni le mot d'État n'existaient encore, et où la question sociale n'était un casse-tête ni pour le noble ni pour le bourgeois.

Les rêveries des Chiliastes n'ont pas d'ailleurs complètement disparu dans les temps modernes; elles se confondirent au xvie siècle avec les folies des anabaptistes, et on les retrouve encore au xviie dans la révolution anglaise, où les millénariens apparurent comme les défenseurs de la république, quoique étant en même temps les soutiens de la cinquième monarchie, par allusion aux quatre royaumes de l'Apocalypse. Depuis cette époque, du reste, on a, à plusieurs reprises, écrit des ouvrages sur le Chiliasme, et des écrivains plus récents y ont ajouté d'intéressantes digressions. Dans ces rêveries, naturellement, toutes les monarchies doivent disparaître; les nations formeront une seule famille; la terre produira en abondance tout ce qui est nécessaire à l'existence; l'industrie prospèrera; les vices et la guerre seront inconnus; la noblesse, le duel, la peine de mort seront abolis, etc..... La chute de la papauté, l'expulsion des Turcs, et le retour des Juifs à Jérusalem sont aussi un thème favori qui, dans le dernier siècle, a été également traité par Worthington, J. Bellamy, Winchester, Towers, Fox, Bengel, et dans ce siècle-ci par Agier et d'autres. Mais ces prophètes ne sont pas d'accord sur l'époque à laquelle ces grands événements

doivent se produire ; la plupart placent le commencement du millénaire en l'an 2000 ; Agier a fixé l'année 1848, mais Worthington laisse encore du répit à l'humanité[1] ; il lui donne jusqu'en l'an 25.920 !

Vers la fin du moyen âge, on put remarquer un autre courant d'idées, qui cadrait lui-même avec l'esprit religieux des générations de cette époque. Les croisades avaient conduit par-delà les mers tant de milliers d'individus, tout en ayant eu le don de les unir en un même idéal, qu'il était compréhensible que l'on cherchât à créer un État idéal dans ces contrées vers lesquelles se portaient tous les regards et où tant de gens se rendaient en pèlerinage. C'est là qu'était la Terre promise. Il est donc concevable que l'imagination des peuples prît son essor vers ces parages. Un ouvrage, qui a été retrouvé depuis peu, témoigne de ces faits. Ce fut Pierre de Bosco (Dubois) qui publia l'intéressant ouvrage *De Recuperatione Terræ Sacræ* (De la Reprise de la Terre Sainte) (1305-1307), à l'époque du conflit de l'Église et de l'État, lors de la querelle du roi Philippe le Bel avec le Pape Boniface VIII[2]. Ce n'est pas là assurément un ouvrage du genre de ceux que nous avons à examiner. Mais il les touche de très près ; c'est une fantaisie qui contient en abondance des pensées idéales, politiques et sociales, très modernes. Or, dans ce chapitre, nous avons voulu avant tout exposer le rapport qui existe entre les utopies et les

[1] Nouveaux millénariens à la fin du XVIIIe siècle : Worthington, J. Bellamy, Winchester, Towers (*Illustrations of prophecy*, Londres, 1796). Voir l'appendice à l'édition allemande, de Sudre, pages 441 et s. Comparer Faulhaber, *Das goldene Zeitalter*, 2000-2030 (Schwäbisch Hall, 1896).

[2] Heyck, *Moderne Gedanken im Mittelalter*, dans les *Grenzboten*, LI, n° 14, page 20.

idées courantes de l'époque, chose qu'on avait négligé de faire jusqu'ici. La pensée dominante de l'ouvrage est celle-ci : la conquête de la Palestine et la fondation d'un État dans ce pays. Pour arriver à ce résultat, Dubois veut réorganiser la société des États de l'Europe. Ces États doivent se réunir dans un concile (à Toulouse); ils doivent établir entre eux une paix éternelle et porter leurs conflits devant un tribunal d'arbitrage international; le juge suprême est le pape, précisément comme celui-ci prétendait l'être en réalité à cette époque du triomphe et de la domination de l'Église. La papauté est l'asile de la paix, mais elle n'a pas le pouvoir temporel. Ce ne sont pas seulement les États de l'Église qui doivent disparaîtree mais encore tous les biens de mainmorte doivent êtr, rendus à leur destination primitive, et tous ces immenses trésors employés pour soutenir les croisades. On formera des corps d'armée, et notre prévoyant faiseur de plans se préoccupe des détails de toute sorte, de l'uniforme, des approvisionnements, etc..... Les troupes se rendent au lieu de leur réunion au son d'une musique guerrière, afin d'attirer sans cesse de nouveaux volontaires. Ici s'arrêtent les préparatifs des grands événements.

Les projets de Dubois relatifs à l'organisation de la Terre Sainte ne sont pas aussi clairs. En réalité, il aboutit à l'idée de fonder une royauté du Saint-Sépulcre sous le protectorat de la Couronne de France et nous dirions aujourd'hui, sous la garantie des autres États de l'Europe. Les nations reçoivent des territoires distincts, à l'exception de Jérusalem et des principaux ports, les condamnés sont établis sur une sorte de frontière militaire; un prince français est couronné empereur latin à Constantinople et, en qualité de représentant de l'Europe, exerce la protection militaire sur les colonies du Levant:

ce sont là des choses très pratiques et sagement mûries. Reste la question principale de l'*européanisation* et de la *christianisation* des pays du Levant, et qui doivent être faites surle modèle de l'Europe. Cette question est amplement discutée, et l'auteur donne en partie satisfaction aux exigences modernes des hommes de l'école réaliste. Il compte surtout sur le beau sexe. Nous avons déjà vu dans Platon que cette question féminine, tant de fois agitée, n'est pas nouvelle. Notre auteur désire autant que possible la même éducation pour les deux sexes : il préconise, notamment pour la femme, l'étude de la chirurgie et de la médecine. Il y aurait donc, d'après les vues de cet auteur, qui date de 1307, des femmes médecins, mais leur utilité ne consiste pas à donner des soins à l'humanité. Les femmes médecins doivent répondre à un tout autre but. Préparées par une forte instruction, elles iront par la suite s'établir en Orient ; puis les princes et les religieux (l'auteur est un adversaire résolu du célibat) s'uniront aussitôt à elles par les liens du mariage. Grâce à leurs connaissances médicales, ces femmes entreront en relations avec les femmes musulmanes, relèveront leur condition sociale et les convertiront au christianisme. L'auteur prévoit enfin que le droit séculier et le droit canonique d'Orient se confondront, et il nous dépeint les avantages économiques qui résulteront de la réalisation de ces projets. Le sentiment national de l'auteur se manifeste à chaque instant ; ce sentiment national manque absolument aux autres fictions socialistes. L'auteur est un Français ardent et enthousiaste, qui veut que l'Empire latin et la Couronne germanique soient attribués à un Capet ou à un Valois, que le monde et la Papauté soient sous la dépendance de la France, pour dire ensuite : ce sera la paix.

On n'a pas, jusqu'à présent, étudié avec une attention suffisante l'histoire des conceptions et des rêveries d'un État parfait. Et cependant comme tout cela éclaire bien toute la période qui s'est écoulée depuis Platon jusqu'à Thomas Morus ! Ces époques ont eu aussi leurs rêves généreux et se sont laissées aller à leur imagination. Mais quelle différence avec les époques postérieures et même avec la nôtre ! La vie de délices, qui joue dans les utopies suivantes un si grand rôle, disparaît ici complètement, et ce sont des conceptions idéales plus élevées qui agitent l'humanité. Autrefois, la religion inspirait la littérature entière. C'est ainsi qu'on peut concevoir que les chiliastes et les autres extravagants du moyen âge n'attendaient pas d'une révolution humaine la modification des relations sociales et l'avènement de l'âge d'or ; ils n'attendaient cet âge d'or que de la toute-puissance de Dieu. Et en cela ils étaient plus sages que les utopistes d'à présent et, à coup sûr, plus... idéalistes.

V

L'UTOPIE DE THOMAS MORUS

Une carte du monde fut établie, en l'an de grâce 1375, pour Charles V, roi de France. On l'appela mappemonde, c'est-à-dire image du monde et aujourd'hui encore elle se trouve à Paris, à la Bibliothèque nationale [1]. Sur cette mappemonde, dressée à Majorque et dite mappemonde catalane, se trouvent des explications très concluantes sur chaque pays, en particulier sur les îles Atlantides. On y lit le passage suivant :

Les îles Fortunées sont situées dans l'Océan Atlantique, à l'extrémité de l'Occident et à gauche, mais elles sont peu éloignées dans la mer. Isidore s'exprime ainsi dans son livre XVe : ces îles s'appellent Fortunées, car elles sont riches en terres, en froment, en fruits, en céréales, en arbres, et les habitants croient que c'est là le paradis à cause de la douce chaleur du soleil et de la fertilité du sol. Les arbres atteignent une hauteur

[1] La Mappemonde Catalane est imprimée dans RUGE, *Zeitalter der Entdeckungen* (1881), page 74. — Comparer aussi PESCHEL, *Zeitalter der Entdeckungen* (2e édition, 1877, page 30). De même, pages 29 et s. ; Comparer RUGE, pages 20 et s., page 288, sur la tradition d'après laquelle saint Brandan aurait découvert le Paradis. Comparer aussi la légende latine de saint Brandaines, par JUBINAL (Paris, 1836).

d'au moins 140 pieds et portent beaucoup de fruits et d'oiseaux... Pline, le maître de géographie, dit que, parmi les îles Fortunées, il s'en trouve une où croissent tous les produits de la terre ainsi que tous les fruits, sans qu'on ait besoin de les semer ou de les planter. Les habitants des Indes pensent que leurs âmes, après la mort, iront habiter ces îles. Ils croient que c'est leur paradis; mais il faut franchement avouer que c'est là une fable.

La croyance à l'existence d'une île fortunée dans ce monde terrestre n'avait donc pas disparu. C'est un fait connu qu'à l'époque de Colomb tous les gens instruits étaient convaincus de l'existence de ces pays imaginaires dans l'Océan Atlantique. Les fictions de l'antiquité classique, en faisant une nouvelle apparition, se mêlèrent à ces croyances, et c'est ainsi que s'accomplit un progrès dans le cycle des idées de l'humanité. Alors que, d'une part, l'idéal des générations du moyen âge reposait sur la Jérusalem céleste, la Terre promise, l'esprit des temps qui suivirent eut un objectif plus concret, et ce fut sur le monde terrestre que se porta l'attention. La transformation des relations économiques qui se rattacha à la découverte faite, il y a quatre cents ans, par Christophe Colomb, conduisit à examiner les bases de l'État et de la société, les questions fondamentales de l'acquisition de la richesse et du trafic international. Les révolutions, annoncées depuis déjà longtemps, qui se produisirent dans l'Église, engendrèrent les idées du changement à opérer dans la structure de l'État. A cela s'ajoute, à la fin du XVe siècle, la renaissance des sciences, l'étude rajeunie de la philosophie grecque. C'est ainsi qu'arriva un temps où l'on se mit à fixer d'un regard plus attentif les imperfections de l'État et les souffrances des hommes, et l'on peut dire dès lors

qu'il se produisit un genre spécial de littérature auquel l'œuvre du chancelier Thomas Morus donna son nom : *l'Utopie*. Jamais dénomination groupant tout un genre d'écrits sous le nom d'un seul d'entre eux ne fut mieux appliqué qu'ici. En effet, tous les projets d'un État idéal qui ont été conçus jusqu'à nos jours semblent calqués sur l'œuvre de Morus. Le célèbre homme d'État de Henri VIII, dont les traits sont connus de beaucoup de lecteurs par le tableau d'Hans Holbein, l'intrépide lord chancelier qui posa, le 6 juillet 1535, sa tête sur le billot en relevant impassiblement sa barbe, peut être appelé le père de toutes les utopies modernes. Son œuvre, tout en étant basée sur les écrits de Platon, est devenue le type de tous les romans politico-économiques, et il est nécessaire d'en faire un examen approfondi. Si cet examen ne répond pas à l'importance de l'ouvrage, deux motifs en fourniront l'excuse. Nous ne voulons pas faire comme certains écrivains qui, dans une question indubitablement très importante, s'attardent et deviennent prolixes, sans songer que la brièveté de la vie humaine s'oppose à la lecture de leur ouvrage ; en outre, nous ne voulons pas perdre de vue la place minime qui revient à toute œuvre particulière dans le grand tout, c'est-à-dire la loi des proportions. L'ouvrage de Thomas Morus est d'ailleurs à la portée de tout le monde (alors que les autres sont rares et difficiles à trouver), et ceux de nos lecteurs auxquels notre examen ne paraîtrait pas suffisant pourront facilement contrôler et compléter ce que nous allons dire ici [1].

[1] Le titre de la première édition est : *De optimo Reipublicæ statu, deque nova Insula Utopia*, sans addition. Une lettre, qui est en tête, du père Ægidius, est datée du 1er novem-

Le livre que nous avons analysé en dernier lieu avait été écrit à une époque où les enseignements de saint Thomas d'Aquin produisaient leur effet ; Dubois avait entendu à Paris le grand scolastique. Le livre de Thomas Morus, *De optimo Reipublicœ statu, deque nova Insula Utopia* (De l'État parfait de la République et de la nouvelle île d'Utopie) parut juste un an avant l'acte décisif de Luther, qui brisa en Europe la vieille unité catholique romaine. Une lettre, parue dans les éditions les plus anciennes et datée du 1er novembre 1516, prouve que l'idée de l'*Utopie* est manifestement tirée des rapports suivis qu'entretenait Morus avec les Humanistes et fut spécialement conçue d'après l'humoriste Pierre Ægidius, d'Anvers. Morus se trouvait en 1515 et en 1516, à Bruges, où il était chargé de négociations relatives à certains traités de commerce ; là il se mit en étroites relations avec Érasme et d'autres Humanistes, et, certainement aussi, avec des voyageurs qui pouvaient déjà donner des détails sur le Nouveau-Monde.

Morus fit un voyage à Bruxelles où il trouva Raphaël Hythlodeus, qui faisait partie des vingt-quatre individus laissés en Castille par Améric Vespuce. Il l'invite, ainsi que Pierre Ægidius, à sa table, et nous assistons à la conversation qu'ils poursuivent ensuite dans le jardin, et dont les deux derniers tiers environ sont consacrés à la description de cet État lointain d'Utopie. Raphaël est le conteur, et nous sommes entraî-

bre 1515. La première traduction allemande a été imprimée à Bâle par J. Bebel, en 1524. — Outre l'ouvrage capital, de Kautsky, *Th. More und seine Utopie* (Stuttgart, 1888, 343 pages), comparer Roscher, *Abhandlungen der Königlichen Sächs. Akademie*, III, tome II de la section historique, 1857, pages 6 et s.

nés d'une façon très saisissante par le cours du dialogue qui, d'une façon générale, roule sur l'État et sur des questions scientifiques. Raphaël commence sonrécit : « Je me trouvais donc en Angleterre... »

« Vous êtes donc allé aussi en Angleterre? interrompit quelqu'un. — « Oui, certes, pendant quelques mois. » On se met alors à parler du cardinal-archevêque Jean Morton, et Raphaël relate une conversation qui eut lieu pendant un repas chez le prélat. Un homme du monde, mais qui passait pour grand jurisconsulte, vanta la sévérité de la loi contre les voleurs. Il raconta, avec une satisfaction visible, comment, çà et là, on les suspendait par vingtaines à la potence. « Et pourtant, ajouta-t-il, comme c'est désagréable ! De tous ces coquins deux ou trois à peine échappent à la corde, et l'Angleterre en fournit de nouveau de toutes parts. »

« Il n'y a là, observai-je, rien qui puisse vous étonner. La mort, à ce point de vue, est un châtiment aussi injuste qu'inutile. Il est trop cruel pour punir un vol et trop faible pour l'empêcher. Ne vaut-il pas mieux assurer l'existence à tous les membres de la société, afin que personne ne se trouve réduit à la nécessité d'abord de voler, et puis d'être pendu ? »

Le dialogue passe ensuite, d'une manière tout à fait moderne, aux causes sociales du crime (l'école anthropologique criminelle d'Italie nommerait cela les facteurs sociaux, (*fattori sociali*). La principale cause de la misère publique réside dans le nombre exagéré des nobles qui vivent de la sueur de leur prochain; il n'est pas moins déplorable qu'ils aient une foule énorme de serviteurs oisifs qui, lorsqu'ils tombent malades et sont congédiés, ne sont aptes à rien et se mettent à voler. Une autre plaie non moins redoutable ronge la France au cœur : les

armées permanentes en temps de paix ; ce sont des bêtes fauves qu'il faut nourrir à grands frais. Mais cette quantité incalculable de fainéants n'est pas la cause unique des vols ; « il en est une autre, continue Raphaël, et elle est particulière à votre île. »

« Et en quoi consiste-t-elle ? » demande le cardinal. — Dans les troupeaux innombrables de brebis qui couvrent l'Angleterre entière. Les propriétaires font partout cesser la culture du sol, détruisent les villages et les maisons, ravagent tout, uniquement pour bâtir des étables à leurs moutons [1]. A cette cause de la misère vient encore se joindre le luxe inouï de toutes les classes pour tout ce qui touche à la nourriture et au vêtement, sans parler de la débauche des villes, de l'ivrognerie, des maisons de jeu..... »

Quelle est la conséquence de tous ces préambules ? Elle est exactement la même que celle qu'ont annoncée les criminalistes du XVIIIe siècle, ainsi que les réalistes de la nouvelle époque, lorsqu'ils méconnaissent les exigences de la morale ; qu'on détruise les racines du crime, et le crime disparaîtra. Vient ensuite une exposition du système pénal parfait des Polylérites, qui sont également une nation imaginaire. Ce système présente une grande modération : il a pour but de détruire le crime et de faire du criminel un honnête homme. L'étude de ce système nous entraînerait trop loin ; bornons-nous à constater qu'il est curieux. La conclusion en est franchement surprenante : elle contient l'idée première des caisses de retraite pour

[1] Comparer, par exemple, la loi Henri VIII, cap. 13, d'après laquelle nul troupeau de brebis ne doit avoir plus de 20.000 têtes. Voir aussi *Froudes History*, etc., et *Droit administratif anglais*, de Gneist.

les malades et les vieillards. Un des convives fait la remarque qu'en dehors des voleurs et des vagabonds il existe d'autres malheureux, les malades et ceux qui sont épuisés par l'âge. « Laissez-moi faire, dit un fat ; j'ai un plan magnifique ; on se débarrasse de la vue de ces misérables en les enfermant dans un couvent. » Tout cela, ainsi que d'autres sujets analogues, nous est rapporté comme extrait de la conversation qui a eu lieu à la table du prince de l'Église nommé plus haut. La conversation passe ensuite à la haute politique, ce qui donne à Raphaël l'occasion de prouver le peu de bonheur qu'il éprouverait à être le ministre d'un roi, et de dépeindre, en une mordante satire, tous les moyens politiques et les artifices de cette époque. On arrive alors aux conseils pernicieux sur l'accroissement de la gloire et la manière de gagner de l'argent : l'un conseille, par exemple, d'élever la valeur nominale des monnaies, lorsqu'il s'agit de rembourser un emprunt ; l'autre recommande de simuler une guerre imminente afin d'établir un nouvel impôt ; et l'on montre comment l'intérêt du roi doit être considéré, même par les juges, comme étant au-dessus de toutes les lois. « Écoutez, continue Raphaël, quels sont les principes de la morale politique, sur lesquels, d'ailleurs, tout le monde est d'accord. »

Le roi qui entretient une armée n'a jamais trop d'argent. Le roi ne peut pas commettre d'action injuste, même quand il le voudrait. Cela n'est évidemment que la vieille maxime de droit anglais : *The king can do no wrong*, qui établit très constitutionnellement l'irresponsabilité des monarques.

La pauvreté du peuple est le rempart de la monarchie. La richesse et la liberté conduisent à l'insubordina-

tion. La pénurie et la misère découragent les plus braves, etc., etc. Suivent de nombreuses maximes acerbes, et la conclusion est et reste que le divin Platon a raison quand il conseille aux sages de se tenir éloignés de la direction des affaires publiques. « Mais à présent, mon cher Morus, poursuit Raphaël en faisant une digression, je veux vous dévoiler ma pensée intime. Partout où est établi le droit de propriété, où tout se mesure par l'argent, on ne pourra jamais faire régner la justice ni assurer la prospérité publique. Vous devriez alors qualifier d'équitable le fait que la fortune publique devient la proie d'une poignée d'individus insatiables, tandis que la foule est dévorée par la misère. Si l'on établit alors une comparaison avec les institutions utopiques, combien celles-ci sont plus sages et bienfaisantes, comme il y a peu de lois, et combien plus grande est la fortune publique! » Il se met alors à faire l'éloge, à tous les points de vue, de la communauté des biens. Morus ne veut pas en convenir; il montre comment, dans un tel pays, chacun fuirait le travail et comment l'anarchie ferait partout des progrès. « Votre manière de voir ne m'étonne pas, répond Raphaël; si vous aviez été en Utopie, où j'ai vécu cinq ans, vous auriez vu qu'il n'y a nulle part ailleurs une société mieux organisée. »

Par ce moyen on est habilement conduit au point où la question peut commencer à être traitée. Raphaël est prié de faire, de la manière la plus précise, la description de cette île merveilleuse. Il y est volontiers disposé. On se réconforte d'abord par un dîner. Puis, on revient dans le jardin, et Raphaël commence en ces termes :

« L'île d'Utopie est vers son milieu large de deux cent mille pas et, en allant vers les extrémités, cette largeur diminue symétriquement, de sorte qu'Utopie affecte la

forme d'un quartier de lune, dont les pointes ne sont éloignées que de onze mille pas l'une de l'autre. La partie concave de l'île forme un port énorme dans lequel il se trouve pas mal d'écueils, de manière qu'on n'y peut pénétrer qu'avec un pilote utopien ; au milieu, s'élève, en guise de forteresse, un grand rocher. Autrefois, l'île portait le nom d'Abraxa, et se rattachait au continent par un isthme de quinze mille pas. Un conquérant, esprit génial, Utopus, fit détruire cet isthme. C'est ainsi que la terre d'Abraxa devint l'île d'Utopie.

L'île renferme cinquante-cinq villes bâties absolument sur un même plan ; toutes les institutions et l'organisation, les lois et les coutumes sont identiques. A chaque ville est attribué un territoire minimum de vingt mille pas, dont la culture est partagée entre un certain nombre de familles de cultivateurs ; chaque famille est composée de quarante hommes et femmes et de deux esclaves. Chaque année, vingt cultivateurs, qui ont travaillé la terre pendant deux ans, reviennent en ville et sont remplacés par vingt autres.

Comme conséquence de ce service agricole obligatoire, il n'y a jamais parmi les cultivateurs qu'une moitié de débutants et une autre moitié de gens expérimentés. Les Utopiens cultivent la terre et s'occupent de l'élevage du bétail. Ils connaissent l'élevage artificiel des volailles en employant à l'éclosion des œufs une chaleur artificielle. Ils boivent le jus du raisin, de la pomme, de la poire ; ils boivent l'eau sans mélange ou en y additionnant du miel et de la réglisse. L'excédent qu'ils ont produit en froment et en élevage de bétail forme la réserve pour les années suivantes.

Celui qui a vu une ville les connaît toutes. Je veux cependant donner quelques détails sur Amaurotum, la

capitale, sise sur la pente douce d'une colline, et qui est construite en forme de carré. Il y a 1760 ans, — c'est à cette date que remontent les annales utopiennes, — les maisons étaient très simples et, pour la plupart, en bois ; aujourd'hui, elles ont tout le confort désirable ; ce sont des bâtiments en pierre à plusieurs étages, avec des toits recouverts d'une matière incombustible. Entre les maisons et derrière elles, se trouvent de vastes jardins. Pour obvier à toute idée de propriété privée, les Utopiens changent de maison tous les dix ans, par voie de tirage au sort.

La constitution de l'État est très simple. Chaque année, trente familles élisent un magistrat, le philarque ; dix philarques, avec leurs trois cents familles obéissent à un tranibor. Les philarques, au nombre de mille deux cents, choisissent, entre quatre candidats proposés par le peuple des quatre quartiers de la ville, le meilleur d'entre eux pour prince ; autrefois il s'appelait Barzam, à présent il se nomme Adem. Le prince est élu à vie, et les autres magistrats pour une année. Les tranibors tiennent conseil avec le prince tous les trois jours ; quand il s'agit de questions d'intérêt général, trois jours doivent s'écouler entre la délibération et le vote. Se réunir en dehors du Sénat et de l'Assemblée du peuple pour délibérer sur les affaires publiques est un crime puni de mort (!). Chaque proposition ne doit être examinée que dans la séance suivante.

Tous les Utopiens, hommes et femmes, travaillent ; outre l'agriculture, chacun est tenu d'apprendre un métier : c'est en général celui de ses parents. Cependant des exceptions sont admises. Mais qu'on ne croie pas que les Utopiens soient des bêtes de somme. Ils ne travaillent au plus que six heures, trois heures avant midi, après quoi

arrive le dîner suivi de deux heures de repos, et trois heures l'après-midi. Ils occupent leurs heures de loisir, les uns à exercer leur profession, les autres à s'instruire dans des salles publiques; les dés, les cartes et autres jeux de hasard leur sont inconnus. Leurs jeux ressemblent à nos échecs et s'appellent *la Bataille arithmétique* et *la Lutte du vice et de la vertu*. Je m'attends ici à la très sérieuse objection que six heures de travail ne sauraient suffire : je réponds que les Utopiens ont en abondance tout ce qui leur est nécessaire. Réfléchissez à la grande quantité d'hommes oisifs, y compris presque toutes les femmes, qu'il y a chez toutes les nations, à cette formidable masse de prêtres et de fainéants religieux (ce livre a été écrit peu de temps après la Réforme !), puis aux riches propriétaires qu'on nomme communément nobles, à la foule de leurs serviteurs, qui sont autant de vauriens en livrée et considérez ce déluge de mendiants bien portants. Le résultat est que le nombre de ceux qui travaillent est bien moindre que vous ne vous le figurez.

Les Utopiens ont, en effet, peu de besoins. Pour le travail, ils se vêtent de cuirs et de peaux et un pareil vêtement peut durer sept ans. S'ils paraissent en public, ils prennent un simple uniforme dont la couleur est la même pour tous les habitants. Un seul costume leur suffit pour deux ans, alors qu'il en faut une dizaine à nos fashionables.

Les relations que les citoyens ont entre eux sont très agréables. La plupart des familles sont unies par les liens de la parenté. Chaque ville doit avoir six mille familles, et chaque famille ne peut avoir que dix à douze jeunes gens d'âge viril. Aucune prescription n'existe relativement au nombre d'enfants. Ceux qui sont en

trop grand nombre sont remis aux familles qui en ont moins; il en est de même lorsque la population d'une ville s'est trop accrue. Si l'île est trop peuplée, on fonde des colonies qui servent, en cas d'amoindrissement de la population de l'île, à compléter celle-ci.

Dans chaque quartier de la ville se trouve un marché où les chefs de famille trouvent sans argent tout ce qu'ils désirent. Les demandes ne dépassent jamais les besoins, car ici il n'existe aucune des causes de l'insatiabilité, ni la recherche du luxe, ni la crainte des privations. En dehors de la ville sont les abattoirs, où les esclaves seuls sont employés. Il y a aussi quatre hôpitaux à une grande distance de la ville ; les malades y reçoivent les soins les plus complets et s'y font même soigner très volontiers, bien que l'obligation de se faire traiter dans un établissement ne soit pas en usage.

L'heure du repas, qui est pris en commun, est annoncée au son de la trompette. Les hommes sont placés du côté du mur, et les femmes en face d'eux, de manière à pouvoir se retirer facilement dans la *nursery*. Deux personnes âgées et deux plus jeunes sont toujours assises les unes à côté des autres. Cette organisation a l'avantage de réunir ceux qui sont du même âge et de mêler en même temps les classes de tous les âges. Les repas de midi et du soir commencent par une courte lecture d'un livre de morale ; celui de midi est court, celui du soir plus long ; l'on y trouve toute sorte de confort (musique, desserts variés, parfums). La population agricole mange naturellement à part, en dehors de la ville.

Dans ce pays, les voyages sont rendus très difficiles. Le citoyen qui veut entreprendre une excursion dans la contrée doit produire le consentement de sa femme, du

chef de la famille, et avoir, au préalable, achevé sa tâche. Pour un voyage, l'autorisation du philarque et des tranibors est obligatoire; on reçoit alors un passe-port délivré par le prince, et, s'il est nécessaire, un attelage et des esclaves.

En Utopie, il n'y a pas de monnaie pour les échanges; dans cet État, on met l'or et l'argent au-dessous du fer [1]. Pour faire disparaître les calamités qui sont, sur le continent, la conséquence de l'emploi de ces métaux précieux, on emploie l'or et l'argent à fabriquer les ustensiles les plus vulgaires, ou on en forge des carcans et des chaînes pour les criminels; on en fait même des vases de nuit. Autrefois, des ambassadeurs, qui n'étaient pas initiés aux coutumes utopiennes, faisant leur entrée solennelle dans la capitale, crurent avoir déployé la plus grande magnificence en étalant l'or et les pierres précieuses. Quel ne fut pas leur étonnement, lorsqu'ils virent qu'on saluait seulement, avec le plus grand respect, leurs valets, qui étaient à la suite du cortège. Il était curieux de voir l'attitude qu'offrait le peuple qui se trouvait sur leur passage. Les enfants poussaient leurs mères : « Regarde donc ce coquin ! » — « Tais-toi, c'est un des bouffons de l'ambassade ! » — Deux jours après, les ambassadeurs apprirent ce qui s'était passé. Leur orgueil se calma, et, tout honteux, ils renoncèrent à leur luxe.

Les Utopiens ne comprennent pas que des êtres rai-

[1] Nous trouvons mentionné en bien des endroits le fait que l'or est moins estimé que le fer. Voir W. Müller, *Découverte de l'Amérique*, page 20; et dans l'antiquité, Héliodore, *Æthiop.*, III, 1 ; Hérodote, III, 23 ; Rohde, *Griechischer Roman*, page 206, note 2.

sonnables puissent prendre plaisir à regarder l'éclat d'une perle ou d'une pierre précieuse, et ils s'étonnent que, dans les autres pays, un homme riche, sans instruction aucune, sot comme une oie, et aussi borné qu'immoral, puisse avoir sous sa dépendance une quantité de personnes sérieuses et vertueuses parce que le sort lui a départi quelques tas d'écus.

Nos insulaires puisent ces idées en partie dans l'étude des sciences, en partie dans l'éducation qu'ils reçoivent ; ils les puisent aussi dans la pratique d'une vie sociale organisée tout au rebours de nos insanités. Ils apprennent les sciences dans leur langue harmonieuse ; par exemple, la phrase : « Utopus fit une île de ce qui n'en était pas, » se dit : *Utopos ha loccas peula Chamapolta chamaan*. Ils nous sont inférieurs en logique, en dialectique et en métaphysique, et ne connaissent pas encore l'homme en général, l'homme universel, le plus énorme de tous les géants. Par contre, ils étudient l'astronomie et, sans être astrologues, savent très bien prédire le temps. En morale, ils tendent à l'épicurisme, car leur étude principale consiste à découvrir les conditions du bonheur. Leur catéchisme dérive des idées suivantes : l'âme est immortelle et créée pour le bonheur. Après la mort, la vertu sera récompensée et le crime puni. Seuls les plaisirs décents et ne froissant pas les convenances procurent le bonheur. La vertu consiste à vivre suivant la nature. Il y a des plaisirs faux et des plaisirs vrais ; aux premiers, qu'ils trouvent ridicules, ils rattachent la vanité, l'avarice, l'orgueil du rang social, la chasse, les jeux de hasard. Les vrais plaisirs proviennent du corps et de l'âme ; ceux-là sont de deux sortes : ce sont les seuls plaisirs sensuels dans lesquels se trouve la pondération de toutes les parties

du corps, c'est-à-dire la santé parfaite. La plus haute jouissance consiste dans la pratique de la vertu, et la conscience que l'on a d'une vie sans tache. Mais ils se redisent constamment à eux-mêmes : « Fuis le plaisir qui empêche d'en éprouver un plus grand ou qui laisse la douleur à sa suite. » C'est ainsi que les Utopiens sont un peuple sensé et aimable, industrieux, fort, doux, et qui n'en possède pas moins la persévérance en partage.

Les esclaves existent en Utopie : on ne réduit pas en esclavage tous les prisonniers de guerre, mais seulement ceux qui sont pris les armes à la main. En outre, la servitude atteint les citoyens qui commettent des crimes graves, ainsi que les étrangers condamnés à mort qu'on achète partout à très bon compte et qu'on a même pour rien. J'ai déjà raconté de quelle sollicitude les Utopiens entourent les malades. J'ai encore à noter que les incurables qui souffrent de douleurs aiguës s'en délivrent, après avis de leurs prêtres et suivant leur propre volonté, au moyen d'un narcotique mortel ; on appelle cela accomplir un acte religieux et sacré. Mais celui qui se tue sans un motif approuvé par le prêtre, est considéré comme déshonoré, et son cadavre est jeté dans un marais.

Les jeunes gens ne peuvent se marier avant vingt-deux ans et les jeunes filles avant dix-huit. Les Utopiens ne se marient pas à l'aveuglette. Ils ont une coutume qui nous semble ridicule, mais à laquelle ils se conforment avec le plus grand sérieux. Une dame honorable présente au jeune homme sa fiancée dans l'état de la plus complète nudité ; de même, un homme sans tache présente à la jeune femme, fille ou veuve, son fiancé tout nu. Au premier abord nous trouvâmes cette coutume

très sotte; mais il fut répondu à nos railleries que chez les autres nations on est bien plus insensé. En effet, lorsqu'il s'agit d'acheter un cheval, on a le plus grand soin d'en découvrir les défauts cachés, tandis que, lorsqu'il s'agit d'une épouse, on ne s'attache pas à faire cette enquête physique; on juge, en effet, de sa personne d'après la grandeur de la main, d'après son visage et suivant que ses vêtements sont plus ou moins ajustés. En Utopie, les divorces sont de la plus grande rareté : ils sont prononcés par les membres du Sénat assistés de leurs femmes. L'adultère est puni de l'esclavage le plus rude et de la mort en cas de récidive. L'esclavage est d'ailleurs le châtiment le plus sévère, même pour les crimes les plus graves, à l'exception de celui que nous venons de mentionner. Dans tous les délits, l'intention restée sans effet est punie comme le crime lui-même. Les Utopiens ne se tiennent pas seulement éloignés du crime par l'effet des lois pénales, mais ils sont encore excités à la pratique de la vertu par les honneurs et par les récompenses, car ils élèvent des monuments à tous les hommes de mérite. Les lois y sont en très petit nombre. Ce que les Utopiens désapprouvent le plus chez les autres peuples est la quantité innombrable de lois, d'ordonnances, de commentaires qui n'aboutissent à rien. En conséquence, ils n'ont pas d'avocats ; car ils pensent que personne ne peut mieux défendre sa cause que soi-même. Par suite de la petite quantité de lois qu'il y a en Utopie, tout le monde est pour ainsi dire docteur en droit.

Les peuples voisins envient le gouvernement de cette île fortunée ; des relations amicales sont établies entre elle et les nombreux peuples du voisinage, d'autant plus que ces derniers viennent souvent y chercher leurs

magistrats. Les Utopiens ne concluent jamais de traités, car ils pensent que les autres nations n'en font le plus souvent que pour les rompre et les renouveler à leur fantaisie. La guerre est pour eux une barbarie bestiale, à laquelle l'homme se livre bien plus souvent qu'aucune espèce d'animaux. A leur avis, rien n'est si ignominieux que la gloire acquise sur un champ de bataille. Malgré cela, les hommes et les femmes s'exercent avec ardeur à la discipline militaire, les femmes accompagnant les hommes à la guerre. En réalité, ils emploient des troupes de mercenaires, les Zapolètes, race barbare et endurcie, auxquels ils allouent une haute paye. Pendant la guerre, une foule d'actes que les autres peuples considèrent comme honteux leur semblent permis; en pays ennemi, ils font particulièrement appel à la trahison et, au moyen de proclamations, mettent à prix la tête du prince et celle des notables. Ils veulent ainsi sauver la vie de plusieurs milliers d'innocents par la mort de quelques coupables. Leurs armes, leur discipline, leur tactique sont admirables; ils emploient spécialement le grand triangle, qui est constamment renouvelé par des soldats nouveaux, contre le généralissime ennemi. La guerre terminée, les Utopiens exigent de l'argent des vaincus ainsi que des domaines; ces derniers leur rapportent actuellement plus de 700.000 ducats.

Quelques notes encore sur les religions de ce pays. Celles-ci diffèrent non seulement de province à province, mais encore de ville à ville. On adore le soleil et la lune, les étoiles favorites et les hommes célèbres. La plupart des gens croient en un Dieu tout-puissant, unique, éternel, infini, inconnu, inexplicable, supérieur à toute compréhension humaine, créateur et soutien de tous, qu'ils nomment le Père. Lorsque nous leur parlâmes

du Christ, ils se sentirent très attirés vers lui et beaucoup d'entre eux se firent baptiser; le récit de la vie en commun des premiers apôtres semblait surtout bien les disposer à accepter notre religion.

Déjà, sous Utopus, la liberté religieuse fut établie dans ce pays. Quelque grande que soit la liberté religieuse et philosophique, le titre de citoyen est cependant refusé à celui qui nie l'immortalité de l'âme et l'existence de la Providence. On ne confie aucun emploi à un pareil individu, car il a la loi pénale pour seul frein et pour seule espérance la matière et le néant ; on le méprise, car ce n'est pas là un homme.

Sans être superstitieux, les Utopiens honorent les miracles. Il y a aussi des gens qui dédaignent l'étude et renoncent au plaisir : ils veulent uniquement mériter le ciel par une vie active et de bonnes œuvres. Il y a deux catégories parmi ces derniers : les uns vivent dans le célibat et sont végétariens, les autres préfèrent l'état de mariage et se nourrissent de viande. Les Utopiens tiennent ceux-ci pour plus sérieux, ceux-là pour plus pieux. D'ailleurs, de même que les hommes peuvent devenir prêtres, les femmes peuvent devenir prêtresses ; tous sont élus au vote secret. Les temples sont en petit nombre, mais superbes ; la vive clarté du jour y est atténuée de manière à se transformer en une demi-obscurité. Le culte n'exprime que ce qui est commun à toutes les religions. Chacun, dans sa famille, célèbre des mystères particuliers. En général, les Utopiens ne se rendent aux offices publics qu'après avoir reconnu leurs fautes en famille et obtenu leur pardon, après que les enfants se sont agenouillés devant leurs parents et la femme devant son mari. Le service divin, qui ne comporte pas de sacrifices, se compose de chants,

de prières faites en commun, et la forme en est établie légalement d'une manière si précise que chacun peut en faire soi-même l'application.

J'ai essayé, continue Raphaël, de vous décrire la forme de cet État libre que je considère non seulement comme le meilleur, mais comme le seul que l'on puisse, avec raison, appeler un État libre. Partout ailleurs, les gens n'ont en vue que leur intérêt personnel ; ici, où personne n'a rien en propre et où personne n'a de besoins, tous s'appliquent sérieusement au bien public dans lequel se confond l'intérêt privé. Les riches ne diminuent pas journellement le salaire du pauvre, non seulement par leur rôle social et par des menées frauduleuses, mais encore en publiant des lois à cet effet; l'État utopien garantit aussi bien l'existence aux infirmes qu'à ceux qui sont capables de travailler. L'avarice et l'orgueil sont ici hors de saison. Je souhaite à tous les pays une constitution comme celle que je viens de vous décrire. Je suis heureux du moins que les Utopiens l'aient adoptée, car ils lui doivent une situation florissante, une union étroite des citoyens à l'intérieur et une sécurité durable à l'extérieur. »

Lorsque Raphaël eut terminé son récit, Morus y ajouta, en matière de conclusion, à peu près ceci : « Beaucoup des institutions des Utopiens me paraissent absurdes ; mais ce qui va surtout à l'encontre de ma manière de voir, c'est la base sur laquelle repose cet État : je veux parler de la communauté des biens et de la communauté de la vie. Je ne fis cependant aucune objection, car Raphaël était fatigué par son récit ; je le menai souper, remettant à plus tard la discussion plus approfondie de cette question. En effet, bien que je ne puisse apprécier tout ce que ce savant homme a raconté, je dois cepen-

dant convenir qu'il y a chez les Utopiens beaucoup de choses que je désirerais voir nos États s'approprier. Je le désire plus que je ne l'espère. »

VI

D'OÙ VIENT L'UTOPIE. — OÙ ELLE CONDUIT

NOUVEAU-MONDE ET ANABAPTISTES

C'est ainsi que se termine le célèbre ouvrage de Thomas Morus dont ce qui précède présente un extrait très réduit. Écrit en latin et dans un style brillant, le dialogue a trouvé depuis près de quatre cents ans, grâce à l'art ingénieux de ses dispositions, de nombreux admirateurs. Il a été souvent traduit, et depuis son apparition le genre des romans politiques ou des Utopies offre une série ininterrompue. Si nous examinons l'ouvrage au point de vue critique, on y remarque deux ordres d'idées parfaitement distincts. Tout d'abord, il contient une critique de l'Etat anglais et de la politique des princes du temps. A ce point de vue, il a eu plus de portée qu'on ne le croit communément, et l'on n'a pas suffisamment apprécié l'influence de l'Utopie sur la politique du Cabinet anglais et sur le droit anglais. Nous trouvons dans les statuts d'Henri VIII maintes décisions nous rappelant l'Utopie, en sorte qu'on est porté à supposer qu'il y a eu une relation étroite entre le droit administratif de cette époque et les idées de Morus. Nous y trouvons la première idée des institutions de prévoyance en faveur des classes ouvrières, la réglementation des salaires et du prix des articles de consommation, l'attention bien-

veillante qu'on porte sur le travail manuel et les corporations, etc.; bref, tout cela anticipe sur ce qui plus tard caractérisera pour nous le *Despotisme éclairé*. D'autre part, l'Utopie a une portée générale, car ses maximes, dictées par le ressentiment contre les riches sont devenues d'un emploi courant pour les socialistes et les communistes des siècles suivants. Mais, comme les principes communistes se retrouvent presque tous dans les utopies ultérieures, nous ne voulons pas, quant à présent, formuler une appréciation à leur égard. Morus a donc fourni les arguments nécessaires pour lancer, contre les classes qui possèdent, des injures de toute sorte, et si *l'Utopie* n'était pas visiblement une œuvre de pure imagination, on ne saurait l'absoudre d'avoir méconnu les lois économiques. Si autrefois des hommes furent en grand nombre condamnés à une existence misérable, c'est que non seulement les institutions politiques et la richesse, mais aussi les conditions générales de la production, l'insignifiance du capital, etc., etc., en étaient les causes. L'affirmation de l'égalité de l'homme n'en était pas moins une chose grandiose. L'auteur de *l'Utopie* ne reconnaît aucune différence de condition: pas de noblesse riche et haut placée, pas de clergé dominant et corrompu, mais seulement des citoyens indépendants et travailleurs, un tiers État tout seul! Il ne reconnaît aucune propriété foncière, aucune Église unique dominante. Et c'est par là que son œuvre se rattache aux premiers temps où l'organisation sociale reposait sur ces deux assises. L'auteur renverse celles-ci complètement. Il émet ses idées à une époque où la guerre contre les hérétiques était à l'ordre du jour et dans un pays où les grands propriétaires opprimaient tout le monde. Morus, bien

qu'ennemi de la Réforme, est ainsi placé au centre des idées qui en firent le fond. La proclamation de la tolérance et l'affirmation de l'égalité basée sur la noblesse du travail étaient, pour cette époque, deux idées absolument nouvelles. Et c'est par cela même qu'on doit être d'autant plus frappé que Morus ne constitue son État qu'en recourant à l'esclavage. Par ce moyen, la question de savoir comment seront occupés les emplois humbles et rebutants est certainement résolue d'une manière fort simple.

On trouve déjà chez Morus, pour ce qui a trait à la structure de l'État, la tendance principale de la nouvelle époque, qui consiste à tout fonder sur l'égalité, sur le nombre des individus, et l'on y voit aussi mélangés le système électif de l'ancienne démocratie et le système représentatif de la nouvelle. Il faut pourtant remarquer le peu d'estime que le chancelier, dans son rêve, a pour ce peuple si instruit, si idéaliste : il est seulement électeur, mais ne doit, sous aucun prétexte, parler politique. Imaginez qu'un chancelier d'État eût soutenu de pareilles idées chez nous ! La liberté de la parole, de la presse, de réunion, sont autant de choses inconnues dans cet État idéal.

C'est ainsi que Morus a tout façonné d'une manière où la liberté s'allie à l'ingéniosité, même lorsqu'il s'inspire en partie des types primitifs. La façon dont les Epicuriens envisageaient l'existence semble surtout lui convenir, mais il puise aussi dans la philosophie stoïcienne; il y prend, par exemple, le suicide. Ce pays d'Utopie nous conduit directement à un parallèle entre lui et l'État idéal de Platon. La différence capitale entre les deux États se manifeste dès le premier coup d'œil; elle est très caractéristique. On pourrait dire

que Platon est philosophe et que Morus fait de la politique sociale. L'État de Platon est le pur idéal d'un penseur ; dans *l'Utopie*, l'État est surtout le moule de la société dont la forme doit produire la félicité. Dans l'État de Platon, la justice, l'accomplissement des devoirs du citoyen envers l'État en constituent le principe; dans l'Utopie, tout aboutit à l'accomplissement des devoirs de l'État envers la société [1].

Mais, comme on l'a déjà dit, Platon n'est qu'une des sources où a puisé l'auteur de *l'Utopie;* l'autre source dont il s'est servi se trouve dans le Nouveau-Monde, en Amérique. Conformément à l'esprit de notre temps, grand amateur de centenaires, cet événement a été célébré par des congrès et des fêtes en 1892, à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte du Nouveau-Monde par Christophe Colomb. Si l'on s'en souvient, on devrait également songer que les nouveaux pays d'Amérique n'envoyèrent pas seulement au vieux continent des pommes de terre et du coton, mais des idees de liberté et la fièvre de l'or. On ne devrait pas non plus oublier que l'idée politique et sociale ne prend date en Europe qu'à compter de cet événement. Nous connaissons le communisme théorique et les partis communistes depuis la découverte de l'Amérique et depuis Thomas Morus; jusqu'alors, le communisme était inconnu des grandes masses populaires, et les partis communistes se trouvaient réduits à des cercles restreints, tels que les ordres monastiques.

[1] Thomas Morus et Platon sont comparés d'une manière détaillée par le Dr Lina Beger, dans la publication périodique de Tubingue pour l'ensemble de la science politique, 1879, pages 187 et s., 407 et s.

Thomas Morus a été indubitablement conduit à son idéal par les descriptions que les voyageurs et la relation elle-même du premier voyage de Colomb, ont donné de l'État des Antilles et des autres îles Américaines [1]. Nous trouvons là, abstraction faite de la nature luxuriante, de la haute stature et de la santé des habitants et autres choses analogues, une constitution de l'État et une organisation que nous reconnaissons très nettement dans l'Utopie; des particularités, telles par exemple que l'emploi de l'or, paraissent même y avoir été empruntées. Ces insulaires ont tout en commun; le sol n'est pas plus la propriété de personne que les rayons du soleil, l'eau et l'air; ils vivent heureux comme en un âge d'or, sans juges intrigants et sans livres. Toute production et tout partage des biens sont réglés par le roi; la monogamie est en vigueur et les rois seuls ont plusieurs femmes.

On a appelé théocratie sociale cet État des Antilles, avec sa propriété collective, placé sous l'autorité illimitée d'un Cacique appuyé lui-même sur une divinité, mais les Européens découvrirent plus tard, sur les rives orientales de l'Amérique du Sud, une autre forme de communisme, un état d'anarchie communiste. Vespuce y trouva une licence complète; la population primitive ne connaissait ni le commandement, ni l'obéissance, aucune vie de famille, aucune pudeur; dans ce pays qui devait être si près du paradis, le goût de la chair humaine était si grand que le père mangeait son fils et le fils son

[1] W. Müller, *Die Entdeckung Amerikas und die ersten Ercheinungen des modernen Kommunismus* (31 pages, Stade, 1892). Sur les rapports de la croyance au Paradis avec la découverte du Nouveau-Monde, voir Ruge, *Chr. Colomb* (Dresde, 1892, pages 141-143).

père. Malgré cette anthropophagie, Améric Vespuce qualifia ces gens d'hommes paisibles et doux. Des constitutions communistes et anarchistes analogues existaient aussi dans le Vénézuéla : l'heure des repas n'y est fixée en aucune façon; les hommes et les femmes y sont également robustes, ces dernières à un tel point que le jour même de leur délivrance elles sortent et se baignent dans les fleuves. De nombreux détails qui nous rappellent directement *l'Utopie* nous sont rapportés sur les peuples du Vénézuéla. Ceux-ci, par exemple, abandonnent à leur sort, dans un hamac et au milieu des bois, ceux qui sont gravement malades; bien mieux, ils n'ont pas de maisons particulières, et habitent dans une maison jusqu'au nombre de six cents personnes ; ils sont en outre soumis à cet insupportable changement de demeure en vertu duquel les membres d'une famille changent tous les huit ou dix ans pour raison de santé, le lieu de leur résidence. Ce sont bien là des particularités qui constituent un lien entre l'Utopie et ces conditions d'état primitif. Ces conditions ont été décrites par Colomb dans sa première relation de voyage, et plus exactement par Pierre Martyr dans ses *Décades*, puis dans les différentes lettres de Vespuce et dans les *Quatre Navigations de Waldseemüller* (1507).

On ne saurait douter, d'après ce qui vient d'être dit, que ces récits de voyage n'aient directement inspiré Thomas Morus dans la conception de son *Utopie*. Lorsque Morus met son récit dans la bouche d'un compagnon de Vespuce, ce n'est point, comme on le pensait précédemment, pour intéresser le public aux nouvelles découvertes, mais pour faire une allusion directe aux sources où il a puisé. On peut donc admettre comme prouvé que la communauté des biens, dont Morus fait la base de

l'État de l'avenir, est semblable à celle que Colomb et Vespuce rencontrèrent dans le Nouveau-Monde. La condition de ces peuples barbares constituait la base sur laquelle fut édifié le nouvel idéal. Nous voyons comment Morus a su mêler et utiliser, d'une façon magistrale, les idées de Platon et les résultats de récentes relations de voyage. Voilà, à notre avis, les sources, trop dédaignées jusqu'ici, de *l'Utopie ;* la preuve qu'apporte chacune d'elles fournirait un sujet fécond pour une thèse historique de doctorat.

A peine Morus, dont l'ouvrage fut lu avec un très grand intérêt, plus grand peut-être que ne le comportaient des récits de découvertes, eut-il fait connaître au monde européen le communisme américain, que tous les fanatiques radicaux songèrent à le réaliser. La théorie communiste fut suivie immédiatement de sa mise en pratique. Voici le moment où va paraître ce royaume des Anabaptistes qui de loin ressemble à une horrible scène de carnaval. Voici un autre Thomas qui prend au sérieux, passionnément et avec fanatisme, l'État que Thomas Morus avait exposé dans son livre : il se nomme Thomas Münzer [1]. Il organise, lui, le pasteur, né à Zwickau et poussé par son professeur Storch, à Mülhausen, vieille ville impériale, son nouveau royaume, et s'installe dans le magnifique palais de la Commanderie de Saint-Jean de Jérusalem. C'est là que chacun fut contraint de livrer tous ses biens, ce qui dut être particulièrement du goût du bas peuple et des vagabonds. Il réussit à

[1] Hase, *Das Reich der Wiedertäufer*, 2e édition (*Nouveaux prophètes*, 3e fascicule), 1860, et l'importante littérature sur les anabaptistes. Pour les rapports existant entre la « Religion et la Révolution », comparer l'ouvrage qui porte ce titre par G. Maisch (Leipzig, Werther, 1892).

soulever les mineurs et les paysans, jusqu'au moment où les armées combinées des princes de Hesse, de Mayence, de Brandebourg et de Brünswick vainquirent les insurgés à Frankenhausen. Münzer fut envoyé au supplice, exécuté comme le grand chancelier, dont le roman lui avait troublé la cervelle. Sa courte domination à Mülhausen montra tout le mal que le système de la communauté des biens contient en lui-même.

Mais ce ne fut là qu'une préface à des événements plus sérieux et plus horribles. Les partisans de Storch et de Münzer se répandirent en Suisse, en Moravie et dans les Pays-Bas, puis ils parvinrent dans la région nord-ouest de l'Allemagne. Jean Mathisen, poussé par un amour coupable, s'enrôla parmi les anabaptistes pour lesquels un nouveau baptême dissolvait le mariage déjà contracté. Ce nouveau baptême l'accommodait fort : il répudia sa femme laide et vieille, qui n'avait pas été « régénérée », se fit baptiser et épousa la jeune et belle Divara, fille de paysans. Cela se passait à l'époque où Henri VIII remplaça la trop vertueuse Catherine d'Aragon par Anne de Boleyn. Des événements où domina la violence furent la conséquence de cette intrigue du roi anglais et de celle de l'artisan d'Harlem. Ce boulanger sut, de concert avec un pelletier-fourreur de Hall en Souabe, Melchior Hofmann, conquérir la souveraineté à Amsterdam. Ce fut lui qui, dans son livre *La Restauration*, publia une constitution politique qui laissait fort loin derrière elle toutes les utopies, et qui faisait un mélange hardi des idées chiliastiques et des rêveries socialistes, en annonçant le nouveau baptême, la communauté des biens, l'inutilité de la puissance temporelle des princes, l'inutilité des impôts, des dîmes, des corvées, des procès, et, en outre, imposait la loi naturelle et divine de la polygamie.

Münster, la vieille ville épiscopale, fut choisie comme la capitale du nouveau royaume. C'est là, pour parler comme Luther, que « se concentra tout le poison d'une tumeur pestilentielle ». On nomma un nouveau conseil composé de douze anciens, à l'instar des douze tribus d'Israël ; sept diacres, comme au temps de la primitive Église, furent établis ; les Églises et les images furent détruites et profanées, et les clochers démolis, « car la grandeur doit être abaissée ». Tout ce qu'avaient produit depuis des siècles l'art et la piété fut anéanti en ces journées néfastes de 1534. En même temps, à ce qu'on rapporte, le grand Prophète ordonna à chacun de mettre en commun son argent et tout ce qu'il possédait, et désigna une maison où l'on devait déposer sa fortune, or, argent ou quoi que ce soit, et cela sous peine de mort. Les portes des maisons devaient être ouvertes jour et nuit, mais elles devaient être pourvues d'une petite grille pour empêcher que les petits cochons, vivant en grande quantité dans les rues, ne puissent y pénétrer. Le tirage au sort des maisons, auquel on s'attendait, n'eut pas lieu.

C'est alors qu'on voit apparaître cette polygamie barbare pour l'établissement de laquelle va lutter le plus récent, le dernier et le plus grand prophète, Jean Bockelsohn. Jean était lui-même un fruit du péché, fils du bailli de Sœvenhagen, qui avait séduit sa mère Alit, une pauvre servante. Il eut honte de porter le nom de son père et prit, suivant la coutume d'alors, le nom modeste de Jean de Leyde. Il fut d'abord tailleur, puis se maria avec la veuve d'un marinier, et tint enfin, dans le faubourg de Leyde, un cabaret *Aux trois harengs*, où l'on menait joyeuse vie. Sa physionomie agréable, sa connaissance de l'Écriture sainte et son talent de versi-

ficateur lui gagnèrent tout spécialement la faveur des femmes. Il avait vingt-cinq ans lorsqu'il se rendit Münster. Le nouveau droit matrimonial qu'il va éditer avait sa source dans ses penchants effrénés, et, comme le remarque un vieil écrivain, « le Diable en a ri ». Jean se maria en premier lieu avec les filles jumelles de Knipperdollink, tondeur de drap, chef populaire, puis avec la veuve de Mathisen. Il eut bientôt un harem de dix-sept épouses magnifiquement parées ; son exemple fut suivi de toutes parts ; on vit de joyeuses célébrations de mariage.

On avait reconnu, avec une sagesse lumineuse, que depuis l'ascension du Christ nul homme n'avait vécu en état vrai de mariage, car on s'était marié pour de l'or et pour la beauté, mais non par inclination. C'est alors que le mariage commença à être contracté suivant l'Esprit-Saint ! L'exemple du grand prophète trouva des imitateurs, et comme il ne pouvait y avoir assez de femmes, on prit des fillettes à peine formées. Celui qui persévérait dans les liens du mariage, homme ou femme, payait de sa vie sa résistance. La luxure et la cruauté se montrèrent ici, comme toujours, associées. Münster devint le théâtre de la plus grossière impudicité et des boucheries les plus sanglantes. Enfin, à la mort de Mathisen, le temps arriva pour Jean d'exercer l'autorité unique. Knipperdollink fut élevé à la dignité de bourreau, et fut même, par la suite, nommé commandant en chef de la ville. La démocratie théocratique fut évincée par la monarchie théocratique. Le nouveau roi de Sion monta sur le trône. Roi de Sion ! quelle étape pour le nomade apprenti tailleur Bocold et le maître de la taverne *Aux trois harengs!* Non content d'être roi, il voulut unir sur sa tête la couronne du monarque à la tiare du

pontife. Il s'entoura, lui et ses épouses, d'une suite brillante, de grands dignitaires, de pages, etc....., déploya le plus grand faste en ordonnant la simplicité à tous les citoyens. Il rendit la justice sur la place publique et n'estima pas au-dessous de sa dignité de procéder aux exécutions capitales. Il décapitait lui-même, donnait de ses propres mains la communion à ses concubines, et après le repas commun exécutait avec ses femmes des danses religieuses. C'était un roi de théâtre, et l'on comprend très bien que ce soit l'unique fois où le roi d'un État utopique devint réellement un héros d'opéra, grâce à Meyerbeer.

Ainsi donc, un royaume fut fondé qui réalisait le communisme et la polygamie, gouvernement où s'alliaient, de la manière la plus contradictoire, les extravagances du fanatisme et les excès de la débauche, le pieux dévouement, le sacrifice personnel, la cruauté sanguinaire et la plus vile sensualité. A la date du 2 janvier 1535, on proclama une nouvelle organisation de ce royaume de Sion; elle ne devait pas avoir une longue durée. Pendant ce temps, l'évêque de Münster assiégeait la ville : d'abord, il eut peu de succès. Mais des troubles se produisirent en diverses contrées du Bas Rhin ; et, comme ces contrées attendaient, de la victoire de Jean, d'être délivrées « des curés et des seigneurs », les princes furent pris de frayeur et demandèrent des renforts pour les troupes assiégeantes. La famine la plus effroyable se produisit dans la ville. Les chiens, les chats, les rats, les peaux furent dévorés; on mordit aux pierres dans le fallacieux espoir qu'elles se changeraient en pain ; les cadavres d'amis et d'ennemis furent mangés avec avidité, et des maladies inconnues se développèrent, engendrées par des aliments qui ne convenaient pas à

l'homme, et dont on se servait pour apaiser sa faim. Münster fut pris dans la nuit qui suivit le jour de la Saint-Jean, en 1535, au milieu d'un orage épouvantable. Jean de Leyde, ainsi que Knipperdollink et Krechting furent enchaînés, traînés à travers le pays et mis à mort le 22 janvier 1536, après un cruel martyre; leurs cadavres furent hissés dans une cage en fer, sur le sommet de la tour de Lambert. Telle fut la fin de cette agitation, qui ne fut certainement pas réprimée pour des raisons de pure morale, mais bien dans le but de restaurer le pouvoir hiérarchique. Celui qui connaît l'histoire de cette insurrection et qui en a lu les descriptions, comme celles que l'on trouve dans l'ouvrage de Grégorovius : *Le ciel sur la terre*, ne trouvera pas exagéré l'assemblage d'horreurs et de vulgarités dont on vit le spectacle à cette époque. Les infamies dont les femmes de Münster furent les victimes, les débauches à la Néron de Jean de Leyde et de ses partisans en sont la démonstration historique.

Mais, si l'on compare l'État idéal de Münster aux utopies actuelles, on est disposé à donner raison à Sudre. Il fait ressortir que les Anabaptistes admettaient l'idée de la divinité, l'immortalité de l'âme et les récompenses dans la vie future, et qu'ils n'avaient pas rejeté tout frein moral. Mais de nos jours les restaurateurs de leurs opinions ajoutent à leurs erreurs la négation de la divinité, et plongent l'homme dans un grossier matérialisme. On se demande ce que nous réserverait la réalisation des utopies modernes. Les saturnales de Münster seraient sans doute dépassées.

VII

LA CITÉ DU SOLEIL DE CAMPANELLA

Après *l'Utopie* de Thomas Morus, un siècle environ s'écoula sans qu'on vit paraître un ouvrage d'une aussi grande importance. Les horreurs et les insanités des Anabaptistes avaient peut-être détourné les esprits téméraires de l'idée d'imaginer de pareils États fantaisistes. Les questions religieuses occupèrent aussi les esprits plus que les questions politiques et sociales. Ce fut l'époque où le publiciste et absolutiste Bodin traita d'un système d'État fortement élaboré, mais d'une manière scientifique plutôt qu'idéale. Les autres ouvrages qui parurent donnant des conceptions d'État imaginaires furent absolument sans valeur : tels furent les deux in-quarto de Doni et les dix-huit petites pages in-octavo de Patritio [1].

[1] Doni (1513-1574), d'abord moine, ensuite imprimeur à Florence et à Venise, écrivit : *I mondi celesti, terrestri e infernali degli academici Pellegrini* (1552). Comparer la notice dans Kleinwächter, page 48. Un autre ouvrage, que ne mentionnent ni Mohl ni Kleinwächter, est : *La Citta felice* de M. Francesco Patritio (Venise, 1553), œuvre la plus plate, la plus banale et la plus matérialiste que l'on puisse imaginer. L'idéal de la vie est le matérialisme; on y décrit la ville, la nourriture, etc., et tout y paraît organisé pour l'avantage d'une classe privilégiée (le bourgeois). Carrière seul en donne une notice. *Philosoph. Weltanschauung der Reformationszeit*, 1847, page 316.

L'ouvrage qui prend place, dans l'histoire des Utopies, après l'œuvre qui fait époque du chancelier de Henri VIII, parut en 1620 : c'est la *Cité du Soleil* de Tommasso Campanella [1].

Tommasso Campanella se tient sur le seuil de la nouvelle philosophie, à la limite extrême qui sépare le XVI[e] du XVII[e] siècle. On l'a comparé à ces êtres d'époques disparues réunissant en eux des caractères qui se modifient plus tard en types plus uniformes. Il est vrai que c'était un homme qui avait tout lu, tout retenu. Doué d'un esprit ferme et indomptable, d'une puissance intellectuelle peu commune, d'une imagination ardente, il se distinguait par une somme d'efforts comparables à ceux des Titans ; mais sa vie fut extravagante et extravagantes aussi furent ses pensées. Campanella, exactement

La République de Bodin (Paris, 1577) ne peut être, comme le fait Sudre, considérée comme une utopie ; c'est une œuvre purement scientifique.

Voir BAUDRILLART, *Jean Bodin*, 1853 ; BLUNTSCHLI, *Histoire du droit politique en général*, 1867, pages 17 et s. ; GIERKE, *Althusius*, 1880, page 151.

[1] Un excellent traité sur Campanella a été donné par SIGWART dans les *Preussische Jahrbücher*, XVIII, pages 526 et s., auquel se refère principalement notre exposition ci-dessus. Voir aussi GOTHEIN, *Zeitschrift fur Kulturgeschichte*, I. On s'est servi, en outre, de : BALDACHINI, *Vie de Campanella* (Naples, 1847), et CARRIÈRE, *Philosoph. Weltanschanung der Reformationszeit*, pages 522-608. La *Cité du Soleil* se trouve dans la *Philosophia realis*, édition in-folio de Paris (1637), II, et, en outre, dans les *Disputationes* (1637), éditées à part d'abord, sans doute à Francfort (1620), à Utrecht (1643), traductions françaises de Villegardelle (1841) et *Œuvres choisies* de C. DE COLET (1844). Traduction allemande, Darmstadt, 1843. L'auteur n'a pas consulté TROEBST, *Sonnenstadt* (Weimar, 1860).

Giovane Domenico, naquit le 5 septembre 1568 à San-Biago-Borgo di Stilo, en Calabre, dans cette antique Grande-Grèce, pays de la science et des tremblements de terre. Il sortait des rangs de la bourgeoisie et nous savons qu'un de ses oncles enseignait le droit à Naples. Sa mémoire prodigieuse, ses études littéraires assidues, son penchant à la piété furent admirés dès sa plus tendre enfance. Mais le doute s'empara bientôt de lui, il devint et il demeura un sceptique résolu. Est-ce pour cette raison qu'il changea son nom de Giovane contre celui de Thomas? Ou bien est-ce pour le malin plaisir d'emprunter le nom du grand scolastique. Toujours est-il que le travail est souvent le fruit du doute, et que notre Tommasso étudia à l'âge de quatorze ans Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin. D'autres problèmes préoccupèrent l'esprit de l'enfant, par exemple la question de savoir si Charlemagne avait existé. En 1588, nous le trouvons à Cosenza, soutenant une thèse. Il prend parti pour la philosophie de Telesius, auprès duquel on ne le laissa pas parvenir : il ne devait voir plus tard que les cendres du philosophe. Il semble que sa science solide et éprouvée éveilla les susceptibilités et les jalousies des frères convers. Peut-être est-ce à ces dernières qu'il faut rattacher son départ. Il est tantôt à Naples où Giovanni Battista, l'inventeur de la Chambre obscure, enseignait alors, tantôt à Rome, à Florence, à Padoue. En 1598, il revint dans son pays, et c'est alors qu'un changement subit se produisit dans sa vie. On découvrit une conspiration à Catanzaro, et lui aussi, bien que San Biago Borgo di Stilo en soit éloigné de quarante-deux milles, fut soupçonné d'y avoir pris part. Malgré toutes les recherches historiques qui ont été faites spécialement sur ce point, la question n'a

pas été complètement élucidée. Il écrit lui-même qu'on lui demanda « s'il était possédé du démon ». Il semble constant que notre auteur s'est occupé de projets tout à fait fantastiques sur la réforme de l'État, et dont il considérait l'accomplissement comme très prochain. L'année 1600 devait, d'après lui, amener des bouleversements extraordinaires, parce que le nombre 16 contient les deux chiffres très significatifs 7 et 9. Par une journée de septembre de l'année 1599, au moment même où il cherchait une barque pour s'enfuir, il fut arrêté, conduit à Naples et incarcéré tout aussitôt au Castello dell' Uovo, qui avait déjà servi de prison à Romulus Augustule. C'est à partir de ce moment qu'il fit connaissance, durant vingt-cinq ans et demi, avec les cinquante autres prisons humides et sombres de cette ville. Il fut mis sept fois à la torture et la dernière fois lié et suspendu pendant quarante heures. Il supporta tous ces tourments en vrai Spartiate. Il obtint du papier et un crayon, et put recevoir des visites ; il écrivit alors ses pensées si ingénieuses et chargea son ami Scioppio de les faire imprimer en Allemagne. Pour faciliter l'intelligence de ce qui va suivre, en voici un échantillon caractérisant fort bien la manière dont Campanella traitait les idées philosophiques les plus ardues :

« *Je suis né pour endurer trois maux : la tyrannie, la sophistique et l'hypocrisie ; c'est pourquoi j'ai loyalement, heureux et libre, donné mon âme à la force, à la sagesse et à l'amour. J'ai choisi ces trois colonnes éternelles de la grande doctrine nouvelle, pour que le salut du monde, qui s'est égaré dans la nuit, soit obtenu contre ces trois calamités. La guerre, la peste, l'envie, le mensonge, la disette, les prodigalités, la paresse, l'in-*

justice sont issus tous ensemble de ces trois maux. Mais de l'égoïsme, cette fille de l'ignorance, ils proviennent tous les trois en tous temps; que l'ignorance soit donc vaincue par moi. »

Ce fut dans les prisons de la ville ensoleillée de Naples que cet homme remarquable composa ses poésies, ainsi que d'autres ouvrages: *Métaphysique*, *Astrologie*, *Prosodie italienne;* un drame, *Marie Stuart*, des traités de médecine, une explication du neuvième chapitre de l'*Epître aux Romains*, etc., une variété prodigieuse d'écrits. En 1621, après la mort de Philippe III d'Espagne, Campanella obtint quelques adoucissements à sa captivité, et le 15 mai 1626 eut lieu sa mise en liberté et son transfert à Rome où le pape voulait sans doute s'occuper lui-même de son jugement. Mais là non plus il ne trouva aucun repos. Ses relations avec les Français le firent soupçonner d'intriguer contre l'Espagne; protégé par le duc de Noailles, ambassadeur français près du Saint-Siège, il se sauva par une porte de derrière de l'hôtel de l'Ambassade, tandis que ses ennemis l'épiaient du côté opposé. Il arriva à Marseille dans les derniers jours d'octobre 1634 et, bientôt après, nous le trouvons à Paris où on lui fait un accueil très cordial. Le 9 février 1635, il fut présenté au roi Louis XIII, qu'il conseilla, à partir de ce moment, pour tout ce qui avait trait aux affaires d'Italie. Il obtint une pension annuelle et on lui donna un logement dans le cloître des Jacobins de la rue Saint-Honoré. Lorsqu'à la date du 5 septembre 1638, soixante-dixième anniversaire de la naissance de Campanella, le roi, après vingt-deux ans de mariage, eut enfin un fils qui devait être plus tard Louis XIV, notre dominicain célébra dans une ode le futur roi, qui devait réaliser l'unité de l'Église et de l'État. Cette ode à

Louis XIV fut la dernière poésie de cet homme extraordinaire. Il mourut bientôt après, le dimanche 21 mai 1639, après avoir prédit que l'éclipse du 1er juin lui serait fatale.

Né dans le pays de la culture antique et des antiques ruines, de bonne heure élevé pour la pensée, cet esprit inquiet parcourut l'Italie durant une période de dix années; de retour dans sa patrie, il crut le moment venu de briser la domination étrangère et, après une longue captivité, il termina son existence en exil sur la terre étrangère. Sa lutte contre le destin contraire laisse une impression tragique. Ami de la vérité, de la science, comme aussi de la gloire, il s'efforça, par ses écrits, de rendre les hommes sages et heureux. Il se considérait lui-même comme un prophète; mais, quelque démesurés et souvent extravagants que furent ses principes, ce fut pourtant un homme puissant que ce Calabrais à grosse tête et aux yeux brun clair dont l'esprit voulut embrasser les plus graves problèmes de la vie, qui pensait que les planètes étaient habitées et qui sut si bien dépeindre les caractères. Cet homme bizarre nous rappelle parfois combien le génie touche de près à la folie ! Leibniz a pu dire de lui qu'il fut un de ses plus illustres devanciers.

Cet homme singulier acheva les derniers jours de sa vie dans le cloître de Saint-Jacques qui donna, un siècle et demi plus tard, à une nouvelle génération de fantaisistes, le nom redouté de Jacobins. C'est là qu'il mit en ordre ses écrits qu'il voulait, comme Bacon, appeler *La restauration des sciences*. Quelque grande que soit la portée de sa logique et de sa métaphysique, quelque étranges que soient ses poésies, on n'en est pas moins tenté de déclarer que sa philosophie sur l'État et sur la société est ce qu'il y a de plus important, car son système

communiste est, comme tel, bien supérieur à tout le reste. Le principe de sa philosophie est que Dieu est l'unique vérité; mais il y a une double révélation : *la Bible et la Nature,* d'où deux principes de connaissance : la foi et la perception ; la théologie et la philosophie en résultent à leur tour au moyen du travail scientifique.

L'idée dominante de sa philosophie d'État est fort simple : la conservation de soi-même ; mais elle n'est possible que par l'union avec ses semblables. La division du travail et les rapports des gouvernants et des gouvernés résultent eux-mêmes de cette définition. Chacun gouverne dans la sphère où le poussent ses aptitudes; le médecin commande au roi malade, le capitaine de vaisseau aux princes qui voyagent. Toute puissance est donc basée sur la capacité. L'idée de la conservation de soi-même ne signifie pas, par conséquent, la conservation des individus, mais de l'espèce, de sorte que la procréation est un acte concourant à un but général. Campanella développe ces principes, ainsi que d'autres à leur suite, en deux ouvrages, comme Platon. Nous ne les étudierons que sommairement.

L'un de ces ouvrages est la *Monarchie espagnole* (*Monarchia hispanica*) ; l'autre, *La Cité du Soleil*, ou dialogue politique sur la république. Interlocuteurs : le Grand Hospitalier et le Chef des matelots, hôte des Génois (*Civitas solis vel de reipublicæ idea dialogus politicus. Interlocutores : Hospitalarius magnus et nautarum gubernator genuensis hospes*). Le manuscrit a été écrit en 1611 ; il parut en 1620 à Francfort-sur-le-Mein, et eut plusieurs éditions ; il a été publié dans l'édition complète des œuvres de Campanella. *La Cité du Soleil* est l'une des utopies les plus considérables qui

existent, bien que l'édition citée en dernier lieu ne contienne que vingt-quatre pages in-folio. La pensée qui l'inspire n'est assurément pas originale, car l'ouvrage de Morus lui sert de modèle en beaucoup de points, et beaucoup d'autres sont extraits de Platon. La manière d'exposer du moine italien se compare au langage recherché des humanistes ; on n'y trouve pas trace de l'humour si fin de l'utopiste anglais. Mais le plan est magnifique en son ensemble, le fondement philosophique en est solide et profond et sa fantaisie ne recule devant aucune excentricité. La forme est celle du dialogue ; le Génois donne à de brèves questions, à peine nécessaires, de copieuses explications.

Le marin raconte qu'il a abordé, au milieu de l'Océan Indien, dans une île, Taprobane. Après avoir erré longtemps dans un bois épais, il parvient enfin à une plaine qui se trouve exactement placée sous l'Équateur. Là, il trouve des gens qui le conduisent à la Cité du Soleil. Cette ville, située sur une colline, se compose de sept cercles concentriques. Ces cercles sont formés de bâtiments pareils à des palais, tout autour desquels existent des passages que bordent des colonnes (évidemment comme des cloîtres). Chaque cercle emprunte son nom à une planète. Au milieu, de chaque côté, se trouve une grande porte d'où rayonnent quatre rues seulement. Au centre du sommet de la colline, s'élève le temple surmonté d'une coupole énorme ; on n'y trouve point d'images, point d'ornements, mais seulement sept candélabres portant le nom des sept planètes (ce qui nous fait penser au chapitre Ier de l'*Apocalypse* de saint Jean) et deux cloches sur lesquelles sont figurés la terre et le ciel.

Le gouvernement de cette Cité du Soleil est confié à

un prince sacerdotal, nommé Hoh, ou encore Sol, et qui est désigné par le signe ⊙. Toute autorité réside en lui, mais trois chefs séculiers ou magistrats sont placés sous ses ordres ; ce sont Pon, Sin, Mor (dérivés de puissance, sagesse, amour — comparez la poésie, page 86), préposés à la guerre, à la science et à tout ce qui concerne la génération et l'alimentation ; ils ne peuvent tous les quatre se démettre de leurs fonctions qu'en en désignant de plus capables. Cette organisation est fort remarquable pour l'époque : 1611. Non seulement l'idée de placer la direction de l'État entre les mains d'une théocratie scientifiquement instruite est digne de remarque en un temps où l'on n'exigeait précisément pas des gouvernants une haute culture intellectuelle; mais, ce qui est surtout nouveau, c'est l'idée, très courante de nos jours, de la division réelle et systématique de l'administration de l'État. Pon, Sin et Mor sont, pour ainsi dire, les premiers ministres spéciaux dont nous avons entendu parler dans l'Histoire de la politique.

Dans cet État des Sôlariens, un principe constant est à la base et ses conséquences en sont déduites avec une rigueur que n'a égalé aucun autre écrivain : c'est la communauté. Les Saint-Simoniens eux-mêmes, ainsi que d'autres philosophes de ce siècle, n'ont pu imaginer un communisme plus étendu. Avoir son logis à sci, sa femme à soi, ses enfants à soi, voilà le germe de tout le mal. Ici, la communauté est organisée d'une manière absolue, tout bon plaisir est annihilé. L'amour-propre est exclu du monde, il ne reste que l'amour de la communauté. C'est ce qui se manifeste de la manière la plus crue en ce qui regarde le mariage et la question de la population. C'est là naturellement l'un des points les plus

importants de cet État. Ainsi, le ministre Mor a à sa suite une troupe d'employés des deux sexes, assistés par un docteur en médecine, le *magister generationis*. Ils choisissent les couples, et après avis des astrologues, les réunissent à une heure propice... Tout cela est expliqué avec un cynisme incroyable; dans aucun roman politique, nous ne trouvons des licences comparables à celles où tombe le moine sensuel du Midi. « Amor generationis primum curam gerit, ut ita copulentur masculi fœminis quod optimam edant prolem. Ac irrident nos qui generationi canum et equorum studiosam navamus curam, humanam vero negligimus...

« Quoniam dum exercentur palestra more priscorum Lacœdemonum nudantur omnes masculi ac fœminæ ; magistri inspectantes norunt qui potentes sint quique flacci ad coitum. Et quorum membra quibus cum femineis congruunt membris, et ita post ubi benè loti sunt, Veneri operam dant, tertia quaque nocte, et non copulant feminas grandes ac pulchras nisi grandibus ac studiosis viris, et pingues macribus, et macres pinguibus, ut benè temperentur et utiliter : Vesperi pueri accedunt et sternunt thalamos. Dehinc dormitum vadunt, sicuti eis jubet magister et magistra. Nec coitu perfruuntur generatores antequam digerant cibum et orent Deum. Sunt in cubiculis formosæ statuæ virorum illustrissimorum quos inspectant mulieres ; mox per fenestras contuentes cœlum rogant Deum ut prolem concedat prœstantem, in duabus cellis seorsum dormiunt usque ad horam coitus : et tunc surgens Magistra utriusque ostium de foris aperit. Hanc horam Astrologi et Medicus determinant, ac nituntur captare tempus quo Venus et Mercurius sint a Sole orientales in domo benigna, etc. (Pages 149, 152 de l'édition de Paris).

Quelque étrange que cela puisse paraître, il faut pourtant convenir que ces dispositions administratives, en vue du perfectionnement de l'espèce humaine, ne sont qu'une conséquence du principe. Par suite, dès qu'ils sont sevrés, les enfants sont remis à l'État et élevés, qu'ils soient filles ou garçons, dans les exercices physiques et les arts mécaniques. Ici se montre encore une fois un trait caractéristique : l'auteur est un homme fort supérieur à son époque, très érudit et plein de prévoyance! L'enseignement est tout spécial : ce ne sont point les antiques trivium et quadrivium [1], et l'on ne commence pas par l'étude des classiques ; non, c'est le programme le plus moderne de l'enseignement secondaire ; les mathématiques, l'histoire naturelle, les leçons de choses y apparaissent au premier plan. Le ministre de l'Instruction publique a eu notamment l'excellente idée de faire peindre les murs de la ville, et celui qui connaît le cloître de l'Hôtel de l'Ile à Constance pourra à peu près se figurer comment Campanella avait conçu la chose. Dans la coupole du temple sont les étoiles; dans la première zone, les figures de mathématiques, les alphabets, les cartes géographiques et les descriptions ethnographiques; puis ensuite viennent les minéraux, les plantes, les animaux, etc..... La sixième zone est affectée aux arts mécaniques, aux outils, aux découvertes ; le septième mur est un atlas illustré de l'histoire universelle où sont peints les sages, les guerriers, les législateurs, de tous les temps et de tous les peuples.

[1] Le trivium et quadrivium constituaient au moyen âge ce que l'on appelait les sept arts libéraux, groupés en deux cycles : *trivium* (grammaire, rhétorique, dialectique); *quadrivium* (arithmétique, géométrie, musique, astronomie).

(N. D. T.)

Tel est le livre offert à la jeunesse de la Cité du Soleil. Par ce moyen se trouve complété le grand livre de la nature au sujet duquel Campanella s'exprime ainsi : « Le monde est le livre où l'Eternel a écrit les concepts de son esprit ; c'est un temple vivant tout autour duquel se trouvent, d'après sa ressemblance et son exemple, des colonnes et des images vivantes. »

Lorsque chacun, suivant cette méthode, a développé ses talents, il entre en qualité de membre actif dans la communauté. La vie commune est réglée de la manière la plus précise : c'est un cloître élargi. La culture des champs, le travail dans les ateliers, les exercices militaires alternent à tour de rôle. Ceux qui se distinguent dans une profession quelconque sont promus magistrats ; celui qui connaît le plus grand nombre de métiers et les exerce réellement est le plus considéré, « car on rit du mépris que nous avons pour les artisans, et de la considération dont jouissent auprès de nous ceux qui vivent dans l'oisiveté et qui ont des serviteurs en foule. » Chacun ne travaille que quatre heures (cela est parfait, mais il faut remarquer qu'à Naples 15.000 habitants seulement sur 70,000 se livrent au travail ; leur travail, naturellement, est de plus de quatre heures par jour et surtout plus pénible). Les produits sont déposés dans des magasins communs. Les repas sont pris en commun dans de grands réfectoires et le médecin en chef en rédige le menu : le poisson, la viande et les légumes alternent à tour de rôle ; l'usage du vin est interdit. Ce sont les jeunes gens qui font le service (précisément comme avec Bellamy) ; les magistrats reçoivent de plus grosses parts, non pour eux-mêmes, mais pour gratifier d'un morceau de choix ceux qui sont particulièrement laborieux. Le reste du jour est consacré à de

joyeux amusements et à la culture intellectuelle : mais les jeux où l'on reste assis sont inconnus, tous doivent comporter des mouvements. La surveillance la plus sévère est exercée par les fonctionnaires ; ils sont investis de la plus grande autorité et exercent une juridiction criminelle sommaire (il va de soi qu'il n'y a pas de juridiction civile), grâce à laquelle chaque affaire obtient sa solution en trois jours dans toutes les instances. Les peines consistent en peines correctives (*pœnæ medicinales*), comme dans le droit canon, après lesquelles viennent la réprimande et la peine de mort. Celui qui, à la guerre, se rend coupable d'insubordination est jeté aux bêtes féroces. Les fonctionnaires sont en même temps confesseurs. Campanella a admirablement compris sous quelles conditions son système serait possible. Une fois par an, depuis l'employé le plus modeste jusqu'au plus élevé, chacun doit se confesser. Un prêtre est hissé au haut de la coupole ; il y plane pendant longtemps et il apporte enfin, en descendant, la réconciliation avec la divinité. Quelle est cette divinité, c'est ce qu'il est difficile de dire. Les Solariens, habitants de cet État, adorent avant tout le soleil ; mais la métaphysique de Campanella se montre tout entière dans leur religion. Ils croient en un Dieu, mais le Dieu unique se manifeste dans la sagesse, la puissance et l'amour, comme une nouvelle trinité. A la fin du dialogue, l'auteur s'occupe de nombreuses et curieuses questions sur l'immortalité de l'âme, le péché originel et le christianisme, mais entre temps, il fait de nombreuses allusions à l'astronomie dont les notions, à l'époque de la comète de 1615, préoccupaient le monde entier. Que le pape fasse opposition aux astrologues, voilà ce que les Solariens ne peuvent comprendre. Une époque nouvelle approche, le

Nouveau-Monde a été découvert par les Espagnols, afin que tous les peuples soient chrétiens; les astronomes reconnaissent la propagation de l'Évangile dans cette nouvelle partie de la terre, son maintien en Italie et en Espagne, son ébranlement en Allemagne et dans les États du Nord, « mais je ne veux pas répéter cette prophétie parce que notre pape, dans sa sagesse, l'a défendu pour des raisons très profondes ».

Dans cette phrase, on trouve l'explication de bien des choses qui nous surprennent dans ce dialogue : l'auteur par crainte de l'Église est très circonspect et il ne semble pas dire tout ce qu'il voudrait de la religion et de l'astrologie. L'envolée de la pensée est toujours plus hardie vers la fin. Les citoyens de la République du Soleil, grâce à leur manière tranquille et régulière de vivre, doivent atteindre l'âge de deux cents ans, et découvrir en outre l'art de se rajeunir passé soixante-dix ans. L'homme volera par les airs et distinguera les étoiles les plus éloignées. On conduira les chevaux sans rênes et l'on verra des charrues mises en mouvement au moyen de voiles ; on a même inventé des navires — en fait, on y a précisément songé au XVIIe siècle — qui fendront les flots simplement mus par des roues. Le Grand Hospitalier réclame : « Attendez, attendez donc un peu », et désire une explication. Le chef des matelots répond : « Ce n'est pas possible », puis il s'éloigne, et l'ouvrage s'arrête là...

On voit que le moine dominicain méconnaît et renverse non seulement les lois de la nature morale, mais qu'il s'élève aussi au-dessus de celles du monde physique. Mais on ne saurait nier que dans ce jeu de la fantaisie il n'y ait un côté sérieux et très ingénieux. Nous attirons l'attention sur ce fait, qu'on est tout surpris de ne voir

mentionné à peu près nulle part, c'est que dans les écrits de Campanella, 3e partie de sa *Philosophia realis*, se trouve une justification fort savante de son État du Soleil. On y rencontre une exposition de preuves comme on n'en lit plus guère aujourd'hui, elle rappelle en partie la façon dont les scolastiques prouvaient leurs thèses. Dans les questions même secondaires, chaque point est minutieusement défendu avec une dialectique serrée, chaque objection est réfutée, chaque opinion prouvée à l'aide de citations tirées de la Bible, des Pères de l'Église, de la philosophie ou d'autres sources. « Tout cela est inutile, dit-on, tout d'abord, parce que cela est impossible. » C'est inexact, répond Campanella, car d'abord cela n'est pas impossible ainsi que le prouve la vie des premiers apôtres ; et en second lieu il importe peu qu'un idéal ait été, soit ou puisse être, car les conceptions idéales doivent être exposées afin qu'on ait par là un but à atteindre. La position de l'île par rapport à l'équateur est ensuite rectifiée et cette explication, si l'on songe au *Kaiser-Wilhelmsland*, ne paraît pas surprenante. L'objection que les citoyens ne seraient pas satisfaits de cette discipline et de cette vertu est réfutée encore une fois par l'argument de la vie monacale. La communauté des biens est soutenue au moyen d'un arsenal complet de citations du Psaume CXV, de saint Luc VI, d'Ovide et de Platon, de saint Ambroise et de Gratien. Il est vrai que Campanella présente tout d'abord le sentiment de l'honneur, du devoir, de l'amour, de la patrie comme étant des ressorts suffisants à toute activité, idée que l'on trouve sans cesse et froidement répétée, bien que l'expérience des siècles lui donne malheureusement un démenti. Enfin, dans cinq pages de l'ouvrage, la commu-

nauté des femmes, bien plus, l'entière promiscuité des sexes et même les relations avec la mère, les sœurs, etc. (mots qui ont assurément un autre sens dans *La Cité du Soleil*), nous sont présentées comme une chose naturelle, et d'une façon qui nous semble tellement odieuse qu'il est impossible de reproduire ce passage. On peut vraiment rappeler ici le mot : « C'est insensé, et pourtant il y a de la méthode. »

On peut concéder à Campanella qu'il a exposé ses idées hardies en en tirant toutes les conséquences qu'elles comportent. Dans son œuvre, on trouve exprimées un grand nombre de pensées primordiales dont l'État moderne, en se développant, s'est approché à bien des égards : tel l'essai de baser l'éducation sur la méthode expérimentale, au centre de laquelle se trouverait le travail mécanique, et l'idée de comprendre toutes les activités humaines comme formant un tout organique. Bien plus, des idées particulières du Calabrais fantaisiste sont aujourd'hui partout réalisées : ne peut-on pas voir, par exemple, dans ces dessins des colonnades pour l'enseignement par les yeux, le type primitif de nos Musées? L'idée d'une division réelle du gouvernement de l'État était nouvelle, car il était alors embrouillé dans une complication de compétences multiples, comme on le sait, par l'organisation du gouvernement au XVII[e] siècle, et il ne se trouvait pas précisément rapproché de ce nouveau système. Ce sont là d'intéressantes particularités. Mais si nous considérons les principes et le développement de l'œuvre entière, nous sommes obligé de dire que *La Cité du Soleil* est l'expression la plus complète, la plus radicale et la plus logique du système communiste; l'auteur, qui avait perdu de vue le monde réel, était mieux placé que

personne pour expliquer la promiscuité des sexes, la communauté des biens et le despotisme inquisitorial, car il vivait dans une société où régnait la communauté des biens. La cité des Solariens est un grand cloître où tous vivent d'après une règle sévère ; le gouvernement est une hiérarchie religieuse ; la tempérance et la pauvreté sont les vœux que tout le monde fait, mais la pauvreté de l'individu doit avoir pour résultat la richesse de la collectivité, et c'est ainsi que Campanella a été le promoteur de toutes ces idées radicales qui ont été défendues de nos jours par Fourier, Bebel et d'autres ; mais aucun ne l'a surpassé en audace.

VIII

CONTRASTE OFFERT PAR UN PASTEUR DE SOUABE

Tommasso Campanella a composé, outre *La Cité du Soleil*, un second ouvrage sur la Monarchie espagnole (*De monarchia hispanica*). Reconnaissant que la perfection n'est pas réalisable, il conduit les peuples de l'Europe vers une situation qui se rapproche le plus possible de cet idéal. Mais Campanella ne procède pas comme Platon ; il semble que son second ouvrage devrait tenir des principes émis dans son premier travail; il n'en est rien. Campanella ne craint pas les contradictions ; c'est pourquoi il nous expose des idées tout à fait différentes de celles auxquelles on devait s'attendre après le dialogue sur la fantastique *Cité du Soleil*. Tandis que dans *La Cité du Soleil*, pays fabuleux, il sape les principes de l'Église romaine et organise une hiérarchie des capacités, il déploie dans sa *Monarchia* une ingénieuse sagacité pour créer une monarchie universelle basée sur la puissance militaire de l'Espagne, ayant le pape pour suzerain. Il espère réaliser d'autant plus sûrement ses idées radicales, qu'il compte sur les puissances les plus conservatrices du monde d'alors. La tête du monde,

l'oméga, le grand métaphysicien doit être le pape. Il concentre en ses mains la puissance spirituelle et temporelle. Dieu a donné le Nouveau-Monde aux Espagnols, afin qu'ils exterminent les hérétiques et qu'ils soumettent tout au pape. Tous les peuples d'Europe formeront un seul tout et les différences de nationalités disparaîtront. Par ce moyen, tout mal, toute querelle, toute guerre, toute pauvreté, toute misère doit s'évanouir, la communauté générale des biens sera établie, et le bonheur existera partout. C'est ici que se montrent les vrais sentiments du prêtre catholique romain : un État idéal et social sous un seul chef. La lecture de l'ouvrage de Campanella ne serait-elle pas intéressante dans un avenir prochain ?

On doit s'étonner d'autant plus des propositions du philosophe d'État pour atteindre son but, propositions qui unissent en elles la force la plus absolue et l'artifice le plus vulgaire, que l'on découvre que ce qui l'occupe le plus est la destruction de l'hérésie en Allemagne. Laissons-nous instruire des meilleurs moyens possibles pour atteindre ce but. Le moine à vue profonde en indique deux :

1° On sème la discorde entre les princes allemands, ce qui est chose facile à faire; 2° on obstrue les sources de l'hérésie, l'humanisme, les études classiques. Les intelligences allemandes ne doivent s'occuper que de mathématiques et de sciences naturelles ; elles ne doivent étudier ni grec, ni hébreu. Combien ne devons-nous pas être surpris de cette observation qui nous en apprend plus que la lecture d'une douzaine de brochures par jour sur la fâcheuse question scolaire ! Si, malgré cette simple culture des sciences exactes, des talents spéciaux se produisent parmi les Allemands, on les engagera alors

à aller en Amérique pour y contempler la Croix du Sud et y étudier la philosophie..... de Campanella et de Télésius.

Lorsque nous songeons que tous ces projets de constituer une monarchie universelle catholique romaine avec le secours de la maison des Habsbourg ont été conçus peu d'années avant la guerre de Trente Ans, que l'union des princes catholiques romains s'accomplit à cette même époque et que l'idée en fut émise dans une prison de Naples, nous comprenons qu'il ne s'agit pas ici d'oiseuses combinaisons d'un rêveur exalté, mais que ce moyen, étant donnée la situation du monde d'alors qui se réfléchissait dans ce vaste cerveau, doit prétendre à un sens politique plus profond. Dans les vœux et les espérances du dominicain, exprimés en partie avec une naïve effronterie, se révélaient uniquement les conséquences, sans cesse répétées, d'une des idées fondamentales des conflits qui forment l'histoire de l'humanité, à savoir qu'une organisation morale n'est possible qu'au moyen de la destruction de la volonté personnelle et de la liberté individuelle [1].

Le moine captif ne put faire imprimer ses écrits à Naples; il remit ses importants manuscrits à un ami, Tobias Adami. Il en résulta, chose digne de remarque, que les personnes qui, les premières, eurent connaissance des idées de Campanella, se trouvèrent en Allemagne et même dans une région entièrement protestante, dans le Würtemberg. Tobias Adami fit la connaissance à Tubingue, en 1618, du théologien Andreæ et de son ami, le jurisconsulte Besold, et leur communiqua ses manuscrits. Besold traduisit la *Monarchie espagnole* et

[1] Sigwart dans l'article ci-dessus mentionné.

Andreæ se laissa entraîner à faire une imitation de *La Cité du Soleil* [1].

La vie de Jean Valentin Andreæ offre un contraste frappant avec celle de Campanella. Ce n'est ni cette pensée effrénée ni ce caractère instable; c'est, au contraire, une vie toute faite de tranquillité; c'est la vie d'un pasteur de Souabe. Et ce ministre protestant, Andreæ, est lui-même petit-fils du ministre Jacob Andreæ, célèbre à juste titre par la rédaction du *Formulaire de concorde*. Il naquit à Herrenberg le 17 août 1586. En 1601, mourut son père, et sa mère se rendit avec lui à Tubingue. Étant étudiant, il fréquenta une mauvaise société. Il fut en conséquence obligé de quitter, toutefois, avec la *venia concionandi* (la faculté de prêcher), l'Université de Charles Eberhard, et devint compagnon de voyage des jeunes barons de Catianer, qui suivaient les cours de l'Université de Lauingen, déjà en décadence. Quelques années plus tard, il sollicita un emploi sacerdotal qui lui fut refusé, une fois pour toutes, et il s'adonna alors tout entier à ses études. Il songea aussi à la carrière universitaire et il était sur le point de mettre ce projet à exécution, lorsque, à la suite d'une épidémie (1610), l'Université fut licenciée; il se rendit alors à Calw et à Herrenberg. De là, il fit quelques voyages et séjourna un certain temps à Genève. Ce séjour influa d'une manière manifeste sur les idées d'Andreæ, et cette influence se montre aussi dans *l'Utopie* qu'il écrivit. La

[1] La source principale pour la biographie d'Andreæ est la *Vita ab ipso conscripta*, éd. Rheinwald (Berlin, 1849), et Hossbach, *J. V. Andreæ und sein Zeitalter* (Berlin, 1819). Sur ses écrits, comparer Illgen, *Zeitschrift für historische Theologie*, VI, page 1.

constitution de l'Église calviniste, cet amalgame tout spécial de l'autorité religieuse et temporelle, et tout particulièrement le règlement sévère de la discipline ecclésiastique, laissèrent une profonde impression dans l'esprit du jeune homme. Dans son *Autobiographie*, faisant allusion au tribunal des mœurs qui examine chaque semaine la conduite des citoyens et même les plus petites débauches par le ministère des inspecteurs des quartiers de la ville, puis par les anciens etc.., il l'appelle un curieux ornement qu'il n'oubliera jamais et il s'efforcera, toute sa vie, d'introduire quelque chose de semblable dans les Églises allemandes. De retour chez lui, il fut pendant quelque temps précepteur dans la famille de Gemmingen, puis entreprit un long voyage à Ulm, Linz, Vienne et en Italie et obtint enfin, en 1614, à l'âge de vingt-huit ans, la petite cure de Vaihingen, sur l'Enz. Ici se termine la première période de sa vie. Raffermi par les luttes pénibles qu'il avait soutenues contre lui-même et contre l'adversité, notre héros, après une enfance maladive et une jeunesse pleine de soucis, suivit enfin sa véritable vocation, pleine d'un saint enthousiasme pour la propagation du royaume de Dieu et de l'Église du Christ, mais pénétré en même temps de toute la poésie si riche et si variée que les chantres de toutes les époques versèrent en son âme.

Ce fut à Vaihingen (1614-1620) que furent rédigés la plupart de ses écrits. De 1620 à 1639, Andreæ fut doyen à Calw, où l'atteignirent les calamités de la guerre de Trente Ans, et où il perdit presque tout ce qu'il possédait. En 1639, il devient prédicateur de la cour et conseiller du Consistoire, à Stuttgart ; en 1650, à Bebenhausen ; en 1654, abbé à Adelberg, en résidence à Stuttgart, où il mourut le 27 juin 1654. Son activité d'homme

et de patriote au milieu des misères de la guerre de Trente Ans et son indépendance théologique sont des points lumineux dans cette sombre période de l'histoire. Andreæ railla le courant de l'époque, qui consistait à créer des sociétés mystiques et alchimistes, et voulut pousser à la fondation d'une association amicale et vraiment chrétienne (*Les Rose-Croix*). Par suite des affinités intellectuelles qu'il a avec Jean Arndt, on l'a appelé avec raison l'Arndt de Souabe. Par son activité infatigable à constituer la vie chrétienne véritablement évangélique, une vie chrétienne faite d'émotions généreuses et de profonde pitié, il s'est fait un nom honorable dans l'histoire de l'Église protestante, de même qu'il occupe aussi une place éminente dans l'histoire de la littérature. Ses écrits montrent une imagination abondante, une conception variée et une certaine disposition à la satire. C'est ce qui ressort de ses nombreuses compositions, par exemple de *Ménippe*, un livre qui vaudrait la peine d'être refait en cette fin du XIX[e] siècle. Il s'y trouve une centaine de dialogues qui flagellent vigoureusement les vices de l'époque. Donnons ici quelques fragments du quatre-vingt-douzième dialogue, *La Corne d'Abondance*, où il s'agit de donner quelque chose à chaque classe de la société en échange de ce qu'on lui a pris.

A. Que doit-on donner aux princes? — B. Je leur donnerais dix fois plus de religion après leur avoir enlevé la prodigalité. — A. Aux conseillers? — B. Plus de cœur, moins de profits personnels. — A. Aux sénateurs? — B. Plus d'expérience, moins d'échappatoires. Aux théologiens? Plus d'exemple, moins d'ambition. Aux jurisconsultes? Plus de conscience, moins d'amour du lucre. Aux médecins? Plus d'expérience, moins d'envie.

Aux professeurs? Plus de cervelle, moins d'orgueil. Aux étudiants? Plus de lecture, moins de dépenses. Aux historiens? Plus de jugement, moins de légendes. Aux maîtres de langues anciennes? Plus d'appointements, moins de vocables. Aux peintres? Plus de connaissance de la nature, moins d'immoralité. Aux statuaires? Plus d'anatomie, moins de poussière. Aux gouvernants? Plus de lois, moins d'arbitraire. Aux négociants? Plus de repentir, moins de richesse. Aux sujets? Plus de prières, moins de curiosité. Cela se continue des pages durant jusqu'à ce qu'enfin : « As-tu maintenant assez rêvé? dit-il. — Bien plus qu'il ne faut, car nous sommes forcés de garder tous ces gens-là tels qu'ils sont. »

L'apologue suivant sur la vérité est encore plus caractéristique. La Vérité, simple et franche divinité, s'en va çà et là toute nue et rappelle à ceux qu'elle rencontre leurs erreurs et leur laideur. Il va de soi que la Vérité ne se livre pas impunément à ce rôle; on la châtie, et non seulement par des paroles, mais encore par des coups. Son corps est déjà couvert de bleus et de meurtrissures, lorsqu'elle trouve un vieil ami, Ésope. En l'apercevant elle exhale ses plaintes : « Infortunée, lui dit-il, si tu continues à marcher de la sorte, tu as à peine un jour à vivre. » — La Vérité répond en soupirant : « Que dois-je donc faire, mon ami ? Si je me tais, Dieu me pousse et me fait agir ; si je parle, les hommes me frappent ; si je murmure, les gens malins me tourmentent; si je suis triste, les coquins se moquent de moi. » — A quoi Ésope répond : « A mon avis, et en toute franchise, il n'est pas convenable que tu te promènes dans une complète nudité; que le conte et la fable soient pour toi un voile qui te permette de tout

dire; si tu n'y trouves aucune autre utilité, du moins tu recevras moins de coups. »

Ce curieux exposé nous donne en même temps la façon de procéder de l'auteur. Il employa souvent la forme du conte, de la fable; les emblèmes, les allégories, les personnifications sont fréquentes chez lui; elles sont d'ailleurs en faveur au XVII[e] siècle : on sait que les écrivains de cette époque se complaisaient dans la description minutieuse de bagatelles plus que dans l'exposition artistique de sujets grandioses et importants.

Parmi les compositions d'Andreæ, deux surtout offrent un intérêt particulier : on pourrait les donner comme des allégories religieuses et politiques. La première est *Christenbourg*, qui appartient plutôt au domaine littéraire ; il y a cinquante ans à peine, il est vrai, que cette œuvre a été arrachée à l'oubli et traduite; l'autre est une imitation de *La Cité du Soleil*. La première est l'histoire de l'origine et du développement des dissensions intestines et des calamités extérieures de la communauté chrétienne. Comme les autres États fantaisistes, Christenbourg se trouve en plein Océan, dans une île isolée, où tous les hommes bons et pieux se sont réfugiés. Elle était bien défendue jusqu'au moment où d'infidèles gardiens l'ouvrirent au monde. Un château-fort, Lauteneck, y est construit et assure une protection suffisante tant que la paix règne à l'intérieur. Mais cette paix fait bientôt place aux discordes, et des querelles se produisent entre les citoyens; l'Anté-Christ veut tirer profit de ces dissensions; dans ce but il s'avance contre le château-fort. Une défense est préparée, mais sans entrain et de maladroite façon; les citoyens, découragés, redoutent le combat, et quelques-uns même conseillent la capitula-

tion. Arrive alors un vieillard, qui prêche que le véritable salut ne saurait être obtenu, si on ne change pas de sentiments. Il dévoile à ses auditeurs les principes de la doctrine chrétienne pour vaincre les trois chefs principaux des ennemis, l'Obstination, l'Hypocrisie et le Bavardage inutile. Tout d'abord, le vieillard est obligé de subir les railleries et d'écouter les objections qui lui sont faites. Mais elles cessent bientôt, car un courant sérieux se manifeste en sa faveur; tous les citoyens s'unissent, et, au moment où le tourbillon des ennemis s'approche, la place forte et la citadelle disparaissent dans le brouillard. Les ennemis remettent l'attaque au jour suivant; mais, pendant la nuit, la justice divine fond sur eux, ils combattent les uns contre les autres, les éléments se mettent de la partie et en précipitent une quantité innombrable dans l'abîme. Le matin, les citoyens de Christenbourg aperçoivent les ruines du camp et les cadavres sans nombre des ennemis. Ils entonnent un hymne de reconnaissance et de triomphe dans lequel on entend retentir:

Notre Dieu nous est ferme d'appuy
Auquel aurons dans notre emmy
Vertu, forteresse et seur confort.

Tout cela est raconté en quarante chants de cinquante lignes; c'est une épopée chrétienne, un grand apologue.

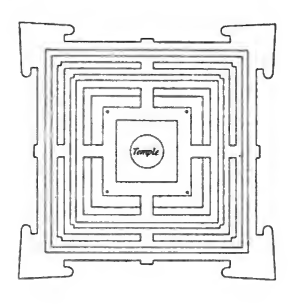
Moins attachant peut-être, mais cependant très intéressant dans son genre et beaucoup plus important pour le but que nous poursuivons, est l'autre ouvrage : *Description de la République chrétienne universelle* (1619) *Reipublicæ christianopolitanæ Descriptio*), où

est exposé le modèle d'un État chrétien, d'après Morus et Campanella, mais tout à fait évangélique. Par sa date, cet ouvrage, comme on voit, se place au commencement des temps modernes. L'honnête pasteur protestant de Souabe marche donc à côté du fougueux Italien et de l'homme d'État anglais, du dominicain fantaisiste et de l'humaniste raffiné. Le protestantisme a fourni peu d'écrivains utopistes ; la plupart, en effet, à l'exception de ceux plus récents qui sont juifs, appartiennent à la religion catholique romaine. Andreæ a dédié son œuvre à Jean Arndt, « car cette nouvelle cité, dit-il, te doit l'existence, ayant été tirée, comme une petite colonie de cette grande Jérusalem construite grâce à ton esprit supérieur, contre la volonté de subtils sophistes ».

Comme toujours, la description commence par un naufrage. Les passagers sont soumis, d'une manière quelque peu bizarre, mais très bienveillante, à un triple interrogatoire.

On constate tout d'abord qu'ils ne sont ni mendiants, ni vagabonds, ni fainéants, etc. ; puis, on procède à un examen corporel, et, enfin à un examen moral (soit sur leur culture intellectuelle, soit pour s'assurer qu'ils peuvent se maîtriser eux-mêmes, etc...). Les naufragés sont alors admis dans la ville, également située dans une île et construite en forme de carré. Elle ressemble fort à la Cité du Soleil ; un plan de la ville se trouve joint au livre, nous le donnons ci-après ; la position de toutes les constructions particulières y est indiquée avec le plus grand soin. On nous dispensera de la description de l'intérieur de la ville. Dans ce pays, la vie est pour tous « un ciel sur la terre » ; la propriété privée n'existe pas, et les travaux, ainsi que les subsistances, sont

partagés ; il n'y a pas de repas communs, car l'intempérance et le bruit y seraient inévitables. Le bonheur de cet État, d'ailleurs, ne tient pas à ces dispositions extérieures absolument secondaires ; il repose sur la morale et sur la foi des habitants. Toutefois on voit très clairement que c'est un pasteur protestant allemand qui a tracé cet idéal. L'auteur veut que des prières aient lieu trois fois par jour ; personne ne doit y manquer, à moins



d'avoir de très sérieux motifs. On nous montre ensuite, avec les plus grands détails, deux tables qui contiennent les préceptes de la foi en treize paragraphes et un code des mœurs. Deux de ces paragraphes, XXVIII et XXIX, offrent au théologien de nombreuses particularités intéressantes. Nous remarquons surtout que là où les questions religieuses jouent un rôle, l'auteur s'enthousiasme, tandis que, dans maints autres passages, il a les apparences d'un pédant. Nous arrivons, avec les passagers, à faire, d'une manière assez exacte, la connaissance de Christopolis. On nous conduit ensuite dans les champs et dans les mines qui se trouvent sur les rivages les plus éloignés, puis dans les jardins qui entourent la ville

et qui sont cultivés partie en commun et partie par les particuliers. Nous visitons les divers établissements scientifiques, les musées d'histoire naturelle, les ateliers où sont fabriqués les instruments de mathématiques, l'académie de peinture, d'où sont écartés tous les tableaux obscènes, la superbe bibliothèque — car ces citoyens écrivent aussi des livres, non par vanité, mais suivant l'esprit chrétien et sans rechercher la renommée (*nulla famæ fames*) — puis on visite l'imprimerie. A cette occasion l'auteur fait remarquer avec beaucoup de sens que, si la découverte de l'imprimerie a été pour notre époque une cause de bonheur, elle n'a pas été non plus sans produire des inconvénients. Que dirait-il aujourd'hui de cet « océan d'encre » qui, parfois malpropre, se déverse sur la masse des lecteurs ? A côté de l'arsenal se trouve le trésor public. Assurément, l'argent est inconnu pour le commerce intérieur, mais il est nécessaire pour les transactions avec l'étranger. Nous examinons une pièce de monnaie ; elle porte en guise d'effigie un aigle avec une croix et l'inscription : « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? » et : « La parole de Dieu demeure éternellement. »

Nous pénétrons ensuite dans les écoles. Le quart du livre leur est consacré, et cependant c'est la partie de l'ouvrage qui a été le moins appréciée et qui est le moins connue. Ce qui y est dit, à la vérité, n'est pas très récréatif, mais c'est en partie fort instructif et fort édifiant. Les professeurs doivent être pris parmi les meilleurs citoyens et la jeunesse doit être préparée au service de l'État autant qu'à la vie réelle. Quel est le but de toute éducation ? Il est de trois sortes : la crainte de Dieu, la moralité et la culture intellectuelle. On arrive à cette dernière par l'étude du latin, du grec, de l'hébreu.

Mais avant tout — et même, dans nos écoles d'aujourd'hui l'on peut méditer ces paroles — on doit éviter l'abondance exagérée des matières, au milieu desquelles l'esprit s'égare. Les garçons sont instruits le matin, et les filles, l'après-midi ; l'on voit également paraître ici l'idée de l'éducation similaire des sexes.

Plus loin, l'auteur s'occupe des différentes branches de l'enseignement ; il affirme que les sciences naturelles peuvent et doivent être entièrement enseignées au point de vue chrétien, opinion qui nous rappelle la manière de voir de Drummond. Il attache également une haute importance à la musique ; mais, comme toujours, le côté religieux seul préoccupe l'auteur : la grosse affaire est la musique religieuse. Au cours de notre promenade dans la ville, des chanteurs, rangés deux par deux, passent près de nous et entonnent le psaume CXXVII. On voit que c'est le chœur des enfants pauvres, qui était autrefois connu partout, et qui a été rétabli de nos jours dans la capitale de l'Empire allemand. Nous apprenons aussi quelques particularités sur les écoles supérieures ; la jurisprudence y est fort malmenée ; c'est que, dans la cité d'Andreæ, on n'a pas besoin de jurisconsultes. Il est vrai qu'on enseignera un peu de droit romain, mais..... c'est plutôt un point d'honneur de s'en occuper. Enfin, nous arrivons au temple, construction énorme de trois cent seize pieds de circonférence et de soixante-dix pieds de hauteur. Il ne s'y trouve aucun autre ouvrage de sculpture que celui du Rédempteur crucifié. Le service divin, le sermon, les sacrements, les pénalités religieuses (l'excommunication est le plus sévère châtiment connu) nous sont présentés avec d'amples détails. Dans le temple, se trouvent également le prytanée, salle où ont lieu les



élections, la publication des lois, la réception des ambassadeurs, et qui est installée avec le plus grand luxe. Parmi les hommes célèbres de l'histoire universelle qui s'y trouvent représentés, nous y remarquons Frédéric de Saxe et Christophe de Würtemberg.

Les voyageurs sont également présentés au pontife suprême, qui est l'un des gouvernants. L'autorité gouvernementale se compose tout spécialement d'un triumvirat : un pontife, un juge et un ministre des sciences. Ce triumvirat est évidemment emprunté à Campanella, mais transformé d'une manière peu heureuse. Les attributions de ces trois autorités sont vantées d'une façon extraordinaire ; leurs épouses sont, en outre, allégoriquement représentées. Abialdon est l'idéal d'un prêtre chrétien, mais non romain. Son épouse est la Conscience, et ce qui est rapporté sur son compte rappelle d'une façon frappante la louange d'une femme vertueuse dans les Proverbes de Salomon. Nous ne saurions en vouloir à l'honnête pasteur souabe d'avoir minutieusement relaté le fait que le grand-prêtre de sa cité a un adjoint dénommé Achban et d'avoir ajouté que ce pasteur n'est nullement orgueilleux. Le juge est le magistrat et l'administrateur ; sa femme personnifie la Raison ; son sous-secrétaire d'État est la Modération. La femme du troisième ministre est la Vérité. On le voit, c'est tout à fait la manière allégorique de ce temps-là. Il est à peine besoin de mentionner que, dans cet État chrétien, tout le monde mène une vie pieuse et dévote. C'est la morale chrétienne qui ressort de toutes les lignes de l'ouvrage. A la naissance d'un enfant, tous les amis des parents se réunissent afin d'adresser leurs compliments de ce qu'un citoyen est né pour le ciel et exprimer leurs regrets pour les souffrances terrestres qui

l'attendent. Dans les mariages, on considère la vertu et non la dot, et l'on attache une grande importance au consentement des parents. Les mariages ne sont célébrés qu'à l'église; il n'y a pas de repas de noces. On donne à la mort le nom de sommeil. A son approche, des prières publiques sont faites en faveur du moribond et on accourt en foule pour assister au décès et regarder la mort en face. Le visage du défunt n'est pas voilé pour la mise en bière, et il est défendu aux parents de revêtir des vêtements de deuil; pas de gémissement ni de plainte, pas de discours; aucun tertre funéraire ne doit être élevé; une simple croix de fer indique la place où le mort a été mis en terre.

Tout cela est exposé en une centaine de chapitres, très courts pour la plupart, mais, il faut en convenir, d'une manière quelque peu didactique et pédante. Ces chapitres, à peu près d'égale étendue, laissent une impression plus froide encore que ce court extrait. C'est un livre simple, monotone, à la composition duquel le pasteur souabe ne pouvait qu'être engagé par la lecture du manuscrit de Campanella. Évidemment, le pasteur protestant a été vivement froissé de la manière dont Campanella considérait les choses et détruisait toute individualité, ainsi que du cynisme de ses descriptions. Il s'est donc mis à écrire une œuvre en sens contraire, mais bien plus ennuyeuse et à laquelle font défaut les piquantes explications du moine. D'un côté, nous trouvons une imitation presque servile de Campanella dans ce qui a trait à l'organisation de la ville, la communauté des biens, la petite somme de travail à donner, l'éducation en commun, les collections publiques, etc. Mais, d'un autre côté, les principes sont partout en opposition avec ceux de *La Cité du Soleil* et, quelque ennuyeuse

et compliquée qu'en soit l'explication, on doit cependant reconnaître les nobles sentiments qui inspirent Valentin Andreæ. Son refrain monotone est celui-ci : le retour vers Dieu et l'absorption dans la grâce du Christ. Ce n'est certes pas là un thème aussi captivant que les axiomes du moine ; mais les différences des cités idéales du pasteur et du moine tiennent aux différences de leurs vues morales. Dans ces deux ouvrages, en effet, nous voyons sans cesse paraître le vieil antagonisme, quoique toujours nouveau, de la moralité catholique et de la moralité protestante. Pour le protestant, l'esprit de conquête de Campanella est remplacé par l'éducation morale, la dépravation choquante du Calabrais par des réflexions pieuses; les princes du grand métaphysicien, par un triumvirat, dont un membre rappelle trop le pasteur souabe. Celui-ci ne paraîtra vrai qu'à celui qui connaît les particularités de la Souabe et qui comprend, en outre, ce que sont les presbytères souabes. C'est pour cela que le jugement partial de Robert de Mohl a lieu de nous surprendre ; ce jugement ne peut s'expliquer que par le peu d'esprit religieux qui anime ce publiciste. Ce qui est dit de l'épouse du pasteur, la Conscience, serait mieux à sa place dans un récit d'Ottilie Wildermuth; c'est la petite commune civile wurtembergeoise qui a été transformée en un État idéal, et l'on a dit avec raison que l'ouvrage d'Andreæ était à celui de Campanella ce que Vaihingen sur l'Enz est à Rome.

Quoi qu'il en soit, cet essai, resté unique, de créer une constitution imaginaire au moyen de l'application de la morale évangélique, est assez digne de remarque. Le remaniement de *La Cité du Soleil* par un pasteur souabe paraît peu de chose en comparaison des effets dus aux idées de Campanella sur Besold. Ce jurisconsulte

qui avait la manie d'écrire inclinait vers l'Eglise romaine ; c'est lui qui traduisit *la Monarchie Espagnole.* Nous sommes en l'an 1620. Les guerres de religion, qui venaient d'éclater, donnèrent à cette traduction une portée plus considérable. Besold appartient à cette classe de jurisconsultes qui répondent à toutes les questions par *oui* ou par *non* ou par *c'est selon.* Finalement, il en abandonne la solution à la Providence. Il en est ainsi de sa vie. Après une union sans enfants qui avait duré vingt-quatre ans, il fait le vœu de se convertir à l'Église romaine, si un descendant lui arrive, et, chose admirable son vœu est accompli. Le 1er août 1630, il se convertit secrètement ; après la bataille de Nordlingen, qui eut des suites si funestes pour le Wurtemberg, il se rallia publiquement à l'Église romaine ; avec un zèle de néophyte, il employa ses connaissances juridiques pour arracher à la maison de Wurtemberg les couvents qu'elle avait sécularisés. Pendant quatre années entières, il siège au sénat de Tubingue en vrai Jésuite, qui juge que tout ce qui existe est faux, et il achève sa vie à expliquer les *Pandectes* à Ingolstadt[1].

En face de lui, la physionomie d'Andreæ apparaît comme une image lumineuse ; cette trahison de la patrie par son vieil ami lui cause la plus profonde douleur. A l'époque où le malheureux Besold abandonna sa religion et trahit sa patrie, Andreæ écrivit trois

[1] Sur la conversion de Besold, voir Hossbach, *l. c.*, page 191 et s. ; et surtout Moser, *Patriot. Archiv.*, III, pages 431-472 ; et, en général, sur Besold, considéré comme jurisconsulte, voir Muther dans la *Biographie allemande générale*, II, page 556. (Des notices bibliographiques plus abondantes se trouvent dans le lexique juridique de Holtzendorff, I, page 340.)

opuscules sur la question allemande et protestante : *L'Antipape*, exposition allégorique de toutes les horreurs que la papauté a values à notre pays; *La Harangue des Princes allemands à Gustave-Adolphe;* et, en 1633, *L'Éloge de Gustave-Adolphe*, où ce roi, du séjour des bienheureux, réconforte le courage allemand et termine ainsi :

Tant que vous pourrez vous suffire, ne vous vendez pas à des marchands étrangers; acquittez-vous loyalement envers vos libérateurs par la reconnaissance; croyez que Dieu, et non les hommes, gouverne le monde; agissez honnêtement, prudemment et bravement, vous autres Allemands! Je vous ai donné l'exemple, suivez-moi.



IX

LE RÊVE DEVIENT RÉALITÉ. — LES JÉSUITES AU PARAGUAY

Après avoir visité tant d'îles isolées au milieu de l'Océan, je demanderai au lecteur de me suivre sur le continent, sur la terre ferme, dans le sens propre et figuré du mot. Bien que nous ayons promis de ne donner que de simples extraits des romans et des contes politiques que les rêveurs de tous les temps ont écrits, nous voudrions quitter le rêve pour un moment et entrer dans la vie réelle. Ce n'est pas pour revenir, au moyen de la critique, à Morus, Campanella ou Andreæ. Se demande-t-on ce que peut bien signifier ce préambule énigmatique ? Le voici : laissant les productions littéraires que nous venons d'étudier, nous allons ramener nos regards dans le domaine de la vie réelle. Il est inexact que l'expérimentation, le moyen le plus puissant dont dispose le naturaliste, fasse défaut au juriste, à l'économiste, à l'historien. La législation et l'histoire ont souvent recours à l'expérimentation, et cela arrive fréquemment aussi pour les utopies. Qui aurait pu croire que, dans l'espace d'une génération, les idées de Campanella se réaliseraient, avec leur vrai caractère dans l'Amérique du Sud, que la Cité du Soleil passerait sitôt

du domaine de la fantaisie dans celui de la réalité? C'est pourtant ce qui est arrivé. Si cette expérience a réussi ou échoué, c'est ce que nous verrons tout à l'heure. Le lecteur n'a, d'ailleurs, qu'à se reporter à une dizaine de pages plus loin; mais il est intéressant à coup sûr d'examiner ici, dans leur isolement, suivant l'expression d'un physicien, les forces qui, agissant tantôt de concert, tantôt en opposition les unes avec les autres, forment pour ainsi dire la charpente de cette histoire.

Je conduirai donc le lecteur vers le tropique du Capricorne, précisément au centre de l'Amérique du Sud. Nous sommes à l'époque de la grande comète, au commencement du XVII[e] siècle, au temps où écrivaient Campanella et Andreæ. C'est à cette époque que les Jésuites fondèrent, sur les rives du Paraguay, un état socialiste chrétien se rapprochant beaucoup de l'idéal de Campanella. Aussi un historien considérable présente-t-il, avec juste raison, Campanella, comme ayant un lien de parenté intellectuelle avec les Jésuites, au nombre desquels il devrait figurer bien plutôt que parmi les scolastiques de son ordre. En effet, si l'on se souvient de l'exposé qui a été fait au commencement du chapitre précédent, on peut voir que cet extravagant est absolument d'accord avec les Pères de la Compagnie de Jésus, dans l'effort qu'ils firent pour rétablir, sans aucun égard pour quoi que ce soit, le catholicisme, restauré et élargi par les progrès de la Renaissance. Leur fanatisme les poussa à s'imaginer que Colomb et Cortez n'avaient découvert l'autre hémisphère que pour l'Église catholique.

Il est donc utile de comparer ce projet, conçu dans les prisons de Naples, avec l'expérience faite sur les

rives du Paraguay au milieu de l'époque de la contre-réforme [1].

Les Espagnols avaient essayé de coloniser le Paraguay, conquis en 1515 par Don Juan Diaz de Solis, et y avaient établi une excellente administration. Dès 1586, les Jésuites commencèrent à y pénétrer et s'y implantèrent. Ils cherchèrent à détruire le système des Commanderies, d'après lequel les Indiens étaient sous la domination d'un certain nombre de grands propriétaires, puis ensuite à y établir une législation empreinte de la plus grande douceur pour les indigènes. Ils obtinrent de Philippe III des privilèges et lui firent rendre des décrets à leur avantage ; mais le gouverneur de cette contrée, Diego Martin Negroni (1601-1615) en tint peu de compte et les renvoya aux Guaycuru et aux Guarani. Au milieu de ces peuplades ils fondèrent un royaume qui nous fait l'effet d'un rêve des *Mille et une Nuits*. Ce royaume s'étendait depuis les Andes jusqu'aux montagnes qui bordent la mer, entre la province de Tucuman, Santa Croce della Sierra et le gouvernement de Buenos-Ayres, par conséquent sur les rives du Paraguay (et en partie de l'Uruguay et du

[1] L'ouvrage principal qu'on n'a pu utiliser qu'en partie est très nouveau ; il est le résultat d'études approfondies de : J. PFOTENHAUER, *Die Missionen der Jesuiten in Paraguay* (I, 1891 ; II, 1892 ; III, 1893), excellent aperçu de toute la littérature et des sources à cet égard dans cet ouvrage, I, pages 9-14. Pour l'exposition ci-dessus, on s'est servi en particulier de l'excellent petit ouvrage de GOTHEIN, *Der christlich-soziale Staat der Jesuiten in Paraguay* (1883); et aussi de celui d'IBAGNEZ, *Jesuit. Reich in Paraguay, durch Original-Dokumente bewiesen* (Cologne, 1774) ; JUAN DE ESCADON et B. NUSSDORFER, *Geschichte von Paraguay* (Leipzig, 1769).

Parana), sur le territoire des tribus appelées Minuanes, Charruas, Baïas, Chiquiti, et tout spécialement les Guaycuru et les Guarani.

Les colonies stables qu'ils fondèrent prirent, administrativement, le nom de Réductions, et l'on obtint par privilège l'exclusion des Espagnols. Ces Réductions étaient autant de stations de missionnaires qui comprirent bientôt trente et un arrondissements (*Doctrinæ*). L'administration supérieure se composait du Provincial de Cordoue assisté de quatre consultants. Comme on peut se le figurer, l'histoire de cette colonisation est une sorte d'histoire des missions ; on opéra suivant des règles connues des spécialistes et d'après les écrits de la propagande romaine. La conversion était le premier but à atteindre et elle s'opérait très rapidement suivant la méthode connue de l'attouchement avec des linges mouillés. Après avoir ainsi baptisé, l'extrait de baptême était envoyé à Rome. Le sentiment religieux ne s'éveilla que peu à peu. On trouva là d'excellents sujets pour cette sorte de conversion, en effet, les sauvages avaient l'esprit d'imitation des peuples à l'état de nature et n'étaient pas très difficiles à diriger. Leur religion avait pour fond unique la sombre terreur que leur inspirait leur prêtre et la croyance en un Être inconnu et terrible. En échange, les Jésuites leur offrirent un Être plein de bonté et d'amabilité, tout en maintenant habilement et en développant à loisir l'obéissance envers les Pères qui leur apparaissaient comme les médiateurs entre l'homme et la divinité. Plus difficile fut la lutte contre l'ivrognerie ; mais les Jésuites réussirent à mener cette lutte à bonne fin ; et ils s'y prirent d'une singulière façon. Le caroubier, dont les gousses servaient à préparer l'enivrant breuvage, dis-

parut peu à peu, et les Indiens s'habituèrent au thé du Paraguay, qui ressemble étonnamment à la boisson récemment préconisée sous le nom de maté. En somme, il semble que les Guarani aient été par excellence de la pâte qu'il fallait pour établir, sur les indications de Campanella et d'après des principes entièrement religieux, une organisation sociale artificielle. Le nombre relativement infime de Pères qui ont suffi à fonder et diriger cet État est digne d'admiration. A l'époque de sa prospérité, on en a estimé la population à 300.000 familles, et jamais plus d'une centaine de personnes environ n'ont été nécessaires pour la direction des trente et une missions.

Jetons maintenant un regard sur ces colonies. Déjà, l'aspect extérieur de la ville rappelle tout à fait la Cité du Soleil. Qu'elles soient dans les montagnes, dans les steppes s'étendant à perte de vue, dans l'épaisseur des bois ou sur le bord d'un fleuve, les Réductions ont toutes le même aspect et les Espagnols qui s'y rendaient au siècle dernier disaient que les Indiens n'affrontaient la mort avec une telle impassibilité qu'en raison de cette uniformité et de cette monotonie que leur offrait la vie. Les villes n'avaient jamais moins de 2.500 habitants et quelques-unes en comptaient 7.000. Les campagnes n'étaient pas habitées, car la surveillance eût été trop difficile

Nous voici en présence d'une ville ou d'un village. Au centre s'élève l'église, autour de laquelle se trouve une masse de toits de chaume de couleur jaune, et à côté le collège des Pères, les magasins et les ateliers. Les rues tracées au cordeau et plantées d'arbres se terminent le plus souvent par une petite chapelle. Le plan est tracé suivant un carré parfait, un pâté de maisons

succède à un autre, en dehors des portes de la ville les fabriques de tuiles projettent leur fumée, et l'on entend résonner la hache et la scie du charpentier. Toute la ville est entourée d'une haie impénétrable de cactus : c'est là un point très pratique. En dehors, se trouvent les terres concédées à des particuliers à la condition d'être cultivées par eux, et puis les champs labourables qui sont indivis. Quel coup d'œil admirable l'on a sur ces jardins qui resplendissent en ces terrains d'une fécondité tropicale avec leurs allées d'orangers étincelants! Quelle vue splendide sur ces blés superbes à l'horizon étendu, sur les rizières où les épis mûrissent, sur les plantations carrées de coton et de thé et, dans le lointain sur les tiges tremblantes de la canne à sucre bercées par le vent! Partout la vie et le travail. Le regard n'a de repos, en changeant de spectacle, qu'en se fixant sur une chapelle ombragée de palmiers, ou sur une croix de grande dimension. Le site est vraiment merveilleux, tout semble avoir été fait d'un seul jet. Il y a là un véritable organisme, dont les divers membres sont rattachés les uns aux autres. Tel est l'aspect d'une Réduction.

Cette régularité extérieure répond à celle de l'intérieur, à celle du train de vie. La fusion complète de l'existence religieuse et séculière en est la pensée fondamentale. L'organisation la plus rigide du service divin et le respect absolu des prêtres, tels sont les plus solides liens de la communauté. Nous ne rechercherons point si l'assertion des voyageurs catholiques romains du siècle dernier est exacte, lorsqu'ils disent que l'on a apporté à ces sauvages très peu de vrai christianisme. Il est certain que dans le cerveau des Indiens convertis s'était fait une sorte de mélange des anciennes chimères

et des nouvelles doctrines, et que la superstition, ainsi que les cérémonies vinrent jouer un rôle important. La messe et la vénération des saints faisaient sur les sauvages une impression profonde. Chaque jour, avant le lever du soleil, la jeunesse, dès l'âge où les enfants quittent leurs nourrices, se réunissait pour le chant et la prière, puis la messe était dite devant les personnes plus âgées. Pour constater le nombre des assistants à la cérémonie, on en faisait chaque fois le dénombrement; la prière du soir était faite de la même façon. Le dimanche, l'office divin était un peu plus solennel ; pendant le carême, les exercices religieux avaient lieu dans les églises à la tombée de la nuit; on usait de pratiques ascétiques qui d'ailleurs n'entraient que difficilement dans la tête de ce peuple enfant; l'un restait pendant des heures dans une pose de crucifié, un autre s'enfonçait dans le front une couronne d'épines, et les rigoureuses auto-flagellations jusqu'au sang, auxquelles se soumettaient volontairement les femmes et les filles, étaient également en grand honneur. Un Père écrivait : « La foi doit leur être communiquée par les yeux. » On se servait, en effet, de l'art comme moyen d'évangélisation ; on ne se bornait pas à l'appliquer en concurrence avec d'autres; on n'évangélisait que par ce moyen ; c'était un vrai monopole. Alors que les habitations étaient privées de tout ornement, les églises et les cérémonies étaient entourées de faste et de clinquant. L'architecture religieuse dut arriver à un grand éclat ; des gravures qui nous ont été conservées nous font voir des façades avec des colonnades et des demi-coupoles aux formes plus artistiques que celles que nous retrouvons en Europe dans les églises au style baroque des Jésuites. La musique fut étudiée encore plus que l'ar-

chitecture. Partout les instruments étaient perfectionnés, depuis l'orgue jusqu'au violon, partout aussi des chœurs étaient organisés, on pourrait presque dire des sociétés chorales ou orphéons. Les Pères, experts en musique, toujours des Allemands, étaient à la tête de cette organisation. Dans les forêts vierges de l'Amérique du Sud, ils entonnaient les beaux chants de la musique sacrée italienne et allemande; et il est remarquable, ainsi que des voyageurs nous l'apprennent, que l'on entende encore aujourd'hui ces chants, dernier vestige qui se soit conservé de cet État. De même, les dispositions de la danse furent utilisées pour le service de la religion et des spectacles; la magnifique procession des trois rois et le combat de saint Michel contre le dragon furent donnés en l'honneur de la Sainte Vierge et de saint Ignace.

L'organisation sociale fut exactement en rapport avec la constitution religieuse. Il fallut vaincre la cupidité fortement ancrée au cœur de ces sauvages, comme dans celui de tous les peuples grossiers, et l'on y arriva par la suppression de la propriété privée [1]. Tout devint *Tupambac*, c'est-à-dire la chose de Dieu. Au moyen de cette qualification, on cacha aux chrétiens la misérable tromperie qu'on commettait à leur égard, et on les conduisit à un système de communisme général. Il n'y eut d'autre propriété que celle des objets d'un usage courant. On abandonna d'ailleurs à la propriété privée complète et libre des objets sans importance et, en outre, ceux auxquels leurs propriétaires renonçaient volontiers. Par exemple, les femmes pouvaient conserver une petite quantité de

[1] Pfotenhauer, dans l'ouvrage ci-dessus mentionné, II, pages 77 et s., 191 et s., 212.

coton récolté pour se faire des vêtements supplémentaires ; or, elles y renonçaient facilement parce qu'elles n'avaient pas besoin de ces vêtements et qu'elles s'épargnaient la peine de les confectionner. Là où la culture de la terre était laissée à l'initiative privée, on organisa, pour que la moisson fût rentrée en temps voulu, une surveillance sévère. Celle-ci était exercée par un Père et il semble qu'elle était très nécessaire. La notion du droit de succession demeura absolument inconnue, et même bien longtemps après la dissolution de l'État des Jésuites, il ne fut pas facile de la faire comprendre aux indigènes: n'est-ce pas là une preuve que les notions juridiques les plus élémentaires et les plus courantes ne sont ni universelles ni éternelles?

Dans cet État, les immeubles et tous les objets qui n'étaient pas d'un usage courant constituaient la communauté. Ce fond commun devenait la propriété de la communauté. Les bêtes de trait étaient dans ce cas; elles ne pouvaient pas être une propriété privée. Pas une seule bête à corne de ce pays, qui en comptait des quantités considérables, n'appartenait à un particulier. Chaque cultivateur recevait, chaque année, un attelage de bêtes de trait dont il garantissait la restitution. Il arrivait régulièrement qu'un de ces cultivateurs se rendait auprès du Père et d'un air innocent lui demandait de nouveaux bœufs, alléguant pour excuse qu'il les avait perdus ou qu'un jaguar les avait mis en pièces, etc. Jamais on ne fit la moindre enquête, car l'on savait que ces Indiens étaient eux-mêmes des tigres extrêmement cruels, dévorant tout ce qu'on pouvait manger et tout ce qui leur tombait sous la main; on donnait au postulant de nouveaux bœufs, et en même temps il lui était signifié d'être plus soigneux à l'avenir ; en outre,

il recevait une volée de coups de bâton. En dehors des bêtes de trait, les ânes seuls étaient employés au travail agricole ; les chevaux étaient réservés aux fonctionnaires et aux jeunes troupes de guerre. Il en était de la semence du froment comme des bœufs ; il fallait en fournir souvent deux et trois fois, quand celui donné en premier lieu avait été consommé ou dispersé.

Ces faits ne sont-ils pas de nature à faire réfléchir tous ceux qui pensent que l'homme serait heureux dans de semblables États? Dans l'État dont nous venons de parler, le souci des moyens de subsistance appartenait à la collectivité; la viande, par exemple (celle-ci était en grande abondance, car certaines missions avaient plus de 500.000 bêtes à cornes et plus de 30.000 brebis), était distribuée tous les deux jours ; quant au sel, il était distribué tous les dimanches (celui-ci, il est vrai, avait une grande valeur et chaque famille n'en recevait qu'une petite cuillerée) ; et ainsi du reste. Malgré l'esprit d'égalité et d'équité qui présidait à ces distributions, il se passait fréquemment des faits semblables à ceux cités plus haut et qui constituaient des usurpations illicites.

Les professions étaient absolument réglées d'après les données des utopistes ; le travail était organisé dans des manufactures surveillées par les Jésuites. Le commerce se bornait aux matières premières et, en conformité avec l'organisation sociale, ne se faisait qu'à l'étranger ; à l'intérieur il n'y avait que des échanges. Dans cette immense exploitation, tout se bornait à un transport d'articles sur les livres de compte, le commerce de l'État étant la conséquence nécessaire de l'organisation sociale collectiviste. L'État seul, représenté par les Jésuites, faisait du commerce, et ce que l'on appelle par

tout ailleurs balance du commerce était ici simplement un excédant. Les grands trésors de l'Ordre furent la conséquence de cette exploitation coloniale. S'il fallait absolument emmener des indigènes à Buenos Ayres pour la livraison des produits, ils étaient attentivement surveillés et ne paraissaient qu'accompagnés des Pères qui leur cachaient les véritables débouchés commerciaux.

Il résulta de ces différents principes qu'à l'intérieur on avait aussi peu besoin de moyens d'échange que dans la Cité du Soleil ou dans la République de Christianopolis. La production commune des biens, leur partage, ainsi que celui du travail par l'autorité supérieure, avaient rendu inutile le mode de paiement en argent. Cette absence de l'argent parut aux Jésuites le triomphe de leur sagesse politique ; la soif maudite de l'or (*auri sacra fames*) était domptée, et l'amour de l'argent, l'égoïsme, source de tous les maux, réduite à néant. Si chaque église possédait quelques réaux que le fiancé, suivant la coutume espagnole, offrait à sa fiancée, et qu'on restituait après la cérémonie, cet usage étrange n'avait été conservé que pour entretenir chez les Indiens une idée confuse de la vraie signification de l'argent.

C'est ainsi que la vie des Indiens s'écoulait d'une manière monotone, au milieu de ces conditions économiques. Ils y avaient d'ailleurs été préparés. Leur vie entière était une éducation perpétuelle. Cette éducation avait naturellement pour cet État une toute autre portée que pour un autre État, qui laisse au citoyen la liberté individuelle. L'éducation publique commençait dès l'âge le plus tendre. L'enseignement était insignifiant ; on s'occupait un peu de religion et des légendes des saints ; seuls, les Guarani les mieux doués apprenaient à lire et à écrire

et quelques-uns, en petit nombre, étudiaient le latin. De même que dans les autres missions, quelques livres, le catéchisme, etc., furent imprimés dans la langue du pays, tandis que la petite imprimerie servait surtout aux besoins des Pères. L'enseignement terminé, on employait la troupe des écoliers au travail des champs, car l'éducation en vue du travail était la chose importante. Dans quelques sections, ils cultivaient les champs, surveillés par des personnes plus âgées. A chaque section, même celle des enfants, était attribué toutes les semaines un saint spécial auquel on élevait des reposoirs en feuillage. Une fois, à ce qu'on raconte, à une époque troublée par la guerre, un esprit d'indépendance s'empara des garçons et des filles d'une Réduction. Ils s'enfuirent dans les bois et dans les montagnes et y vécurent pendant quelques mois d'une manière peu édifiante : pour se nourrir, ils dérobèrent de nombreuses vaches dans les communautés voisines et les mangèrent. On réussit à ramener les fugitifs et on légitima les unions qui s'étaient faites en dehors de l'église. Mais ces fugitifs n'avaient pas oublié leurs saints; ils leur avaient élevé les plus beaux reposoirs, avaient fait avec eux des processions solennelles et s'étaient fort bien accommodés, au point de vue religieux, de leur état de nature improvisé.

Le mariage était la conclusion de l'éducation des jeunes gens. Les garçons se mariaient à dix-sept ans, les jeunes filles à quinze. On procédait aux mariages deux fois par an, et tout était organisé suivant un plan précis, tout en évitant les conséquences exagérées que la fantaisie de Campanella avait tirées de ce principe. Il est vrai que les Jésuites ont constamment affirmé que les mariages se faisaient d'après l'inclination des conjoints et qu'il y avait de nombreux ménages modèles... Cepen-

dant les mariages étaient traités avec quelque indifférence ou même quelque mépris! Ainsi une cloche se faisait entendre pendant la nuit, et cela afin de rappeler les époux à leurs devoirs conjugaux [1] ! On vit bien, cependant, après la dissolution de l'État des Jésuites, que le mariage n'avait été dans leurs mains qu'un acte artificiel dépourvu de toute initiative privée. Du reste, ce mariage ainsi conclu engendra l'immoralité, la communauté des biens s'étendit naturellement à celle des femmes; et c'est ainsi que fut logiquement tirée cette conclusion, que la communauté des biens conduisait à la destruction de la famille.

Cette vie publique était tout entière établie sur l'action constante des Pères : ils étaient les gouvernants; en eux résidait la souveraineté, en eux les attributs, le droit de punir. Dans le confessionnal, le Père décrétait la pénitence et, comme juge, il prononçait des pénalités : là où disparaît la propriété, il n'y a naturellement plus que des délits moraux à prévoir. Dans cet État, le droit et la morale ne faisaient plus qu'un, et la distinction des peines en répressives et correctives (*pœnæ vindicativæ et medicinales*) telles que les établit le Droit Canon, s'y retrouvait aussi (par exemple la transportation des incorrigibles au-delà du Parana), mais les Jésuites ont de beaucoup dépassé ici les vœux du philosophe, car alors que Campanella préconisait en partie certains châtiments cruels, on employa ici, pour les cas les plus graves, des moyens de correction ecclésiastiques (les coups, la prison). Les Portugais admirèrent la façon dont les Indiens se jetaient à terre, recevaient vingt-cinq coups de bâton et embrassaient ensuite la main du Père ou du Corré-

[1] Pfotenhauer donne des documents, II, pages 145 et 146.

gidor. Cela rappelle presque le « Baiser du fouet » en Allemagne, au moyen âge. Les corrégidors étaient les auxiliaires des Pères et étaient choisis parmi le peuple. Jamais les Jésuites n'ouvrirent aux hommes de couleur les rangs de leur aristocratie, jamais l'ordination ne fut conférée à un Guarani, mais ils créèrent habilement la fonction de corrégidor qui était une distinction digne d'être recherchée. Toute l'autorité administrative était entre les mains de ces corrégidors, quand elle n'était pas réservée aux Pères. Le corrégidor avait à veiller sur les mœurs, à surveiller les visites à l'Église, le travail, à partager les subsistances. Il était à la fois arbitre, sergent de ville, etc., pendant la guerre commandant avec les Caciques. Cet État avait en effet une armée considérable, comptant parfois jusqu'à 30.000 hommes qui, d'après les informations des contemporains, étaient bien équipés, à cheval pour la plupart, exercés à toutes les armes, sachant manier le sabre et le mousquet, et qui, en raison de leurs anciens métiers et de leurs anciennes croyances étaient restés maîtres dans les combats au lazzo, à l'arc et à la flèche.

Tel était l'État social chrétien des Jésuites au Paraguay dont l'habitué des prisons, Campanella, eût admiré l'organisation. L'on voit, en effet, que cet État, sur le terrain de la réalité, s'accordait non seulement avec le principe, mais aussi avec de nombreuses particularités de l'idéal de Campanella. La suppression de la propriété, l'éducation par l'État, l'organisation de l'administration tout entière, la structure de la ville, la sortie pour se rendre au travail, tout cela est identique ici et là, à un tel point qu'on pourrait supposer que l'idéal de Campanella n'a pas été sans influence sur la fondation de l'État du Paraguay. Nous savons seulement que deux Italiens,

Cataldino et Maceta, rédigèrent le projet de la constitution de l'État des Jésuites, et cela à l'époque où Campanella languissait dans les prisons de Naples. Il est difficile d'établir s'ils avaient eu connaissance de l'ouvrage de leur compatriote. Malgré tout, on ne saurait nier l'accord qui existe entre eux, et cet accord prouve aussi que ces idées, au temps du plus grand effort de la contre-réforme, avaient jeté des racines, et c'est là ce qui fait l'intérêt de l'État communiste des Jésuites ; c'est une des expériences les plus intéressantes que connaisse l'histoire du monde. On devrait s'en souvenir lorsqu'on propose, même de nos jours, le concours des Jésuites pour la solution des questions sociales. Elles étaient résolues en ce pays, mais le territoire entier des missions, c'est ainsi que nous voulons l'appeler, bien que la pensée de vulgarisation de l'Évangile aille toujours s'affaiblissant, ce domaine tout entier ressemblait à un grand hôpital dans lequel les Indiens étaient nourris et vêtus, amusés et édifiés, mais dans lequel ils travaillaient pour remplir la poche des Jésuites. C'était l'enrichissement d'une société aux frais des chrétiens nouvellement convertis. L'expression souvent répétée de communauté n'est que le terme classique pour signifier l'accroissement de la Société de Jésus (*Incrementum Societatis Jesu*) ; c'était l'Encomienda en costume clérical.

Une pareille constitution d'État devait naturellement être défendue et maintenue par tous les moyens possibles, et il serait intéressant d'étudier les efforts faits dans ce sens. Mais, sans nous détourner de notre but, qu'il nous suffise d'en dire quelques mots d'après l'ouvrage du Père jésuite Ibagnez. Il énumère, en quelques chapitres, les moyens par lesquels les Jésuites ont, tout d'abord, défeudn leur royaume contre les cabales de leur propre

ordre : on n'emploie que des Pères qui ne peuvent apercevoir en quoi consiste le royaume des Jésuites ; on voile tout d'un prétexte religieux, on flatte les missionnaires, etc... De plus, en emploie divers moyens pour défendre le royaume contre les Espagnols : on cherche à donner à ceux-ci une fausse idée des missions, et, pour leur rendre impossible la recherche de la vérité, on empêche ceux qui en auraient l'envie de visiter les missions ; on se sert d'une langue inconnue, on est entre soi parfaitement d'accord. Enfin, on traite des moyens par lesquels les Jésuites cherchent à protéger leur royaume contre les révoltes qui seraient à redouter de la part de leurs propres sujets : ceux-ci n'apprennent rien, sinon ce qui est utile aux Jésuites ; dans chaque communauté il est créé un parti des principaux notables, on tient ce parti dans la plus grande dépendance ; on empêche les communautés de communiquer entre elles et il est expressément établi que l'Indien, en dehors de son misérable habillement, ne possède rien et n'est pas libre de faire quoi que ce soit. La façon dont l'Indien est logé, la pièce où il se tient, l'heure à laquelle il se livre au repos, celle où il doit se lever et se montrer au prêtre, de jour ou de nuit, les exercices auxquels il doit se livrer, ce qu'il doit faire pendant le jour, le hamac où il dort, la jeune fille qu'il épouse, s'il doit vivre avec elle ou séparé d'elle, s'il doit vivre ici ou là, toutes ses actions, en un mot, dépendent non de son bon plaisir, mais de l'ordre du prêtre qui décide ce qu'il a à faire. L'Indien entre les mains des Jésuites est, en résumé, un bloc inanimé, une vraie machine qui ne se meut qu'à l'aide d'une force extérieure. Il ne lui est pas permis de résister à cette volonté despotique sous peine d'être roué de coups jusqu'à être laissé à moitié mort.

Avec un pareil système on pourrait obtenir des succès apparents considérables, mais rien de plus. L'État des Jésuites était une compagnie commerciale. Mais la confirmation du privilège de Philippe V, de 1645, établissant que le commerce ne devait être exercé que dans l'intérêt des Indiens, ne fut pas prise en considération. Aussi suppose-t-on, par suite des frais minimes, que cet État pouvait faire une recette d'un ou deux millions d'écus, et que plus de la moitié de cette somme était remise au général des Jésuites. Mais ces succès financiers doivent être examinés avec une certaine réserve, comme ceux de l'ordre moral. Une augmentation de population, que l'on considère comme un bon signe dans toutes les entreprises coloniales, ne se produisit pas, malgré les conditions favorables et la moralité des Indiens ne dura qu'autant que la direction se manifesta puissante et ferme. Dès que celle-ci fit défaut, tous les vices se donnèrent carrière et il devint évident que ces Indiens, en dépit de l'éducation donnée par l'État, n'étaient que des mineurs impropres à la vie, impropres à la destinée de l'homme sur la terre.

La chute de ce royaume était donc une nécessité. Mais cette chute joue dans l'histoire de la Société de Jésus un rôle qui ne répond pas à son importance réelle et qui trouve son explication dans l'importance capitale qu'on attribue généralement à la fondation de cette Société. On peut même dire que la suppression de l'ordre des Jésuites est connexe avec elle. Benoît XIV avait déjà publié, en 1741, une bulle contre le commerce des Jésuites, lorsque l'Espagne et le Portugal conclurent, en 1750, un traité pour fixer la limite de leurs possessions dans l'Amérique du Sud. C'est ainsi que fut « découverte » la domination des Jésuites, et leurs territoires



furent abandonnés aux Portugais en échange du San-Sacramento. D'abord les Jésuites essayèrent de fomenter une guerre contre le Portugal, mais tous leurs efforts échouèrent, car ils trouvèrent un adversaire déclaré dans la personne éclairée et toute-puissante du ministre de Joseph Ier, Emmanuel Pombal [1], qui résolut d'anéantir l'ordre. En 1757, parut le remarquable pamphlet du premier ministre : « Relation abrégée de la République des Jésuites » (*Relâçao abreviado da Republica dos Jesuitas*), rapport sur l'État des Jésuites, qui faisait connaître au public les dangers qu'offraient leurs établissements au Paraguay; cette publication pourrait être réimprimée et relue avec profit. Ce fut le premier coup de feu tiré contre cet ordre qui aspirait à dominer le monde. Le succès fut inouï. L'expression « Royaume des Jésuites » fut comme le mot d'ordre de la lutte contre eux. La tentative d'assassinat du roi, qu'on leur attribuait, accrut l'irritation. Des pièces officielles et des ouvrages de luxe, des écrits savants et des pamphlets furent publiés et jamais homme d'État n'a su, comme Pombal, exciter les esprits par le moyen de la presse. En 1768, en une seule journée, les Jésuites furent presque tous arrêtés dans le Paraguay et déportés dans les États de l'Église, la plupart à Faenza. Ils ne purent désormais opposer aucune résistance; tous leurs établissements, toutes leurs plantations furent détruits et le territoire des missions rendu aux forêts vierges. Bientôt après suivit la suppression de l'ordre des Jésuites.

[1] En dehors de la littérature connue sur Pombal (Oppermann 1845); Smith, *Memoirs of Pombal* (Londres, 1843); Carnota, *Marquis de Pombal*, 2e édition (Londres, 1871); comparer, au point de vue des Jésuites, l'ouvrage nouvellement paru de B. Duhr, *Pombal* (Fribourg, 1891).

La destruction de cet État social chrétien est aussi intéressante pour l'histoire de l'ordre des Jésuites, que l'examen de la constitution de cet État est instructive pour la discussion que nous nous sommes proposée. Comme on le voit, l'idéal décrit par Campanella put être réalisé pour des sauvages, des Indiens, mais il ne portait en lui aucune énergie vitale durable. Les philosophes, de même que les praticiens de la Cité du Soleil ne connaissaient qu'un seul but : construire l'État et la société comme un mécanisme. Ici et là tout est mesuré et compté, la volonté n'occupe aucune place et la concentration de la vie entière dans ce rectangle, dans ce cercle ou dans ces carrés qui constituent la ville, est peut-être une expression géométrique, mais n'est pas autre chose. De cette uniformité dépend celle des hommes si l'on peut appeler ainsi ces êtres qui n'ont de l'homme que le visage. Les individualités doivent être anéanties. Si Campanella dut prendre les précautions les plus grandes et faire disparaître les différences existantes, cela se fit plus simplement dans le Paraguay. On fit en sorte d'empêcher que les individualités ne se développassent. On y réussit assez bien, car les conquérants du siècle dernier furent frappés de la ressemblance extraordinaire que les habitants de l'État des Jésuites avaient entre eux.

On ne saurait considérer comme un pur hasard que, presque à la même époque où cet État de structure artificielle tombait en ruines, un nouvel État, au nord de cette même partie du monde, s'élevait avec un idéal tout opposé. Peu d'années après l'expulsion des Jésuites du Paraguay se place le soulèvement contre l'Angleterre des colonies de l'Amérique du Nord. Là aussi nous avons affaire à des États qui, à l'origine, reposaient

sur des principes religieux. Dans sa propriété forestière, qui s'appela plus tard Pensylvanie, William Penn tira les conséquences de la constitution de la commune calviniste. Lui et les siens sont des physionomies plus désagréables que les Pères de la Compagnie de Jésus, capables de sacrifices, et les résultats qu'ils obtinrent ne frappent pas les regards si vivement ni d'une manière si éblouissante. Dans la constitution de l'État que nous venons de considérer, on avait réalisé un idéal économique et divin, tel qu'il se présentait à l'esprit du catholicisme ; les protestants établirent leur œuvre sur des bases plus solides ; ils donnèrent de la valeur à la seule chose qui, dans la religion et dans l'économie politique, dans la vie publique et la vie juridique, est la plus précieuse acquisition des temps modernes, de ce côté de l'Océan comme de l'autre, la seule chose qui soit la condition du progrès : la liberté de l'individu.

X

LA NOUVELLE ATLANTIDE. — OCEANA

Des prisons de Naples, du presbytère de Souabe, des colonies des Jésuites de l'Amérique du Sud, dirigeons encore une fois nos regards vers le royaume des Iles Britanniques, vers le pays de Thomas Morus, lequel paraît être en quelque sorte le père de tous les États imaginaires des temps modernes. L'attention des lettrés et des hommes compétents devrait se porter sur les institutions libres en Angleterre, plus que dans aucun autre pays d'Europe. Alors que, dans les États continentaux, sous les Bourbons et les Habsbourg, on trouva dangereuse toute pensée se rapportant à l'État, la violente commotion du XVIIe siècle, en Angleterre, agita les esprits. Dans cette période de l'histoire d'Angleterre, on voit apparaître un mouvement littéraire considérable, qui succède à l'époque où plusieurs générations avaient marché sous la bannière du plus grand auteur dramatique que le monde ait produit. Que les fantaisies utopiques aient fait parler d'elles, même au temps de Shakespeare, c'est ce qu'on peut inférer d'un passage de *la Tempête* où le poète tourne en ridicule ces conceptions idéales avec sa verve éclatante et crûe.

GONZALO. — Je voudrais gouverner ma république sur des principes tout opposés à ceux qu'on suit par-

tout. D'abord, je n'y admettrais aucune espèce de trafic. Le nom de magistrat, la science, n'y seraient point connus. Ni pauvreté, ni richesse, ni maîtres, ni serviteurs. Point de contrats, d'héritages, de limites, de partages de champs; ni vignobles, ni terres cultivées; rien de tout cela. Je n'y voudrais ni argent, ni huile, ni blé, ni vin. Nul travail : tous les hommes seraient oisifs, les femmes aussi, mais elles seraient vertueuses et chastes. Surtout point de souveraineté.

SÉBASTIEN. — Et cependant il voudrait en être le roi.

ANTONIO. — Oui, la fin de sa république en défait le commencement.

GONZALO. — Tous les biens seraient en commun, tels que la nature les donnerait à l'homme, sans peine, ni labeur. On n'y verrait ni trahison, ni félonie. J'en bannirais épées, piques, mousquets et toute autre machine de guerre. Mais la terre, d'elle-même, de sa libéralité pure, produirait tout à foison. Abondance de tout pour nourrir mon peuple innocent.

SÉBASTIEN. — Sans doute le roi proscrirait le mariage parmi ses sujets ?

ANTONIO. — Oui, sans doute; tous formeraient un peuple de concubines et de vauriens.

GONZALO. — Je voudrais régir mon État, Seigneur, dans une perfection, oh! à éclipser l'âge d'or.

Quelle caricature réussie de toutes ces rêveries, surtout la fin : « Tu me parles du néant [1]. »

[1] La scène 1 du 2e acte de *La Tempête* de SHAKESPEARE se rapporte, cela est hors de doute, presque mot pour mot, à la traduction de Montaigne par FLORIO et intitulée : *The Essayes or morale politike and military discourses,* livre I, chap. XXX (*Sur les Cannibales*). Compa-

On peut également inférer d'une autre circonstance qu'à cette époque les utopies attirèrent l'attention, car un contemporain de Shakespeare écrivit un drame : *L'Age d'or*, qu'il fit suivre de *L'Age d'argent, de bronze et d'airain* [1].

Peu d'années après, un autre chancelier du royaume d'Angleterre, François Bacon, songea à renouveler les utopies de son prédécesseur. La dignité dont, un siècle auparavant Thomas Morus avait été revêtu, fut conférée, en 1618, au grand rénovateur des sciences, au philosophe avec lequel commence le développement de l'empirisme et qu'on a la manie actuellement de vouloir identifier avec la nouvelle méthode et même avec le grand auteur dramatique [2]. Il a laissé également une œuvre, ou du moins certains fragments d'une œuvre

rer SIMROCK, *Sources de Shakespeare*, 2e édition, 1870, II, page 335 ; HENSE, *Shakespeare* (Halle, 1884), page 461 ; CARO, *Études anglaises de Kölbing*, II, page 177 ; GERVINUS, *Shakespeare*, 4e édition, 1872, II, page 411 ; J. MEISSNER, *Uber Shakespeares « Sturm »* (Dessau, 1872), pages 58 et s.

[1] HEYWOOD, *The golden age*, 1611. — (Trois autres drames, 1613 et 1622, publiés par la *Shakespeare Society*, volume XLVI.)

[2] La *Nova Atlantis* est dans toutes les éditions des œuvres de Bacon (édition in-folio de Londres, 1753, vol. III). Édition de 1870, vol. III. Une traduction de la *Nova Atlantis* avec remarques est jointe à la traduction de l'*Utopie* par SAINT-JOHN (Londres, 1850). Les ouvrages sur Bacon parlent peu de l'*Atlantis Nova*. Première traduction allemande par R. WALDEN (Berlin, 1890, 4e fascicule), des *Beiträge zur Vorgeschichte der Freimaurerei* (Franc-maçonnerie), entre laquelle et la *Nova Atlantis* on a souvent fait des rapprochements.

basée sur des conceptions idéales. Le titre est : La Nouvelle Atlantide (*Nova Atlantis*), et l'auteur s'est inspiré de Platon pour le titre comme pour l'œuvre elle-même. Quelques passages, par exemple, une remarque sur l'usage de l'examen corporel en Utopie avant les fiançailles (v. page 65), font conclure que Bacon chercha à soulever une polémique avec son prédécesseur en fonctions et en conceptions.

Nous ne pouvons malheureusement pas dire quelle est l'organisation de l'État et de la société que le grand philosophe a voulu décrire, les quelques pages qui nous ont été conservées étant insuffisantes pour nous en donner une idée. Mais l'idée principale se devine et elle s'accorde fort bien avec celle que nous connaissons, comme ayant été l'idéal de ce grand esprit. Il veut établir le bonheur sur l'éducation scientifique ; on doit obtenir par ce moyen la capacité de gouverner pour les supérieurs et l'organisation morale et sociale des masses. Parmi les œuvres de Bacon, il n'y en a peut-être pas une, où il soit tant parlé de lui-même, de son Moi, et il est probable que le grand philosophe, pareil en cela à beaucoup d'autres, a voulu, dans cette fiction, donner un tableau d'ensemble de ses opinions, de façon à être lu par un public nombreux.

Comme ses prédécesseurs, Bacon nous raconte comment un navire du Pérou à destination du Japon, portant cinquante et un passagers, est surpris par une tempête et jeté sur une île que les indigènes appellent Bensalem (Bacon a songé ici aux îles Salomon, découvertes en 1567, et qui actuellement se trouvent en partie sous le protectorat de l'Allemagne). La première question adressée aux naufragés est celle-ci : « Êtes-vous chrétiens ? » Et c'est seulement sur leur réponse affirmative

et l'assurance qu'ils donnent, sous la foi du serment, qu'ils ne sont pas des pirates, qu'on leur offre un fruit, semblable à une orange, destiné à préserver des maladies contagieuses, et qu'on leur accorde la permission de séjourner pendant six semaines. Les Anglais voulurent faire aux fonctionnaires un cadeau en argent, mais on le refusa, et les gentlemen ne purent, à leur grand étonnement, faire accepter leur pourboire, car personne ne voulut être payé deux fois (*twice paid*); « twice paid » est une injure pour ceux qui, en sus de ce qu'ils reçoivent de la caisse de l'État, acceptent un dédommagement particulier. Nous apprenons ensuite très peu de chose sur l'organisation de l'État en général ; nous voyons qu'il y a des lois d'exclusion contre les étrangers, mais bien moins dures qu'en Chine ; que la navigation était plus importante trois mille ans auparavant qu'à cette époque, et, — chose digne de remarque, et dont il ne sera fait mention dans aucune de ces fictions, — qu'il y a des Juifs ; le conteur en fait connaître un qui n'est pas imbu de la haine du chrétien. Nous assistons ensuite à une fête donnée aux frais de l'État, en l'honneur de celui qui compte trente descendants vivants et âgés de plus de trois ans.

Mais il est à peine besoin de s'appesantir sur tout cela quand on connaît la description de la *Trésorerie des sciences*, fondée dix-neuf cents ans auparavant par Salomon, législateur de cette île. Bacon est un de ces esprits universels qui a poursuivi la synthèse de toute science. Il constate cependant, ainsi qu'il le déclare ailleurs, que les moyens pour arriver à un si beau résultat ne se rencontrent pas chez les particuliers ; à son avis, l'État seul, c'est-à-dire la communauté par excellence, peut accomplir cette tâche. La façon dont il s'est figuré

« la Nouvelle Atlantide » (*Nova Atlantis*) peut fort bien nous l'apprendre : il y décrit le but, les institutions, les devoirs et les coutumes de cette Trésorerie des sciences, de cet ordre, ou, si l'on veut, de cette académie. Dans la grande édition des œuvres de Bacon se trouvent, à la suite de *La Nouvelle Atlantide*, deux pages imprimées (*Magnalia naturæ*) dans lesquelles en un pêle-mêle très spirituel, il montre en deux mots les buts nouveaux et rares auxquels l'homme doit aspirer : le prolongement de la vie, l'augmentation de la force, l'adoucissement des souffrances, le changement du temps à sa guise, etc... Ce même homme, qui a rédigé ces tablettes, dont le contenu semble en partie irréalisable, mais qui renferment en même temps un idéal qui se réalise peu à peu dans la suite des temps, donne comme but de cette organisation, qu'il nomme la *Maison de Salomon*, l'étude de tout ce qui a été créé et la connaissance des causes de toutes choses. Cette merveilleuse organisation comprend une quantité d'établissements dont la description, aussi fantastique que réfléchie, nous surprend. Tout, absolument tout, doit être examiné dans les mines, jusque dans les entrailles de la terre, dans les jardins, dans les lacs. On y trouve déjà une sorte de tour Eiffel d'un demi-mille anglais de hauteur, avec une perspective superbe. L'auteur nous décrit des établissements destinés à des recherches microscopiques, telles que l'étude du sang ; de même, des institutions pour l'étude du son, des odeurs, etc..., tout s'y trouve en une telle quantité que même aujourd'hui, l'Université la mieux organisée avec tous ses laboratoires de physique et de chimie, pourrait s'en rapprocher à peine. Le devoir des membres de ces établissements est également déterminé d'une manière fort intéressante. La

science trouve là un centre comme nous n'en possédons malheureusement presque pas dans aucune branche scientifique. Ainsi on devra collectionner dans tous les pays tout ce qui est digne d'être étudié. A cet effet, il y a à l'étranger douze fonctionnaires appelés *merchants of light* (marchands de lumière). D'autres réunissent les matériaux recueillis, les analysent, etc.

C'est là tout ce qui nous est parvenu de la *Nouvelle Atlantide*. Cela suffit pour voir que l'illustre Bacon y reste fidèle à sa manière de voir. On sait que, durant la dernière période de sa vie, il s'occupa beaucoup d'expériences de physique et qu'il mourut en 1626, dans son laboratoire; *la Nouvelle Atlantide* a été conçue dans les dernières années de son existence. La physique est évidemment présentée comme étant le seul principe de toute science, et cette opinion de Bacon a exercé son influence jusqu'à nos jours; les sciences métaphysiques n'ont dans l'île de Bensalem, de même que dans le système de Bacon, qu'une place très restreinte. Le but de toute science n'est donc pas la vérité, mais la puissance, la domination de l'esprit humain sur les choses. Malgré cela, la description des institutions scientifiques de cette île fortunée n'est pas seulement intéressante pour le philosophe et le savant; elle a, de plus, une valeur générale, en ce qu'elle marque les plus grands progrès de cette époque. Chez ce savant aux vastes conceptions, existe le désir de synthétiser et d'utiliser toutes les recherches particulières et même de nos jours, plus on ira, plus un auteur, qui condensera le tout, deviendra nécessaire. Quels progrès immenses ne ferions-nous pas de tous côtés si nous avions de tels « marchands de lumière » et de telles « trésoreries de la science » ! Et ne peut-on pas faire

remonter à ces mêmes idées fondamentales que Bacon a revêtues de la forme fantaisiste, les innombrables réunions nationales et internationales de notre époque à congrès, les missions et les Instituts subventionnés par l'État pour l'etude des sciences naturelles? Mais ce qui prouve que Bacon exprima une pensée exacte qui était pour ainsi dire dans l'air, ce fut l'établissement bientôt entrepris de pareilles institutions qui auraient dû devenir des trésoreries de la science, mais qui ne le sont assurément pas devenues. Un an après la rédaction de ce fragment, fut fondée l'Académie française (1635); la Royal Society de Londres suivit (1659); et l'on sait comment les idées et les doctrines de Bacon exercèrent sur Leibniz une influence considérable.

Voici un autre tableau. Nous ne nous trouvons pas cette fois en présence d'un juriste comme Bacon, mais du fils d'un professeur de droit. Jean Barclay naquit à Pont-à-Mousson le 28 janvier 1582; la plupart des lecteurs ignorent sans doute que cette petite ville fut au XVIIe siècle le siège d'une Faculté de droit. Comme les hommes sont vite oubliés! Qui connaît encore aujourd'hui Jean Barclay? Et cependant, il n'y a pas tout à fait trois cents ans que son grand roman était peut-être lu davantage que ne le sont, de nos jours, ceux de Zola et de Maupassant. Le grand philosophe et jurisconsulte Hugo Grotius célébra cet écrivain dans un distique :

« L'Écosse a produit la souche; la France est le « berceau du rameau; par toi le Latin apprend l'harmo- « nie du latin le plus beau. »

Barclay était un satirique qui vivait de ses rentes. Les cours de droit avaient sans doute rapporté assez au père, pour que le fils pût, sa vie durant, demeurer

sans position. Aussi le trouvons-nous successivement à Rome, à Paris et à la cour de Jacques Ier, qui l'invita, dit-on, à traduire en latin l'*Arcadie* de Ph. Sidney. Il voulut montrer qu'il pouvait faire quelque chose de mieux et écrivit l'*Argenis*, qui parut peu de temps avant sa mort (12 août 1621). Ce livre est écrit en un latin raffiné, souvent trop recherché, et nous fait aujourd'hui l'effet d'être passablement diffus. Il a été vanté outre mesure; Richelieu en faisait sa lecture favorite et il y apprit beaucoup; Leibniz est mort en le tenant dans ses mains. Calderon a pris dans ce roman le sujet d'Argenis et Poliarque; Opitz l'a traduit en allemand en 1626; au siècle dernier, il fut encore traduit deux fois, et une nouvelle traduction a paru depuis peu; il sera donc suffisant d'en faire une mention sommaire.

Voici, en peu de mots, le contenu de cet ouvrage : c'est le récit de la guerre que se font deux rivaux, Lycogène, sujet rebelle, et Poliarque, prince des Gaules, pour la main d'Argenis, héritière royale et fille de Méléandre, roi de Sicile[1]. Ce sujet très simple a donné lieu à deux interprétations fort différentes et très arbi-

[1] Le sujet du roman de Barclay est, en résumé, celui-ci : « L'héroïne, Argenis, est fille du roi Méléandre de Sicile (la France), qui est le théâtre de désordres, grâce auxquels Lycogène (duc de Guise) s'efforce d'obtenir la main d'Argenis et la couronne de Sicile. A la cour de Méléandre vit depuis quelque temps un prince d'origine inconnue, affectionné du roi pour ses qualités magnifiques, mais craint, haï et calomnié par Lycogène. Cet agitateur réussit à chasser Poliarque et l'oblige à s'enfuir en Italie. Alors paraît au premier plan Archombrotus, prince également inconnu qui devient l'ami de Poliarque à la cour de Méléandre, et sauve la vie à ce dernier qui était menacé

traires. D'après l'opinion commune, Argenis représente le droit héréditaire en France; Méléandre, Henri III;

par les partisans de Lycogène. D'après son conseil, Poliarque en exil doit être rappelé et apaisé par l'envoi d'un précieux bracelet. Mais ce bracelet ne trouve pas Poliarque en Italie. Il était monté sur un navire qui devait le ramener dans sa patrie. Tempête, puis sauvetage sur un bateau de pirates que Poliarque terrasse et enchaîne parce qu'ils veulent s'emparer de lui. Comme il trouve en possession des pirates le trésor qu'ils avaient volé à la reine de Mauritanie, Hyarisbe (Élisabeth d'Angleterre), il se dirige vers ce pays pour le remettre à sa propriétaire.

Pendant ce temps, Méléandre se décide à agir contre les complices de Lycogène et en fait exécuter deux. Fureur de Lycogène qui soulève la majeure partie des villes de Sicile. Méléandre se trouve dans une position des plus critiques lorsque Radirobanes, roi de Sardaigne (d'Espagne), vient à son secours avec une armée. Radirobanes (Philippe II) et Archombrotus repoussent l'ennemi qui est venu les surprendre pendant la nuit, surprise décrite avec beaucoup de brio. Lycogène est vaincu et tué.

Mais Radirobanes, le sauveur, exige, pour prix de sa victoire, la main d'Argenis. Nouvelles complications, nouveau refus. Radirobanes se décide enfin à un enlèvement qui est évité par l'intervention du jaloux Archombrotus. Celui-ci veut alors épouser Argenis. Méléandre le pousse à faire connaître son origine, mais Archombrotus est lié par un serment. Il avoue alors être d'origine princière, et Méléandre le reconnaît comme le fiancé de sa fille. Celle-ci, rendue malheureuse par le choix de son père, fait connaître à Poliarque sa situation désolée dans une lettre touchante, et l'adjure de la délivrer d'Archombrotus. Cette lettre est remise au confident de ses secrets, Arsidas, qui doit la mettre entre les mains de Poliarque. Arsidas part, et son navire rencontre une division de la flotte dont le commandant lui raconte l'histoire de la jeunesse de son roi qui le suit avec le gros de la flotte. Arsidas est très satisfait, car, d'après cette infor-

Lycogène, la Ligue; Poliarque, Henri IV et son parti; et l'auteur s'est proposé de présenter, en costume antique, l'histoire de France au temps des guerres de religion. Cette hypothèse est assez vraisemblable, cependant on y trouve de nombreux détails qui conviennent à toutes les époques et à tous les pays aussi bien qu'à la France. Ce roman est, il est vrai, un roman héroïque comme on les aimait à cette époque, mais on y rencontre pêle-mêle une quantité de considérations ingénieuses sur le bonheur, l'astrologie, les huguenots, ainsi que sur l'administration de la justice, les impôts, les ambassadeurs, la meilleure forme de gouvernement. En somme, c'est surtout un roman politique qui, sous sa forme antique, est une fine peinture du caractère des

mation, il reconnaît qu'il s'agit de Poliarque. Dans ce roman, il y a aussi une tempête : les deux flottes sont séparées et poussées vers la Mauritanie, où Poliarque arrive juste à temps pour délivrer Hyarisbe de Radirobanes qui lui fait la guerre. Après un combat sanglant, Radirobanes est frappé de la main même de Poliarque, qui est aussi mortellement blessé de son côté. Sur ces entrefaites, Archombrotus arrive en Mauritanie avec son armée pour porter secours à sa mère Hyarisbe. Cela n'est plus nécessaire, et tous deux se rendent près de Poliarque blessé pour le remercier de ses bienfaits. Mais alors Archombrotus et lui se reconnaissent comme les deux prétendants. Arrive une scène poignante, mais Hyarisbe intervient; elle calme son fils, apaise son ami et son sauveur, et leur remet à tous deux une lettre pour Méléandre, dénoue l'intrigue et unit pour toujours Argenis et Poliarque.

Tout cela est un court extrait de l'excellente traduction nouvellement parue, par G. Waltz (Münich, 1891). Voir aussi Dunlop, *History of fiction* (édition allemande, page 343).

personnages qui jouèrent un rôle dans le drame sanglant des guerres de religion.

Voici maintenant un autre ouvrage, et qui parut en Angleterre au XVII[e] siècle ; la lecture en est assez difficile, et nous ne saurions, il est vrai, la recommander à tout le monde. C'est un in-folio qui donne au spécialiste maints détails intéressants, et qui est remarquable pour le grand public, surtout par suite de son étrangeté et parce qu'il est peu connu. C'est l'*Océana* de Jacques Harrington. Qu'est-ce que cet Harrington ? Si vous vous reportez au château de Whitehall le 30 janvier 1649, vous verrez un échafaud tendu de noir autour duquel se presse une foule innombrable qui attend en silence l'affreux spectacle. Le coupable s'avance : c'est Charles I[er], condamné à mort comme tyran, traître, meurtrier et ennemi du pays. Parmi les hommes qui l'accompagnent, se trouve le républicain Harrington, âgé de trente-huit ans. Un biographe a écrit : « Il est difficile de dire lequel des deux était le plus digne d'admiration : le roi écoutant les propos du républicain, ou bien celui-ci osant exprimer ouvertement ses sentiments au roi. » Ce ne fut que dans le courant des dix années si agitées qui suivirent, qu'Harrington écrivit son grand ouvrage, *Océana*, qui fit si grande sensation, et qui, durant des années, suscita un déluge de brochures [1]. Non content de cela, l'auteur voulut voir,

[1] Le livre d'Harrington porte le titre : *The Commonwealth of Oceana. To his Highness the Lord Protector of the Commonwealth of England, Scotland and Ireland.* John Toland en a fait l'édition (in-folio, 1700). Une gravure sur cuivre est imprimée en tête, portant au milieu le portrait d'Harrington et, comme vignettes, Moïse, Solon, Confucius, Lycurgue, Numa, Brutus, Guillaume III et

par la transformation de la constitution, la réalisation des plans qu'il avait projetés : à la date du 6 juillet 1659, il adressa une pétition au Parlement et créa à New-Palace-Yard un club, *la Rota*. Malgré une conduite paisible et pacifique, et bien que son club n'eût obtenu qu'un médiocre succès, Harrington fut cependant arrêté et frappé d'accusation aussitôt après la chute de Cromwell (28 décembre 1661). Il n'y avait là qu'un complot imaginaire, aussi l'instruction judiciaire ne releva rien à la charge de Harrington. Cependant, les démarches de sa famille pour le délivrer demeurèrent inutiles, et il fut, un beau jour, conduit en secret, sans jugement, dans l'île Saint-Nicolas, en face de Plymouth. Un médecin lui prescrivit de mettre dans son café du guaïacum pour se préserver du scorbut ; d'autres prétendent qu'on lui donna du poison. Quoi qu'il en soit, on le mit en liberté comme ayant la cervelle troublée, et il mourut le 11 septembre 1677. Il fait donc partie de ces martyrs qui ont payé de leur santé et de leur vie la défense de leurs

la suscription suivante : *J. Tolandus libertati sacravit.*
» La clef en est la suivante :

Convallium,	Hamptoncourt	Morpheus,	Jacques Ier
Andoxus,	Le roi Jean	Mons Celia,	Windsor
Coranamus,	Henri VIII	Neustrians,	Normands
Disotome,	Richard II	Olphœus Megaletor,	Cromwell
Emporium,	Londres	Panopœa,	Irlande
Halcionia,	Tamise	Panthéon,	Salle de Westminster
Halo,	Whitehall	Panorgus,	Henri VII
Hiera,	Westminster	Scandians,	Danois
Leviathan,	Hobbes	Teutons,	Saxons
Marpesia,	L'Écosse	Verulamus,	Bacon

Voir, à propos d'Harrington (comparé en particulier avec Hobbes), Reybaud, II, pages 370 et s. ; et Mohl, l'ouvrage de Roscher mentionné à la note 1, pages 53 et s.

opinions, comme aussi de ces rêveurs et de ces utopistes dont l'esprit semble avoir franchi les bornes de toute mesure normale.

Celui qui étudie *Océana* conçoit fort bien que son auteur, à la fin de ses jours, put avoir le cerveau dérangé. C'est un tel tourbillon d'idées, une telle profusion de projets qu'on peut en vérité difficilement en sortir. Et ce n'est pas seulement à nous, fils du XIXe siècle, que cet ouvrage produit cet effet. Il en fut de même de ses compatriotes; Harrington fut invité à donner un extrait plus compréhensible de ce gigantesque in-folio dont les explications approfondies dépassent toute mesure; c'est ce qu'il fit dans son *Art du législateur* (*Art of lawgiving*). Son grand ouvrage, qui parut en 1656, porte le titre de : *La République d'Océana* (*The Commonwealth of Oceana*), avec l'épigraphe: *Quid rides? De te fabula narratur* (Horace) (*De quoi ris-tu? c'est de toi que cette fable s'occupe*). Il est dédié à Cromwell qu'il espérait convaincre de la perfection d'une démocratie représentative, avec des magistrats élus et pourvus de fonctions de courte durée. On ne peut comprendre cet ouvrage qu'au moyen de la clef que nous reproduisons ci-contre dans nos annotations. Harrington nous accable de détails et le fait avec une telle abondance d'esprit et de science, qu'on pourrait étudier cet ouvrage pendant des années sans grand résultat, ainsi que l'a fait un Irlandais des plus bizarres, Toland, qui en a publié une édition. Il nous fait ensuite un cours de politique générale et, en passant, nous apprenons l'histoire des États anciens et modernes dont la limite est tracée par César, depuis la théocratie de Moïse jusqu'à la République néerlandaise. Tous les avantages et les inconvénients sont mis en relief; les doutes et les luttes, les agitations et les mi-

grations de l'espèce humaine, depuis son origine jusqu'à nos jours, défilent sous nos yeux.

Nous serions tentés de croire qu'au milieu de ces véritables nébuleuses de constitutions, un seul soleil projette ses rayons : la Constitution de Venise, la ville des Doges. Harrington a évidemment bien étudié son *Contarini* dont on emportait alors avec soi, comme lecture de voyage, la jolie petite édition elzévirienne, et il s'est sincèrement enthousiasmé pour le droit constitutionnel de cette république. Une histoire succincte d'Angleterre, depuis les temps les plus reculés jusqu'à Charles Ier, pleine de recherches approfondies et d'une critique ingénieuse, s'y trouve jointe. L'auteur fait alors apparaître un conseil supérieur composé de neuf législateurs qui font des discours d'une longueur démesurée et qui défendent et vantent les constitutions d'Israël, d'Athènes, de Sparte, de Carthage, celle des Achéens, le droit public de Rome, de Venise, de la Suisse, des Pays-Bas. Après tous ces préambules, il arrive enfin au projet d'une Constitution pour son *Océana*, laquelle défie toutes les crises possibles, et qui est une république vraie et équitable. Équilibre des fortunes, changement des autorités, telles sont finalement les pierres angulaires de sa doctrine d'État. La nature de chaque Constitution d'État dépend du mode de partage de la propriété foncière : telle est la formule que donne l'auteur. Pour lui cette formule est une découverte aussi féconde et aussi importante que celle de la circulation du sang, de la poudre à canon ou de l'imprimerie.

Les propositions d'Harrington ne s'appliquent que très peu aux bases de la société ; la seule qui ait trait aux rapports sociaux est que personne ne puisse jouir d'une rente foncière de plus de 50.000 francs, et qu'à cette somme aussi se limitent les majorats.

L'autorité législative réside tout entière dans le Parlement, qui se compose d'un Sénat de trois cents membres et d'une « Assemblée législative » de mille cinquante membres. Tous sont élus pour trois ans, et à l'expiration de cette période, ils ne sont pas rééligibles pendant les trois années suivantes : chaque année, ils sont renouvelés par tiers. Cette représentation du peuple est analysée avec les soins les plus méticuleux. Le pays d'Océana est divisé en cinquante tribus, comprenant chacune vingt centuries et dix paroisses (*parish*) ; il y a là de véritables analogies avec le droit administratif anglais.

Chaque lundi qui suit le 31 décembre, les plus âgés élisent dans la paroisse cinq personnes pour la députation. Cette élection prend une demi-journée, ajoute Harrington, en guise de détail. Comme dans les restaurants de Londres, où l'on porte sur la note, en sus du prix des mets, le temps qu'on a mis à les préparer, il fait de même ici : le temps est de l'argent (*Time is money*).

Chaque lundi qui suit le 31 janvier, les députés élisent dans la centurie le juge de paix, le coroner, le constable supérieur et les autres fonctionnaires. Durée : un jour.

Chaque lundi qui suit le mois de février, les représentants des centuries élisent dans les tribus les hauts fonctionnaires des tribus ou pour les Quarterly sessions, comme dirait un administrateur anglais. Durée : un jour.

Le jour suivant, on élit l'assemblée annuelle (*annual galaxy*). Chaque tribu élit douze députés pour l'Assemblée primaire ; les chevaliers (les électeurs se divisent, en effet, en chevaliers et fantassins, suivant qu'ils ont un revenu supérieur ou inférieur à 2.500 francs) élisent en outre un député et six membres du Sénat, qui entrent en fonctions le premier mars.

Non seulement ces corps législatifs procèdent de l'élection, mais les fonctionnaires qui dirigent l'État sont élus d'une manière extrêmement compliquée. Chaque année, on nomme un lord stratège, un lord orateur, deux censeurs ; tous les trois ans, des commissaires du grand sceau et des commissaires du trésor. Il est intéressant de constater qu'on élit tous les deux ans un ambassadeur pour la France; celui qui s'y trouve alors se rend à Madrid ; celui d'Espagne à Venise; celui de Venise à Constantinople, et celui qui se trouve dans cette dernière ville revient en Angleterre, de sorte que la représentation diplomatique embrasse une période de huit ans. Il en est de même du soldat : la jeunesse (c'est-à-dire les, jeunes gens qui sont âgés de dix-huit à trente ans) élit le mercredi qui suit le 31 décembre, un homme sur cinq, etc., etc. ; cette organisation rappelle celle de l'armée à l'époque de Cromwell.

Tel est l'idéal d'Harrington. C'est surtout par les détails qu'il offre de l'intérêt. Mais nous n'insisterons pas davantage. L'homme qui a doté le pays d'Océana de cette constitution sera célébré dans tous les temps, et on lui élèvera au Panthéon une statue colossale avec l'inscription suivante :

Son nom est une onction précieuse,
La Patrie reconnaissante à sa pieuse et perpétuelle mémoire. D. D.

OLPHAEUS MEGALETOR

LORD ARCHON ET SEUL LÉGISLATEUR D'OCÉANA

PÈRE DE LA PATRIE

Invincible sur le champ de bataille, Inviolable dans sa fidélité,
Persévérant dans son zèle, Immortel dans sa renommée.

Le plus grand des capitaines
Le meilleur des princes,
Le plus heureux des législateurs,
Le plus sincère des chrétiens,
Qui, établissant la liberté sur les royaumes de la terre
A pris par violence le royaume du ciel.

L'année	de sa vie	116
	de cette République	50

Cette fantaisie d'un ingénieux rêveur, quelque étrange et lourde qu'elle puisse paraître à nos contemporains, occupe une place importante parmi les ouvrages que nous étudions. Nulle part ailleurs l'idée d'une démocratie représentative n'est aussi nettement traitée. Harrington compte au nombre de ces philosophes politiques qui voient la liberté dans une organisation législative et administrative aussi compliquée que possible, et le bonheur dans une réglementation excessive. C'est là une étude qui traite de droit électoral et de toutes les questions administratives, mais qui laisse de côté tous les points importants touchant à la vie sociale ; c'est une œuvre sur le système électoral et le droit constitutionnel.

Ce livre n'est également compréhensible que si l'on se reporte à l'époque même où il fut écrit, et si l'on jette un regard sur les troubles de ce temps et la littérature politique qu'ils engendrèrent. Il date, en effet, des dix années que dura la République anglaise. L'auteur a été manifestement conduit à ses convictions par les excès du principe monarchique qui se produisirent sous Jacques I[er] et Charles I[er], et la cause en revient en partie aux rois eux-mêmes, en partie au principe du droit divin. D'autre part, on trouve dans ses projets la trace du peu de satisfaction qu'il éprouva de la Constitution anglaise

alors en vigueur. C'était l'époque où les rêveries religieuses agitaient les esprits, où Bunyan imaginait son pèlerinage bien connu. C'était le temps où Salmasius et Hobbes écrivaient leurs lumineux ouvrages; Hobbes, le précurseur de Spinoza en philosophie et le successeur de Machiavel en politique ; Hobbes qui cherchait la réforme dans le despotisme et qui, par cela même, est presque à l'opposé des idées d'Harrington. C'était l'époque où Milton publiait ses œuvres, alors qu'il perdit la vue en rédigeant *la Défense du peuple anglais* (*Defensio pro populo anglicano*). Le petit livre de Milton orné de la croix rouge et de la harpe irlandaise passa de mains en mains tandis, que les savants seuls lurent Harrington [1]. Et pourtant les deux pensées étaient en harmonie. Dans Harrington, pas plus que dans Hobbes et ses disciples, il ne se trouve aucune défense de l'absolutisme ou d'une aristocratie sacerdotale ou scientifique. Ici, tout est basé uniquement sur la volonté du peuple. La pensée que le développement du système gouvernemental de l'Angleterre a introduite dans la civilisation des peuples est formulée sous forme de fiction, et Harrington est le seul qui ait fait cette tentative. Cette pensée est que la constitution parlementaire doit être organisée de bas en haut, couches par couches. Ce n'est pas là, assurément, un sujet qui prête fort à la fantaisie, et comme l'intelligence d'*Océana* suppose quelques notions du droit constitutionnel anglais, il est concevable que ce *Délire logique* d'un Harrington parut peu attrayant à la

[1] Sur les ouvrages politiques et les opinions de cette époque, en particulier sur Milton, voir Treitschke, *Hist. und polit. Aufsätze*, I.

majeure partie du public. Il est cependant intéressant de voir comment les idées de l'État constitutionnel, de la souveraineté du peuple, de la représentation nationale ont été traitées une fois sous une forme libre, et comment cela est arrivé à une époque où l'on avait tout à craindre de l'abus de l'autorité des souverains.

XI

HISTOIRE DES SÉVARAMBES

Vingt ans après Harrington, nous trouvons encore une nouvelle utopie, mais il y a la même différence entre celle-ci et la précédente qu'entre le style lourd des Anglais et le style léger des Français, entre un dîner à Paris et un souper à Londres. C'est une amusante lecture que l'*Histoire des Sévarambes*, par Vairasse. Nous avons parcouru de nombreux traités relatifs à l'histoire de la littérature française ou du roman français, et nous n'avons trouvé cet ouvrage mentionné nulle part. De tous les romans politiques, c'est pourtant le plus divertissant et, quand on lit les cinq volumes qu'il comporte (car c'est aussi le plus étendu), l'on croit, en définitive, avoir devant soi la description d'un peuple qui a existé.

L'ouvrage a paru dans la période classique française (1677). Parmi tous les genres de poésie, la composition dramatique de cette époque paraît avoir excité principalement l'intérêt des historiens littéraires. Mais les romans de ce temps méritent aussi quelque attention[1]. Celui qui connaît la littérature du XVII[e] siècle songera tout d'abord aux fades romans de chevalerie ou aux contes de fées; peut-être lui offrirons-

[1] KÖRTING, *Gesch. d. franz. Romans im XVII Jahrh.* (1885), I, II; BORNHAK, *Gesch. d. franz. Litt.* (1886).

nous ici quelque chose de nouveau en lui présentant, dans l'*Histoire des Sévarambes* un modèle d'un autre genre [1]. C'est aussi un ouvrage classique. Ce n'est pas

[1] Histoire des Sévarambes, peuples qui habitent une partie du troisième continent communément appelé la terre australe, contenant une relation du gouvernement, des mœurs, de la religion et du langage de cette nation inconnue jusqu'à présent aux peuples de l'Europe. Première édition, 1677, en 5 petits volumes; puis, en 1702 et 1716. — Kleinwächter s'est servi d'une édition sans indication d'année, en 2 volumes, paginés du commencement du premier à la fin du second (Amsterdam, Mortier). Outre l'édition nommée en premier lieu (qui est à la bibliothèque de l'Université de Tubingue), l'auteur a pu se servir d'une deuxième édition en deux volumes de la bibliothèque d'un collègue qui n'est pas paginée et qui a paru à Amsterdam en 1702 chez Etienne Roger. Le tome premier contient la partie I-III, pages 1 à 105, 106 à 207, 208 à 333; le tome second, la partie IV à V, pages 143 à 303). Dans cet exemplaire, une notice de trois pages, émanant évidemment du siècle précédent, est donnée sur l'auteur. On avait, y dit-on, attribué cet ouvrage à un Anglais, d'Allais; mais c'est là une erreur; il a été composé par un provincial, Vairasse. On renvoie à M. Le Clerc, *Bibliothèque choisie* XXV, 402, avec introduction de Stoll, à *l'Histoi:e de l'érudition*, chapitre v, § 55, page 758. On dit ensuite : « Morhof, qui a considéré Isaac Vossius comme en étant l'auteur, dans la *Polyhistoric*, tome I, cap. VIII, § 23, a fait de l'auteur un athée, mais Christ-Thomasius dans le Déc., exprimant ses pensées indépendantes sur toute espèce de livres (en 1689), ne veut pas en convenir. » On mentionne aussi et on renvoie à un discours écrit sur Puffendorff par Gründling : *De hom. et cio. officio et Joachim Teller decus historiæ præstantiss., in notis ad Hornii prof. Hardensis in Geldria orbem imperantem.* « L'auteur Allais était un drôle habile et professeur de langue française, donnant des répétitions aux Lords. »

une énumération aride de ces diverses organisations idéales ; c'est un récit d'aventures de voyage et une exposition d'idées d'économie politique entremêlés de façon très habile; l'ouvrage entier est écrit en un français alerte, et des passages en sont même fort attachants. Pour en donner une idée, le mieux est de faire un résumé rapide du contenu des cinq volumes.

Premier volume. — Tandis que d'autres ouvrages analogues se contentent de décocher à l'occasion une épigramme aux juristes, celui-ci débute par cette attaque. Le conteur, capitaine Siden, était destiné à la carrière de jurisconsulte, mais elle lui paraît trop subtile, trop commune, trop factice et trop aride, et il trouve les voyages plus amusants. Quelques étudiants en droit partagent, peut-être même de nos jours, ce goût du capitaine Siden. La mort de ses parents le met en état de disposer de son bien, et il entreprend de visiter toute l'Europe. Le 12 avril 1655, *le Dragon d'or* sur lequel il s'était embarqué pour les Indes Orientales lève l'ancre. Survient le naufrage traditionnel. Il en résulte une magnifique robinsonade avec toute sorte d'incidents très romanesques, jusqu'à un assassinat par le poignard ayant pour mobile la jalousie. Parmi les 374 naufragés, il n'y en a que 74 qui appartiennent au beau sexe; comme on s'est établi à demeure dans ce pays apparemment désert où l'on a été jeté, en conservant la discipline qui régnait à bord, cette proportion des sexes n'est pas sans présenter quelques difficultés. On procède donc à une division très soigneuse, laquelle, tout en répondant à de pressantes nécessités, aboutit positivement à quelque chose qui sent fort la polygamie. Seuls, les plus hauts fonctionnaires de cette petite colonie obtiennent une épouse exclusivement à eux ;

les autres doivent se contenter d'en avoir une cinq fois, quatre fois, trois fois, deux fois ou une fois toutes les dix nuits, suivant leur rang et leur situation. Cette question importante étant ainsi résolue, et après une année écoulée, on expédie un corps d'exploration dans le pays ; ce dernier atteint heureusement les villes de Sporonde et de Sévarinde où il trouve un accueil fort hospitalier.

Deuxième volume. — Après une audience chez le gouverneur, les naufragés sont accueillis dans le pays des Sévarambes. Ils ont naturellement eu soin au préalable de mettre quelque ordre dans leurs relations matrimoniales un peu bizarres, *quinquevirales* pour la plupart, afin de donner aux femmes qui se trouvaient dans une position intéressante tout ce dont elles pouvaient avoir besoin. Nos voyageurs font alors connaissance avec ce beau pays. Ils admirent les superbes constructions de la ville. Il y a notamment partout des balcons supportés par des poteaux en fer qui préservent du soleil et de la pluie (tout à fait comme dans l'État imaginaire de Bellamy), et, en été, on y tend des velums pour préserver de la chaleur. La ville est tout entière divisée en Osmasies ; ce sont des bâtiments à cinq étages, de cinquante pas carrés, dans chacun desquels habitent environ un millier de personnes. Dès le début de leur voyage, les étrangers sont témoins d'une scène émouvante. Ils voient la foule se précipiter dans une ville. Que s'y passe-t-il ? Une épouse infidèle va être châtiée publiquement. De même que l'épouse adultère, comme le raconte Tacite, devait être fouettée, nue, par les habitants de la localité, les Sévarambes appliquent aussi dans ce cas la correction corporelle. Tout le monde a compassion de la mignonne petite femme dont les

charmes délicats allaient être souillés dans peu d'instants par les mains cruelles d'un infâme bourreau. Mais regardez ! Qui approche au dernier moment, en criant : « Arrêtez ! arrêtez ! » C'est l'époux trompé. Il ne peut endurer que le corps frêle de sa femme reçoive l'infamante bastonnade, et il se déclare prêt, ce qui est permis par les lois de là-bas, quand il s'agit d'une femme, à supporter le châtiment destiné à l'infidèle, et il se laisse frapper à sa place. Tout le monde est naturellement très ému. Mais les voyageurs doivent continuer leur route. Ils se hâtent à travers monts et vallées, étudient les relations économiques, la manière dont on chasse et dont on pêche, etc., et ont aussi l'occasion d'étudier l'armée. Hommes et femmes en font partie. Tous sont soumis au service militaire, de quatorze à quarante-neuf ans; ils sont exercés au maniement des armes dès l'âge de sept ans. Tout citoyen doit un service total de quatre-vingt-dix jours en trois ans, c'est-à-dire qu'en moyenne sa présence à l'armée est de onze à douze jours par trimestre. Chaque corps de troupes se compose de trois catégories : les hommes non mariés, les femmes non mariées, les personnes mariées; la femme, en effet, combat à côté de son mari.

Troisième volume. — Il sera peut-être intéressant de connaître l'histoire de cet heureux royaume: Cela est facile, car nous sommes assez bien informés à ce sujet. Assurément nous ne pouvons remonter qu'au temps de Sévaris, premier grand législateur de ce pays, premier vice-roi du Soleil. Il était issu de la famille des grands pontifes du Soleil, et naquit en l'an 1395 de notre ère. A l'âge de trente-deux ans, il se rendit en Australie et en Sévarambie, ce qui nous est raconté avec assez de détails. Après des campagnes heureuses dans lesquelles il soumit

les Strukarambes et les Prestarambes, il consacra un temple au Soleil et, à cette occasion, lui fit cette magnifique harangue qui a été transmise de génération en génération, sous forme poétique. Cette oraison toucha le cœur des assistants; ils furent agréablement surpris quand, son discours achevé, ils entendirent une douce harmonie tomber des voûtes du temple. La prière a été exaucée, Dieu lui-même veut être leur monarque ; mais il a jeté en particulier ses regards sur l'un d'entre eux: la personne dont il avait fait choix, Sévaris, doit être son lieutenant. C'est ainsi qu'est fondée la théocratie. Le peuple croit positivement à la voix de Dieu, et tout aussitôt Sévaris s'occupe d'une nouvelle organisation. Ce législateur reconnaît comme germes de toutes les calamités sociales: l'orgueil, l'avarice, la paresse, et il s'efforce de les détruire en faisant disparaître la propriété privée. Le peuple est divisé en classes, et le jour est également divisé en trois parties successivement annoncées par le son des cloches; une partie de la journée est destinée au travail, une seconde au repos, et la troisième aux plaisirs. Les repas, à l'exception de celui du soir, sont pris en commun.

Les Strukarambes prennent le nom de ce grand législateur et s'appellent Sévarambes. Sévaris a environ une douzaine de femmes et une nombreuse progéniture. Il gouverne pendant trente-huit ans; après son règne, il vécut seize ans en grand honneur, donnant des conseils à ceux qui en sollicitaient. Il transmet le pouvoir à Khomedas, qui règne vingt-deux ans et ensuite renonce à son tour au pouvoir.

Brontas III lui succède et, à la suite de son élection, prend le nom de Sevarbrontas. Il perce des rues et fait faire de grands progrès à l'agriculture. Son successeur

Sevar Dumistas IV, qui règne onze ans, ambitionne la gloire militaire. Le conseil supérieur ne lui permet pas cependant d'entreprendre des guerres, et il s'applique à introduire dans les mœurs des cérémonies et des danses nouvelles. C'est le premier qui règne jusqu'à la fin de ses jours. Sa mort subite rend nécessaire une régence.

Un interrègne de quinze jours a lieu, pendant lequel le Sévarambe le plus âgé est à la tête du gouvernement. Un descendant direct de Sevaris arrive alors au pouvoir.

C'est Sévaristas V qui monte sur le trône et pendant quarante-sept ans il gouverne d'une manière parfaite, apportant un soin égal à la défense de tous les intérêts. Après s'être démis du pouvoir, il vécut encore douze ans.

Khemas VI s'occupe de sciences naturelles; il se distingue dans la science des mines.

Kimpfas VII fut un grand voyageur à travers ses États. Mais il n'est pas seulement constamment en route, il n'est pas seulement un admirateur de la belle nature, il fait aussi des guerres heureuses, construit des forteresses et crée d'importantes institutions militaires. Son successeur est Minas VIII; c'est lui qui règne à présent.

La forme de l'État est invariablement monarchique, despotique, théocratique ou mieux héliocratique. Le Soleil est Dieu et souverain et Sévarambie pourrait être aussi appelée la « Cité du Soleil ». Une marque démocratique de cette constitution est celle-ci : tous les fonctionnaires sont élus, et l'égibilité pour l'emploi de souverain n'est acquise qu'à celui qui a passé par tous les degrés de la hiérarchie. Le Conseil élit quatre personnes, et celle à qui échoit l'image du Soleil tirée



au sort devient roi ou plutôt représentant légitime du dieu Soleil. Le chef suprême de l'État est inamovible; il peut cependant, en cas de folie, être mis en tutelle par le grand conseil. Nous avons ainsi un mélange de pouvoir absolu et de gouvernement indépendant. Les employés subalternes, jusqu'au chef de l'Osmasie (*Osmasiontes*), sont élus par le peuple. Ces osmasiontes forment le corps législatif, le grand conseil. Le conseil ordinaire en dérive, car chaque huitième osmasionte, qui en fait partie, devient bromasionte ; les vingt-quatre plus âgés sont les Sénateurs qui occupent les hautes fonctions de l'État.

Quatrième volume. — Pendant le cours de plusieurs siècles, un peuple parfait s'est façonné sous cette forme de gouvernement. Les Sévarambes sont merveilleusement développés au point de vue physique; on y voit des hommes de sept pieds de haut. Leur costume est très simple : une bande de soie, de couleur pourpre, orne le vêtement du père et de la mère, pour chaque enfant qu'ils ont élevé jusqu'à l'âge de sept ans. Par suite de la suppression de la propriété privée, il n'y a pas là non plus de justice civile. Par exception, Vairasse appartient aux utopistes raisonnables qui reconnaissent que les crimes ne sont pas supprimés par la meilleure forme possible de gouvernement, et que la vengeance et l'amour, la haine et la jalousie existent aussi dans ces États. Les sentences criminelles sont rendues par une sorte de jury, presque toujours composé de trois, huit ou douze membres. La peine de mort est rejetée comme inhumaine et inutile. On y trouve en premier lieu la peine de l'emprisonnement, et c'est ainsi qu'un siècle auparavant, apparaît dans la fantaisie l'idéal du siècle philosophique. D'un autre côté, l'application du droit pénal

est dominée par les idées du XVII[e] siècle: c'est ainsi, par exemple, que les prisonniers doivent être, de temps à autre, conduits par les rues et fustigés publiquement.

Les rapports des sexes entre eux sont la preuve d'une haute moralité. Il faut surtout l'attribuer à une décision fort originale : il est rigoureusement interdit aux célibataires de faire usage de boissons spiritueuses. Qu'on se figure une semblable mesure prise actuellement dans nos villes !

On réunit les deux sexes lorsqu'ils ont atteint l'âge nubile, les jeunes gens à dix-neuf ans, les jeunes filles à seize, et l'on organise des bals et d'autres réjouissances sous la surveillance de certains fonctionnaires. C'est alors que les jeunes gens doivent faire un choix ; ils sont obligés de se marier et l'on célèbre, quatre fois par an, les fêtes nuptiales. En général, le mariage est une monogamie, avec cette particularité toutefois que, lorsque deux couples sont d'accord, l'échange des femmes peut avoir lieu une seule fois. Il faut encore remarquer dans cet État une autre particularité qui est une inégalité choquante : les fonctionnaires supérieurs peuvent avoir plusieurs femmes. Observons encore que chacun peut avoir exactement autant d'esclaves que de femmes. C'est donc une monogamie quelque peu équivoque dans laquelle vivent les Sévarambes. Mais, comme il y a, en outre, pour les voyageurs des esclaves entretenues par l'État, il règne une certaine moralité et les écarts de conduite sont rares. Toutefois on a de singulières opinions sur la décence ; ainsi l'on ne trouve pas inconvenant, par exemple, que les gens mariés se baignent ensemble, tandis que pour les célibataires les bains sont séparés suivant les sexes. Dans ce pays, les morts sont tous brûlés. De nos jours on commence à

élever partout des fours crématoires; il y a deux cents ans, on s'enthousiasma bien davantage pour l'incinération des cadavres (Voir plus loin p. 226). Chez les Sévarambes, la crémation est obligatoire; on l'explique d'une manière charmante. Quand un corps est brûlé, on croit que la fumée emporte les parties les plus subtiles, c'est-à-dire l'âme vers le soleil, les parties animales seules demeurent dans la cendre.

Cinquième volume. — On nous donne ensuite des détails sur la religion des Sévarambes. Il est principalement question de l'antiprophète Stroukaras qui jette son dévolu sur les plus jolies filles. Des quantités de cérémonies lascives, que l'on ne saurait dépeindre ici, sont décrites avec de nombreux détails. Ensuite, on nous parle de fêtes qui nous rappellent à plusieurs points de vue les fêtes japonaises et bouddhiques. On ne célèbre que quatre fêtes par an : celle du mariage, de l'adoption des enfants, du printemps et du solstice d'été ; trois jours avant cette dernière, on éteint tous les feux pour les rallumer avec le nouveau soleil. Des discussions religieuses ont souvent lieu dans les différentes parties de la ville, et l'une d'entre elles est décrite par l'auteur. Il faut savoir gré à celui-ci d'avoir nettement prêché la tolérance; cela produit une impression d'autant plus agréable que l'histoire des Sévarambes a été préparée peu d'années avant les Dragonnades et la révocation de l'Édit de Nantes (1685). Une conception large, mais pourtant profondément religieuse, distingue les Sévarambes, ainsi qu'il résulte, par exemple, de leur prière au grand Dieu. Cette prière nous est communiquée par l'auteur. Elle pourrait être traduite ainsi : « Roi des esprits, qui comprenez tout, qui êtes tout-puissant, qui êtes infini, éternel et immortel, invisible, incompréhensible, seul

souverain, Être des êtres! » *Knodimbas*, *Ospamorostas*, *Samotradas*, *Kamedumas*, *Karpanemphas*, *Kaprimemas*, *Kamerostas*, *Perasimbas*, *Prostramprostramas !* Nous trouvons en même temps un échantillon de la langue sévarambienne, dont on nous montre un chapitre spécial avec grammaire, paradigmes, etc..... C'est une langue artificielle, comme le volapük ; par exemple, le verbe aimer (j'aime, tu aimes, etc...) se conjugue de la manière suivante (il varie suivant les trois genres) :

Ermana	Ermane	Ermano
Ermanach	Ermanech	Ermanoch
Ermanas	Ermanes	Ermanos
Ermanan	Ermanen	Ermanon
Ermananchi	Ermanenchi	Ermanonchi
Ermanansi	Ermanensi	Ermanonsi

La poésie est simplement métrique, sans rimes. L'auteur trouve ridicule qu'un enfant, un paysan, un homme du peuple parlent en rimes sur la scène. Leur plus grand poète est Framoscar, nommé plus tard Khodamias, c'est-à-dire « esprit divin », dont l'histoire d'amour avec la belle Balsime forme un épisode de la fin de l'ouvrage.

Le narrateur termine par une courte notice sur sa propre existence en Sévarambie. Ses compagnons et lui sont établis dans une Osmasie, et rien de ce qui rend la vie agréable ne leur fait défaut. Leurs corps se fortifient et font l'admiration de tout le monde. La tempérance contribue d'ailleurs à les rajeunir. Quant à lui, il aspire à retrouver sa première femme, et à revenir dans sa patrie lointaine auprès de ses premières amours. Il quitte donc l'île fortunée, bien qu'il soit obligé d'y laisser trois épouses et seize enfants, et, parti de Spo-

ronde, il arrive, après soixante-huit jours de traversée, sur les côtes de Perse, et de là dans sa patrie.

Cette pensée finale, si simple et si naturelle, ne se trouve presque jamais exprimée. Et cependant cette curieuse conclusion du récit est très instructive : après avoir vécu dans un État idéal l'homme aspire à revenir à la réalité. La vie sans soucis, le gouvernement parfait, même le rajeunissement du corps, tout cela n'est rien : il arrive un moment où l'homme est pris du désir de revenir à son ancienne existence, à une existence simple et calme. Telle est la conclusion de ce roman d'État à vues politiques et sociales qui fourmille d'idées justes et belles. Il faut en effet convenir que ce juriste français a su combiner d'une manière magistrale le roman et la science politique. Il a pris tel détail à Morus et tel autre à Campanella; mais souvent il a conçu des propositions plus simples et plus pratiques; sa constitution d'État montre un mélange assez habile des différents principes. L'œuvre de Vairasse se présente avec une forme assez hardie et montre une puissance d'imagination plus grande que celle des autres auteurs; il nous fournit un bel exemple de ces rêveries à l'époque la plus brillante de la littérature française.

C'est ce que l'on constate particulièrement si l'on compare par exemple cet ouvrage avec un autre qui parut en même temps (1676) : les *Aventures de Jacques Sadeur dans la découverte des terres australes* [1], par Gabriel Foigny.

[1] Les *Aventures de Jacques Sadeur dans la découverte des terres australes* parurent d'abord à Genève, en 1676 et plusieurs fois par la suite dans la collection des *Voyages imaginaires*. Voir BAYLE, *Dictionnaire*, article *Sadeur;* MOHL, page 194, note 2; KLEINWACHTER, page 22.

Cet auteur fait la description d'un peuple heureux qui habite les mers du Sud ; il y règne une entière communauté de biens, la paix et la joie ; comme les institutions publiques, le vêtement et la famille y sont tout à fait inconnus. Mais tout cela n'est rendu possible que parce que les habitants, hommes et femmes, possèdent en eux les deux sexes. Oui, certes, la vie et l'État y sont quelque peu transformés ! Nous ne faisons qu'effleurer en passant une folie de ce genre, car il serait inutile de s'attarder à un pareil ouvrage qui ne conçoit la constitution idéale de l'État qu'en changeant la nature physique de l'homme. A coup sûr, une légère ironie s'y dissimule : ces conceptions idéales sont aussi peu réalisables que le changement physique. Ce livre devait toutefois être mentionné, non comme un type du genre de rêveries dont nous nous occupons, mais comme une caricature grotesque de l'idée qui inspire les romans politiques.

XI

ROMANS POLITIQUES D'UN AUTRE GENRE
CONCEPTIONS IDÉALES DE MONARCHIES

Avec l'*Histoire des Sévarambes* se termine la série complète des ouvrages qui commence avec Thomas Morus et a ses racines, d'une part, dans l'humanitarisme, et de l'autre dans la découverte de l'Amérique. Les conceptions d'un État parfait ont dans les époques suivantes un tout autre caractère. Nous retombons en partie dans les robinsonades. Mais ces robinsonades passent vite au second plan quand on les compare aux romans grotesques tenant du comique et de la fantasmagorie, dont nous donnerons bientôt un échantillon (page 206). En même temps, les fables reparaissent encore; telle, la fameuse fable des *Abeilles de Mandeville* (1723), dans laquelle sont flagellées toutes les faiblesses de l'homme, ainsi que celles de l'État, et où il est finalement prouvé que les défauts des individus profitent au bien de la masse [1]. Nous avons

[1] MANDEVILLE, *Fable of the bees or private vices made public benefits* (1723); en français, *la Fable des Abeilles ou les Fripons devenus honnêtes gens*, 2 petits volumes contenant la fable et la morale, I, pages 1-34. Le commentaire remplit tout le reste des deux volumes, c'est-à-dire dans le premier, pages I-XXXIII et 35-316 et tout le 2e volume

laissé de côté, dans notre travail, toute cette catégorie d'ouvrages, car leur examen nous eût conduit trop loin. Au moyen âge, la conception idéale de l'État a souvent revêtu le costume de la Fable, et même à l'époque de La Fontaine et plus tard, mainte satire sur l'État a été faite sous cette forme. Mais cela ferait l'objet d'un travail tout spécial.

Dans cette période, et à côté du genre précédent, apparaît une autre espèce de romans politiques qui ne se rattachent pas, comme ceux que nous avons étudiés jusqu'ici, à la manière de Platon, mais plutôt à celle de Xénophon. Dans l'espace d'un siècle environ, parut une quantité de fantaisies dont le trait caractéristique consiste en ce que le récit présente un héros incarnant une personnalité idéale; par ce moyen les auteurs donnent une image de l'État parfait; ces fantaisies sont faites en forme de biographies. Ce genre apparaît déjà en 1680. Un missionnaire catholique romain, qui avait étudié la philosophie cartésienne, Antoine le Grand, essaya d'imiter la *Cyropédie* dans une certaine *Scydromédie*, mais n'arriva qu'à produire un mauvais ouvrage qui ne mérite pas qu'on s'y arrête. Un siècle plus tard, trois ouvrages semblent marquer la fin de ce genre de romans : ils sont dus à un homme dont le nom tient une bonne place dans la littérature. L'auteur des *Alpes*, Albert de Haller, publia vers la fin de sa vie trois romans qui ne souffrent d'ailleurs aucune comparaison avec ses autres écrits : *Fabius et Caton*, sujet d'histoire romaine (1774); *Usong*, histoire orientale,

qui a 361 pages. Comparer LANGE, *Gesch. d. Materialismus*, 2e édition, 1873, I, pages 421 et 475; II, page 564, note 4.

(1771), et *Alfred*, roi des Anglo-Saxons (1774). Ces trois romans sont trop pleins d'érudition, trop peu intéressants et trop touffus en dialogues. Nous nous bornons à citer ces ouvrages, parce que chacun d'eux traite d'une forme d'État déterminée. Le premier symbolise l'aristocratie ; *Alfred*, la monarchie avec la représentation populaire, et *Usong*, une forme d'État très peu étudiée, théoriquement du moins, et qui pourtant a prédominé dans de grands empires, le despotisme.

Ces deux écrivains, Antoine le Grand et Albert de Haller, marquent les deux extrémités d'une période durant laquelle les romans politiques biographiques ont été le plus en vogue ; nous ne signalerons dans cette période qu'un petit nombre d'écrits. En ce moment, le lecteur songera malgré lui à un ouvrage qui est le type le plus brillant et à coup sûr le plus connu en ce genre, au *Télémaque* de Fénelon. On a certainement prêté peu d'attention au côté utopique de cet ouvrage ; comme on s'en sert beaucoup, pour l'étude de la langue française, il en est de ce livre comme de beaucoup d'autres devenus classiques qui sont lus trop tôt, et auxquels, plus tard, on ne prend plus un intérêt suffisant. Le *Télémaque* de Fénelon est si connu, son importance littéraire a été si souvent appréciée, que nous ne referons pas l'éloge du sujet, de l'art de l'exposition, du choix des épisodes, de la peinture des caractères, de la beauté des descriptions, etc., etc., et que nous pouvons nous dispenser d'en faire un résumé même succinct. Ce livre était destiné aux petits-fils de Louis XIV, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry ; mais il déplut au puissant monarque, qui, dès sa première apparition, en 1698, le frappa d'interdiction. Il ne parut tout entier qu'en 1717 ; c'est

le livre qui, avec la *Bible* et *Thomas-A-Kempis* a été le plus répandu [1].

Les questions qui nous occupent ne sont, à l'occasion, qu'en partie effleurées par le généreux archevêque de Cambrai; en effet, Mentor, en qualité de directeur de Télémaque et comme personnage principal, a de fréquentes occasions de causer, avec le jeune homme confié à ses soins, de l'État et de choses savantes, qui sont en partie, pourrait-on dire, systématiquement traitées. Le XIIe livre contient une utopie bien caractérisée, lorsque le royaume de Salente nous est exposé avec toute son organisation. Mentor donne au roi Idoménée, pour l'amélioration de l'État, toutes sortes de bons conseils qui, même de nos jours ne sont pas dépourvus d'intérêt. La première chose dont s'occupe Mentor est d'établir avec précision la situation actuelle. Il commence par l'information, « l'enquête, la statistique » ; il y a là comme un indice et un pressentiment des idées de l'époque moderne, qui exige. comme première nécessité des règles gouvernementales, la connaissance des faits.

Il dirige ensuite ses regards vers le commerce. Favoriser l'agriculture et le trafic honnête, tel est le but de toute politique intérieure. Ce qui doit surtout frapper, ce sont les pénalités sévères proposées contre les banqueroutes, ainsi que les moyens d'y obvier. Même de nos jours, on pourrait lire ces projets avec intérêt, si l'on songe qu'en Allemagne, pendant l'année 1891, il n'y a pas eu moins de 7,623 déclarations de faillites. Mentor part de ce principe, qu'une goutte de sang versée

[1] Le *Télémaque* de Fénelon parut d'abord furtivement en 1698, puis en 1700 et un nombre incalculable de fois. Comparer la *Biographie* de Bausset (Paris, 1808, 1856, 1862).

en temps utile peut éviter d'en venir par la suite à des mesures plus graves. Des magistrats seront créés, et les négociants seront tenus de leur présenter leurs comptes à toute réquisition (comparez les articles 8, 9, 10 et 11 du Code de commerce français [1]). Ces négociants ne devront jamais spéculer avec l'argent des autres; et, d'autre part, il leur est interdit d'engager dans leurs spéculations plus de la moitié de leur avoir personnel. En outre, la police exerce un contrôle sévère sur les sociétés commerciales; toutes ces dispositions permettent de supposer qu'à Paris, il y a deux cents ans, beaucoup de choses laissaient à désirer à cet égard. L'auteur concède d'ailleurs la liberté du commerce pleine et entière, bien qu'il mette les métiers, l'habillement, l'alimentation sous l'autorité de la police.

En second lieu, Mentor croit qu'il n'est pas de meilleur conseil à donner au roi Idoménée pour le bonheur du peuple que d'organiser celui-ci sur des bases aristocratiques. Chaque classe se distingue d'une autre par la couleur de l'habillement, d'ailleurs extrêmement simple, et en outre, par des franges d'or et d'argent, un anneau, une médaille à l'effigie du monarque, etc. (quelque chose qui ressemble à nos ordres et décorations!). Qu'on se figure le défilé des sept classes,

[1] Art. 10, *C. Com.* — Le livre journal et le livre des inventaires seront paraphés et visés une fois par année. — Le livre de copies de lettres ne sera pas soumis à cette formalité. — Tous seront tenus par ordre de dates, sans blancs, lacunes ni transports en marge.

Art. 11. — Les livres dont la tenue est ordonnée par les articles 8 et 9 ci-dessus seront cotés, paraphés et visés soit par un des juges des tribunaux de commerce, soit par le maire ou un adjoint, dans la forme ordinaire et sans frais. Les commerçants seront tenus de conserver ces livres pendant dix ans.

(N. d. T.)

vêtues de blanc, de bleu, de vert, de jaune foncé, de rouge, de gris et de jaune clair! Quelle agitation aux couleurs variées, aux nuances de l'arc-en-ciel, dans les rues de Salente! Et il y a encore à compter les esclaves avec leurs souquenilles gris foncé! Ce sont là des descriptions qui nous semblent terre à terre et prêtent passablement à rire.

Ce qui est plus important, c'est la restriction de toute espèce de luxe. Dans cet État, il existe une simplicité comme on n'en a jamais vu autre part et qui contraste d'une manière frappante avec les coutumes du Paris d'alors. Tout le monde, y compris le roi lui-même, doit vivre de la façon la plus simple : la viande doit être préparée « sans aucun ragoût », et il est vraiment barbare de condamner ainsi tous les arts de la gastronomie. Mais ne faut-il pas se révolter contre ce donneur de conseils, lorsqu'il préconise l'entière destruction des vignes! Le vin est la racine de tout mal ; il ne doit être permis que comme remède, ainsi qu'une liqueur rare. N'est-ce pas là une législation aussi restrictive que cruelle? Mais nous ne saurions nous en étonner lorsque nous voyons que la musique est réglementée avec une égale sévérité. Toute musique efféminée, légère, badine, est supprimée ; la musique religieuse est seule permise. L'instruction doit être publique et avoir pour but la crainte de Dieu, l'amour de la patrie, le respect des lois, et reposer sur le principe suivant qui doit servir de précepte : l'honneur est préférable au plaisir, à la vie même. En ce qui concerne la grave question de l'augmentation de la population, on s'en préoccupe fort peu dans cet État. Chacun se marie lorsqu'il en a les moyens ; plus le travailleur a d'enfants, plus il est riche. Suit alors une de ces gracieuses descriptions de la vie de famille

qui rappellent Horace. Les enfants les plus jeunes servent d'auxiliaires, conduisent le bétail à la ferme, et le père, fatigué du travail, revient en chantant au foyer domestique où sa vertueuse épouse prépare un frugal repas.

« Mais si les gens négligent le travail? » objecte le roi. Mentor connaît le remède : pas d'impôts, que la plupart du temps les citoyens les plus laborieux doivent payer, mais des taxes et même des amendes pour ceux qui négligent leurs champs, et surtout des récompenses pour les familles laborieuses qui ont de nombreux enfants. C'est ainsi que prospérera le pays tout entier.

« Ils s'amolliront et les forces que je leur aurai données se tourneront contre moi, » réplique le prince. Mentor sait aussi comment riposter à cet argument. Chacun n'acquerra, à la sueur de son front, que ce qui lui est indispensable. Le sol du pays sera partagé, et chacun ne possédera que ce qui lui sera nécessaire à lui et à sa famille. A ce point de vue, la Salente de Fénelon est une utopie entièrement socialiste. Ensuite, nous voyons combien, en vertu de cette organisation, tout fleurit et prospère, et comment Télémaque et Mentor, après une assez longue absence, reviennent à Salente et y trouvent un peuple heureux. La simplicité au lieu du faste, des champs fertiles au lieu d'espaces déserts, peu d'artisans fabriquant des articles de luxe, abondance de subsistances dans les villes, une nombreuse population, etc., et Mentor montre encore une fois comment il y a deux maux qui s'opposent à la réalisation de l'État idéal : le luxe et le gouvernement despotique; le premier corrompt le peuple, et le second, les princes.

Nous arrivons ici à la dernière et à la plus importante question à laquelle on s'arrête ordinairement lorsqu'on étudie *Télémaque :* le rôle du monarque. Plus que dans

tout autre roman politique, l'auteur fait voir dans cet ouvrage comment le bonheur de l'État repose sur la vertu du souverain, et cette pensée est plus d'une fois exprimée sous de vives couleurs. Télémaque examine le sort, dans l'autre monde, des souverains qui ont abusé de leur puissance. Une furie vengeresse leur présente un miroir dans lequel se reflètent leurs vices : la dureté, la cruauté, leur crainte d'entendre la vérité, leur luxe excessif, leur ambition. D'un autre côté, une autre furie leur récapitule toutes les flatteries qu'ils ont dû entendre et leur montre dans un miroir quelles en auront été les conséquences. Ce qui surprend le plus nos voyageurs, c'est qu'un grand nombre de rois qui passaient pour bons sur la terre se trouvent en enfer : car ils se sont laissés guider par les méchants et ils sont punis pour le mal fait à l'abri de leur autorité ; en un mot ils ont été faibles. Comme contraste, l'auteur nous décrit le magnifique séjour des bons princes dans les Champs-Élysées, situés en une charmante contrée où fleurit un éternel printemps et où les années s'écoulent avec rapidité dans un bonheur divin.

Durant ce voyage à travers le monde des vivants et pendant la visite à l'État de Salente, l'occasion se présente souvent d'esquisser le portrait d'un prince idéal. Les doctrines de la politique pratique, qu'on a souvent nommée la doctrine morale de la politique, sont habilement décrites. « Ne doit-on pas souvent se servir des méchants lorsqu'ils sont utiles ? » Cela est certainement inévitable dans un grand État, alors surtout que ces gens occupent de hautes positions. Mais tous les efforts doivent tendre, peu à peu, à se passer d'eux et l'on doit chercher à les rendre meilleurs. La tâche des princes ne consiste donc pas seulement à trouver les

bons, mais aussi à rendre meilleurs leurs sujets.

Le rôle des princes est ensuite précisé, et cela d'une manière magistrale et très approfondie. Le souverain le plus absolu est le moins puissant, car il ruine son pays, son principat ne prend pas racine dans le cœur du peuple et sa toute-puissance s'effondre au premier choc. La grandeur du prince ne consiste pas à se créer des esclaves au moyen de la crainte, mais bien à se créer, par l'amour, de fidèles sujets. Tout cela fut écrit à l'époque du régime : « L'État, c'est moi! »

Tout spécialement, l'habileté du roi ne consiste pas à tout faire par lui-même, mais à choisir et à diriger ceux qui gouvernent sous sa responsabilité. Il doit avoir les yeux fixés sur les affaires importantes et ne pas se préoccuper de minuties. Il doit savoir tout ce qui se passe et tout surveiller; mais l'art parfait du prince consiste à gouverner ceux qui gouvernent, à les observer, à les rendre meilleurs, à les encourager. Faire tout par soi-même annonce la méfiance et la petitesse. L'esprit d'un roi doit être libre et tranquille, afin de pouvoir saisir, en dehors des minuties de chaque jour, le but important de l'avenir... Étudier les hommes, les connaître, les examiner, telle est la noble tâche du prince; mais pour cela il lui faut savoir précisément quel est le but de la vie humaine et quelle fin il doit se proposer en gouvernant les hommes : pas de grandeur pour soi-même, mais le sacrifice de sa personnalité pour faire le bonheur des hommes.

Finalement, tous ces préceptes remplissent Télémaque de tristesse, car il voit que le roi est le plus grand esclave de l'humanité, le moins libre, le moins tranquille de son royaume. Mentor le console sur ce point et élève ses pensées en lui dépeignant encore une fois

sa noble tâche, et en lui montrant, à la vérité, que le roi n'est roi que pour avoir soin de son peuple. Et lorsque Télémaque, de son côté, fait allusion à l'ingratitude des peuples, alors Mentor se contente de lui répondre qu'il faut toujours, il est vrai, compter avec elle, car l'on ne doit jamais s'attendre à la reconnaissance des hommes. Celui qui ne se borne pas seulement à donner aux peuples la richesse et la puissance, mais qui les rend meilleurs, trouvera la récompense de ses actions dans la vertu de ses sujets, et se mettra au-dessus de toutes les interprétations malveillantes de la foule ; il gagnera la reconnaissance des honnêtes gens de son siècle, et la faveur des Dieux lui sera accordée.

En se plaçant à ce point de vue, le grand Fénelon a dépeint un idéal. Il faut convenir que les moyens qu'il propose ne suffisent pas aux exigences de son époque, que l'idéal du monarque est irréalisable, et que son influence est peut-être estimée trop haut. Malgré cela, l'action et la portée du *Télémaque* de Fénelon furent très grandes. Cet ouvrage se répandit à profusion. Ici, la doctrine et le récit sont unis de la façon la plus étroite. Fort éloigné du pédantisme de la science allemande, au XVIIe siècle, Fénelon est un homme de goût et d'inspiration poétique. Le cas que nous avons à faire de cet ouvrage ne doit pas tenir uniquement à la forme poétique elle-même qu'il revêt. Ce qui est significatif, c'est que, précisément sous le règne d'un Louis XIV, un pareil idéal a été présenté au monde, et que, dans le précepte mentionné en dernier lieu : « le monarque est là pour le bien du peuple », l'auteur ait osé mettre la pensée fondamentale de son ouvrage. Grâce aux explications de Fénelon, cette doctrine devient

populaire en des milieux fort étendus, et pénétrera également dans le cœur des princes.

A l'époque qui succède à celle-ci, parurent encore plusieurs écrits de même nature, qui, pour la plupart, s'inspirèrent de la *Cyropédie* de Xénophon, et qui introduisirent Cyrus dans leur récit : ces écrits, il est vrai, subirent tous l'influence de Fénelon. Un des amis personnels de ce dernier, Ramsay, écossais émigré, publia à Paris, en 1727, *Les Voyages de Cyrus.* Cet ouvrage embrasse la vie de Cyrus, de seize à quarante ans. Avant de monter sur le trône, Cyrus fait de nombreux voyages, se rencontre avec tous les sages possibles et imaginables de tous les temps : Zoroastre, Solon, Pisistrate, Daniel, et tient avec eux des conversations animées, où il s'instruit des secrets de la nature, et aussi de la tâche des gouvernants. Bien que l'auteur possédât une profonde connaissance de l'histoire ancienne, ces conversations prêtèrent plutôt au rire. Ainsi s'explique qu'en 1728 on lut beaucoup à Paris une satire intitulée : *La Nouvelle Cyropédie ou Réflexions de Cyrus sur ses voyages*, dans laquelle Cyrus se plaint du rôle ridicule qu'on lui a fait tout récemment jouer. Signalons, enfin, *le Repos de Cyrus*, qu'écrivit l'abbé Pervotti [1].

Certes, plusieurs ouvrages de ce genre parurent en-

[1] RAMSAY, *Les voyages de Cyrus, Histoire morale* (Paris, 1727), traduit également en anglais. Une satire en a été faite : *La nouvelle Cyropédie, ou Réflexions de Cyrus sur ses voyages* (1728) ; bientôt après PERVOTTI, *Le repos de Cyrus*. On peut faire peut-être figurer dans ce groupe : *Der König auf Reisen, oder Beobachtungen über Völkerglück* (Gera, 1786), traduit du français, qui dépeint les voyages du roi Mélès de Lydie et de son confident Issmin (252 pages).

core, mais nous n'insistons que sur le plus important. Le plus complet après *Télémaque* est sans conteste *Séthos*, de l'abbé de Terrasson[1] ; nous en dirons quelques mots, car il est très peu connu. Terrasson, d'après l'éloge qu'en a fait d'Alembert, était un érudit, qui marchait à la tête des philosophes positivistes de son époque. Il ne connaissait pas même de nom les personnages haut placés qui lui témoignèrent leurs faveurs, et ne dédaigna pas de rire des absurdités de ses contemporains; pour lui, la terre lui faisait l'effet d'une planète éloignée.

Séthos est un livre attrayant, qui offre des particularités intéressantes, non seulement pour l'homme politique, mais aussi pour le pédagogue et l'archéologue. L'auteur n'a pas voulu seulement faire un traité sur la politique et l'éducation, mais donner en même temps des renseignements sur tout ce que l'on savait autrefois, sur les mœurs et les sciences de l'ancienne Égypte. Ce livre est donc, dans une certaine mesure, un précurseur de *la Fille des rois d'Égypte*, d'Ebers, sauf en ce qui concerne les notes savantes de ce dernier. Au point de vue égyptologique, il a été considéré comme un ouvrage de haute valeur, et les philologues d'il y a cent cinquante ans ont, à plusieurs reprises, appliqué les opinions qui y sont exprimées à l'hypothèse que la théologie égyptienne formerait le fond du VIe livre de *l'Énéide*. Toute cette érudition est très habilement fondue dans le récit succinct dont nous allons donner un résumé.

[1] ABBÉ DE TERRASSON, *Séthos, Histoire ou vie tirée des monuments et anecdotes de l'Ancienne Égypte*, 2 vol. (Amsterdam, 1732).— Inscription : « Nutrimentum spiritus. » Page 70 de cette édition.

Cinquante ans avant la guerre de Troie, Osoroth, déjà d'un certain âge, monta sur le trône de Memphis. Nephté, princesse de This, était son épouse. Son fils, Séthos, est le héros du roman. Osoroth est un de ces princes passablement indolents, dont le règne est bon ou mauvais suivant la valeur et l'honnêteté des agents du gouvernement. Plusieurs historiens prétendent avoir reconnu une similitude de caractère entre Osoroth et Louis XV. Le roi, trouvant ennuyeux de gouverner par lui-même, abandonne à sa femme les rênes du gouvernement, ce que l'on considère de toutes parts comme un acte de haute sagesse. En réalité, Nephté, avec l'aide du sage Amédis, gouverne d'une manière parfaite. Mais, comme Sa Majesté n'a alors plus rien à faire, elle tombe dans les filets d'une dame de la cour, nommée Daluca. A cette nouvelle, la reine Nephté devient gravement malade, redoutant, non sans motifs, que le sort de Séthos et du royaume ne dépende de cette Daluca. A la longue elle succombe à la maladie ; les prières solennelles faites pour le salut de son âme sont décrites, ainsi que ses obsèques, d'une manière aussi précise que pompeuse. L'auteur profite de l'occasion pour se livrer à des discussions religieuses d'un certain intérêt. La simplicité des palais, et la magnificence des tombeaux prouvent que, dans cet État, princes et sujets se préoccupent davantage du lieu de leurs demeures éternelles que de leurs demeures terrestres. Quarante-et-un juges décident que Nephté est digne de funérailles somptueuses, et le juge supérieur fait de la reine une oraison funèbre qui passe pour un chef-d'œuvre littéraire.

Daluca, comme on peut le penser, devient d'abord régente, puis épouse Osoroth, auquel elle donne deux enfants. Son gouvernement est absolument l'opposé de

celui de Nephté. Ses efforts habiles pour corrompre les mœurs sont décrits sous forme de satire. C'est alors que commence l'éducation de Séthos. Elle est dirigée par Amédis. On nous fait connaître l'état des arts et des sciences, les bibliothèques, les musées et toutes les institutions existant à Memphis en vue de former le talent. Séthos montre des dispositions admirables et doit parvenir à seize ans aux plus hauts degrés de la hiérarchie intellectuelle. Pendant la nuit, Amédis le conduit à une immense pyramide et à un puits mystérieux. C'est le moment d'examiner ce que voit et ce qu'apprend le jeune homme dans ces demeures souterraines : la purification du corps par l'eau, le feu et l'air, celle de l'âme par les prières et les méditations, au milieu du silence et de la solitude; puis, enfin, les mystères de la procession solennelle d'Isis, qui sont décrits d'une manière saisissante. C'était là, au siècle dernier, un sujet si intéressant pour le public lettré et pour les amateurs de théâtre, qu'on s'en servit beaucoup, jusqu'à l'époque où Mozart composa sa *Flûte enchantée*.

Du sombre éclat de l'antique superstition, nous nous voyons bientôt transportés dans la vie active de l'État. Le mauvais gouvernement de Daluca fait que la guerre éclate avec les États voisins. Séthos se rend en toute hâte sur le théâtre de la guerre ; mais, trahi par le général en chef, et cela à l'instigation de la reine, il tombe grièvement blessé dans un combat de nuit et demeure sur le champ de bataille où il est laissé pour mort. Des guerriers éthiopiens le trouvent et le vendent comme esclave aux Phéniciens. Il sert de chef à ceux-ci dans une entreprise contre Ceylan. Puis il fait un voyage autour de l'Afrique, et l'on nous décrit alors — on voit que l'auteur sait varier son récit — la fondation d'une

colonie et le passage des habitants de la vie sauvage à l'existence telle qu'elle est dans un État civilisé. Dans ces entreprises, Séthos allie l'habileté d'un Colomb à la douceur de caractère d'un Cook et au génie militaire d'un César. Il civilise la Nouvelle-Guinée, fonde le Comptoir commercial de la nouvelle Tyr et prend le nom de Chérès.

C'est là qu'il apprend comment un imposteur, Azorès, a exploité dans sa patrie le bruit d'après lequel Séthos n'était pas mort et comment il est monté sur le trône en se faisant passer pour le vrai Séthos. Azorès fait le siège d'Hiéropolis, capitale du roi de This, dont la fille, Mnévie, a refusé de l'épouser. Séthos se rend en toute hâte en Égypte, tue Azorès près d'Hiéropolis, reçoit des autres rois le nom de Sauveur et inspire à la princesse Mnévie une violente passion. Après une nouvelle victoire, Séthos revient à Memphis. Là, il se fait reconnaître; Osoroth abdique et Daluca s'empoisonne. Mais voici une conclusion surprenante : Séthos ne gouverne que pendant cinq jours. Après ce laps de temps, il abdique en faveur de son frère aîné, et, non content de cela, il pousse Mnévie à se marier avec son frère cadet, qui l'aimait depuis longtemps. Il se retire, avec le titre de Roi et de Sauveur, dans le temple de Memphis, où ses frères viennent presque chaque jour lui demander conseil. Celui qui lit habituellement des romans pensera que ce serait là un dénouement parfait, si Séthos avait conservé la couronne et la femme aimée ; mais l'auteur veut que les choses se passent autrement, et l'on peut dire qu'il y a quelque chose d'élevé dans cette double renonciation.

Dans sa dernière partie, l'ouvrage est moins intéressant. Il y est aussi souvent question de l'art de gou-

verner et de la vie politique, mais pas toutefois d'une manière suffisante pour que nous soyons tenté de l'étudier en détail. Le point capital est encore ici de nous représenter un modèle de vertu. Gibbon dit, avec raison, que *Séthos* est bien plus original et plus varié que *Télémaque*, et pourtant Terrasson est oublié et Fénelon sera immortel. Cela vient de ce que celui-ci s'adresse surtout au cœur, tandis que la philosophie profonde et l'érudition que déploie l'auteur de *Séthos* n'étaient pas pour plaire à une époque qui sacrifiait tout au plaisir.

Mais ce serait porter un jugement injuste de prétendre que ces ouvrages ont une place moins importante que d'autres dans l'histoire des fantaisies politiques, parce qu'ils ne s'occupent pas exclusivement de la vie politique et sociale. C'était l'époque où toute l'attention se concentrait surtout sur le pouvoir et sur la personne des princes absolus, et dès lors l'apparition de romans tels que *Télémaque* et *Séthos* s'explique aisément. Et il est certain qu'ils ont exercé sur le développement de la constitution de l'État une influence plus grande que maints ouvrages d'érudition. Mais s'il est impossible de préciser quel fut le nombre de leurs lecteurs, ainsi que leur action sur l'opinion publique, il s'est trouvé un homme — nous pouvons le prouver — qui lut ces ouvrages, les comprit et les médita : ce fut Frédéric le Grand. Celui qui feuillettera les œuvres de ce dernier y rencontrera des pensées extraites des ouvrages que nous venons d'examiner. Par exemple, l'épigraphe faite à propos de ses devoirs de souverain peut au besoin nous le rappeler :

« *Un souverain doit graver trois maximes dans son cœur : La première, qu'il règne sur des hommes ; la*

seconde, qu'il règne d'après des lois ; et la troisième, qu'il ne règnera pas éternellement. »

Si l'on veut avoir la preuve que le grand Frédéric avait une connaissance approfondie des ouvrages où étaient traitées les questions se rapportant aux meilleurs gouvernements possibles, il suffit de consulter l'exemplaire de *Séthos*, qui se trouve à la bibliothèque de Berlin. On y trouvera une note qui établit que le grand Frédéric faisait de cet ouvrage sa lecture favorite [1]. Quelques-uns de nos lecteurs connaissent la Bibliothèque royale de Berlin, ainsi que son inscription dont on a tant parlé : *Nutrimentum Spiritus* (Nourriture de l'esprit). Peu de personnes savent que cette inscription est tirée de *Séthos*. C'est celle de la bibliothèque de Memphis décrite dans cet ouvrage.

[1] D'après une note manuscrite sur l'exemplaire qui appartient à la Bibliothèque royale de Berlin, et qui provient de la Bibliothèque de Méjan, *Séthos* était la lecture favorite de Frédéric le Grand. Voir Dunlop, *History of fiction* (édition allemande, page 345). Cette note ne provient cependant pas, comme on en fait la remarque dans cet ouvrage, de Siebel; d'après un avis de la direction de la bibliothèque, elle n'a pas été faite à la Bibliothèque royale.

XIII

LE ROYAUME D'OPHIR

Aucun des romans politiques dont nous avons parlé jusqu'ici n'est écrit en langue allemande. Nous allons à présent porter notre attention sur la première et l'une des rares créations de ce genre écrite en allemand. Assurément, il n'y a pas que la langue qui soit allemande : par son contenu et par son plan, cet ouvrage trahit l'esprit théorique d'un savant allemand, d'une inspiration poétique assez faible. C'est une œuvre très méthodique et très didactique, et c'est précisément ce qui la rend intéressante et fait aussi qu'elle se distingue de la manière facile de *l'Histoire des Sévarambes* et des descriptions inimitables d'un Fénelon ou d'un Terrasson.

C'est à peine si l'on peut donner le nom de roman à un pareil ouvrage, même en le mettant au nombre des romans politiques. Il y est également question d'un État fantaisiste et de toutes sortes de jolies choses. Nous ne connaissons malheureusement pas le nom de l'auteur de cet ouvrage. Mais toute personne au courant de l'histoire de l'Allemagne et de la littérature allemande, s'y arrêtera certainement. Elle reconnaîtra bientôt, en effet, que les idées qui y sont exposées appartiennent à une époque de transformation. La

seconde moitié du XVIIe siècle offre un tableau peu réjouissant de la littérature allemande. Les noms d'Hoffmannswaldau et Lohenstein ont encore de la vogue. Une quantité de romans font leur apparition ; ils ne contiennent pas seulement des histoires d'amour, mais traitent de faste et de cérémonial, marque distinctive du siècle de Louis XIV, et décrivent les faits et gestes de la cour et de l'État. Dans ces romans à la fois historiques et politiques, il est question de toute la science secrète du Gouvernement et de mille riens, tout cela raconté d'une manière aussi importante que frivole. Werner Happel publiait chaque année, de 1680 à 1690, un ouvrage de ce genre. La langue est rudimentaire avec un mélange d'expressions françaises ; les idées sont également hétérogènes; on les a ornées des falbalas de la mode française, ou bien elles portent la perruque de la pédanterie latine. Après avoir lu cet ouvrage, il nous est arrivé, malgré la pédanterie de la forme, comme la brise matinale d'une nouvelle époque. Nous allons lui consacrer quelques explications.

Cette œuvre, très sérieuse, parut vers la fin du XVIIe siècle. Le général de l'Empire, Schnebelin, venait d'achever une amusante carte d'Utopie, du pays de Cocagne ou du pays des farceurs, calquée sur les cartes d'Hoffmann [1]. D'après les indications de la *Bible*, ce livre porte le

[1] La table des utopies mentionnées par Flögel, *Commentaires littéraires*, II, 980, a été, dit-on, établie, par le général Schnebelin, et elle est faite dans le genre des cartes d'Hoffmann. Un exemplaire, qui est en possession de l'auteur, porte l'inscription : *Accurata Utopiæ tabula*, c'est-à-dire Carte risible du pays de Cocagne, si souvent nommé et jamais connu, etc.

nom de *Royaume d'Ophir;* les commentateurs de l'Ancien Testament ont établi là-dessus les théories les plus diverses [1] : les navires de Salomon, ainsi qu'il est dit dans le II[e] livre des *Chroniques*, ch. IX, ỳ. 21, en tiraient de l'or, de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons. Le titre est exactement celui-ci :

L'État bien organisé du royaume d'Ophir a été jusqu'ici cherché par beaucoup de personnes, mais n'a pas été trouvé. Il offre une Constitution parfaite des Églises, l'organisation des écoles primaires et supérieures ; fixe les attributions du roi, les cérémonies des mariages royaux, l'éducation des princes et des princesses de sang royal, la Cour et le Gouvernement, les fonctionnaires qui s'y trouvent, l'administration supérieure des provinces et des villes, le choix des fonctionnaires, leur fonction, leur traitement en général et en particulier, le Conseil d'État, la police, la Cour de Justice, la Chambre de Commerce, l'hygiène, ainsi que les lois et l'organisation qui s'y rattachent; indique enfin toutes les informations nécessaires et les choses dignesde remarque.

Leipzig, édité par Frédéric Groschuff, 1699.

Comme nous venons de le dire, ce livre a paru sous le voile de l'anonyme. Il contient 608 pages in-16 et est orné

[1] Sur Ophir (II, Chroniques, 9, 21 ; I., Les Rois, 9, 28, 10 ; II, Chron., 8, 18, 9, 10; I, Chron., 29, 4 ; Job, 28, 16, 22, 24, Psaumes, 45, 10; Ésaïe, 13, 12). Voir l'*Encyclopédie* d'Herzog, XI, 64. Les résultats obtenus par la philologie font voir qu'il faut plutôt chercher Ophir dans l'Inde, attendu que les expressions qui figurent dans les passages cités ci-dessus ne sont pas d'origine hébraïque.

d'une gravure sur cuivre qui représente un prince portant une couronne de coquillages avec l'inscription suivante entourée de rayons : יְהֹוָה (*Jéhora*). Il présente l'avantage de contenir en un supplément qu'on ne trouve pas dans les autres ouvrages fantaisistes, une table alphabétique des matières, laquelle est soigneusement établie.

La préface est curieuse et nous transporte en l'année 1699. Ce qu'il y a de certain, y est-il dit, et c'est grand dommage, c'est qu'à l'heure présente nous vivons dans un temps plein de préoccupations, mais dénué de ressources ; par suite, chacun s'est mis à adorer avec ferveur l'or et l'argent, qui sont devenus pour le monde entier de véritables idoles. Suit alors une instructive et longue énumération de tout ce que peut obtenir celui qui possède la fortune : il peut faire que l'ennemi lève le siège de la ville, obtenir des emplois, etc..., bref, il peut, comme on dit, faire chanter le diable. L'argent possède une puissance toute spéciale, il rend réalisable tout ce qui ne l'est pas, possible tout ce qui est impossible ; grâce à lui, le plus fou devient sage, et le plus injuste, juste. Il en était donc ainsi en l'année 1699 ; mais il en était de même au temps du sage roi Salomon, et l'amour de l'or et de l'argent a aussi chassé hors de chez eux beaucoup de gens pour aller explorer le riche pays d'Ophir. Nous aussi, — ainsi se termine la préface, — nous irons dans cette contrée, mais pour un autre motif : afin d'apprendre à connaître la religion et le gouvernement de cet État.

C'est ainsi que nous sont indiquées les deux parties de l'ouvrage, dont la seconde forme environ les quatre cinquièmes du tout. La première partie s'occupe des questions religieuses, de l'enseignement et de la méde-

cine. Cette partie est du plus grand intérêt, car elle traite de sujets qui concernent tout spécialement l'Allemagne, et touche les Allemands de beaucoup plus près que les États fantaisistes de la Cité du Soleil ou de Sévarambie. La première chose qu'on doit rechercher dans un pays inconnu est la religion ; on examinera si les gens sont chrétiens, vrais chrétiens, ou s'ils n'en portent que le nom ; si la religion n'est pas corrompue par d'absurdes usages qui s'adressent plutôt à la bourse, et si elle n'est pas obscurcie par des subtilités égoïstes. Rien de tout cela ne se trouve dans Ophir. La foi des habitants repose sur l'Écriture seule. Il est à remarquer qu'on trouve ici une institution qui peut rappeler une sorte de synode général, ou bien la Conférence d'Eisenach, ou encore l'Alliance évangélique, bref, une constitution unitaire des Églises nationales protestantes [1]. Il y a notamment dans la ville libre de Kadoschah un Conseil fédéral ecclésiastique, un consistoire, dans lequel chaque potentat délègue un assesseur temporel et un assesseur ecclésiastique. Cette autorité a aussi, soit dit en passant, dans ses attributions la censure des livres. Il est donné ensuite des détails plus précis sur l'organisation du prêche,

[1] La pensée qui est exprimée ici, peut-être pour la première fois, mais qui était certainement endormie depuis des siècles, a été répandue de nouveau dans le peuple par la Conférence d'Eisenach et par l'Alliance protestante. Toutes les deux ont leurs organes, celle-ci : *Das allgemeine Kirchenblatt für das evangelische Deutschland*, depuis 1852 (voir aussi 1891, page 649, sur l'action et les moyens d'action), et celle-là, depuis 1887, *Die kirchliche Korrespondenz für die Tagespresse*. Même dans la littérature, on a fait des efforts pour arriver à l'unité de l'Église protestante allemande. (Lechler et d'autres).

de la musique d'église, de la confession, de la visite à domicile pour s'assurer si tous les membres de la famille savent le catéchisme, etc. Dans les décisions législatives qui ont trait aux mariages mixtes, nous reconnaissons l'influence des luttes religieuses à leur début, auxquelles les traités de Westphalie (1648) ne mirent fin qu'en apparence. Le mariage est célébré par le prêtre seul; les mariages ne sont pas permis, lorsque les futurs appartiennent à des religions différentes, car de pareilles unions enfantent trop de discordes. L'État d'Ophir est purement religieux. Les églises sont de grandes écoles; les écoles, de petites églises. On nous explique de la manière la plus précise l'organisation des universités, et même pour ceux qui, de nos jours, voudraient porter de l'eau à la rivière, c'est-à-dire qui voudraient écrire sur la réforme des études, il y a çà et là maints détails intéressants. C'est ainsi que des étudiants de première année, qui suivent actuellement les cours d'une université, ont éprouvé de la surprise, surtout s'ils sortent d'un milieu administratif ou militaire, à voir des professeurs « qui négligent de terminer leurs cours ». Quiconque a étudié les ouvrages documentés de l'Université sait que pareille chose s'est déjà produite au xve siècle.

Il en est autrement dans le royaume d'Ophir. Avant tout, les professeurs y sont laborieux : ils doivent faire imprimer tous leurs cours (ce qui est bien fait pour effrayer tout le monde, excepté les imprimeurs); de plus, ils doivent, ce qui n'est pas une mauvaise idée, noter en marge le point où ils en sont arrivés. Cette dernière remarque n'est pas si extravagante : des professeurs méthodiques, qui pensent que l'ordre fait gagner du temps, suivent cette méthode, que ce soit prescrit ou non; d'autres

se moquent de cette manièrede faire. Les professeurs d'Ophir sont, en général, contrôlés d'une manière tellement rigoureuse qu'une retenue de traitement est même prévue pour les heures perdues. Voyons maintenant ce qui se passe dans les différentes facultés. Les théologiens font surtout des cours d'exégèse et de morale; les étudiants débauchés ne sont pas tolérés dans ces facultés. A la faculté de droit, on explique le droit fort méthodiquement et surtout d'après le sens, et non d'après la lettre. Les étudiants reçoivent des actes et des pièces en communication, ainsi qu'on l'a réclamé tout récemment, et à plusieurs reprises. On appelle tout spécialement l'attention sur ce fait, — et c'est là une pensée où l'auteur anticipe sur l'école historique, — que le droit fait partie intégrante de la vie nationale et qu'il est inutile d'aller chercher des lois dans tous les États. Les lois doivent, au contraire, être appropriées à la constitution de chaque pays. Personne parmi les professeurs n'ose obscurcir les textes de lois au moyen de distinctions et de sous-distinctions de toute sorte, et d'espèces qui ne sont ni dans les lois ni dans la raison, en donnant par là à des avocats peu consciencieux l'occasion de torturer les textes de cent façons diverses [1].

Pour la Faculté de médecine, on insiste tout particulièrement sur leschairesde chirurgie et de pharmacie; en ce qui concerne ces dernières, cela est une véritable innovation, car, de nos jours, elles n'existent pas encore partout.

[1] Le style rappelle involontairement les ordonnances de Frédéric Guillaume Ier et de Frédéric II à leurs « employés de Justice », par exemple celle du 31 décembre 1746, reproduite dans la *Juristischer Monatschrift* de MATHIAS, XI, page 191 ; BORNEMANN, *Zivilrecht*, I, page 6. Comparer aussi TRENDELENBURG, *Friedrich der Grosse und Cocceji* (1863).

On nous apprend que les philosophes enseignent tous d'après la méthode éclectique et qu'il n'y a pas d'école particulière ; mais on ne doit rien enseigner contre la gloire de Dieu. Il est également fait mention d'une chaire d'architecture occupée par un ingénieur. Dans cette université, il y a deux chaires d'un caractère spécial : l'une est occupée par un professeur de morale, l'autre par un professeur d'économie ; le premier enseigne la bienséance, et les gens qui ont le plus de distinction sortent des écoles supérieures ; le second, qui administre en même temps les biens de l'université, enseigne comment les savants doivent prendre soin de leurs intérêts domestiques. Il est à remarquer que les deux professeurs rattachent leurs cours à Jésus Sirach et aux *Proverbes* de Salomon, et qu'ils en font dériver leurs règles d'éducation et d'économie domestique. L'enseignement de l'escrime est absolument prohibé.

La deuxième partie, qui traite, en vingt-et-un chapitres, de la question gouvernementale, débute par de très amusants chapitres sur le roi et la vie à la cour. La royauté est élective. Le roi est représenté comme réalisant un idéal sans pareil, ce qui fait involontairement songer à la physionomie tout opposée de certains monarques de cette époque. Il réunit toutes les vertus imaginables, et avant tout il doit être équitable et chaste. Il ne se laisse pas tenter par les honteuses séductions de l'amour ; mais, comme son épouse lui témoigne la plus vive tendresse, il ne se livre de son côté à aucun amour étranger offensant pour les bonnes mœurs. Cet exemple a beaucoup d'influence sur la cour, qui a horreur de la luxure, et il faut remarquer combien la débauche y est flétrie. Celui qui se permet de faire des plaisanteries obscènes est contraint de porter sur la

tête, pendant un ou plusieurs jours, des oreilles de cochon. Dans les chapitres suivants, il est question de la femme du roi, qui doit être née dans le pays et allaiter elle-même ses enfants, puis des princes, du cérémonial de la cour et des conseillers. Le troisième est particulièrement intéressant. On y expose comment le Dauphin doit entreprendre des voyages dans le pays et ce qu'il doit y observer. Nous y trouvons des aperçus presque modernes, un écho de ce qu'on nommerait aujourd'hui la statistique, et des instructions très nettes sur la manière de faire des observations en voyage. Dans les universités, — que nous retrouvons encore ici, ce qui pourrait faire croire que c'est un professeur qui a écrit cet ouvrage — le prince doit s'informer si les cours sont faits sans prolixité et sans controverses inutiles. Il doit prendre aussi des informations sur les maisons de refuge et les hospices, sur les maisons de force et de correction (qui, comme on le sait, ne furent établies qu'au XVIIe siècle, et qui étaient alors dans un état déplorable), sur la nature et « l'échelle » (une expression réussie !) des punitions, sur les travaux et le service des condamnés, les heures de prière, etc.[1]. Il doit, non seulement se renseigner sur les établissements publics, mais aussi sur l'état des maisons privées, si elles sont

[1] Sur la condition dans les maisons de force de cette époque, voir KROHNE, *Lehrbuch der Gefängniskunde* (1889), pages 11 et s. ; et STRENG, *Studien* (1886), pages 31 et s. La valeur pratique de la statistique fut alors mise en évidence pour la première fois, par SECKENDORFF (Voir *Preussische Jahrbücher*, XII, pages 251-272). La lecture d'Ophir rappellera quelquefois l'ouvrage célèbre de SECKENDORFF, premier Chancelier de l'Université de Halle, *Der deutsche Fürstenstaat* (1655).

facilement accessibles en cas d'incendie, sur les dettes hypothécaires des particuliers et autres choses semblables. C'est, on le voit, un chapitre bien rempli.

Parmi les lois, on nous fait connaître en particulier celles qui ont trait à la constitution religieuse, et qui sont intéressantes à plus d'un point de vue. En général, la liberté religieuse est à peu près telle qu'elle résulte des stipulations du traité de Westphalie. Les peines les plus sévères sont édictées contre tous ceux qui blasphèment contre la religion. Nul ne doit dire du mal d'un autre culte ; et, dans un banquet, il est défendu de parler religion ; celui qui enfreint ce règlement est puni d'un mois de détention dans une maison de force. Les lois strictes et sévères sur la sanctification et contre le travail du dimanche, qui rappellent le nouveau code pénal de New-York [1], sont également dignes de remarque. Le travail du dimanche est puni d'une année de bagne. Il est fait mention, à cette occasion, des lois applicables aux Juifs : les Juifs doivent avoir leur habitation dans un quartier spécial de la ville et ils doivent porter un vêtement étroit, afin de ne pouvoir cacher des « objets volés [2] ». A ce propos, il est curieux de connaître quelles sont les vues de la législation d'Ophir en matière de répression du vol; cette législation est fort simple. Le vol commis une première et même une seconde fois ne doit pas être réprimé comme un crime, mais puni d'une amende équivalente au double ou au

[1] Comparer le Code pénal de New-York, du 26 juillet 1881, § 259 et s.

[2] Sur les lois anciennes contre les Juifs, voir par exemple STOBBE, *Die Juden in Deutschland* (1866); WEISKE'S *Rechtslexikon*. V. p. 813 et s.; HOLTZENDORFF'S *Rechtslexikon*, II, pages 416, 417.

quadruple de l'objet soustrait. Les condamnés doivent purger leur peine par le travail et portent sur le dos une marque faite au fer rouge ; mais celui qui commet un vol pour la troisième fois doit être enfermé pour toute sa vie dans une maison de force. Peut-être quelques lecteurs ont-ils entendu dire qu'à une époque toute récente, il y a dix ans à peine, des propositions tout à fait semblables ont été faites par des criminalistes et par des médecins, relativement à l'emprisonnement des voleurs récidivistes. Ces propositions auraient dû être approuvées, car, de nos jours, il existe des voleurs qui célèbrent l'anniversaire de leur cinquième et dixième condamnation et qui, une fois leur peine finie, sont relâchés ; ces propositions s'accordent donc d'une manière admirable avec le système d'Ophir [1].

Une grande quantité de lois s'appliquent à la vie sociale et économique, et ont un caractère absolument inquisitorial. Nous y relevons cette décision qu'à une noce il était défendu de boire à la santé de quelqu'un. Une personne coupable de castration ou d'avortement envers des gens mariés encourt un châtiment qui consiste à faire perdre son nom à ses enfants, qui prennent celui du mutilé, et sont, en outre, enfermés dans une maison de correction (mesure discutable). Ensuite, on nous fait connaître les lois sur la mendicité, le luxe et les voyages. Chose curieuse, toute personne qui voyage est

[1] Les efforts les plus récents des criminalistes tendent à un châtiment plus sévère de la récidive (particulièrement en cas de vol). Comparer, par exemple : *Actes du Congrès pénitentiaire international de Saint-Pétersbourg* (Saint-Pétersbourg, 1892), I, pages 321 et s., 383 et s. SACKER, *Der Rückfall* (1892). ANDRÉ, *la Récidive* (Paris 1892).

tenue de rédiger, selon sa profession, les observations qu'elle a faites au cours de son voyage : par exemple, le zoologiste, sur les animaux ; l'architecte, sur les constructions. Puis, on fait passer sous nos yeux les lois sur les céréales et sur le prix des choses ; nous y apprenons que les bois devront être, en majeure partie, défrichés et transformés en terres labourables (on sait qu'il y a deux cents ans on estimait fort peu la valeur des bois et que l'on n'avait encore aucune notion de silviculture rationnelle) [1]. Pour ce qui touche à l'organisation du commerce et de l'industrie, nous apprenons encore quelques détails : par exemple, que dans les villes, et suivant leur importance, on ne permettra pas l'ouverture de plus de deux à quatre cabarets ; que les commerçants seront répartis en compagnies organisées de façon à englober le pays tout entier ; que les inscriptions des poteaux indicateurs sur les routes seront enduites de goudron pour les préserver de la pluie, et autres détails infimes.

Dans un ouvrage, où l'on s'attarde à de tels détails, l'exposition du droit militaire, du droit financier et de la procédure devait trouver une large place. Sous ce rapport, le *Royaume d'Ophir* appartient aux ouvrages les plus complets. Il faut noter ici que tout le monde est exercé aux armes, mais qu'en temps ordinaire on n'appelle sous les drapeaux qu'un homme sur dix. Pour la question financière, qui jusqu'ici n'a pas encore été abordée, il est dit que le droit d'accise ne

[1] Sur l'organisation tardive d'une silviculture et d'une science forestière, comparer, par exemple, Berg, *Geschichte der deutschen Wälder bis zum Schlusse des Mittelalters* (1871). Roth, *Geschichte des Forst-und Jagdwesens* (1879).

doit pas être aussi élevé pour les choses dont les pauvres gens ont besoin que pour les denrées destinées aux riches (par exemple, les droits sont relativement moins élevés pour la bière que pour le vin). Dans les derniers chapitres, on nous donne un code de procédure détaillé qui ne peut intéresser que les légistes. Il est à remarquer que les avocats qui donnent de trop longues consultations doivent en donner d'autres plus courtes gratuitement, et que les conciliations ne sont pas permises, car le juge est absolument lié par la loi et doit juger d'après elle. La procédure criminelle tient réellement de l'inquisition; c'est donc la procédure allemande ordinaire telle qu'elle existait autrefois, et les pénalités sont les mêmes qu'en Allemagne, en sorte qu'il est inutile d'insister sur ce point. Une chose importante : la torture est inconnue à Ophir; on nous donne cela comme un idéal, quarante-et-un ans avant l'apparition de la première ordonnance sur sa suppression.

La façon dont le duel et les duellistes sont traités à Ophir est fort amusante, et, pour le comprendre, il faut se rappeler qu'à la fin du XVIIe siècle le duel prit une telle extension qu'il souleva de toutes parts les protestations les plus énergiques; ce fut, il est vrai, sans succès. A Paris, on réglait en pleine rue des affaires d'honneur, et des dames même se mirent à croiser le fer [1]. Tandis que quelques législateurs prononcèrent la

[1] Précisément à cette époque parurent en France (1671) et dans l'Empire allemand les lois les plus sévères, mais sans effet, contre le duel. Comparer CAUCHEZ, *Du Duel* (Paris, 1846), I, pages 199-233; ZIMMERMANN, *Gerichtssaal*, 1872, page 416, etc.

peine de mort contre le duel, à Ophir, les pénalités sont toutes différentes. Celui qui a provoqué un homme en duel doit, pendant toute sa vie, porter un sabre de bois et un bonnet de fou, peine infamante qui s'étend, par une disposition fort draconienne, à ses enfants. On procède d'une manière plus douce avec les duellistes de la noblesse ; ici la punition s'arrête au coupable; on met sur son blason un casque fermé, avec une paire de lunettes par dessus, et, comme porte-écus, deux chats, « parce qu'il a manqué de générosité ».

Mais si de pareils actes sont punis, les services loyaux sont récompensés notamment par l'attribution de titres de noblesse ou d'un bel écusson qui vient s'ajouter, le cas échéant, à l'ancien. Il y a aussi dans la capitale une place d'honneur pour « ceux qui ont bien mérité » ; on leur dresse de toutes parts des colonnes et des bustes. Tout cela est décrit de la manière la plus exacte, suivant les règles de la science héraldique.

Voilà donc comment est constitué, en son ensemble, l'État du royaume d'Ophir et ainsi se termine ce curieux livre, en se référant à la maxime biblique rapportée plus haut. Mais si quelqu'un désire savoir où se trouve cet État, l'information suivante, comme conclusion, le renseignera : « là où règne en un pieux zèle la véritable religion chrétienne en sa pure doctrine et où l'on constate la conduite sainte des maîtres et de ceux qui les écoutent, là aussi se trouve l'or le plus pur et le plus vrai; là où le droit et la justice sont établis sans que rien ne les divise, là se trouve l'argent le plus pur; là où le commerce et le négoce prospèrent, là se trouve en abondance l'ivoire si utile ; là où les sujets ne voient que les actions chrétiennes du souverain, là se trouvent les meilleurs singes (*sic*) ; là où tous les serviteurs du roi

s'occupent fidèlement et avec un zèle infatigable du bonheur de leur maître et du progrès général, là sont les paons les plus vigilants; mais là où tout cela se trouve réuni, là est aussi le royaume d'Ophir. »

Cet ouvrage fera à beaucoup de personnes l'effet d'un traité avec ses nombreux paragraphes doctrinaires. Trop souvent il nous présente une sèche nomenclature de lois et d'ordonnances. Nous ne saurions vraiment appliquer à l'auteur l'épithète de rêveur ou d'utopiste, car il se laisse guider par la raison plutôt que par l'imagination, et il n'abuse pas des images aux vives couleurs qui, parfois, ne répondent à rien de réel. Et pourtant cet ouvrage tient une place bien plus élevée que beaucoup d'autres utopies qui sont appréciées, même de nos jours, et qui sont plus divertissantes et plus piquantes pour le grand public. En effet, à la différence de tous les autres romans politiques, l'organisation du droit civil et la constitution ne sont pas changées; ce qui existe est accepté en principe, et l'on n'a en vue qu'un perfectionnement moral. Et c'est précisément pour cela que cet ouvrage est beaucoup plus sérieux que toutes les extravagances antérieures. La phrase finale exprime tout, si on la compare avec la préface; le bonheur n'est pas là où se trouve le roi Mammon, il se trouve là où les hommes sont vertueux, là ou la vie est chrétienne, là est l'État heureux. A ce point de vue, ce livre, qui, en le comparant aux autres que nous avons étudiés, agit moins par sa forme que par son contenu, présente des idées justes et parfois pratiques.

Considérées sous un autre rapport, les pensées qui y sont exprimées ont une grande importance. Historiquement, le *Royaume d'Ophir* est intéressant, car il nous donne une copie fidèle de l'État idéal à la fin du XVIIe et

au commencement du XVIII[e] siècle. C'est l'idéal de l'État où tout se fait pour le bien public, qui, préparé par la philosophie du droit à son début, par Grotius et Puffendorff, élaboré par Thomasius et par Wolff, a trouvé sa réalisation dans un despotisme éclairé[1]. Cela vaudrait certainement la peine de comparer le *Royaume d'Ophir*, maintenant presque oublié, avec les œuvres de Christian Wolff, fils d'un tanneur de Breslau, que l'on a appelé le philosophe officiel du grand Frédéric. En 1720, Christian Wolff publia, en sept volumes, des pensées raisonnables sur la vie sociale de l'homme et tout spécialement sur la république, en vue d'accroître le bonheur du genre humain. De nombreux passages s'accordent presque mot pour mot avec le *Royaume d'Ophir*. Dans tous les cas, c'est la même pensée que l'on retrouve dans l'ouvrage entier, pensée qui, deux siècles auparavant, n'aurait pu encore être soutenue : l'État a pour mission d'accroître le bonheur des citoyens; c'est une institution pour la prospérité de tous. Il n'est question ni d'État constitutionnel, ni de la charte ou des députés, ni du *self-government* ou de la liberté de conscience; mais les plus profondes atteintes à la liberté individuelle, le contrôle de la vie intellectuelle par la censure, l'obligation de faire docilement des comptes rendus sur chaque voyage, tout cela trouve sa justification dans la prospérité, dans le bonheur seul. Pareille théorie fait sourire les générations

[1] Sur l'idée de l'État prospère, voir particulièrement : L. VON STEIN, *Verwaltungslehre*, II[e] volume, pages 12 et s.; KIRCHENHEIM, *Einführung in das Verwaltungsrecht* (1885), pages 15 et s. MARCHET, *Studien über die Entwicklung der Verwaltungslehre* (1885).



actuelles, et pourtant on a entendu tout récemment émettre des idées absolument identiques à celles que nous venons d'indiquer. On a donc vu se manifester à des époques antérieures à la nôtre l'opinion que le rôle de l'État est « d'accroître la prospérité des citoyens » (comparez, par exemple, l'introduction de *la Constitution de l'Empire allemand*). Cette théorie n'a vieilli en aucune façon, et elle reparaîtra dans un avenir prochain. Cela dût-il arriver, ce serait sous une autre forme qu'antérieurement. Au siècle dernier, cette théorie du bien public, avec toutes ses exagérations, était aussi ridicule que fâcheuse, car en Allemagne, par exemple, il y avait plus de trois cents États ou petits États, où chacun décidait à son gré en quoi consistait le bien public. Ne peut-on pas dire que la caricature de ces efforts vers la prospérité sociale se trouve dans les fameux actes du Comité de Salut public, qui considéra comme avantageux de faire couper le plus de têtes possible? Le peuple ne pouvait certainement avoir aucune sympathie pour un État qui s'immisçait dans tous les détails de sa vie quotidienne, et il dut se faire à cette idée qu'un pareil État semblait plutôt une institution basée sur la force pour arriver au bonheur du peuple. Il est notoire, en effet, que chacun préfère être malheureux à sa façon que de se laisser contraindre au bonheur. Toujours est-il que l'État absolu, le despotisme éclairé, l'Eudémonisme, ou de quelque nom qu'on veuille l'appeler, devint intolérable et conduisit à l'État constitutionnel moderne. Mais lorsque nous songeons comment a fini l'État travaillant à la prospérité de tous, « ayant fait tout pour le peuple et rien par le peuple », et qui finalement devient un État policier, nous ne devons pas oublier que cette idée est l'une des plus importantes de l'histoire de l'État et du Gou-

vernement allemand. C'est alors que, pour la première fois, le jeune fonctionnaire qui commence à voir juste, laissant de côté les commentaires du Droit romain et la casuistique sans esprit des criminalistes de l'école de Carpzow, tournera ses regards vers la prospérité du peuple tout entier et s'élèvera jusqu'à un idéal hardi. Voilà quelle est l'importance des théories de l'État travaillant en vue de la prospérité de tous, théories qui, assurément, disparurent plus tard, mais qui, jusqu'à Kant, ont régné en Allemagne, en Hollande, en France, en Italie, et au triomphe desquelles de nombreux princes du XVIII[e] siècle ont contribué sciemment ou inconsciemment. Pour cette raison, *le Royaume d'Ophir* est d'une importance capitale dans l'*histoire littéraire du droit administratif allemand*. On suppose qu'il a pris naissance au sein de l'université de Halle, qui venait d'être fondée, et où les idées de Puffendorff et de Wolff purent se produire[1]. Et bien que nous n'en connaissions pas l'auteur, nous pouvons néanmoins lui exprimer notre plus profonde reconnaissance. Son ouvrage, dépourvu des ornements qui captivent, nous donne, avec une perfection et une profondeur rares, un tableau de l'idéal que les esprits dirigeants de la fin du XVII[e] et du commencement du XVIII[e] siècle se firent de l'État.

[1] S. KAWERAN, *Aus Halles Litteraturleben* (Halle, 1888).

XIV

UN VOYAGE DANS LA TERRE

Après avoir examiné les États de l'Amérique du Sud, occupons-nous des États du Nord. Aucune difficulté ne s'oppose à faire faire à notre imagination, avec la rapidité de l'éclair, le voyage si en vogue de nos jours. Nous voilà donc sous le soixante-et-unième degré de latitude, dans la ville de Bergen, remarquable par sa superbe situation et par ses pluies fréquentes, comme Heidelberg et Salzbourg. Faisons une excursion sur les hauteurs de Flojen, et approchons de l'endroit où commence le récit qui va nous occuper. On a élevé à l'auteur de ce récit un monument sur la place du marché de Bergen, d'où, de quelque côté qu'on tourne son regard, on jouit d'une vue magnifique sur les ravissantes collines qui environnent le fjord. Louis Holberg nous regarde d'un air bienveillant : c'est l'auteur de l'une des œuvres les plus singulières et qui porte le titre de : *Pèlerinage de Niel Klim au centre de la terre* [1].

On voit déjà, d'après ce titre, qu'une légère modification s'est produite, et que cette fois il ne s'agit pas d'un royaume terrestre, mais d'un royaume souterrain. Cette œuvre d'imagination est un pur conte.

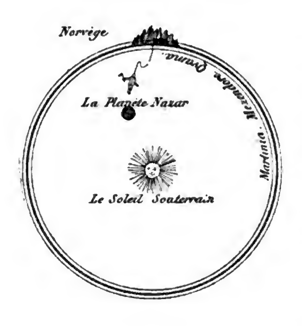
Nicolas Klim ayant achevé ses études à Copenhague

[1] Comparer Prutz, *L. Holberg*, pages 216 et s.

en 1664, revint à Bergen, sa ville natale, instruit, mais la bourse vide, pourvu d'excellents certificats de deux Facultés savantes, mais sans les diplômes indispensables de la toute-puissante Faculté du monde, sans lettres de change. Il gravit, dans son ardeur de naturaliste, les rochers les plus escarpés, se traîna par toutes les cavernes des environs de sa ville natale, et par ce moyen devient très riche en minéraux, mais n'en demeura pas moins très pauvre, tout en se refusant de vivre aux dépens d'autrui. Ce fut ainsi qu'il décida de tenter un vrai coup d'audace. Sur les montagnes de Flojen, dont il a déjà été question, se trouvait l'entrée d'une grotte magnifique, qui s'ouvrait et se fermait d'une manière intermittente et d'où sortait en abondance une vapeur étrange. Nicolas Klim résolut d'en découvrir la cause et d'arriver si possible par ce moyen à la célébrité et à la fortune. Il se mit en route un jeudi de l'année 1665. Quatre garçons l'accompagnèrent avec des échelles de corde, des perches et des pioches. A l'entrée de la grotte, il s'attacha une corde autour du corps, prit une pioche, puis donna l'ordre de le remonter lorsqu'il appellerait, et se fit descendre en recommandant son âme à Dieu. Arrivé à une profondeur d'une douzaine de mètres, la corde se rompit, il entendit un grand cri poussé par ses compagnons, et fut précipité dans l'abîme avec une rapidité vertigineuse. Ce n'était pas une voltige irrégulière, mais bien une chute qui, d'un plongeon perpendiculaire, se transforma bientôt en un mouvement giratoire; le mouvement ne cessa que lorsque M. Klim arriva dans la planète Nazar, située à l'intérieur de notre globe qui est, lui, une sphère creuse. Une carte, jointe à une ancienne édition, et dont nous donnons le cliché, en reproduit le dessin fort simple.

La planète Nazar circule dans cette sphère creuse dont

le soleil souterrain forme le centre. Klim tombe en un profond sommeil; le mugissement d'un bœuf l'éveille et l'arrache à ses doux rêves. Épouvanté, il se réfugie sur un arbre, mais quel est son étonnement lorsque cet arbre pousse un cri, puis se met en mouvement, et que d'autres arbres se précipitent sur lui.



Il faut savoir en effet que les habitants de ce pays sont des arbres et que l'arbre sur lequel Klim avait voulu se réfugier était une dame de distinction. Chacun est considéré suivant les branches qu'il possède; ainsi, par exemple, le secrétaire du roi en a onze et écrit onze lettres en même temps. Il n'y a d'autre différence, en Nazar, que celle qui résulte du nombre des branches. Nous avons l'occasion d'assister aussitôt à une audience du tribunal, Klim étant accusé d'avoir voulu faire violence à cette dame et de l'avoir outragée. L'audience a lieu dans la mairie de la ville de Keba; et déjà ici tous les traits caractéristiques du Gouvernement des Potuaniens — la principauté se nomme Potu — nous sont dévoilés. Des avocats, vêtus de peaux de brebis, y font des plaidoiries. Celui-là seul qui pense avec lenteur est apprécié et estimé, et celui qui saisit une chose avec rapidité n'est pas considéré comme ayant du jugement. La punition est également digne de remarque. Klim sera soumis à l'épreuve de la saignée, et son sang, examiné. Tout d'abord, Klim s'étonne de la sottise de ce peuple, mais son dédain se change vite en admiration. Ici, en



effet, à la place de pénalités qui mutilent, on recherche si le crime ne provient pas de la corruption des humeurs ; le réalisme moderne ne saurait vraiment rien désirer de mieux en droit pénal, s'il demandait que le penchant aux actes délictueux fût ainsi recherché dans le sang, au lieu de l'être dans l'esprit.

Après cet événement, on apprend au prince qu'une créature douée de raison est tombée de la terre, et le prince ordonne qu'on lui enseigne tout aussitôt la langue du pays. Ceci fait, Klim obtient un certificat où, par suite de sa rapidité à saisir les choses, il est déclaré incapable de remplir une fonction élevée ; alors il est proposé pour l'emploi de courrier de la cour, en raison de sa légèreté exceptionnelle. En effet, il obtient cet emploi ; il ose, à la vérité, protester contre ce certificat, mais il encourt une sévère punition, dont il lui est fait remise étant donné son jugement inconsidéré d'habitant de la terre. Notre bon Nicolas Klim est donc, pendant quatre ans, courrier à la cour de Potu, et ses vêtements sont accrochés dans le musée avec cette inscription : « Costume d'un animal du monde d'en haut. » Dans sa nouvelle condition, le courrier a mainte occasion de faire connaissance avec toutes les particularités du monde souterrain. La planète Nazar accomplit sa révolution dans l'espace de seize mois, et, par suite, l'année en a également seize. Il n'y a pas de différence entre le jour et la nuit ; il y a dans ce pays une clarté éternelle, comme en été dans les régions polaires (c'est une condition qu'on pourrait citer comme étant peu enviable).

Il est ensuite question des institutions et des opinions de ce pays, dont on nous fait des descriptions extraordinairement spirituelles. Par exemple, on nous raconte, en parlant des universités, qu'il n'y a pas de facultés

de médecine ni de théologie, parce que, pour celles-là, les gens sont équilibrés et, par suite, bien portants, et que la théologie ne comprend en deux pages qu'un seul commandement : « Dieu, créateur et conservateur de toutes choses, qui, dans une autre vie, récompensera les vertus et punira les vices, doit être honoré et aimé » (ces quelques mots donneront matière à discussion dans les romans politiques ultérieurs) et parce que les recherches et les discussions sur cette maxime sont interdites. Les Potuaniens disent que notre intelligence est aussi peu faite pour la compréhension de ces choses que les yeux du hibou pour voir le soleil. Nous apprenons que les oraisons funèbres sont soumises à la censure, et nous assistons à la promotion fort simple d'un professeur. Comme contraste, on nous fait le récit, dans une mordante satire, d'une soutenance de thèse du monde d'en haut, fort en usage autrefois et qui même n'a pas encore été supprimée de nos jours dans quelques universités. A Potu, on met ces discussions au même rang que les spectacles, c'est un véritable sport. Des gens riches, notamment, entretiennent, non des chiens de chasse, des chevaux ou des jockeys, mais des rhéteurs bien dressés pour la chasse annuelle aux paroles ; on fait des paris absolument comme au pesage de Longchamps, et l'on engage des sommes sur un *animal disputax* comme sur un cheval anglais. Un champion de cette sorte offre de grandes ressources au capitaliste qui l'entretient à grands frais, car il lui fait gagner une grosse fortune. Il enserre de toutes parts son adversaire dans ses filets tissés par la logique et la dialectique, évitant habilement ses coups au moyen de distinctions, de réticences, et le menant finalement où il veut.

Mais assez sur ce point. L'ouvrage abonde en plaisanteries de cette sorte. Toutefois, il serait inexact de dire qu'il ne contient rien sur l'État lui-même. Le septième chapitre nous décrit la constitution de cet État Potu. Il débute par une considération politique fort sage. Dans Potu, le trône est héréditaire depuis mille ans. Une seule fois, on tenta d'ébranler ce principe. Quelques-uns, ainsi que la saine raison paraît l'exiger, faisant plus de cas, pour le choix d'un souverain, du talent et de l'esprit que de la naissance, portèrent leur choix sur le philosophe Rabaku. Tout d'abord, il gouverna à la perfection. Mais bientôt se manifesta l'erreur de cette maxime que le pays est heureux quand il est gouverné par les philosophes (Platon). La vertu et l'habileté de Rabaku ne purent résister que peu de temps aux préjugés résultant de son obscure origine. Ceux qui avaient grandi avec lui se sentirent négligés, et lorsque enfin il fut contraint de passer de la douceur à la sévérité, une révolte éclata. Le philosophe remit donc de son plein gré le gouvernement entre les mains du prince à qui il revenait par droit de naissance, et la paix fut rétablie avec l'ancienne maison souveraine. Plus tard encore, une transaction, faite par un autre philosophe et consistant à choisir le plus capable des princes héréditaires légitimes, fut repoussée par crainte de discordes. Depuis, la peine de mort est prononcée contre tout faiseur de projets irréalisables.

Il est un point digne de remarque dans cette constitution : celui qui rédige un projet doit se tenir sur la place du marché, avec une corde au cou, pendant tout le temps qu'on délibère à ce sujet ; le projet est-il rejeté comme contraire au bien de l'État, l'auteur expie son audace par la mort. Aussi est-on généralement très peu porté

à créer des lois nouvelles, et les travaux législatifs s'accomplissent avec une lenteur extraordinaire. Chaque nouveau projet de loi est d'abord exposé dans tous les hôtels de ville du pays, et chacun peut adresser ses objections à l'autorité spécialement constituée à cet effet. En général, les lois ne doivent pas être discutées. Dans les affaires politiques, la liberté de penser est encore plus limitée que dans les questions de religion, car celui qui commet une erreur en ces matières, disent les Potuaniens, le fait à ses risques et périls, tandis que celui qui met en doute ou qui fausse le sens d'une loi s'attaque à la majesté de l'État et à la paix de la société.

Une autre particularité de cet État se manifeste dans l'égalité des conditions; celle-ci n'existe pas d'une manière absolue, mais elle est poussée aussi loin que possible. Autrefois, la sotte manie des titres était très répandue, « presque comme dnas le monde d'en haut où l'on appelle Votre Excellence, les estropiés, et Sire, les enfants trouvés ». Les haies et les buissons tenaient le premier rang ; des chênes et des cèdres à dix et douze branches occupaient les plus bas degrés; les femmes se faisaient appeler conseillères intimes de cuisine ; et les mendiants, receveurs généraux d'aumônes. Un chêne osa, enfin, se faire mettre la corde au cou, et la proposition qu'il fit d'en finir avec cet abus fut acceptée à l'unanimité. A présent, tous les citoyens sont égaux, et l'on peut voir, dans la formule de la loi quel cas l'on fait des conditions individuelles : « Mandons et ordonnons à nos paysans, fabricants, marchands, ouvriers, philosophes, artistes et serviteurs de la cour... »

On trouva dans les archives une hiérarchie encore plus précise, d'après laquelle le premier et le deuxième

degré étaient occupés par ceux qui avaient rendu de grands services à l'État et qui le servaient pour rien. Les marchands étaient seulement au neuvième degré, ainsi que les serviteurs de la cour, qui avaient 500 rupatis de traitement; au onzième degré se trouvaient les conseillers de la cour, qui avaient 1.000 rupatis. Dans Potu, celui-là seul est grand qui a beaucoup d'enfants, et non celui qui, comme Alexandre et César, après avoir sacrifié la vie de milliers d'hommes, meurt sans en laisser. Celui qui a six enfants est affranchi d'impôts. D'ailleurs, en dehors du privilège mentionné plus haut du nombre des branches, il n'en existe pas d'autre que celui de la capacité. Les plus capables seuls sont appelés à tous les emplois, d'après des certificats précis; le favoritisme n'existe pas. Pendant que Klim se trouvait en ce pays, une veuve à six branches occupait un des premiers emplois de l'État, mais l'un de ses frères était boucher de la cour, et l'autre sommelier. Les relations de parentage ne sont là-bas d'aucun secours, au contraire de chez nous, où il y a des emplois qui ne sortent pas de certaines familles et où l'on voit des personnages pénétrer en rampant dans le temple des honneurs par la route aplanie du népotisme.

Comme conclusion à ce chapitre, on nous fait connaître vingt règles extraites du *Compendium* de morale et de politique. *Le gouvernail du bien public*, préparé pour l'héritier de la couronne est destiné au prince. Il serait trop long de le reproduire, qu'il nous suffise de dire qu'on y voit comment le prince doit considérer les conseillers qui font de l'opposition comme les plus sincères, comment il doit avant tout choisir un bon précepteur pour l'héritier du trône et ne sanctionner aucune institution inutile qui encourage la paresse, etc...

Il faut maintenant donner de plus amples détails sur les aventures de Klim. Après avoir passé quatre ans à porter des messages, il est choisi pour faire la découverte de la planète Nazar, ce à quoi la rapidité de sa marche le désignait avec avantage. Le roi veut s'illustrer par cette découverte et sa description. Comme on parle partout la même langue, le voyage n'offre pas trop de difficultés. C'est ainsi que Klim arrive dans une foule de pays des plus curieux, dont la description nous réserve sans cesse de nouvelles surprises et dans laquelle l'auteur se surpasse vraiment lui-même en satires et en allusions. Dans le pays de Quamso, les gens débordent de santé; ils ne connaissent ni souci ni maladie et arrivent à un âge si avancé qu'ils finissent par se pétrifier; il est vrai que ces gens sont dénués d'idées et de sentiments, aussi respirent-ils l'ennui à forte dose.

A Lalak, qui est vraiment un pays de Cocagne, et qui offre tout en abondance, les gens n'en sont pas plus heureux pour cela; leurs corps se décomposent pour ainsi dire de leur vivant, et ils se suicident pour la plupart. Le voyageur voit clairement alors comment un pays qui ressemble au paradis des élus peut n'être que le triste séjour de gens obtus et dignes de pitié.

Dans le pays de Nardak, il y a huit espèces d'hommes, d'après le nombre, la forme et la position des yeux : trois, quatre yeux, des yeux oblongs, quadrangulaires, etc. Ceux qui ont les yeux oblongs forment seuls la première classe ; tous les magistrats et dignitaires sont recrutés parmi eux; celui-là seul qui affirme sous la foi du serment que le saint disque du soleil lui paraît oblong peut obtenir un emploi.

Un autre pays se distingue par ses mines d'or et d'argent et contient des richesses considérables. Mais les

habitants sont tous esclaves de leur insatiable cupidité ; ils dorment avec les clefs de leur coffre-fort dans la main. Dans leurs écoles, on n'enseigne pas la religion, mais seulement le calcul, et dans les églises on chante la table de multiplication.

La petite contrée de Quamboja montre à Klim comment la nature y est disposée tout à rebours. Ici, les gens, au fur et à mesure qu'ils prennent de l'âge, deviennent de plus en plus débauchés et inconstants, aussi tombent-ils vite en enfance, de sorte qu'on ne confie plus d'emplois à ceux qui ont passé la quarantaine ; bien plus, on les met sous la tutelle des plus jeunes.

De là, Klim se rend à Kockleku, royaume des femmes. Ce sont elles qui gouvernent; elles jouissent d'une grande estime ; les arbustes masculins (les habitants des deux sexes sont des genevriers) s'occupent de cuisine et sont peu considérés. Les récits extravagants et les contes s'appellent *babils d'hommes*. Trois cents beaux jeunes gens ou hommes faits se tiennent, pour les plaisirs de la reine, dans le plus magnifique monument de l'État, qui lui sert ainsi de harem.

A cette principauté confine le pays des savants, qui a un fort vilain aspect. Les rues y sont raboteuses et boueuses, et l'on entend dire partout que tout cela va bientôt s'améliorer, dès que les grands esprits se préoccuperont de ces bagatelles. Cela commence à se gâter pour Klim. Il a une aventure : « Forum urbis diversæ ornabant statuæ. His accedebam, periculum facturus, ecqua forte epigrammata legere possum. Sed, dum in eo conatu desudo tergum mihi incalescere ac madidum fieri animadvertebam. Hinc retrospiciens ut fontem calidi fluminis detegerem conspicabar philosophum posteriora mea permingentem. Nam meditationibus abstractus

statuam me credidit, ad quam vesicam exonerare solebat ». Cette aventure aboutit à une querelle et à son arrestation ; sa structure corporelle paraissant étrange, il fut presque vivisecté.

Il parcourt encore une quantité considérable de pays : celui des trompeurs et celui des athées, pays où les gens ne se couchent jamais ; un autre pays où tous les partis religieux vivent en paix les uns à côté des autres ; un état tributaire, dont les habitants ont le cœur dans le haut de la cuisse droite et portent écrits sur le front des signes indiquant exactement combien d'années ils ont vécu et combien ils en ont encore à vivre ; puis, un pays où les gens ne vivent que quatre ans, et un autre où ils parviennent à l'âge de quatre cents ans. Le pays d'Arkarak est aussi très curieux : les gens y naissent avec sept têtes : c'étaient de vrais génies universels, jusqu'à ce qu'une loi édicta que les monocéphales seuls pourraient obtenir un emploi. De nombreuses personnes se firent donc retrancher six têtes, en sorte que les idées confuses disparurent et que la saine intelligence de l'homme redevint féconde. Bien préférable était la condition des gens de Kabak, qui naissent sans tête et qui parlent au moyen d'une ouverture, en forme de bouche, pratiquée dans leur poitrine. Ces acéphales sont des gens très utiles ; on en fait des chambellans, des sacristains, des appariteurs, et on les prend aussi comme conseillers. On emploie également beaucoup dans les conseils des assesseurs sans tête, qui doivent rester assis pendant de longues séances sans avoir à réfléchir. Assurément, il est parfois, sinon meilleur, du moins plus sûr d'être né sans tête. La capitale de ce pays est l'une des plus belles : elle possède une cour, une université et une superbe église.

On voit qu'ici les faiblesses humaines sont dépeintes avec une grande puissance d'observation et qu'en même temps la folie qui consiste à désirer et à rêver des institutions parfaites est en partie flagellée par une satire très réussie ; cependant, il s'en faut de beaucoup que nous ayons cité toutes les contrées que parcourt le voyageur. On peut encore noter que Klim, à la fin de ses pérégrinations, arrive dans la Terre de la Liberté, où règne le principe : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fît ». Des groupes de citoyens parcourent les rues ; les maisons sont barricadées et occupées par des gens armés, si bien que Klim part au plus vite et ne se considère comme libre que lorsqu'il a laissé le pays de la Liberté bien loin derrière lui.

De retour à Potu, Klim ne peut faire autrement que de présenter un projet de réformes. D'après l'expérience qu'il a acquise en Kockleku, il veut modifier la Constitution en restreignant la participation des femmes aux affaires gouvernementales. Mais sa proposition de changement est rejetée, et il a mérité la peine de mort. Toutefois, comme il n'est pas né dans la planète Nazar, sa peine de mort est commuée en la peine la plus dure de la deuxième classe : l'exil dans le firmament. Les Potuaniens considèrent le firmament intérieur comme une colonie pénitentiaire ; deux fois par an, on voit arriver de grands oiseaux de poste — sorte d'oiseaux Rock — qui transportent les condamnés au firmament. On jette des filets sur ces oiseaux, peu de temps avant leur départ, et l'on y attache, par des cordes, une caisse pour chaque criminel.

C'est ainsi que notre Klim est enlevé au firmament, cette partie de notre globe où sont les véritables antipodes des hommes supraterrestres. La distance est

de cent milles ; le voyage de l'oiseau géant dure environ vingt-quatre heures ; après quoi, il dépose gentiment la malle aérienne sur le pays de Martinia. Cette Martinia est le pays des singes ; le contraste de cet État avec celui des arbres roides, qui traitent tout d'après des principes rationnels, nous est dépeint d'une manière délicieuse. Si, dans le premier, Klim avait reçu le nom de « Prématuré », dans celui-ci on l'appelle le « Diable imbécile ». Dans ce pays, on apprécie surtout ceux qui saisissent rapidement une question, et qui peuvent faire accroire quelque chose à leurs semblables ; et tous ceux qui font des projets de but en blanc y arrivent rapidement à des emplois. L'instabilité de tous les us et coutumes, le changement constant des lois et des institutions distinguent ce peuple. On conçoit que, par suite de l'abondance formidable des lois, le droit n'est qu'une formalité sans principe général. La religion est également plus formaliste qu'édifiante ; il y a 230 opinions différentes sur la nature de Dieu et 396 sur l'essence et les attributs de l'âme. A peine un singe eut-il appris que la croûte terrestre supérieure était habitée qu'il fonda tout aussitôt une société anonyme par actions, pour le percement de cette croûte, et pour l'établissement d'une route vers le monde d'en haut ; tout le monde acheta à l'envi des actions ; il est certain que nombre de familles payèrent cher cette grossière spéculation, et la société fit faillite, après qu'on eut compris cette folie. L'auteur du projet n'en reçut pas moins le cordon de l'ordre de la Queue, car l'on se dit que, malgré l'insuccès de cette entreprise, le plan était cependant digne dé'loges.

Klim fut d'abord porteur de la chaise du scribe en chef de la ville, mais il fut bientôt conduit à l'idée ingénieuse d'inventer une perruque. Celle-ci obtint un tel succès



qu'on adopta tout aussitôt, après délibération en séance solennelle du Sénat, cette parure de tête pour les fonctions supérieures, et que, plus tard, le port de la perruque fut permis à tout le monde. Klim lui-même, appelé Kakidoran en langue martinique, reçut un traitement de faveur et la noblesse héréditaire. Peu de temps après, il eut encore à subir les coups du sort. L'épouse du scribe en chef de la ville, dont il repoussa les avances, se conduisit comme Mme Putiphar; elle soudoya des témoins pour confirmer des offenses imaginaires, en sorte que Klim fut condamné aux galères. Tous les ans, un navire faisait voile à destination des terres paradoxales, (*terras paradoxas*) et nous accompagnons pendant cette traversée Klim, qui de rameur devient bientôt perruquier. On nous raconte les choses les plus incroyables, avec l'assurance, maintes fois répétée, que tout cela est la pure vérité. Dans une contrée, habitent les pies; dans une autre, les habitants sont de véritables contre-basses, qui, au lieu de parler, font elles-mêmes vibrer leurs cordes; les avocats râclent sur leur ventre, le juge joue un air grave et solennel, et l'huissier enlève, enfin, l'archet au criminel, ce qui équivaut à la peine de mort.

En Pyglossie, les hommes, par suite de l'absence de bouche, parlent avec leur derrière, et sur la côte glaciale les habitants sont de glace. Le vaisseau mouille, enfin, en Mézendorie. C'est le véritable pays idéal, où chacun, selon ses capacités, parvient à l'emploi qui lui est dû. Les habitants sont ou bêtes, ou arbres ; les gouvernants sont pris parmi les lions; les éléphants deviennent ministres ; les arbres, juges ; les corbeaux, avoués aux successions ; les boucs, grammairiens ; les renards, diplomates; les singes, acteurs; les chouettes, conseillères des finances;

les blaireaux, domestiques. C'est un État modèle, mais s'il en est ainsi — telle est la sage conclusion d'Holberg — cela ne tient pas à la Constitution, mais bien au choix éclairé des personnes.

Malgré ces détails grotesques, et presque en trop grand nombre, même lorsqu'ils renferment un sens profond, la fantaisie de l'auteur est loin d'être épuisée. Dans cet ouvrage, l'inévitable naufrage n'arrive que vers la fin, alors que c'est par là que commencent les autres romans politiques. Klim est jeté sur la côte de Quama. Un peuple simple y habite, vivant de la chasse et de fruits. Notre héros, qui a été si leste à Nazar, et si sot à Martinia, est à présent, au milieu de maladroits, le plus habile de tous. C'est un demi-dieu parmi ces êtres à moitié hommes, et on l'honore comme un prophète. On le considère comme un envoyé du Soleil, et il est obligé de devenir premier ministre de ce grand royaume, pour faire des réformes. Il y réussit, et s'applique surtout à former, avec les Quamites, de bonnes troupes avec lesquelles il arrive à conquérir tout le monde souterrain. Il s'empare tout d'abord du royaume tanachitique, dont la bibliothèque de la cour contient un trésor : c'est une relation de voyage dans le monde d'en haut. Des fragments charmants en sont donnés[1]. Il conquiert

[1] Le fragment extrait du journal de voyages de Tanian, dans la Bibliothèque tanachitique, contient une série de passages curieux. On dit, par exemple, qu'en Europe on nomme « bien nés » quantité de gens bossus (comparer plus haut, page 212), qu'il y a à Rome un pontife supérieur qui peut faire damner ceux que Dieu absout, et inversement. Dans la plupart des pays, Dieu ne comprend qu'une langue, le latin. Les matières principales de l'enseignement savant en Europe sont la chaussure, les colliers, les coutumes et les

ensuite trois autres royaumes, et finalement aussi Martinia. Klim a été, sur ces entrefaites, élevé à la dignité d'empereur. Nicolas Klim, le sacristain de l'église de la Croix, à Bergen, empereur souterrain, est appelé Nicolas le Grand, l'envoyé du Soleil, empereur

folies de quelques nations disparues. Dans les pays du sud, on montre, dans de précieux tabernacles, des gâteaux ronds, et les prêtres jurent que c'est Dieu. Les boulangers eux-mêmes, aux mains desquels est encore collée la pâte dont ils les ont pétris, prétendent que ces petits pains ont créé le monde. (Comparer les procès criminels du XVIII[e] siècle et Voltaire ; comparer aussi le premier procès de Thümmel, décision du tribunal de l'Empire à la date du 30 avril 1883). Parmi les savants, ceux-là ont une grande considération qui savent arranger le sens simple de la phrase, de telle sorte que ce qui était clair devient obscur et embrouillé. Les Anglais affinent l'intelligence à un tel point qu'elle en trébuche ; on paye mieux un service que rend un étalon que le travail de toute la vie d'un ecclésiastique.

Le Portugal est fixé à l'Europe d'une manière si peu sûre qu'après le prochain tremblement de terre on le trouvera en Amérique.

Il y a encore en Europe un peuple qui ne possède aucun territoire, mais d'autant plus de richesse. Ce que sont les scarabées brillants, tel est ce peuple parmi les Européens ; ils savent tirer de l'or de tout. Ils se considèrent eux-mêmes comme les élus de Dieu. Les Européens leur doivent la religion, la lettre de change et les puces.

Le passage sur l'Allemagne est ainsi conçu :

« Cet État s'appelle le Saint Empire romain. Mais, attendu qu'il n'est ni saint, ni romain, et qu'il n'est pas davantage riche, c'est là un titre creux ; d'ailleurs toute la nation est possédée de la manie des titres. Cette tendance ne rend pas seulement la langue allemande incompréhensible dans les réunions publiques, par suite de sa prolixité, mais elle a fait que les assemblées du Reichstag ont dû quelquefois

de Quama et de Mézendorie. Il se marie avec une princesse impériale et a un fils héritier du trône. C'est donc ainsi que commence la cinquième monarchie, dont on avait tant parlé à l'époque de la république anglaise, et c'est ainsi que le siècle quamien fait suite aux siècles assyrien, perse, grec et romain. Mais son règne est de courte durée. Le nouvel empereur oublie bientôt Dieu ; il s'oublie lui-même et commet chaque jour des folies et des cruautés sans fin, en sorte que l'on voit grandir la haine et le mécontentement du peuple, et il est obligé de s'enfuir. Ceux qui le poursuivent approchent ; il découvre alors une grotte où il pénètre,

se séparer parce qu'on n'a pas su s'entendre sur l'ordre d'après lequel les députés devaient siéger. Bien que cet Etat possède un roi qui se nomme empereur et augmentateur continuel d'un royaume qui va sans cesse en diminuant, et qui, par suite, ne devrait porter ce titre qu'autant que les seigneurs, par la grâce de Dieu, augmentent, très souvent incognito, leurs royaumes, on peut ainsi le nommer un monstre à nombreuses têtes (*Monstro simile corpus*, dit Puffendorf), qui porte patiemment sur son dos une carte-modèle de toutes les institutions et de tous les pays déchirés, rapiécés, reçus en héritage ou volés, grands ou petits. Ce royaume offre également une armée aussi variée qu'une boîte de couleurs, car il y a des princes qui ne fournissent qu'un seul soldat représentant l'armée et l'État-major de son pays. Presque chaque ville importante a le droit de frapper monnaie, droit qu'une autre ordonnance retire à la plupart d'entre elles. On a d'innombrables écrits sur la Constitution du royaume allemand, parce que les Allemands ont la liberté de la presse, c'est-à-dire l'absolue liberté d'écrire sur les choses qui n'existent plus ! C'est assurément une belle prérogative, car... »

L'ouvrage présente ici une lacune, comme cela arrive si souvent, par suite d'usure, de taches, etc.

en rampant, mais elle devient bientôt escarpée ; il tombe, tombe, tombe et se trouve, enfin, sur un rocher qu'il reconnaît comme étant celui d'où il avait été précipité, dix ans auparavant, dans le monde souterrain. Qui donc, depuis Nabuchodonosor, a subi une aussi rapide transformation ?

Après une longue hésitation, Klim prend le chemin de Sandwick, mais tout fuit à son aspect, car il a encore sur la tête la couronne à rayons dont il avait été paré à Quama ; on le prend pour le cordonnier de Jérusalem, le Juif-Errant. Seul, un vieillard ose l'accueillir, et il se fait connaître. Il se rend ensuite chez l'évêque de Bergen, et comme il n'y a pas de chaire de maître d'école de libre, la situation d'instituteur devant convenir mieux que toute autre à l'ancien monarque, il accepte l'emploi de sacristain à l'église de la Croix. Il fait de la fille d'un marchand, Madeleine, la compagne de sa vie, ses amis lui ayant enlevé les scrupules qu'il aurait pu avoir au sujet de son mariage avec l'impératrice de Quama. « J'ai eu trois enfants de ce mariage, en sorte qu'au total cela m'en fait quatre, si le prince de Quama est encore vivant. »

C'est ainsi que se termine le manuscrit.

Nous nous sommes efforcé de donner un aperçu de ce pèlerinage souterrain de Nicolas Klim. Mais chacun des extraits de ce roman demeure incomplet. L'ouvrage abonde, en effet, plus que tout autre, en saillies; il est pleinde traits d'esprit, ingénieux et divertissant, bien que, à notre point de vue, l'exposition en paraisse longue parfois, le latin très vulgaire, et l'ensemble un peu circonstancié. On peut discuter si cet ouvrage fait partie des romans politiques; mais ce serait là une querelle d'Allemand. Ce n'est pas seulement l'une des plus impor-

tantes satires que l'Érasme danois nous a données dans son œuvre, mais elle doit être également mise au nombre des fantaisies que nous étudions. En effet, d'importantes questions relatives à la nature de l'État y sont discutées en maints endroits, et les formes de la constitution, l'organisation des conditions sociales, les lois pénales, sont traitées de la manière la plus variée. Par exemple, l'antagonisme existant entre les arbres-hommes, à l'intelligence lourde, qui représente l'exagération du principe conservateur, et le peuple simiesque, avide de nouveautés, est décrit d'une façon parfaite.

Il semble donc justifié qu'on puisse citer Holberg comme le créateur original d'un genre complet de romans satiriques où le grotesque s'allie au comique, et cela, avec d'autant plus de raison que ce satirique de génie est bien moins connu que l'anglais Swift, par exemple. Le pèlerinage de Klim est évidemment imité des voyages de Gulliver[1], dont les scènes sont, encore de nos jours, représentées en jouets d'étain par une fabrique de Nuremberg. Cependant l'Anglais ne parle que fort peu de l'État et des lois, tandis que l'ouvrage d'Holberg brille par de savantes et curieuses considérations sur le monde ; c'est par là qu'il se distingue de celui de Swift. L'ancien roi accepte, avec une tranquillité toute philosophique, les fonctions de sacristain, tandis que Gulliver, des pays follement fantastiques qu'il décrit, revient dans sa patrie plein d'exaspération, de misanthropie, avec la conviction que les singes sont meilleurs que les hommes, et que ceux-ci sont des

[1] Sur les sources de Gulliver, voir Hettner, *Litteraturgeschichte*, 4e édition, pages 339 et s., 342. Voir aussi la *Biographie de Swift*, par Craik (Londres, 1882), et R.-M. Meyer, *Swift und Lichtenberg* (Berlin, 1884).

singes dégénérés. Le satirique anglais manque de cœur, et l'on peut lui appliquer le mot de saint Paul : « Quand même je parlerais toutes les langues des hommes, et même des anges, si je n'ai point la charité, je ne suis que comme l'airain qui résonne. » Au contraire l'auteur humoristique danois, dont nous voyons à présent les traits pleins de douceur en face du théâtre de Copenhague et au milieu du splendide paysage de Bergen, a réussi à unir le calme du politique qui observe avec pénétration et finesse d'esprit à la philanthropie qui, seule, fait le vrai politique et permet de châtier avec amabilité les faiblesses et les folies de notre espèce.

Mais les deux romans d'Holberg et de Swift ne sont que les branches d'un arbre dont les racines pénètrent plus profondément et qui sont celles d'autres récits d'une époque plus récente. La fin du XVII[e] et le commencement du XVIII[e] siècle sont les époques des romans de voyage, qui flagellent en même temps les diverses conditions de la vie. Les romans historiques et politiques dont il a été question plus haut (p. 189) furent remplacés par les robinsonades, au commencement du XVIII[e] siècle. Leur nombre fut notoirement très grand, et le goût pour cette sorte de compositions était dans l'esprit du temps. Schelmuffsky avait bien transporté Venise sur un rocher, fait voyager des voitures de roulage depuis Londres jusqu'à Hambourg, et donné à Rome une pêche aux harengs ; Grimmelshausen débutait déjà, dans la suite de son grand roman, en utilisant le naufrage et l'île paradisiaque isolée. Daniel de Foë, qui discuta d'une manière si ingénieuse les questions sociales, fut notoirement (1719) le créateur spécial de ces robinsonades, qui furent partout imitées, et notam-

ment en Allemagne, par Schnabel, dans son *Ile de Felsenbourg* (1731-1748). C'est un vrai paradis, où un Adam allemand reste seul avec une Ève, pour créer une race. C'est là le point important, où les différences de condition et de religion n'existent pas. Tel était l'État idéal d'il y a cent cinquante ans; les États réels de cette époque en étaient assez éloignés [1].

Tous ces romans de voyage se rattachent, non seulement à l'époque des grandes découvertes, mais encore doivent être considérés comme les plus lointains descendants de l'*Odyssée*. On peut donc regarder comme le prototype de Swift et d'Holberg l'œuvre de Cyrano de Bergerac, qui a pour titre: *Histoire comique des États et Empires de la Lune et du Soleil.* Nous y trouvons exposées, jusque dans leurs moindres détails, les fantasmagories qui ont, depuis cette époque, sous toutes les formes, diverti le monde des lecteurs. Ce royaume lunaire, où les morts sont brûlés, et où l'on n'enterre que les criminels, où les vivants ne connaissent pas l'argent, mais — absurdité inimitable — font leurs paiements avec des alexandrins, ces royaumes ont été, depuis cette époque, souvent décrits. Mais si l'historien littéraire qui lit Holberg se reporte à Cyrano et aux autres, les lec-

[1] Sur les Robinsonades, comparer, outre l'ouvrage précité de Hettner, page 305 : Schérer, *Geschichte der deutschen Litteratur*, pages 385 et s.; Kippenberg, *Robinsonaden in Deutschland bis zur Insel Felsenbourg* (Hanovre, 1892). L'ouvrage politique socialiste de l'auteur de Robinson (*An essay on projects*, 1697), qui par ses propositions hardies et ses conceptions d'État despotique invite à une si intéressante comparaison avec les utopies, a paru récemment sous le titre : *Soziale Fragen vor zweihundert Jahren*, dans une traduction allemande de H. Fischer (Leipzig, Hirschfeld, 1892).

teurs de l'époque contemporaine se souviendront involontairement des voyages de Jules Verne, qui offrent une similitude frappante avec ce voyage souterrain que nous venons de décrire[1].

[1] Sur Cyrano de Bergerac (1620-1655), voir Körting, *Geschichte des französchen Romans*, II, pages 173 et s., etc. Jules Verne a été comparé à Holberg dans la *Neue freie Presse*, n° 5372. Voir aussi Höncher, *Fahrten nach Mond und Sonne* (Oppeln, 1887).

XV

LE CODE DE LA NATURE

Assez de fantaisie, pourrions-nous dire ; car que signifient toutes ces fantaisies en comparaison de la vie réelle ? Nous voici à l'époque où les idées utopiques prennent une forme plus déterminée. C'est ainsi que pensait sans doute l'écrivain qui lança dans le monde, en 1755, son célèbre *Code de la Nature*. Nous allons donner quelques extraits de ce code. Nous nous sommes transportés dans les États les plus lointains de la fantaisie, et jusqu'au centre de la terre ; à présent, l'instant est venu où toutes ces fantaisies vont être réunies et formulées en un véritable code ; le lecteur trouvera donc dans les pages suivantes le système législatif complet du pays d'Utopie. Un système législatif d'environ dix pages, quelle idée magnifique pour un juriste qui, de nos jours, doit étudier des lois sans fin, ainsi que les moindres détails de toutes ces lois ! C'est la réunion de toutes les conceptions que nous avons étudiées jusqu'ici ; d'un autre côté, cet ouvrage sert de point de départ aux écrits communistes qui ont été élaborés depuis quatre générations, et les discussions qui agitent notre siècle ne pourraient être comprises sans la connaissance de ce *Code de la Nature*.

Il est toutefois à remarquer que l'auteur de cet ouvrage,

Morelly, le fit précéder, deux ans avant sa publication, d'un récit qui appartient aux rêveries que nous étudions. En 1753, parut à Messine, en deux volumes in-douze, un livre ayant pour titre : *Poème héroïque*, traduit de l'indien, *Naufrages des Iles flottantes, ou Basiliade, du célèbre Pilpaï*[1]. La fantaisie humaine est vraiment inépuisable, et si Holberg nous a conduits au centre de la terre, nous voici maintenant en présence d'îles flottantes. Le livre est une épopée en quatorze chants, mais en prose. Suivant la mode de cette époque à perruques, on voit paraître en scène des figures allégoriques, à peu près comme dans *le Rire Sacré*, de Wildenbruch. Avant tout, la Nature et la Vérité, puis l'Amour, le Mensonge dont les palais et les messagers sont décrits avec de nombreux détails, ainsi que la Flatterie, la Cruauté et d'autres vices. La pensée fondamentale consiste en un complet et effréné communisme, sur lequel celui à qui ce poème ne semble pas lisible, peut s'orienter grâce à deux pages d'observations très pratiques à l'intention des lecteurs qui ne sont pas amateurs de fictions. (I, p. 107). L'auteur de *la Basiliade* a su écrire avec esprit et captiver le lecteur par une exposition originale. Les allégories fabuleuses et les allusions satiriques sur les conditions sociales de notre monde sont souvent très réussies, et le tout est imaginé au loin, dans les Indes. Dans une

[1] *Naufrage des Iles flottantes ou Basiliade du célèbre Pilpaï.* Traduit de l'indien par Mme M... 1er volume, XLI, pages 216 et s.; 2e volume, page 307. *Messine*, par une société de libraires, 1753. Pilpaï ou Bidpaï est le philosophe indien et le fabuliste qui passe pour être l'auteur de *Pantschatantra* (traduction de cet ouvrage par Weber, 1801; Volgraf, 1803; *Bensay*, 1853. Comparer Max Müller, *Essays*, vol. III).

épître qui sert de dédicace à la grande Sultane Reine, il est raconté comment le traducteur est arrivé à découvrir ce livre d'or du philosophe indien, qui pourrait également porter le titre de : *L'Écueil des vains Préjugés*. Le premier chapitre commence d'une manière caractéristique : « Je chante le règne aimable de la Vérité et de la Nature », etc., avec invocation solennelle à la Vérité, qui doit montrer au poète l'histoire de ce royaume. Située au milieu de la mer, l'île Fortunée dont on nous fait la description est encore, tout naturellement, le plus magnifique pays de Cocagne. Les arbres ployent sous le poids des fruits les plus délicieux, des ruisseaux clairs comme le cristal coulent sur un sable fin mélangé d'or et de perles, etc... La description du bonheur et de la pureté des mœurs des habitants remplit, avec une concision digne d'éloges, les cinquante premières pages. Le point important est qu'on ne dise pas : « A chacun le sien » (*suum cuique*), mais bien que le mien et le tien soient confondus. Tous les êtres se laissent guider par ce principe et le bœuf lui-même, en échange des services qu'il rend au laboureur, « semble partager avec son maître les fruits de son travail », ce qui signifie que, les habitants étant végétariens, il n'a pas à craindre d'être abattu. L'émulation la plus active règne dans le domaine du travail, et les rois sont les modèles de toutes les vertus. Si Morelly exagère et s'inspire des utopies antérieures, en ce qui a trait à la propriété, il se laisse aller, en ce qui concerne le mariage, ou plutôt, l'union des sexes, à un goût de libertinage que l'on constate souvent chez les utopistes français. Dans son État idéal, il n'y a aucun sentiment de fausse honte ; les parents voient avec joie et satisfaction les caresses de leurs enfants et le spectacle touchant

de leurs transports mutuels; et tout cela est décrit d'une façon qui frise presque l'obscénité, car l'auteur, comme Boccace, sait exprimer poétiquement et élégamment « ce qu'on ne doit pas dire devant de chastes oreilles[1] ». Certainement, quelques personnes de notre époque se sentiraient offensées à la lecture de certains passages; il semble vraiment que ces descriptions sont là pour attirer et exciter les lecteurs. Combien la gravité de Campanella est plus grande quand il traite ces questions!

A partir du deuxième chant, on nous fait l'histoire de ce pays fortuné, ce qui nous explique tout aussitôt le titre bizarre du livre. Autrefois, il était habité par des monstres, c'est-à-dire par des vices, de mauvaises coutumes, des préjugés revêtus d'un corps, etc., qui tenaient les hommes prisonniers dans leurs liens. En vain la Nature et la Vérité avaient engagé les hommes à briser ces chaînes; alors la Nature se vengea. Sur son ordre, s'éleva une effroyable tempête qui fit trem-

[1] Comparer, par exemple, pages 18 et s., 31, 33, 68: « Ses désirs n'étaient point déréglés parce qu'ils étaient aussitôt satisfaits que conçus. » Page 31: « Arrêtez, s'écria l'Amante, satisfaites ma curiosité; j'allais vous demander pourquoi cette différenceque la nature.......... Mais quoi! vous redoublez encore vos caresses... Ah! cessez, ou je vais expirer. Ah! je me meurs!..... Quelles ravissantes délices!..... » Cela se continue ainsi pendant presque une page entière, et page 33 on trouve ceci: « On ignorait les termes infâmes d'inceste, d'adultère et de prostitution; ces nations n'avaient point d'idées de ces crimes: la sœur recevait les tendres embrassements du frère sans en concevoir d'horreur. L'âge, le respect, les désirs satisfaits et non la crainte du forfait empêchaient une mère de recevoir de son fils des caresses qui lui rendissent un époux enlevé par le trépas, un père n'était point épris des charmes naissants de sa fille, etc. »

bler la terre, et les habitants, épouvantés, s'enfuirent vers les rivages; mais, à ce moment, la violence des flots arracha les côtes dans toute leur étendue et entraîna, comme sur des îles flottantes, hommes, animaux et monstres réunis. Deux petits enfants innocents, le frère et la sœur, restèrent sur la terre ferme; ce sont eux qui deviennent les ancêtres de ce peuple fortuné, déjà décrit. Cette nation heureuse est donc formée des descendants de ce frère et de cette sœur, tandis que les îles flottantes, par leur agitation et leur vacillement, représentent le reste du monde agité par les passions. Les habitants des îles enlèvent alors sans vergogne le jeune souverain, nommé Zeïnzemin, qui fait le bonheur de son peuple : son histoire forme la partie principale de l'ouvrage; elle est émaillée, d'une manière très intéressante, de descriptions allégoriques. La Nature et tous les bons génies ne peuvent tolérer cette friponnerie, et ils décident d'offrir aux insulaires l'occasion de se sauver. Voici donc un nouvel ordre adressé à la tempête, comme dans l'*Énéide ;* elle pousse les îles flottantes vers la terre ferme; les insulaires abordent avec autant de facilité que s'ils étaient sur un bac, en sorte qu'une fois sur le rivage ils deviennent membres du pays fortuné. Suit alors un grand fracas, comme dans une féerie : sur l'ordre de la Nature, un grand bûcher est dressé; c'est une montagne formée de trésors, de mauvais livres, d'armes, etc., sur ce bûcher sont encore attachés avec des chaînes les vices dépouillés de leurs masques. Sur le devant, la Propriété, le Mensonge, l'Avarice et la Ruse, puis l'Imposture, la Paresse, l'Orgueil, la Gourmandise, la Débauche lascive, les vains Préjugés, les secrètes Cabales, les Visions, et beaucoup d'autres encore. Au même instant, un violent éclair traverse la nue ; c'est un rayon partant

des yeux de la Vérité; il embrase la masse du bûcher, et du milieu des cendres impures de tous ces vices on voit s'élever une pyramide d'or dont la base est aussi grande que le pourtour d'une grande ville. « Voilà, dit la Vérité à la Nature, l'éternel monument de ta vengeance. Mais toi, ô Humanité, sois maintenant libre, douce et paisible, et ne forme qu'un corps organisé, d'une harmonie parfaite; que la variété infinie des désirs ne tende que vers un but unique, vers le bonheur commun, et vous, Vertus, redevenez les disciples de la Nature et les guides fidèles de l'Humanité ! »

Tout ce que la Vérité avait encore à dire fut gravé en lettres éclatantes et ineffaçables sur les quatre faces de la pyramide d'or. Nous y trouvons, d'après une description précise, la terre et les étoiles, les axiômes des mathématiques et de toutes sciences, en un seul mot :

Lois éternelles de la Nature.

Deux ans après, Morelly publia ces *Éternelles lois de la Nature*, dans un *Code de la Nature* que l'on a, tout d'abord, attribué à Diderot[1]. Elles sont si intéressantes et, en général, si peu connues, qu'un court et rapide abrégé peut trouver ici sa place. Ce livre étrange contient, dans ses trois premières parties, des discussions

[1] Excellente nouvelle édition : *Code de la Nature*, par MORELLY. Réimpression complète augmentée des fragments importants de *la Basiliade* avec l'analyse raisonnée du système social de Morelly, par VILLEGARDELLE (Paris, 1841).

Il y a peu de détails sur la vie de Morelly. On dit qu'il a écrit en 1751 un ouvrage, *Le Prince, système d'un sage gouvernement* (2 volumes). Comparer FIRMIN DIDOT, *Nouvelle biographie*, volume XXXVI, pages 541 et s.

avec les législateurs et les moralistes de tous les temps. Si on y rencontre des idées justes, il y a aussi bien des pensées fausses : déclamation sur la cupidité des hommes, affirmation de la fausseté de notre morale, tel en est le contenu substantiel. Le fléau de l'intérêt individuel, la propriété, est le cancer de la société; l'unité indivisible des biens, c'est-à-dire le communisme, est le principe de l'avenir. Il établit donc sur cette théorie la quatrième partie de son ouvrage : projet d'une législation répondant aux desseins de la nature. Ce livre n'est pas seulement important comme constituant un arsenal où les communistes de notre époque ont été chercher leurs armes, mais, par suite de sa forme nouvelle, il présente un système communiste exposé en des articles de loi.

Le *Code de la nature* comprend douze lois contenant de trois à quatorze articles, en tout 117. Ces articles sont si mûrement pesés, que sur tel ou tel on pourrait écrire de gros commentaires. Nous laissons au lecteur le soin de s'en faire une idée et de se les assimiler; nous nous contentons d'en donner des extraits succincts et d'y joindre de loin en loin et entre parenthèses un petit nombre d'observations.

I. — Loi fondamentale et sacrée.

§ 1. — Rien dans la société n'appartiendra en propriété à personne, si ce n'est les choses dont il fera un usage quotidien, soit pour ses besoins, pour son plaisir, ou son travail journalier.

§ 2. — Tout citoyen sera homme public, nourri, entretenu et occupé aux frais de la communauté.

§ 3. — Tout citoyen contribuera pour sa part à l'utilité publique selon ses forces, ses talents et son âge; c'est sur cela que seront réglés ses devoirs, conformément aux lois distributives.

II. — Lois distributives ou économiques.

§ 1. — Pour que tout s'exécute dans un ordre harmonieux, sans confusion, sans trouble, toute nation sera dénombrée et divisée par familles, par tribus et par cités et, si elle est très nombreuse, par provinces.

§ 4. — Toute division des citoyens et toute division des biens sera faite suivant le système décimal.

§ 6. — Division des productions naturelles et de l'art: 1° celles d'un usage journalier et universel; 2° celles d'un usage universel, mais qui n'est pas continu; 3° toutes celles qui sont continuellement nécessaires à quelques-uns seulement, et de temps en temps à tout le monde; 4° enfin, d'autres qui ne sont jamais d'un usage continu, en général, ou qui servent uniquement au plaisir.

Or, toutes ces productions seront amassées dans des magasins publics pour être distribuées à tous les citoyens journellement ou à des heures fixes.

(Suivent des décisions relatives au partage, selon le besoin, l'excédant, les exceptions en cas de disette, etc.)

§ 11. — Rien, selon les lois sacrées, ne se vendra ni ne s'échangera entre citoyens, de telle sorte que, par exemple, celui qui aura besoin de légumes ou de viande, ira en prendre la quantité qui lui est nécessaire aux halles publiques.

(Et ainsi de suite...)

III. — Loi agraire.

§ 1. — Chaque cité aura son territoire, non en toute propriété, mais seulement pour être à même de pourvoir à la subsistance de ses habitants et pour les occuper.

§ 3. — Chaque citoyen, sans exception, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à vingt-cinq, sera obligé de s'adonner à l'agriculture, à moins que quelque infirmité ne l'en dispense (Comparer Morus, p. 59).

§ 5. — Après l'accomplissement de ce devoir, ceux dont il vient d'être question peuvent demeurer attachés à l'agriculture tant que leurs forces le leur permettront.

IV. — Lois d'édilité.

§ 1. — Comme, dans chaque cité, les tribus n'excéderont point, ou à peu de chose près, un certain nombre de familles, et que les cités n'excéderont presque jamais un certain nombre de tribus, l'étendue de chaque cité sera à peu près égale. (Quelle langue législative bizarre !)

§ 2. — Pour chaque cité, le plan des constructions est le suivant : autour d'une grande place de forme régulière, seront érigés, grâce à une construction uniforme et agréable, les magasins publics et les salles de réunion.

§ 3. — A l'extérieur de cette enceinte, seront régulièrement rangés les quartiers égaux de la cité, etc. (Suit une description, etc.)

§ 11. — Près de la prison sera le cimetière, environné de murailles, dans lequel seront séparément bâties en très forte maçonnerie des espèces de cellules assez spacieuses et solidement grillées, pour y enfermer à perpétuité les criminels qui auront encouru la mort civile ;

en effet, les criminels seront séparés de la société des vivants, et ces cellules leur serviront également de tombeaux. (Étrange ! étrange !)

V. — Lois de police.

Le § 1er traite des maîtres ouvriers, choisis parmi les plus expérimentés et qui, dans chaque branche de la production, dirigeront tour à tour, pendant cinq jours, cinq à dix de leurs compagnons.

§ 3. — Sera maître celui qui, après avoir accompli son service agricole obligatoire revient à son occupation primitive, et qui y a de plus passé un an, c'est-à-dire à vingt-six ans accomplis. (Il ne semble pas qu'on se préoccupe de la capacité.)

Le § 5 contient la description du *curriculum vitæ* des citoyens : à partir de dix ans, enseignement professionnel ; entre la quinzième et la dix-huitième année, mariage ; de vingt à vingt-cinq ans, emploi dans l'agriculture ; à vingt-six ans, maître, ou bien à trente ans dans le cas où il embrasserait une nouvelle profession ; à partir de quarante ans seulement, travailleur libre.

§ 6. — Les citoyens âgés, infirmes et incapables de se livrer au travail, se rendent dans l'asile qui leur est destiné, ainsi que les malades. (Autrement dit une assurance contre les maladies, les accidents et l'incapacité de travail.)

§ 7. — Les chefs de toutes les professions fixeront les heures de repos et de travail. (Il n'y a pas par conséquent de jour ouvrable normal, comme dans les utopies.)

Les § 8 à 10 traitent de la division du temps et des

fêtes. L'année se divise en 73 sections de cinq jours chacune (*semaines*, *pentades*). Tous les cinquièmes jours sont réservés au repos (dimanche). Dans les années bissextiles l'un de ces dimanches sera doublé au moyen du jour intercalaire.

Les réjouissances publiques commencent toujours un jour de repos public et durent six jours pleins. Ces semaines sont celle avant l'ouverture des labours, celle qui précède et celle qui suit la moisson, ainsi que la première semaine de chaque année (en tout quatre-vingt-treize jours fériés). Dans cette première semaine de l'année a lieu la fête des mariages et celle de l'entrée en fonctions des magistrats.

VI. — Lois somptuaires.

Les lois somptuaires ont trait à l'habillement; elles ne contiennent que trois paragraphes : celui qui est âgé de trente ans peut se vêtir à son goût, sans faire de luxe; de dix à trente ans, les jeunes gens reçoivent un uniforme qui diffère suivant les professions. Tout citoyen reçoit de l'État un vêtement de travail et un vêtement de fête.

VII. — Loi constitutionnelle.

§ 1. — Tout père de famille, à l'âge de cinquante ans, sera sénateur et aura voix délibérative et décisive sur toutes les affaires.

§ 2. — Les autres chefs de famille ou de corps pro-

fessionnels seront consultés lorsqu'il s'agira de régler ce qui concerne leurs professions.

§ 3. — Le chef de la tribu sera pris à tour de rôle dans toutes les familles qui la composent. Il sera nommé à vie.

§ 4. — Les chefs de tribus seront chacun à leur tour chefs de cité pour un an.

Selon le § 5, on choisit de même l'administrateur des provinces dans les districts de la ville et à tour de rôle.

§ 6. — Le chef de l'État — le général — sera pris, à tour de rôle, dans les administrations provinciales et sera nommé à vie. A la mort du chef de l'État, le choix se porte sur un membre de l'administration dont c'est le tour.

§ 10. — Il y aura un Sénat suprême de la nation, composé annuellement de deux ou de plusieurs délégués du Sénat de chaque cité. La délégation ne se recrute pas au moyen du vote, mais est prise dans des tribus déterminées. Au-dessus du Sénat est placé le Conseil suprême de la nation qui est de même composé des délégués du Conseil de chaque ville.

§ 12. — Viennent ensuite ceux qui ont occupé les fonctions de chefs des tribus et qui sortent du Sénat ; ils forment, avec les chefs des sections professionnelles spéciales et les maîtres qui n'ont pas encore atteint l'âge sénatorial, le Conseil de leur ville.

§ 13. — Le Sénat et le Conseil n'ont pas de présidents spéciaux ; chaque membre préside à son tour pendant cinq jours.

VIII. — Loi d'administration du gouvernement.

Elle contient une série de dispositions descendant jusqu'à des détails infimes et qui ne sont pas d'un

intérêt général, se rapportant aux fonctions du Sénat et des autres Conseils. Les paragraphes de la fin portent :

La formule de tout arrêté public sera : « La raison veut, la loi ordonne. »

§ 12. — Toutes ces lois, comme les lois fondamentales, ne pourront être changées par qui que ce soit, à peine de, etc... (Voir les lois pénales.)

IX. — Loi matrimoniale.

§ 1. — Tout citoyen parvenu à l'âge nubile sera marié. Personne ne sera dispensé de cette loi, à moins que la nature ou la santé n'y mette obstacle. Le célibat ne sera permis qu'après l'âge de quarante ans.

§ 2. — Les solennités du mariage auront lieu dans la première semaine de l'année. (Comparer le § 10 de la loi V ci-dessus.) Les jeunes gens des deux sexes seront réunis en présence du Sénat de la cité ; chaque garçon choisira la fille qui lui plaira et, si elle consent, la prendra pour femme.

(Cette loi soulève de graves controverses. Qu'arrive-t-il au jeune homme lorsque aucune jeune fille ne consent à devenir sa femme ? Qu'adviendra-t-il également aux jeunes filles qui ne plaisent à personne, puisque, d'après le § 1er, tous doivent se marier ? « Sera marié », est-il dit.)

§ 3. — Les premières noces seront indissolubles pendant dix ans.

Les § 4 et suivants traitent du divorce et des seconds mariages.

D'après le § 6, les époux séparés au bout de dix ans ne peuvent l'un et l'autre se remarier qu'après un an écoulé.

Aux termes des § 3 et 4 de la loi XII, celui qui violera cette loi sera puni comme adultère.

§ 7. — Les personnes séparées ne pourront se remarier à d'autres plus jeunes qu'elles ni plus jeunes que celles qu'elles auraient quittées.

§ 8. — Les personnes de l'un ou l'autre sexe qui auront été mariées ne pourront épouser de jeunes personnes qui ne l'ont point été.

§ 10. — En cas de divorce, les enfants demeurent avec le père et, lorsque celui-ci contracte une nouvelle union, sa nouvelle femme est légalement considérée comme étant la mère des enfants, et aucune des femmes précédentes ne peut prétendre aux droits ou au nom de mère. (Cela nous mène assurément très loin.)

§ 11. — Le père est le chef de la famille aussi longtemps qu'il vit, alors même qu'il a des fils mariés.

§ 13. — (Voici un fameux paragraphe de loi au point de vue juridique.) Quand la nation sera parvenue à un point d'accroissement tel que le nombre des citoyens qui naissent se trouve à peu près égal au nombre de ceux qui cessent de vivre, les cités, etc., demeureront et seront entretenues presque égales.

X. — Loi d'éducation.

§ 1. — Les mères allaiteront elles-mêmes leurs enfants. (Ce curieux paragraphe a trouvé l'approbation de véritables législateurs, et on le trouve, par exemple, dans le droit civil général de Prusse, II, 2, § 67.)

Le § 4 établit que l'éducation publique commence à cinq ans et se fait en séparant les sexes.

§ 5. — Un groupe de pères et de mères, qui sont relevés par d'autres de cinq en cinq jours, ont la tâche

de s'occuper de l'éducation et des soins à donner aux enfants.

Le § 6 énumère les matières de l'instruction pour les enfants de cinq à dix ans ; en général, les enfants se livrent à des jeux qui développent leur force physique, on éveille en eux l'esprit public et on les exerce à l'obéissance. La remarque suivante est faite à propos de l'obéissance : on ne leur prescrira rien qu'on ne leur ait fait comprendre comme fondé sur la raison.

§ 8. — A la fin de leur dixième année, les enfants quittent l'école et sont remis aux mains des artisans.

§ 9. — Les maîtres et les maîtresses n'enseigneront pas seulement leur métier, mais encore la morale. Tout spécialement, en ce qui concerne l'idée de Dieu, on dira aux enfants qu'une Divinité est la cause première et bienfaisante de tout, mais l'on se gardera bien de leur donner de cet Être et de ses attributs aucune idée, on leur fera connaître que les sentiments de sociabilité qui sont dans l'homme sont les seuls oracles des intentions de la Divinité et que c'est en les observant qu'on parvient à comprendre ce qu'est Dieu.

§ 18. — L'édifice entier de la morale sera le développement de ces principes immuables; l'on se référera constamment à la société humaine, en insistant sur ce fait que le bonheur de l'individu est inséparable de celui de la communauté; on s'efforcera toujours de provoquer les vertus sociales de l'homme.

§ 11. — On devra tout spécialement avoir soin d'éloigner des enfants tout ce qui pourrait éveiller en eux l'idée de la propriété privée. On devra également empêcher que l'esprit des enfants ne soit imbu, dès leur bas âge, d'aucune fable, conte, ou fiction ridicule.

XI. — Loi des études.

§ 1. — Le nombre des personnes qui s'appliquent exclusivement aux sciences et aux arts sera déterminé pour chaque branche scientifique et artistique et pour chaque ville... Nul, en dehors de celles-ci, ne peut avant trente ans se livrer exclusivement à ces études. Les savants et les artistes ne sont pas affranchis de l'obligation du travail agricole.

§ 2. — Il n'y aura pas d'autre philosophie morale que celle basée sur le plan et le système des lois. L'étude de cette science sera commune à tous les citoyens.

§ 3. — Toute métaphysique devra se réduire à ce qui a été précédemment dit de la Divinité (loi X, § 5). A l'égard de l'homme, on ajoutera qu'il est doué d'une raison destinée à le rendre sociable. D'autre part, on fera ressortir que nous ne savons rien de la nature de cet être spirituel qui est en nous et notamment de son autre vie possible après la mort, et qu'il est superflu de songer à de pareilles choses.

§ 4. — L'étude des sciences naturelles n'a pas de limites.

§ 5. — Il y aura une espèce de Code public de toutes les sciences. On y inscrira toutes les vérités de la physique nouvellement découvertes, mais, par contre, aucune addition ne pourra être faite aux maximes de la philosophie morale et de la métaphysique.

§ 6. — Les beautés physiques et morales de la nature, les objets des sciences, les commodités et agréments de la société, ainsi que les citoyens qui ont rendu des services à la société ou à la science pourront être célébrés par l'éloquence, par la poésie ou par la peinture.

Le § 7 nationalise la science de l'histoire de même que le § 6 l'a fait pour l'art.

Chaque sénat particulier fera rédiger par écrit les actions des chefs et des citoyens dignes de passer à la postérité ; à cet égard, cependant, il ne devra pas y avoir d'exagération, et la complaisance aussi bien que la flatterie devront être bannies. L'histoire de la nation en devra être composée, et c'est le Sénat suprême qui présidera à cette élaboration.

§ 8. — Chaque chapitre de ces lois sera gravé sur une colonne ou une pyramide érigée sur la place publique de chaque cité. Le changement d'un mot et surtout du sens est rigoureusement défendu. Que s'il se trouvait quelque équivoque ou quelque obscurité dans une loi, il faudra établir un texte définitif conforme à la loi fondamentale.

XII. — Lois pénales.

Aux termes du § 1er, celui qui a commis un meurtre ou fait une blessure mortelle, ou celui même qui n'aurait fait que la tentative de changer la loi fondamentale sacrée et d'établir la détestable propriété privée, sera enfermé pour toute sa vie, comme fou furieux, et ennemi de l'Humanité, dans une cellule murée comme il a été dit plus haut (loi IV, § 11). Son nom sera pour toujours effacé de la liste des citoyens ; sa famille changera de nom et sera envoyée dans d'autres cités.

Cette sanction est donc en tous points semblable à la mort civile qui se trouve presque textuellement dans le code pénal français de 1810 et le code pénal bavarois de 1813.

Les peines ne sont pas, d'ailleurs, très nombreuses; ce sont, pour la plupart, des condamnations à la prison. D'après le § 3, l'adultère est puni d'un an de prison. Il en est de même du § 4. (Voyez plus haut, loi IX, § 6.)

§ 5. — Celui qui a été condamné à au moins un an de prison cesse d'être éligible comme sénateur ou chef de tribu.

D'après le § 6, on enlèvera, pour un temps déterminé, le droit d'enseigner aux maîtres qui auraient négligé leur devoir, au point que les enfants auraient contracté des vices contraires à l'esprit de sociabilité.

§ 7. — Tous les prisonniers seront privés de toute espèce de distraction et de travail et recevront une nourriture et un habillement médiocres. Ils seront servis par les jeunes gens qui se sont rendus coupables de paresse, de mensonge et autres fautes d'un caractère moins grave (!) (Cela paraît peu propre au but qu'on se propose.)

§ 9. — Nul ne pourra reprocher à autrui d'avoir subi une condamnation.

§ 13. — Les fonctionnaires seuls seront autorisés à signifier une condamnation à leurs concitoyens; toute autre signification sera nulle et non avenue.

Tels sont les traits saillants du droit public et privé de Morelly, dans son projet de Code constitutionnel, pénal et civil pour l'État de l'Avenir.

XVI

LE SIÈCLE DES PHILOSOPHES

Ainsi que nous allons le montrer avec plus de précision dans les chapitres suivants, l'œuvre de Morelly forme une ligne de démarcation. Quelques autres écrits, en petit nombre, se donnent encore carrière sur ce même terrain fantaisiste, comme *la Basiliade ;* certains sont plus profonds dans leur philosophie, plus pratiques dans leur politique, plus nouveaux dans leur fantaisie.

Aux premiers se rattache *la République des Philosophes ou Histoire des Ajaoiens*, un des plus lamentables ouvrages de ce genre [1], que l'on pouvait acheter sans doute dans les boutiques du Palais-Royal et que lisaient peut-être les habitués des cabinets de lecture, mais qui n'a certainement rencontré que peu de succès dans les milieux lettrés et le monde savant. L'au-

[1] *La République des philosophes ou Histoire des Ajaoiens*. Ouvrage posthume de Fontenelle (1768). Presque en même temps que l'œuvre de Morelly, parurent, publiés par un prêtre catholique romain, Simon Berington et non par l'évêque Berkeley (voir Lewis, *Methods*, II, page 373, note 103), les *Mémoires de Gaudentius de Lucca* (Amsterdam, 1753), qui dépeignent les Mezzoramiens et montrent l'idéal d'une parfaite moralité et d'un état patriarcal (Comparer Mohl, page 194, Kleinwächter, page 13).

teur ou l'éditeur a considéré comme une chose utile de faire suivre le titre d'une réclame à deux fins dans le but de procurer des lecteurs au livre. Il a d'abord la hardiesse de l'intituler œuvre posthume de M. de Fontenelle, ce qui est inexact. Mais il n'a pas voulu seulement exciter la curiosité ; la sensualité doit aussi l'être un peu ; car, ainsi qu'il le fait remarquer sur le titre, une lettre de Mme de X*** sur la nudité des sauvages termine le livre; elle n'a aucun rapport avec le contenu du livre, et de plus elle est de telle nature qu'aujourd'hui le ministère public aurait à examiner si elle ne devrait pas être considérée comme tombant sous l'application de l'article 287 du Code pénal (Écrits obscènes.). Le récit lui-même est un pitoyable amalgame de *l'Utopie* et de *l'Histoire des Sévarambes*. Cette fois, c'est un Hollandais, Doelwelt, qui fait naufrage près de l'île d'Ajao, située dans la mer du Japon. Afin de varier, il y a au milieu de l'île un lac immense et très poissonneux, et les villes ont une forme triangulaire. D'ailleurs, en ce qui touche la construction des villes, la communauté des biens, etc., on ne nous apprend rien de nouveau, tandis qu'en ce qui a trait au droit matrimonial l'idée suivante n'avait pas encore été émise. « Chaque Ajaoien doit se marier à l'âge de vingt ans, et prendre deux femmes le même jour. » Cette pensée est nouvelle, bien que celui qui a fait une étude comparée du droit et des religions sache que des dispositions semblables se trouvent aussi dans le monde réel, par exemple chez les Masaï et chez les Makuafi [1]. Il est ensuite à remar-

[1] On connaît positivement cette organisation dans le droit des Masaï et des Makuafi. Comparer Post, *Afrikanische Jurisprudenz* (1887), I, page 311.

quer que, dans cet État, et pour le Conseil supérieur, comprenant vingt-quatre membres, on évite même l'apparence d'une présidence. Le point capital est que les habitants sont philosophes dans le sens qu'on donnait à ce mot vers 1770. Ils ne croient ni en Dieu, ni à l'immortalité ; pour eux, l'homme est quelque chose qui n'est pas de beaucoup supérieur à la bête et à la plante, et comme ils n'ont pas de religion, ils n'ont pas davantage de temples ni de prêtres.

Presque aussi absurde, quant au récit et quant au décor, moins extravagante toutefois dans les pensées qui en marquent la tendance, est *la Découverte australe par un Homme volant*, de Rétif de la Bretonne, qu'on a appelée une folie en quatre volumes avec un petit grain de raison. Quel horrible galimatias que ce livre ! C'est une histoire d'amour, une cosmogonie, une description d'hommes-animaux et de géants, le tout réuni par le récit des aventures d'une famille qui possède l'art de s'élever dans les airs. Cette dernière pensée constitue quelque chose de nouveau et paraît être le sujet principal du livre. Cet ouvrage parut sans date de publication ; il est permis de croire qu'il date de 1780 à 1785. A cette époque, tout le monde parlait en France de voyages aériens, surtout quand Charles et les frères Robert, le 21 août 1783, eurent fait au Champ-de-Mars leur première ascension en ballon, et depuis que Blanchard, en janvier 1785, eut traversé la Manche [1]. Le lieu de

[1] Rétif de la Bretonne paraît avoir composé des romans libres et des quasi-romans, ainsi qu'on peut le voir dans Wolf, *Geschichte des Romans* (1841), pages 341 et s. ; et Hayn, *Bibliotheca erotica* (1885), pages 252 à 254. Le roman mentionné ci-dessus a paru sous le titre : *Der fliegende Mensch*, dans une traduction de W.-C.-S. Mylius



l'action est fort bien choisi : la chose se passe tout d'abord en Dauphiné, sur un rocher qui a la forme d'un pain de sucre renversé, la pointe en bas, la base en haut ! On ne peut évidemment parvenir sur un pareil plateau qu'au moyen d'une machine volante ; et Victorin, le héros du roman, y expédie, de cette manière fort simple, les personnes et les provisions nécessaires, des fiancés et des prêtres pour les marier. Mais, lorsque la population devient trop abondante là-haut, Victorin et sa famille, dont l'attribut exclusif consiste dans la puissance de s'envoler, emportent les habitants dans une île de la mer du Sud. Après y avoir installé leur ménage, ils font connaissance avec les îles voisines où, comme dans l'ouvrage d'Holberg, nous rencontrons les êtres les plus curieux, des hommes-singes, ours, chiens et cochons. Des individus de ces espèces sont transportés dans l'île de Victorin ; ils y sont acclimatés, et l'on contracte avec eux des mariages mixtes. L'une de ces îles est habitée par les Mégapatagoniens, qui ont de douze à quinze pieds de haut et sont aux antipodes de la France. (Cela est interprété d'une manière puérile, par exemple en disant qu'ils parlent une langue se composant de mots français retournés.) Ce n'est que chez les Mégapatagoniens que l'on trouve l'État parfait ; leur vie est absolument heureuse et ils atteignent un âge de plus de deux cents ans ; ils restent enfants pendant vingt ans et n'achèvent leur croissance

(avec une gravure satirique, sur cuivre, en tête), à Dresde, en 1784. Sur l'idée de l'aérostation et de sa réalisation à cette époque, comparer surtout les œuvres de TISSANDIER, *la Navigation aérienne* (Paris, 1886), et *Histoire des ballons* (1887).

qu'à cinquante ans ; ils demeurent ensuite pendant cent ans environ dans toute la force de l'âge.

Leur Constitution et leur morale reposent sur cinq principes fondamentaux : 1° sois juste envers ton frère, c'est-à-dire ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas qu'on te fasse ; 2° sois juste envers les animaux, c'est-à-dire conduis-toi comme tu désirerais que se conduisît envers les hommes un être plus puissant ; 3° tout doit être commun entre les égaux ; 4° chacun doit contribuer au bien général ; 5° chacun doit avoir une part égale du bien général. Sur ce principe s'élève une Constitution communiste qui ne diffère pas essentiellement des conceptions idéales décrites jusqu'ici. Tous les citoyens sont égaux, l'âge seul leur donne le pas sur les autres ; tous les biens sont communs. Douze heures de la journée (de six heures du soir à six heures du matin) appartiennent à l'individu, et douze heures à la communauté ; mais quatre seulement de ces dernières sont consacrées au travail, les autres le sont aux repas, au repos et à la distraction. Vingt-quatre maisons, chacune pour cent familles, forment un quartier à la tête duquel est placé le vieillard le plus âgé du groupe. Il répartit le travail. On trouve ici une imitation du projet exposé dans *la Basiliade* (voir plus haut, p. 236) et le modèle du phalanstère que Fourier établira plus tard (voir plus loin, p. 276). Les mariages sont contractés pour une durée de deux ans et sont alors dissous de plein droit ; les époux sont cependant libres de demeurer ensemble ; dans ce cas, ils peuvent aussi garder leurs enfants auprès d'eux.

La plupart de ces concepts ne sont pas nouveaux et n'ont plus grande importance, comme l'attribution d'âges fictifs, à titre de récompense ; l'énumération

des conséquences de cette Constitution (double durée de la vie, augmentation de la grandeur du corps, subtilité des sens, etc.), n'est pas précisément très ingénieuse. Dans cet ouvrage, quelque extravagant qu'il soit, une seule chose mérite de fixer l'attention. Victorin, parvenu à un âge très avancé, est encore roi de son île et croit que les Européens ne pourraient s'adapter immédiatement l'organisation mégapatagonienne. Il est vrai qu'il relève la dignité royale et qu'il introduit l'égalité avec le seul privilège de l'âge, mais il laisse subsister une foule de choses et n'établit les autres que d'une manière progressive, par exemple une durée de travail de six heures au lieu de quatre. C'est la première fois que nous trouvons une telle idée dans un ouvrage de ce genre : on ne procède pas en une seule fois, tambour battant; on doit procéder graduellement. Cet auteur de fictions est plus judicieux que ses prédécesseurs, d'autant qu'il est le premier exprimant la pensée d'un régime transitoire pour l'établissement d'un État idéal.

Ce sont là deux échantillons d'écrits fantaisistes qui, au siècle des lumières, firent les délices de quelques lecteurs. Les robinsonades que l'on étudia d'abord sérieusement furent, peu de temps après, transformées en livres pour les enfants, et un autre genre de romans vint prendre leur place pour le public. Ce furent les romans sentimentaux, de chevalerie, de brigands, puis ceux de famille, jusqu'à ce qu'enfin ceux-ci furent remplacés, il y a très peu de temps, par les romans archéologiques, historiques et historico-ecclésiastiques, et ainsi de suite; il y a une filiation que pourrait poursuivre celui qui voudrait écrire une histoire du roman. Mais les écrits qui nous ont conduits sur des îles désertes ou flottantes, chez les Mégapatagoniens ou dans les mers

du Japon, répondaient tout à fait au goût de l'époque qui se dégageait de toute donnée historique, s'affranchissait de toute tradition et voulait organiser la vie et l'État sur un plan complètement neuf. On oubliait volontiers le monde poudré, frisé et à perruques de cette époque pour se perdre dans de pareils États fantaisistes. Ces auteurs firent pour un public plus nombreux la même chose que, presque en même temps, firent en théorie pour le monde politique, et pour celui des savants, les principaux devanciers de la Révolution française.

Ce que proposaient Voltaire et Montesquieu, ces descriptions fantaisistes prétendaient aussi le réaliser, et les rêveries d'État idéal sont très proches parents des fantaisies de Rousseau. Ici comme là, tout ce qui existe est représenté comme suranné, usé, ne convenant plus à l'époque, et cela au moyen d'antithèses violentes et fantastiques, par l'annonce de l'égalité, par l'éloge d'une religion naturelle, bref, par le séduisant tableau d'un État de nature idéal. Dans ces conceptions, la rupture avec les anciennes religions et l'établissement d'une religion naturelle est une chose très frappante, car les utopies antérieures prêchaient, pour la plupart, la tolérance, en reconnaissant toutefois une révélation. Maintenant on va rompre avec les idées surannées de Dieu et de l'immortalité ; ce fut l'époque de ce déisme dont, au commencement de ce siècle, en Angleterre, Toland, l'éditeur d'Harrington, fut un des plus zélés partisans, l'époque où disparut en France le respect de tout ce qui était ancien et sacré, et où les pensées prirent leur vol vers ces vains rêves.

Trois écrits de la deuxième moitié du XVIIIe siècle appartiennent à un genre différent. Nous terminerons l'examen



de cette période en jetant un regard sur ces ouvrages.

Le premier, étant donné son auteur, mérite d'attirer quelque attention. C'est le seul qu'ait écrit un monarque. Au commencement de l'année 1750 parut à Paris [1] : *La conversation d'un Européen avec un habitant du royaume insulaire Dumocala*, par Sa Majesté le Roi de Pologne. Stanislas Leczynski, le roi dépossédé, plus tard souverain et duc de Lorraine, exposa, en effet, ses idées dans ce petit ouvrage qui se distingue avantageusement des autres par son extrême brièveté (70 petites pages) ; il l'a fait avec une clarté et une concision qui dénotent tout de suite l'homme d'État. C'est un charmant petit ouvrage, bien que les critiques qu'on y a ajoutées dans quelques éditions postérieures contiennent un peu trop de louanges pompeuses.

Le sujet est simple et insignifiant : c'est le récit de l'inévitable naufrage et du sauvetage des passagers à Dumocala. Il est question de deux édifices qui frappent tout d'abord l'attention des Européens naufragés : un grenier d'abondance dans lequel se trouve toujours, en cas de disette, une partie de la récolte ; puis un hôpital et une maison de refuge ; tout le reste est raconté sous forme de conversation entre un Européen et un Brahmane. La différence entre la politique de l'Europe et celle de Dumocala est à chaque instant mise en relief d'une manière très vive. On nous montre comment la meilleure politique ne vaut pas grand'chose ; ensuite on nous dépeint l'idéal d'un monarque. La constitution et le bonheur de ce royaume se font reconnaître

[1] *Entretien d'un Européen avec un insulaire du royaume de Dumocala*, par Sa Majesté le R. d. P., a dû paraître de 1750 à 1754. On s'est servi de l'édition de 1755.

à deux pensées fondamentales : le bonheur consiste dans la confiance qu'inspire le prince et dans l'application sévère d'un petit nombre de lois. On arrive à tout lorsque le roi le veut ; son rôle principal consiste à savoir distinguer les esprits ; sur ce point il doit être homme de génie. De très sérieuses pensées sont exposées sur la religion, le commerce, l'armée, les finances, la justice et l'administration : partout on remarque une expérience pratique des choses. Dans l'entretien sur la religion, l'auteur appuie sur les bons rapports entre les deux pouvoirs, sur les rélations pacifiques entre l'État et l'Église (chose que les autres utopistes passent sous silence) ; en ce qui concerne la justice, la vénalité des offices, — qui existait à ce moment-là dans la plupart des pays de l'Europe — est remplacée par un autre mode de recrutement, et surtout par les examens. Sur le terrain des finances, les cours modernes de science financière nous reviennent en mémoire, quand l'auteur s'élève contre les fonctions de collecteurs intermédiaires d'impôts et qu'il traite de la juste et proportionnelle répartition des impôts. L'organisation de l'armée est la chose la plus remarquable de cet État idéal, on peut la considérer presque comme le modèle de ces réformes de Scharnhorst, qui ont plus tard servi de principe à la constitution de l'armée allemande.

Au point de vue militaire, ce petit livre est supérieur à tous les autres romans politiques. A la place d'une armée obtenue par racolage, nous trouvons un système de réserve ou de landwehr, basé sur la préparation de tous les citoyens au métier des armes. La moitié seulement de l'armée est permanente et sous les drapeaux, l'autre moitié est en non-activité. Les sommes qui ne sont pas versées, à titre de paye, à cette

seconde moitié du contingent, sont mises à la disposition des communes moyennant un faible intérêt (3 °/₀) sous la condition qu'elles seront, en cas de guerre, restituées au Trésor public. On inscrit à l'actif de chaque soldat, un sou par jour en sus de la paye qui lui est allouée, en sorte qu'on lui constitue un pécule; mais, comme d'autre part la désertion lui ferait perdre tout droit à ce pécule, on obvie à celle-ci par ce moyen. Il y a là de très lumineuses pensées sur les différentes parties de l'administration, et l'auteur royal est certainement fort en avance sur les politiques de son temps. Dans cette petite fantaisie, il y a évidemment beaucoup de choses très judicieuses. Ce ne sont pas assurément des tableaux fabuleux d'un pays enchanté que nous trouvons ici ; ce sont des conditions d'existence qui peuvent être pratiquement réalisées. Ce livre paraît avoir eu beaucoup de lecteurs ; les réformes qu'il propose ont été en partie réalisées par l'époque actuelle.

Voici encore quelque chose de nouveau. Si l'opuscule que le roi de Pologne dépossédé composa à Nancy, à ses moments de loisir, intéressa réellement les lecteurs qui s'occupaient de politique, un autre écrivain se mettait déjà, en 1764, à écrire un ouvrage qui devait passionner toutes les classes de la société. Cet ouvrage parut en 1772, sous le titre : *L'An 2440* [1]. Nous éprouvons quelque surprise à voir qu'un auteur, pour la première fois, ait conçu la pensée de rendre sensible l'amélioration désirée par l'image d'un État placé à distance

[1] *L'an deux mille quatre cent quarante, rêve s'il en fût jamais*, Londres, 1772 (458 pages). Sur l'époque de la rédaction, voir la note page 14 de cette édition. Cet ouvrage a également paru dans une traduction allemande, *Das Jahr 2440*.

dans la suite des temps, alors que jusqu'ici on transportait les États imaginaires à l'extrémité de l'Océan, sous l'équateur et dans d'autres pays fantaisistes. A présent, on va nous montrer tout simplement la vie publique et privée des Français, mais en l'an 2440, au lieu de 1772, et l'on peut voir dans ce récit le premier de ces *Tableaux de l'avenir* qui sont si en vogue de nos jours. L'auteur anonyme de ce livre est sans nul doute Louis-Sébastien Mercier (1740-1814), traducteur de la *Pucelle d'Orléans* de Schiller et auteur du *Tableau de Paris*, livre très lu qui lui attira souvent des démêlés avec la police. Cet ouvrage traite de toutes sortes de choses, et le conteur qui s'est endormi la veille (1770) ne se réveille qu'après six cent soixante-dix ans. On y voit défiler tout Paris, et on y trouve certainement quelques idées sur la forme de l'État et sur l'économie politique; mais l'auteur ne dit pas grand'chose de neuf et s'en tient aux banalités. Tout sera magnifique, on ne travaillera pas outre mesure, et le travail agricole, fréquemment interrompu par les jeux et la danse, passera avant tout autre travail. Dans la France du XXVe siècle, trois choses sont honorables : mettre un enfant au monde, cultiver un champ et bâtir une maison. Quant à la forme de l'État, affirme notre long dormeur, ce ne sera ni la monarchie, ni l'aristocratie, ni la démocratie. En fait, ce sera une monarchie tempérée, tout à fait dans le sens des théories de Montesquieu et de la doctrine de la séparation des pouvoirs. Le monarque a toute autorité pour faire le bien, mais il a les mains liées s'il veut faire le mal. Bien que ce souverain accompli vive très simplement, il se soumet, cependant, lui-même, chaque année, à trois jours de jeûne et de privations. Cet ouvrage réfléchissant, au point de vue administratif, les

opinions du siècle des lumières, ce qui doit nous étonner, c'est qu'il nous est donné d'assister à l'exécution d'un condamné à mort. Il est vrai que depuis l'an 2410, c'est-à-dire depuis trente ans, aucune exécution pareille n'a eu lieu, mais la peine de mort, — contre laquelle il y a cent ans on s'était élevé d'une manière si exagérée, — fait encore partie du droit.

Si cet écrit est intéressant comme étant le premier tableau de l'avenir, il l'est encore davantage par sa juste prévoyance des événements qui se préparent et qui même se sont, en partie, réalisés. L'auteur commet certainement une erreur lorsqu'il place, dans son *Tableau de l'avenir*, maints événements en l'année 2440; mais il arrive bien souvent que dans la vie réelle, avec sa vertigineuse rapidité, les rêves les plus audacieux se trouvent réalisés et dépassés. Qui peut savoir avec quelle promptitude se réaliseront des choses, comme, par exemple, les fantaisies des chimistes et des ingénieurs, qui nous semblent de pures illusions? Nous pensons que *l'Année 2440* intéressera à ce point de vue, même de nos jours, de nombreux lecteurs; on peut encore trouver l'ouvrage chez les bouquinistes, et celui qui le lira n'éprouvera pas de déception. Quelques-unes de ses descriptions sont franchement étonnantes : des institutions rêvées en 1772 pour l'année 2440 sont en partie établies de nos jours. Dans Paris, tel que l'auteur le dépeint, on reconnaît le Paris de Napoléon III avec ses constructions, ses grandes avenues alignées et bien propres, ses monuments et ses ponts, ses théâtres et sa police des rues, etc. Mais Paris n'est pas encore devenu port de mer, comme il l'est, d'après Mercier, en 2440. La partie la plus intéressante est peut-être la visite (racontée dans le chapitre XLII) à un cabinet de lecture, dans lequel on trouve des journaux

de tous les pays. Ce que nous apprenons là est stupéfiant : le conteur se précipite avec curiosité sur un journal dont le format est le double de celui d'un journal anglais et fait connaître ce qui suit : Le Japon est ouvert aux étrangers, les ouvrages européens (ceux de Montesquieu, de Beccaria) sont traduits en japonais; en Russie, qui compte quarante-cinq millions d'habitants, le servage est supprimé; on écrit d'Angleterre qu'on va inaugurer le monument de Cromwell, et d'Autriche, qu'il y a sept charmantes princesses à marier. Nouvelles maritimes : arrivage à Paris de douze navires d'une contenance de six cents tonneaux. Sciences : l'Académie de Naples a fondé un prix pour le meilleur traité sur l'importance des cardinaux au XVIIIe siècle. La dernière nouvelle de Rome annonce : « L'empereur d'Italie a reçu au Capitole l'évêque de Rome qui a présenté au monarque ses respectueuses félicitations. » Cette nouvelle est en effet étonnante : l'Italie est unifiée, l'évêque de Rome, qui s'avance à pied, est un vrai serviteur des serviteurs du Seigneur et a une souveraineté simplement honorifique, comme disent actuellement les professeurs de droit des gens; il est cependant le premier soutien de la morale, le chef vrai, mais humble, de l'Église. C'est certainement là une fantaisie digne d'admiration pour avoir été écrite en 1772.

Et maintenant pour conclure, et avant d'aborder l'époque actuelle, disons quelques mots sur le dernier de ces ouvrages appartenant à la période du romantisme allemand à son apogée [1]. Il a pour titre : *L'heureuse*

[1] *Die glückliche Nation oder der Staat von Felizien. Ein Muster der vollkommensten Freiheit unter der unbedingten Herrschaft der Gesetze.* Traduit du français (?). Leipzig, 1794, 2 vol.

nation, ou l'État des Féliciens; modèle de la liberté parfaite sous le règne indispensable des lois, traduit du français (1794).

Rarement un livre a été plus injustement jugé que celui-ci par les historiens littéraires, même les meilleurs. Il n'est pas assurément fort divertissant et on peut à peine l'appeler une œuvre d'imagination. Mais il renferme une telle quantité de pensées intéressantes sur le droit public, que, pour ce motif seul, il a droit à un sérieux examen. Nous ne trouvons pas certainement ici des fantasmagories lascives, mais une foule d'idées sur la philosophie du droit. L'ensemble et les principes de celle-ci en sont excellemment établis dans le titre. Cette *liberté entière sous le règne indispensable des lois* est précisément ce qui fait l'importance de l'œuvre. Voici la philosophie de Kant avec sa coexistence; là se trouve développée une longue suite d'idées qui caractérisent notre État constitutionnel ou notre État légal. Dans son ensemble l'ouvrage rappelle davantage le Royaume d'Ophir, car ce n'est pas un récit, mais un cours de droit public philosophique, précédé en outre d'une introduction de 70 pages [1]. Il va de soi que nous ne pouvons en extraire que quelques passages, mais le peu que nous en donnons justifiera ce que nous venons de dire.

La Constitution des Féliciens a subi toutes les transformations possibles; actuellement c'est une monarchie héréditaire constitutionnelle et modérée. La monarchie est indépendante sans pouvoir devenir arbitraire. L'idée de la représentation est établie d'une manière admirable-

[1] Comparer *Rechtslehre*, de Kant, qui parut trois ans plus tard, par exemple, l'Introduction, § C et s.

ment juste, telle que de nos jours la conçoivent seuls les meilleurs publicistes. La volonté du Parlement équivaut à la volonté du peuple. (Chacun sait cela par le calcul : en effet, une moitié de ceux qui ont le droit de voter $\times$ les 2/3 des votants $\times$ 2/3 de la majorité, le Parlement représente comme nombre 2/9, et si nous prenons 2/3 pour les présents et 2/3 pour ceux qui votent *oui*, circonstance très favorable, la volonté de la majorité sera de 8/81, c'est-à-dire que la volonté nationale se trouvera réduite à peu près à un dixième.) Très réussie est l'observation d'ordre secondaire qui constate que les publicistes des autres pays discutent la question de savoir si le peuple est souverain, mais n'arrivent pas à s'entendre parce qu'ils ne déterminent pas nettement l'idée de Nation et celle de Souveraineté. Que de discussions sans nombre sur le droit public (par exemple sur la souveraineté des différents États d'Allemagne), qui prouvent encore aujourd'hui la justesse de cette remarque [1] !

De même qu'auprès du roi se trouve placé un parlement national, nous trouvons aussi une quantité de corps représentatifs et de corporations dans les subdivisions politiques spéciales du pays, jusqu'au conseil communal, en dernier lieu. Tous ces corps représentatifs sont pareils à ceux que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de conseils d'arrondissement, conseils généraux, etc. De même que les idées constitutionnelles sont

[1] On trouve ici un accord digne de remarque avec la manière de voir des professeurs de droit public les plus modernes, par exemple avec le *Lehrbuch des deutschen Staatsrechts* de H. Schulze (1885, § 16). Sur la question indiquée de la volonté imaginaire du peuple, etc., voir Kirchenheim, *Lehrbuch des Staatsrechts*, 1887, page 243.

exprimées dans le droit constitutionnel des Féliciens, l'idéal de l'autonomie gouvernementale ressort ici très nettement.

L'essence du droit public moderne ne consiste pas seulement dans la part que prend le peuple à la vie constitutionnelle et administrative, il repose aussi sur les droits politiques des citoyens. Sur ce terrain, nous trouvons chez les Féliciens des institutions juridiques d'un caractère tout spécial et solidement démontrées. Mais ce qui étonne surtout, c'est que, malgré toutes les proclamations de l'égalité, en pleine époque de la Révolution française, un peuple est ici représenté par des citoyens ordinaires, des citoyens actifs, des notables, des virtuols (noblesse honorifique) et des sidéristes (noblesse héréditaire). On va jusqu'à nous montrer des décorations ainsi que d'autres signes distinctifs. Les notables reçoivent une médaille reproduite par une fort belle gravure placée en tête du livre ; les sidéristes portent un turban vert ; les virtuols représentent la caste supérieure ; font partie de ces derniers les inventeurs de la boussole, de l'imprimerie, et..... du bouchon. Toutes ces différences se justifient en ce sens que l'égalité n'en est pas blessée, et qu'elles sont établies en vue de l'intérêt public. L'égalité n'est d'ailleurs appliquée que dans la mesure du possible, même à l'égard de la propriété. Nul ne peut posséder, en toute propriété, plus de quinze cents ares ; c'est là une des dispositions originales que renferme le livre au point de vue économique. La question de l'existence des gouvernants et des gouvernés, sans que l'égalité en soit atteinte, est résolue dans cet État comme elle ne l'a encore jamais été. Cette différence ressort déjà ici aussi clairement que dans les traités

de droit public les plus modernes. Pour que le citoyen passe de son droit purement virtuel à l'exercice actif de ce droit, il faut qu'il remplisse bien des conditions; et tout d'abord, il lui faut avoir l'âge de vingt ans et subir un examen sur les vérités fondamentales de la doctrine de l'État; cet examen a lieu devant trois magistrats et six assesseurs désignés par le sort. Voilà une fantaisie qui a également reparu de nos jours dans les œuvres d'hommes sérieux; en particulier Bluntschli s'est enthousiasmé pour cette idée [1] et a souhaité pour l'État un acte pareil à celui de la confirmation dans l'Église. Il faut convenir que quelque chose d'analogue serait utile, car des centaines et des milliers de personnes ont aujourd'hui le droit de vote sans en comprendre l'importance. Il conviendrait de développer les germes féconds de cette idée, tout en évitant le danger que ferait peut-être courir l'arbitraire des examinateurs. Si Bluntschli parla d'une consécration formelle du citoyen, on la trouve également chez les Féliciens. Après l'examen, le jeune homme fait solennellement serment de fidélité à Dieu, à la Nation et à son supérieur, puis on le ceint d'une épée et il reçoit l'anneau de citoyen, qui est la distinction la plus élevée des Féliciens, et qui porte l'inscription : *Monarkol*, c'est-à-dire : « L'esclavage fait roi, » ou : « Libre par ses chaînes. » C'est là une des plus grandes fêtes de la vie, comme celle de la célébration du mariage, ou de la prise de la toge virile chez les Romains. Là aussi, il faut en convenir, sont renfermées de profondes réflexions et de profonds sentiments, et la pensée que la coopéra-

[1] La pensée de la consécration du citoyen a été exprimée dans la *Gegenwart*, par Bluntschli (août 1874), et dans sa *Politique* (IIIe volume de *Staatslehre*, 1876, page 427).



tion active dans l'État est un devoir pour tous les citoyens, exprimée dans les dix dernières années du XVIIIe siècle, est fort digne de remarque.

Quant aux autres institutions de cet heureux État, les restrictions qui s'y trouvent également et qui limitent énergiquement la liberté de la presse, la réglementation du droit d'impression (analogue aux lois les plus récentes sur la contrefaçon), la religion et le droit, l'exclusion des défenseurs de l'interrogatoire préalable, les questions relatives à la célébration du mariage, la liberté absolue et dès lors la grande rareté des divorces, etc., tout cela nous est présenté avec de fort intéressants détails, mais que nous sommes obligés de laisser de côté. Notons seulement que cet ouvrage s'occupe de la manière la plus sérieuse de la question financière et qu'il fait le compte exact des recettes de l'État. L'impôt foncier est notamment établi d'après le septième du revenu, d'abord pour une période de trente ans, et les revenus communaux d'après le nombre des feux ; les recettes secondaires consistent par exemple en un impôt de mutation de 1 0/0 sur les successions entre collatéraux. Si l'on prend 90 millions d'acres à 96 de revenu, on obtiendra ainsi 8.640 millions ; il y aura donc toujours un septième des revenus qui constitueront les recettes de l'État.

Encore un mot pour terminer. De même que le théâtre corrige les mœurs en riant (*castigat ridendo mores*), de même il y a au fond de tous ces jeux sur la société des idées profondes dont la reproduction est représentée, d'ailleurs, comme allégorie, sur les cartes à jouer. Ces idées sont contenues dans la fable suivante :

« La Propriété privée fut toujours l'enfant gâté de la Nature et sa fille bien-aimée. Lorsqu'elle fut en âge, elle

voulut vivre libre et indépendante. Mais elle fut cruellement désabusée, car la sécurité lui fit défaut, et elle résolut alors de se marier au plus puissant de tous les princes, appelé l'Intérêt général. Ce fut une heureuse union ; la jeune épouse rendit tendresse pour tendresse et, sans trop de peine, donna à son époux deux filles affectueuses. L'une eut en partage le produit de tout le travail et elle donna à l'autre des biens immobiliers : elles reçurent les noms de Propriété immobilière et de Propriété mobilière. Toutes deux s'associèrent et, pour éviter toute discussion, elles choisirent Mme Concurrence, dame très ingénieuse, comme juge arbitral. Les deux sœurs se marièrent ; l'aînée épousa le Génie et mit au monde l'Industrie ; la plus jeune épousa un beau jeune homme et mit au monde le Superflu. Mais toutes les deux firent des fausses couches répétées jusqu'à ce qu'enfin la Justice leur fût donnée comme sage-femme. Celle-ci les isola dans un lieu bien abrité où habitait également la Paix et son fils, le Bien-être ; celui-ci naquit seulement le jour où sa mère nourricière, la Liberté, eut tout préparé pour le recevoir. »

XVII

LA FICTION FAIT PLACE AUX SYSTÈMES

Les ouvrages que nous venons de décrire firent, en somme, peu d'impression. Il fallait au monde un bouleversement plus violent. Le temps était venu, on le croyait du moins, de transformer la société. Si on remonte à Morelly, on voit que son livre sape la société et établit des principes. C'est par lui que *l'Utopie* de Thomas Morus se rattache à *l'Icarie de Cabet* et aux écrits de notre siècle; Louis Blanc y puise ses idées de fraternité et *le Traité de Proudhon sur la propriété* le rappelle. Mably s'appuie sur Morelly lorsqu'il publie, en 1768, ses *Doutes sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés*, et ce que Morelly dit à propos de l'éducation reparaît, sept ans plus tard, dans *l'Émile* de Rousseau. Ces idées se développèrent encore, et les fondements sur lesquels s'était jusqu'alors maintenu le monde furent ébranlés avec une violence de plus en plus grande. Rousseau vante l'égalité et prêche l'état sauvage. Linguet (*Théorie des lois civiles*, 1767) réédite les idées paradoxales de Rousseau sur la société civilisée; Necker, dans son fameux ouvrage sur le commerce des céréales, proteste contre la liberté du commerce et l'accaparement. De même que la découverte de l'Amérique et les descriptions des institutions du Pérou et d'autres États avaient donné aux premières utopies et théories commu-

nistes l'occasion de se produire, on chercha de même le type de la perfection chez les Otaïtiens et chez les Hurons. Les découvertes de Cook et de Bougainville dans les mers du Sud conduisirent Diderot et d'autres écrivains aux théories les plus outrées sur l'amour libre et la confusion des sexes. Le mariage, la pudeur..., préjugés ridicules ! Nous ne pouvons présenter tout cela ici. Nous ne pouvons non plus, quelque attrayant que cela puisse être, montrer comment tout le venin de ces erreurs, mélangé au matérialisme d'un Holbach ou d'un La Mettrie, fut concentré dans un ouvrage dont l'exagération n'a d'égale que son cynisme : *Recherches philosophiques sur le droit de propriété et sur le vol* (1770), par Brissot de Warville. Nous rappellerons uniquement ici un seul fait peu connu qui se rapporte spécialement à notre sujet.

L'ouvrage de Morelly n'a pas seulement plus ou moins influencé les auteurs qui viennent d'être nommés, et ses opinions ne se sont pas seulement infiltrées goutte à goutte. Nous pouvons même prouver de la manière la plus certaine l'influence immédiate du *Code de la Nature* sur les résolutions les plus extrêmes de la Révolution française[1]. A l'époque même où parut *l'État des Féliciens*, Babeuf songeait à réaliser les idées de Morelly. Parmi les Jacobins détenus, il y avait un certain Bodson qui s'était nourri de la lecture du *Code de la Nature* et qui en avait adopté complètement les idées. Il gagna Babœuf à ces

[1] Sur l'influence de Morelly sur Babeuf et la Révolution française, il y a d'intéressantes preuves dans Sudre, pages 215 et s., et dans Reybaud, *les Réformateurs* (voir note 1), volume II, pages 423 et s., *Pièces justificatives de la conjuration de Babeuf.*

doctrines, ainsi que quelques autres membres du parti qui s'étaient eux-mêmes décerné le titre de patriotes. Lorsqu'ils furent compris dans le bénéfice de la loi d'amnistie du 3 brumaire de l'an IV de la République, ils fondèrent le Club des Égaux. Les principaux membres étaient Buonarotti, Antonelli, Sylvain Maréchal, mais l'âme de ce groupe était Babeuf qui prit le nom de Caïus Gracchus. Dans son journal *Le Tribun du Peuple*, il défendit d'une manière aussi peu littéraire qu'exagérée les principes de Morelly, et c'est là qu'on voit l'influence énorme que de tels écrits fantaisistes peuvent avoir. De même que les anabaptistes se rattachent à Morus, de même (mais avec beaucoup plus de netteté), le Club des Égaux se rattache à Morelly. Il est tout aussi radical, quoique moins original et bien qu'il ait eu moins de succès. Platon et l'Évangile, Gracchus et le Christ, idées anciennes et discours fougueux des clubs politiques, tout cela paraît pêle-mêle dans leurs articles incendiaires, et grâce aux chimères de tous les temps, auxquelles ils font de constants emprunts, ils créent une chimère nouvelle, mais qui au fond est vieille comme le monde. On prépare un nouveau plan pour réaliser une utopie qui ressemble aux anciennes, de la même façon qu'elle se reflète dans les suivantes. Comme toujours, la propriété privée est supprimée, et l'État est obligé d'entretenir tous les citoyens. Tout le monde gouverne, c'est-à-dire personne, et le citoyen, pris individuellement, est l'esclave de ce gouvernement. En outre, on voit se manifester, comme toujours, la crainte que tout le monde pourrait bien ne pas être heureux dans cet État, ni en être satisfait, et alors apparaît la vieille inconséquence qui consiste à contraindre, par les moyens les plus violents, ceux qui refuseraient d'entrer dans

une société communiste qui seule peut les rendre heureux.

Telle est la quintessence de cette suite d'idées qui, dès 1795, alarma le Directoire, et qui voulut compléter la révolution politique par la révolution sociale. Lorsque, en 1797, Babeuf fut arrêté et exécuté (24 mai), on trouva parmi les papiers des conjurés les *Actes insurrectionnels*, ainsi que d'autres lois dont les détails rappellent Morelly presque mot pour mot. La dernière période de la Révolution française, considérée à ce point de vue, se montre sous un tout autre jour. Les plans de l'organisation sociale de Babeuf reproduisent fidèlement *les Utopies* de Morus, de Mably et surtout de Morelly, dans le livre duquel les conjurés puisèrent leurs doctrines. Leurs opinions paraissent avoir été influencées par les recherches philosophiques sur le droit de propriété et sur le vol, qui ont déchaîné les passions contre tous ceux qui possèdent. Leurs moyens étaient ceux des anabaptistes, dont ils auraient, sans nul doute, renouvelé les horreurs; leur succès eût été le signal d'une guerre civile désastreuse, de l'invasion étrangère, de l'anéantissement de la France. La conspiration de Babeuf montra aux Français l'abîme fatal où ils eussent été irrésistiblement entraînés ; elle devrait être aussi un avertissement pour l'avenir. On apprit avec stupeur la découverte de cet horrible complot ; cette conspiration ne fut pas seulement le point de départ du parti ultra-démocrate ; sa découverte et son souvenir jetèrent la France dans les bras de Bonaparte. La France préféra la sécurité et l'ordre social à la liberté, et se soumit au vainqueur de Rivoli et des Pyramides, dans lequel elle voyait aussi l'homme qui, quelques années auparavant, avait fermé les portes du Club des

Égaux. N'en sera-t-il pas toujours ainsi? Lorsqu'on fait voile vers l'anarchie, le despotisme s'empare du gouvernail.

La réalisation violente de *l'Utopie* avait échoué ; le communisme de Babeuf, organisé d'après le modèle de Morelly, était vaincu. Le monde fut dégoûté pour longtemps de pareilles tentatives. Des conceptions de cette nature eussent alors trouvé peu d'écho au déclin du siècle. Le même tableau reparaît donc, comme au XVIe siècle, alors que *l'Utopie* de Thomas Morus s'était illustrée d'une manière si sanglante dans le royaume des anabaptistes de Munster. On n'a certainement pas perdu de vue les îles Fortunées[1] de la période des fantaisies romantiques. Mais, si l'on jette les yeux sur la littérature, on remarque que *l'Utopie* sort du cadre de la composition amusante et se développe sous la forme scientifique. De même que la chimie succède à l'alchimie, l'astronomie à l'astrologie, de même l'économie politique et le socialisme scientifique succèdent à l'utopie.

Trois noms marquent la transition vers cette nouvelle époque : Owen, Saint-Simon, Fourier, qui peuvent être qualifiés d'utopistes au moins autant que Morus et Campanella. Mais ils n'ont pas composé de romans ; ils ont créé des systèmes. En conséquence, il est peut-être contestable de s'occuper d'eux dans une histoire des rêveries d'un État parfait ; mais comme, d'autre part, on a jus-

[1] On peut, pour justifier ce qui a été dit plus haut, s'appuyer sur K. Rosenkranz, disciple d'Hégel qui, dans son autobiographie, *Von Magdebourg bis Königsberg* (1875, page 107), mentionne comme thème pour un travail à faire : *Schilderung einer glücklichen Insel im Ozean.*

qu'ici négligé de le faire, il paraît convenable de mentionner les efforts de ces personnages, sans s'y étendre aussi longuement que sur les romans politiques [1].

L'école du droit naturel avait pris la théorie de la liberté et de l'égalité pour base fondamentale de toutes les discussions juridiques et économiques. Adam Smith avait reconnu le travail comme la source de toutes les valeurs et fondé une nouvelle science, l'économie politique. La vapeur et les machines transformèrent les manufactures et créèrent la grande industrie moderne ; elles commencèrent aussi à accentuer la séparation entre gros capitalistes et prolétaires. C'est à la date du 1er janvier 1800, que Robert Owen prit à New-Lamark, en Écosse, la direction d'une filature de coton. Fidèle au caractère anglais, il mit d'abord en pratique ses idées sociales pour en former après coup un corps de doctrine. Ce fabricant de vingt-neuf ans, homme au caractère simple et

[1] On ne peut évidemment indiquer ici la littérature considérable qui s'est occupée des utopistes désignés plus haut. Outre les nouveaux manuels d'économie politique et les ouvrages de Warschauer et de Wolf qui parurent à cette époque, comparer les preuves dans L. de Steins, *Geschichte der sozialen Bewegung in Frankreich* (1850), 3e volume; J. Reybaud, *les Réformateurs* (voir note 1). Les titres des ouvrages des trois socialistes dont nous nous occupons plus spécialement sont les suivants : Owen, *New views of society* (1812); Fourier, *Théorie des quatre mouvements* (1801), et *Traité de l'association domestique agricole* (1812); son journal, *le Phalanstère*, depuis 1836 (Comparer Pellarin, *Ch. Fourier*, 5e édition, 1871). Les œuvres de Saint-Simon ont été publiées en 1868 par une société privée. Pour la propagation du Fouriérisme en Amérique, voir Godwin, *Parke, Popular view of the doctrins of Fourier* (New-York, 1844). L'histoire du Saint-Simonisme a été écrite par Villemain (*Histoire*, etc., 1847).

naïf, était né directeur d'hommes comme peu l'ont été. Au lieu de traiter ses ouvriers comme des instruments de son intérêt personnel, il chercha à unir leurs intérêts aux siens et, au lieu de leur imposer un effort exagéré et de leur infliger des punitions, il mit tout son effort au service du travail, de la surveillance et du contrôle réciproques. L'acquisition des objets nécessaires et leur obtention à bon marché, de même que l'instruction en commun, furent le but qu'Owen se proposa ensuite. En fait, il réussit à transformer en une colonie modèle une population qui, peu à peu, s'accrut jusqu'au nombre de 2.500 personnes et qui, au début, n'était pas précisément composée des meilleurs éléments. Il fut moins heureux en Amérique, où il créa la « Nouvelle-Harmonie » (*New-Harmony*), d'après des principes communistes encore plus énergiques. Sur d'autres points de l'Union, se fondèrent de nombreuses sociétés coopératives, associations en vue de combiner les intérêts du commerce et de la production industrielle et agricole, ayant parfois même logement et mangeant en commun, etc..... Un disciple d'Owen, Combe, paraît-il, renouvela à Orbiston l'heureux succès de New-Lamark, mais là encore ce fut l'influence personnelle du directeur de la colonie qui obtint ce succès, et celle-ci tomba en ruines aussitôt après sa mort.

Plus tard, Owen développa un système fondé sur l'idée de l'assistance mutuelle. Communauté des intérêts, égalité des droits, concentration des industries, tel était le but de ses efforts. Dans ces associations de deux à trois mille personnes, la propriété privée et, finalement, le mariage disparaissaient. L'instruction prenait une très grande importance et était donnée par l'État ; la hiérarchie de l'âge était reconnue, et

les membres les plus anciens dirigeaient la Société. Si l'on y regarde de près, les associations d'Owen ne sont qu'une imitation des cités dont Platon et Campanella avaient tracé le plan, et le système d'Owen ne fit que reproduire les anciennes erreurs des utopistes, et même la doctrine des anabaptistes sur l'impeccabilité, puisque l'irresponsabilité de l'individu et l'influence que les relations sociales ont sur l'homme étaient très énergiquement affirmées.

Le comte Saint-Simon conçut la tâche de la réforme sociale d'une manière plus profonde : le Saint-Simonisme n'est pas une théorie sociale, c'est une religion, un système intuitif du monde. Saint-Simon est un enfant de la Révolution ; il avait trente ans lorsqu'elle éclata, mais il en a une perception plus profonde que la plupart de ses contemporains. Dans ses idées, l'antagonisme du troisième État et des classes privilégiées devient celui des travailleurs et des oisifs. Son système est celui de la glorification de l'industrie, de la sanctification du travail : « A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres. » Il ne souhaite pas l'égalité des biens, et il n'est partisan de l'abolition de la propriété privée qu'autant qu'elle confère au propriétaire le privilège de la paresse. Mais qui déterminera cette inégalité? Ce sont les directeurs des travaux industriels, les chefs des trois classes entre lesquelles se partage l'humanité : artistes, savants, industriels. C'est ainsi que le Saint-Simonisme est pire que le communisme ordinaire : en effet, il abandonne tout droit relatif aux personnes et aux choses, pour disposer du capital et du travail, au caprice d'un pape industriel infaillible. A côté de ce directeur masculin de la société, les successeurs de Saint-Simon placèrent, dans leur fantaisie liber-



tine, la grande prêtresse. Si Saint-Simon exigea et désira lui-même l'égalité de condition de la femme, il voulut que le mariage, au lieu d'être pour l'homme une affaire de spéculation et de commerce, devînt le libre lien de l'amour. Il était réservé à Enfantin, le commis voyageur en vins, de faire de ces idées le dogme de la femme libre. Enfantin se mit en route avec quelques partisans pour chercher cette femme accomplie et grande prêtresse. On sait qu'il vécut quelque temps dans sa propriété de Ménilmontant, mais qu'il y vécut de telle façon qu'il fut condamné à un an de prison pour outrage public aux mœurs. Ces idées trouvèrent leur écho dans la littérature allemande et exercèrent une réelle influence sur les nombreux romans d'émancipation qui parurent de 1830 à 1840 [1].

Si la fantaisie à outrance et l'esprit romantique, de même que l'absence absolue de jugement dans sa manière de considérer le monde apparaissent dans le Saint-Simonisme, Fourier est celui d'entre les auteurs susnommés dont le système paraît avoir été le plus étudié. Saint-Simon est supérieur à ses prédécesseurs et à ses contemporains par la largeur de ses vues ; Fourier captive par sa critique acerbe et pénétrante. Il manie la dialectique comme son contemporain Hegel et joint la satire à la critique. Mais la parure fantaisiste, la manie de se livrer à des calculs à propos de minuties, manie qui est poussée chez lui jusqu'à la puérilité, l'importance exagérée attachée aux choses extérieures et la mise en scène théâtrale, rien n'y manque, et rappelle souvent les fantaisies idéales que nous avons déjà

[1] Sur les romans d'émancipation au milieu du XIXe siècle, comparer Wolf, *Geschichte des Romans* (1841), pages 619 et s.

étudiées. Toutefois, non seulement le costume, mais aussi les idées que Fourier défend se trouvent déjà dans Morus et dans Morelly ; en réalité, Fourier ne fait qu'ajouter dans tous les coins et recoins des détails fantaisistes, pour ne pas dire des insanités. Son système repose également sur la communauté des moyens d'existence, du travail et du plaisir. Son but principal est de rendre le travail plus attrayant pour chacun et plus productif pour la masse. A cet effet, il met en mouvement trois leviers : le choix, le changement, le zèle. Ses arguments ne sont, d'ailleurs, pas nouveaux : par exemple, dans les ménages isolés, il y a une déperdition infinie de forces; au contraire, par la collectivité on pourrait réaliser de grands bénéfices, etc. C'est là-dessus que Fourier a édifié son système du *Phalanstère*. Au moyen du choix libre des occupations, des groupes de travailleurs se forment, attendu que plusieurs choisissent la même occupation ; les groupes apparentés s'unissent en séries, et un certain nombre de celles-ci en phalanges.

PHALANGE SUR GRANDE ÉCHELLE

Distribution en 16 tribus et 32 chœurs

ORDRES	GENRES	AGES	NOMBRES	
Complément ascendant	Nourrissons	0 à 1	72	180
	Poupons	1 à 2	60	
	Lutins	2 à 3	48	

Tribus et chœurs

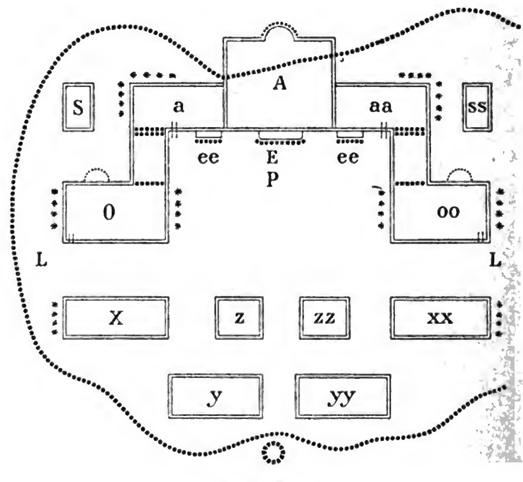
Transition ascendante	1 Bambins et bambines	3 à 4 1/2	60
	A Reporter		240



			Plein caractère		Demi-caractère	
	Report..................					240
Aileron ascendant	2 Chérubins et chérubines...	4 à 6 1/2	33		19	
	3 Séraphins et séraphines...	6 1/2 à 9	44		22	
Aile ascendante	4 Lycéens et lycéennes......	9 à 12	50		25	
	5 Gymnasiens et gymnasiennes	12 à 15 1/2	65	392	28	196
	6 Jouvenceaux et jouvencelles	15 1/2 à 20	62		31	
....	7 Adolescents et adolescentes		68		34	
	8 Formés et formées........		74		37	
Centre ×.	*Régence*			54		27
....	9 Athlétiques et athlétiques..		70		35	
	10 Virils et viriles		64		32	
Aile descendante	11 Raffinés et raffinées.......		85		29	
	12 Tempérés et tempérées....		52	364	26	182
	13 Prudents et prudentes.....		46		23	
Aileron descendant	14 Révérends et révérendes...		40		20	
	15 Vénérables et vénérables..		24		17	
	Demi-caractère				405	
	Plein caractère........				810	810
Transition descendante	Patriarches et patriarches..............					45
Complément descendant	Malades		30			
	Infirmes		40			120
	Absents		50			
	Total					1.620

Cette phalange d'environ 1.200 à 1.800 personnes comprend donc tous les âges, tous les sexes et toutes les professions. On y fait valoir la terre en commun et tout le monde habite pèle-mêle dans une construction gigantesque, le phalanstère. Pour éviter de plus longues explications, nous donnons un plan avec légende explicative de l'État fantaisiste de Fourier. A l'avenir, toute la société humaine devra se grouper dans de pareils cercles, sous les ordres d'un directeur ou président supérieur et, toutes frontières nationales et politiques étant effacées, former un immense tout. Il existe une différence importante entre Fourier et les autres utopistes. Fourier, en effet, attribue à chaque individu, à la fin de chaque année, une portion du produit net, suivant son travail,

son capital et son intelligence ; cinq douzièmes du produit sont attribués au travail, quatre au capital,



LÉGENDE

Lignes ponctuées : Eaux ; cours d'eau.
Autres lignes doubles : Bâtiments ; ce qui est en blanc désigne les cours, etc.
LL. — Grand'rue.
P. — Place d'armes.
A. — Cour d'honneur, jardin d'hiver, etc.
a, aa, 0, *oo.* — Places, cours (*aa* pour la cuisine et les écuries ; 0,*oo* pour les professions bruyantes, etc.).
*** — Colonnades. — : : : : Couloirs au 1er étage, sur des colonnes, entre deux bâtiments, porches, etc.
X, y, z, xx, yy, zz. — Fermes pour l'agriculture, etc.
E, ee ee. — Portails.
S, ss. — Église et théâtre.
Dans les bâtiments situés autour de A, seront installées les professions paisibles, la Bourse, le Tribunal, la Poste aux pigeons et les logements des classes riches.

trois au talent ; ces parts sont distribuées d'abord entre les séries, puis entre les groupes, et ainsi de suite. Dans les phalanstères, la loi du devoir est remplacée par celle

des passions ; ce que nous appelons immoralité ou crime n'est que le résultat de fausses relations sociales; dans les phalanges, chaque caractère pourra se développer librement; c'est ainsi qu'on atteindra au bonheur. Comme il y a douze passions radicales dans l'homme, il peut y avoir, par les combinaisons du calcul, 810 caractères différents que Fourier appelle clavier général de caractères. Ce tableau est exact, mais en ce sens seulement qu'il compare les douze passions fondamentales aux douze tons de la gamme, y compris les demi-tons. On s'efforcera, autant que possible, de réunir dans chaque phalange toutes les sortes de caractères. Chacun suivra ses instincts ou ses passions.

Comme il n'y a dans cet État harmonien ni force coercitive, ni idée du bien et du mal, et que chacun n'a d'autre loi que son bon plaisir, il est à craindre qu'en réalité un pareil État ne soit guère basé sur l'harmonie. Les conceptions de Fourier sur les relations des sexes sont très scabreuses. Il conserve, il est vrai, le mariage, mais en le tempérant par la polygamie et la polyandrie. Une femme peut avoir en même temps d'abord un mari, dont elle aura deux enfants, deuxièmement un géniteur, dont elle aura un enfant, troisièmement un favori et, en quatrième lieu, de simples amants. De même, pour les hommes. A cette polygamie et à cette polyandrie viendra s'ajouter un régime spécial de nourriture rationnelle, car chez les Harmoniens la gourmandise, sous le nom de gastrosophie, s'élève à la hauteur d'une science et aboutit finalement à l'obésité : un tel régime pourra limiter la fécondité, il est vrai (bien que le genre humain soit évalué à trois milliards, parmi lesquels se trouvent trente-sept millions de poètes comiques à la Molière). Voilà donc

un idéal qui, jusqu'ici, n'avait pas été dépeint : l'État des personnes grasses. Ces personnes grasses vivent 144 ans, et pendant 120 ans l'exercice actif en amour est possible. Une femme de 80 ans possède encore tout le charme de la jeunesse. La mer s'est transformée en limonade, des baleines traînent des navires et des hippopotames servent de pilotes. Telles sont les fantaisies de Fourier, qui furent défendues en France et en Angleterre par des journaux spécialement fondés dans ce but. Après sa mort (1837), différents disciples cherchèrent à les mettre en exécution, mais ces tentatives échouèrent. L'homme éprouve une aversion pour la vie en commun, et, seul, l'enthousiasme religieux peut la surmonter. Dans les communautés religieuses, l'idée d'association a été réalisée bien auparavant (chez les frères Moraves par exemple), et c'est à tort qu'on a donné Fourier comme en étant l'auteur.

Owen, Saint-Simon et Fourier servent de transition à la science sociale moderne. On peut encore les considérer comme des utopistes, bien que leurs œuvres ne soient pas enfantées par le rêve. A partir de ce moment, arrivent à leur suite les recherches scientifiques de Louis Blanc et de Marx, qui ne trouvent pas leur place ici. Les trois systèmes cités plus haut exercèrent une grande influence et furent amendés et transformés de différentes manières, par exemple, par Weitling, ouvrier tailleur allemand, qui, de 1840 à 1845, trouva quelques partisans en Suisse et en Angleterre.

Mais le temps était venu où un écrivain de romans allait reprendre la plume : ce fut Étienne Cabet, qui ajouta un nouvel anneau à la chaîne des romans à la Morus et à la Morelly. Étienne Cabet s'était nourri des systèmes des auteurs nommés plus haut. Né

à Dijon le 1er juillet 1788, il était fils d'un tonnelier. Il étudia la médecine et se fit recevoir docteur en droit. Frappé, en 1815, d'une peine disciplinaire (trois mois de suspension comme avocat), il s'affilia plus tard, aigri peut-être par cette mesure, au groupe extrême du parti républicain. Après la Révolution de Juillet, il occupa un emploi au Ministère de la Justice et obtint ensuite celui de procureur du Roi en Corse, mais il s'éleva en même temps d'une manière si exagérée contre l'organisation sociale existante que le Ministre de la Justice, Barthe, son vieil ami, dut le révoquer à la date du 9 mai 1831. A la suite de nombreuses poursuites, qui se terminèrent toutes par des acquittements, il fut condamné, en mars 1834, à deux ans de prison pour excitation à la guerre civile. Il s'enfuit à Londres, et utilisa ses loisirs à écrire une histoire de la Révolution française qui n'est que la glorification du radicalisme le plus extrême. Tout en préparant d'autres ouvrages historiques, il s'attacha à la lecture de *l'Utopie* de Thomas Morus, dont il ne connaissait pas encore l'original. Aussitôt elle lui fournit l'occasion, ainsi qu'il nous le raconte lui-même, de développer son système politique sous forme de récit et d'écrire son célèbre roman d'État : *Le Voyage en Icarie*[1].

[1] *Le Voyage en Icarie*, par Cabet, parut en 1842; 5e édition en 1848; traduit en allemand par Wendel Hippler (1847). Comparer A. Shaw, *Ikaria;* traduction allemande de Jacobi (Stuttgart, 1886).

XVIII

VOYAGE EN ICARIE DE CABET

Les utopistes qui, d'un coup de pinceau hardi, ont dépeint avec de vives couleurs, et peut-être, pourrait-on dire en employant la terminologie moderne, d'une brosse légère et habile, le pays merveilleux qu'ils ont imaginé, apparaissent nettement à l'historien comme les enfants d'une époque dont la réalité se reflète dans leurs bizarres tableaux enchantés. Il en est ainsi du roman de Cabet que nous choisissons pour l'étudier comme le plus important de notre siècle. L'État juste de Platon nous a fourni le type des opinions aristocratiques de l'antiquité. *L'Ile d'Utopie*, où habitent des hommes à l'état de nature, est rempli d'un esprit et d'un souffle réformateur et libre. *La Cité du Soleil*, de Campanella, représente l'idéal de la scolastique à son déclin ; le bonheur des peuples se laisse entrevoir dans la science, alors que, au contraire, Andreæ offre l'image du bonheur, basé sur la foi chrétienne évangélique. Bien différent de ces auteurs, Étienne Cabet, dans son *Voyage en Icarie*, déroule devant nous un tableau fait de splendeur terrestre, tel que le rêve la sensualité de notre siècle.

Le roman de Cabet a été rédigé sur un modèle anglais peu connu : *Voyages de lord W. Carisdal en Icarie*, par F. Adam. Il est écrit avec une éloquence parfois entraînante, toujours brillante ; le style en est quel-

quefois ampoulé ; le but avoué de l'auteur est de gagner le cœur des femmes. A la différence des autres ouvrages, nous trouvons ici une division en trois parties principales. La première nous donne la description précise du pays et des habitants; la seconde, l'histoire de ce peuple ; la troisième contient l'ensemble des principes auxquels les Icariens doivent leur bonheur. Ces principes se font, d'ailleurs, reconnaître par le symbole politique qui est digne d'attirer notre attention par la forme comme par le fond, et figure sur le titre même du livre :

	FRATERNITÉ.	
TOUS POUR CHACUN.		CHACUN POUR TOUS.
SOLIDARITÉ.	AMOUR	ÉDUCATION.
ÉGALITÉ — LIBERTÉ.	JUSTICE	INTELLIGENCE — RAISON.
ÉLIGIBILITÉ.	SECOURS MUTUEL.	MORALITÉ.
UNITÉ.	ASSURANCE UNIVERSELLE.	ORDRE.
PAIX.	ORGANISATION DU TRAVAIL.	UNION.
—	MACHINES AU PROFIT DE TOUS.	—
	AUGMENTATION DE LA PRODUCTION.	
	RÉPARTITION ÉQUITABLE DES PRODUITS.	
	SUPPRESSION DE LA MISÈRE.	
	AMÉLIORATIONS CROISSANTES.	
PREMIER DROIT	MARIAGE ET FAMILLE.	PREMIER DEVOIR
VIVRE.	PROGRÈS CONTINUEL.	TRAVAILLER.
	ABONDANCE.	
	ARTS.	
A CHACUN		DE CHACUN
SUIVANT SES BESOINS.		SUIVANT SES FORCES.
	BONHEUR COMMUN.	

Cabet se propose donc de nous faire connaître le pays. Après la préface, il conduit le lecteur dans les villes, les villages, les fermes, les champs, sur les routes, sur les chemins de fer, les canaux, les fleuves, etc..... (cela dure ainsi toute une page). C'est, en réalité, un journal de voyage que le jeune lord anglais, Carisdal,

a rédigé. Le principal personnage n'est donc pas un marin philosophe comme le voyageur de Morus, mais un lord anglais jeune, beau, riche, aimable, enclin aux sentiments amoureux, bref, dépeint de telle façon que la faveur des charmantes lectrices puisse lui être acquise.

Nous ne nous occuperons pas des aventures romanesques qui arrivent à notre lord dans cet Eldorado; elles ont, d'ailleurs, bien moins d'importance que les descriptions de cet admirable pays.

Lord Carisdal a quitté Londres le 22 décembre 1835 et y revient en juin 1837. Contre paiement de 200 livres sterling (5.000 francs), il obtient la permission de parcourir le pays. Les frais du passeport lui semblent d'abord quelque peu élevés, mais ils sont justifiés, car tout y est compris. C'est, on le voit, comme un ticket de voyage délivré par l'Agence Cook ! Il n'y a plus rien à payer pour les voitures, les frais accessoires, les subsistances, et le lord dépose ce qui lui reste d'argent dans une banque du port de Camios. On arrive bientôt, après une courte et facile traversée, au pays d'Icarie. Plus de mal de mer, car grâce à une somme importante on avait découvert le remède contre ce mal fâcheux. De très loin déjà, nous apercevons dans le port de Tyranna une statue colossale annonçant la fraternité, avec cette inscription : « Le peuple icarien est frère de tous les autres peuples. » Après avoir dîné à une table d'hôte qu'un fonctionnaire de l'État préside au magnifique Hôtel des Étrangers, on se rend, les uns en équipage attelé de six chevaux et glissant sur deux rails, les autres en chemins de fer, à la capitale Ikara.

Le pays est divisé en cent provinces à peu près d'égale étendue, comprenant dix arrondissements chacune. Les

communes contiennent un chef-lieu, huit villages et une foule de fermes. La ville, qui est en même temps le chef-lieu, est située au centre de la province ; il y a donc en tout cent chefs-lieux de province, neuf cents chefs-lieux d'arrondissement, et huit mille villages qui entourent la capitale du pays, Icara. Suivez-moi dans cette ville fortunée, jetez un regard sur sa splendeur qui n'a pas sa pareille dans les contes des *Mille et une Nuits*. La largeur des rues est telle qu'il y a partout place pour quatre voies ferrées. Il n'y a pas de poussière pour fatiguer les poumons des habitants, car des fontaines jaillissantes énormes la font disparaître. Il n'existe pas de miasmes dans les villes, car tous les établissements qui répandent des mauvaises odeurs sont placés au dehors. Comme on a trouvé le secret d'étouffer dans son germe toute mauvaise odeur, les indispensables si confortables qui se trouvent dans toutes les rues n'incommodent pas non plus. Dans les rues, il n'y a ni boue, ni bruit ; les chevaux ne s'épouvantent pas, les pots de fleurs ne sont plus projetés des fenêtres par l'orage, et les chiens icariens eux-mêmes, non seulement ne mordent pas, mais même n'aboient pas. Les murs ne sont pas bigarrés d'inscriptions de mauvais goût, car, en Icarie, il n'y a pas de mains de fous pour les tracer. Nous trouvons partout de magnifiques morceaux de sculpture et d'architecture, et les publications des autorités elles-mêmes sont si élégamment imprimées sur du papier de couleurs différentes qu'elles contribuent à l'embellissement. Si les maisons se ressemblent dans différentes rues, on a pourtant évité cette uniformité qui est reprochée aux précédents utopistes. En effet, chaque quartier représente une période de l'art architectural, et l'on se croit tantôt en Égypte ou à Rome, tantôt en Russie ou dans les Indes. Et, aux alentours, quelle

riche contrée ! Depuis longtemps on est arrivé à obtenir plusieurs récoltes par an et l'on cultive les spécialités suivant les différences du sol (ce qui est, d'ailleurs, le cas dans notre monde). En Icarie, chaque paysan lit sa gazette agricole et..... comprend aussi tout ce qu'il lit.

En fait, les Comités républicains d'Icarie ont pourvu à tout. On obvie même aux accidents auxquels sont exposés les enfants en supprimant tous les angles aigus aux meubles. En outre, on trouve partout des tableaux qui sont moins des peintures que des tablettes, des instructions scientifiques pour la cuisine, des chambres d'enfants, des salles de bains. Chaque famille possède un livre officiel de cuisine : *Le Guide du Cuisinier*, qui ne sert, d'ailleurs, que pour le souper, car le déjeuner et le dîner ont lieu en commun. Le costume est ravissant et, malgré sa grande uniformité, il est varié par quelques ornements. Notre jeune Anglais sent son cœur battre en voyant dans une Académie de confection (atelier de modistes) des centaines de charmantes jeunes femmes, préparant en silence les diverses parties du costume qui, soit dit en passant, offrent cette particularité de se rétrécir ou de s'élargir suivant la nécessité. Les Icariens considèrent avant tout comme un devoir envers leurs semblables d'être toujours en bonne odeur entre eux : ils sont toujours parfumés. La Parfumerie Républicaine est un vrai palais de fées. Ce luxe, ainsi que tout autre, profite à l'ensemble de la population. La chose la plus étonnante peut-être est que, dans la capitale, l'on n'a toujours pas moins de 60.000 chevaux à sa disposition, pour faire des promenades. Les écuries où ils sont logés, avec leurs cinq étages superposés, sont curieuses à voir. On pourvoit à la circulation au moyen de *stara-*

goni (omnibus à deux étages), de chemins de fer, de bateaux à vapeur allant sur l'eau et sous l'eau, et de ballons dirigeables qui arrivent souvent ensemble à une station au nombre de cinquante.

Si nous nous demandons maintenant ce qui procure tout ce luxe aux Icariens, toutes ces délices du pays de Cocagne, on nous fait la vieille réponse : c'est le communisme. Tout appartient à l'État, qui procure la nourriture, le vêtement, l'éducation et les secours médicaux. Tout le monde travaille. Tous sont égaux, il n'y a pas de domestiques, pas de pauvres, et les besognes grossières sont faites par des machines. L'enseignement au moyen des journaux ou autres publications analogues joue un grand rôle chez Cabet. Les jeunes mariés commencent par recevoir des leçons sur la procréation. Les jeunes épouses qui se sentent mères suivent des cours spéciaux de maternité faits par des mères de famille instruites à cet effet; leurs maris peuvent y assister. Elles reçoivent, en outre, le *Journal des Mères*. A partir de cinq ans jusqu'à dix-sept ans inclusivement, l'instruction est publique. Il est très curieux que déjà pour cet âge on ait introduit une administration autonome assez étendue : les écoliers ont établi eux-mêmes, à la façon des parlements, un code d'enseignement et de punitions, et ils tiennent audience pour juger leurs camarades de même degré et de même âge. Les Icariens attachent aussi une grande importance à l'instruction que se donnent les écoliers entre eux ; le droit de diriger et d'instruire d'autres élèves est considéré comme une distinction. On fait tout spécialement progresser l'étude des sciences exactes ; on fait peu de cas des langues anciennes ; l'utilité seule est prise en considération. De même que dans les autres États entière-

ment communistes, l'enseignement est en entier monopolisé, et la vie intellectuelle placée sous une surveillance absolue. Tous les trésors de la littérature ont été brûlés parce qu'ils paraissaient dangereux, ainsi qu'Omar fit autrefois détruire les trésors de la bibliothèque d'Alexandrie. Il n'y a qu'un grand journal : *Le Journal National*, puis, les journaux provinciaux et communaux, tous officiels, et qui ne contiennent que des faits divers, des arrêtés, des statistiques et autres choses semblables. La liberté de la presse n'est, en effet, nécessaire que là où l'aristocratie et la royauté favorisent des abus sans nombre, mais non dans le pays de la liberté. L'apprentissage des métiers commence à dix-huit ans. Grâce à une statistique admirable, l'État sait exactement combien de forces ouvrières sont nécessaires dans chaque branche et il envoie en conséquence les jeunes gens dans les ateliers nationaux. On n'a égard au désir de l'individu, qu'autant seulement que les intérêts économiques le permettent. (Donc ici, comme toujours, sacrifice de toute liberté !) La durée du travail comporte sept heures en été, six en hiver, et on espère la réduire encore. Les hommes travaillent pour l'État jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans ; les femmes jusqu'à cinquante. Il n'y a pas de paresseux, car tout individu qui allègue ne pouvoir travailler est relégué dans un établissement public. De même, on laisse rarement les malades à la maison ; ils se rendent pour la plupart dans des hôpitaux où ils sont soignés à la fois par trois médecins. (Aïe !) Les accouchements ont aussi presque tous lieu dans les établissements publics, ce qui, d'ailleurs, est peu à peu devenu une coutume. L'hygiène a fait de tels progrès qu'il n'y a presque plus de maux de dents, et Dieu sait quelle tristesse les maux de dents peuvent engendrer !

N'est-ce pas là un magnifique idéal? Nul utopiste n'avait été jusqu'alors aussi hardi !

La Constitution de l'Icarie réalise l'idéal démocratique dont l'influence est loin d'être aujourd'hui ce qu'elle était il y a quarante ans. La souveraineté est entre les mains du peuple, et la représentation du peuple est la première autorité de l'État. Elle se compose de 2.000 députés! Chacun des mille arrondissements désignés plus haut élit — naturellement par le suffrage universel — deux députés, et cela tous les deux ans, à la date du 1er avril. Le pouvoir exécutif est également entre les mains d'une autorité élue par le peuple, et comprenant quinze Ministres et un président. (A l'époque du voyage du conteur, le président était un maçon; il maniait la truelle dans les moments de loisir que lui laissaient les affaires gouvernementales; peu de temps auparavant le président avait été un charretier; flatterie vraiment grossière à l'adresse des travailleurs !) Ces seize exécuteurs de la volonté nationale sont directement élus tous les deux ans par le peuple, sur une liste contenant quarante-cinq noms et dressée par la représentation nationale. Tous les fonctionnaires peuvent être nommés pour un temps déterminé et relevés de leurs fonctions; ils n'ont rien de commun avec ceux des États européens, ils n'ont aucun traitement et n'ont pas de situation meilleure que celle du premier citoyen venu; ils ne sont pas affranchis non plus des travaux ordinaires. La même personne ne peut, en aucune façon, cumuler les fonctions législatives et les fonctions exécutives. L'ensemble de cet organisme se compose de quinze comités pris parmi les représentants du peuple, conformément au droit administratif français, qui reconnaît partout des comités spé-

ciaux, etc... Grâce à ces comités, où chacun doit s'occuper d'un côté spécial de la vie sociale, l'existence est réglée, en Icarie, par autorité de l'État, jusqu'aux moindres détails : c'est là qu'on délibèrera, qu'on décidera, qu'on prendra un arrêté sur les faits les plus minimes, tels que l'arrivée et l'installation d'un meuble nouveau, le menu de la semaine ou les coiffures de bal des dames, aussi bien que sur les questions les plus importantes.

Comme on fait part à lord Carisdal de tous ces détails sur l'admirable Constitution de ce pays, sur l'éducation, la perfection de la médecine, quelqu'un lui demande : « Devinez maintenant quelle est notre organisation judiciaire ? » Après mûre réflexion, il se met à faire un discours sur l'instruction juridique et affirme que les juges doivent être élus, mais un rire moqueur accueille ses paroles : « Où croyez-vous donc être ? Chez nous, il n'y a pas de juges, pas de police, pas de ces corbeaux avides qu'on nomme avocats, pas de prisons, pas de crimes, car il n'y a pas d'argent, et l'éducation est parfaite. » — « Mais personne ne pourrait-il donc commettre un meurtre par jalousie ? » — « Ce serait un insensé. » — C'est donc toujours le point de vue communiste qui revient sans cesse, avec la prétention que là où l'argent et la propriété ont été détruits, les crimes disparaissent. On ne connaît également, en Icarie, que des délits de peu d'importance, tels que le retard, la négligence, etc..., délits frappés, pour la plupart, de réprimandes et autres mesures de ce genre. Chaque groupe d'associés, l'école, la famille, l'atelier, punit lui-même ses membres. Mais c'est avec un sentiment pénible que chacun se rend en justice pour juger les méfaits de ses semblables ; tous les Icariens riva-

lisent, en effet, de fraternité les uns à l'égard des autres. Celui qui passe pour être le plus pieux est celui qui est le meilleur père, le meilleur fils, le meilleur citoyen, et tout particulièrement celui qui sait le mieux aimer la femme, ce chef-d'œuvre de la création. Telle est la religion icarienne. Les habitants qui éprouvent un sentiment religieux plus profond peuvent se réunir en sociétés, et, s'ils sont en nombre suffisant, ils obtiennent de l'État la concession de temples et de prêtres. Bien que l'on tolère de pareilles associations, on a cependant, peu d'années après l'établissement du nouvel ordre social, convoqué un Concile qui répondit, après avoir soigneusement recueilli les diverses opinions des citoyens, à une série de questions et qui résolut très simplement les nombreuses controverses des théologiens :

D. — Y a-t-il un Dieu ?

R. — Oui. (*A l'unanimité.*)

D. — Ce Dieu est-il connu ?

R. — Non. (*A l'unanimité.*)

D. — Sa forme est-elle connue ?

R. — Non. (*A l'unanimité.*) Des milliers de peuples lui donnent des milliers de formes différentes.

D. — Le Concile croit-il que la *Bible* soit un ouvrage écrit par la main des hommes ?

R. — Oui.

D. — Le Concile croit-il ce que dit la Bible ?

R. — Non, il n'y a pas d'histoires de fées et de sorciers, de contes des *Mille et une Nuits*, pas de fables mythologiques qui soient aussi incroyables.

D. — Qu'est-ce que le Christ?

R. — Un homme qui a proclamé la liberté, l'égalité et la fraternité.

Malgré cela, il y a des temples, des prêtres et des prêtresses ; mais il n'y a pas de cérémonies ni de mortifications ; les prêtres et les prêtresses, qui sont élus, doivent être âgés de vingt-cinq ans et avoir étudié la morale et l'éloquence ; ils n'ont aucun pouvoir spirituel ou coercitif et ne sont qu'orateurs, professeurs, consolateurs, conseillers, amis.

Telle est la nouvelle République dans laquelle une somme de jouissances est garantie à chaque personne, telle que, dans nos États, elle n'est accessible qu'à un petit nombre de gens ayant de la fortune. Un travail de peu de durée et beaucoup de plaisir, voilà le point important. Mais si Cabet, en ce qui a trait au mariage, fut, comme Morus, si inconséquent, et s'il le laissa subsister malgré la communauté absolue des biens, il marche, pour le surplus, tout à fait sur les traces de ses prédécesseurs, car il poursuit l'enchaînement de l'esprit et le despotisme sur la pensée : il n'y a pas d'autre histoire que l'histoire officielle des historiens nationaux ; pas d'autre presse ni d'autre littérature que celles qui sont officielles ; il y a des dogmes officiels, mais pas de révélation.

Reste encore la réponse à la question : Comment cela s'est-il fait ? Une grande partie de l'ouvrage est consacrée à cette réponse. Ce qui a été relaté jusqu'ici est donné avec nombre de détails, qui sont constamment mêlés à l'histoire d'amour de lord Carisdal. La seconde partie contient une histoire très précise de l'Icarie, avec des discussions, des objections, des réfutations, etc., en nombre infini. L'histoire d'Icarie étant, dans l'opinion de l'auteur, celle de tous les peuples, elle offre, par suite, un intérêt tout spécial. L'histoire de la grande Révolution d'Icarie de 1782 ressemble,

d'ailleurs, en tous points d'une manière si étonnante à la Révolution française de 1848, que, si elle n'eût été écrite six ans auparavant, on pourrait la considérer comme une parodie de cette dernière. Le jour anniversaire de la Révolution, le 13 juin, est encore celui où commence l'année, jour de la *naissance scolaire* et de la *naissance ouvrière*, où le citoyen de vingt et un ans fait le serment d'être dévoué à la patrie, d'obéir aux lois, et promet de remplir fraternellement tous ses devoirs envers ses concitoyens. Les trois jours qui suivent sont consacrés aux fêtes : le premier, à celle des armes ; le second, à celle des morts ; le troisième, au triomphe ; les fêtes se terminent par un brillant feu d'artifice où paraissent, à 150 mètres au-dessus du sol cent couronnes lumineuses qui forment elles-mêmes un cercle gigantesque. Mais revenons à notre point de vue historique.

Déjà, depuis plusieurs siècles, l'Icarie, comme le reste du monde, gémissait sous la double tyrannie de la royauté et de la propriété privée. Des luttes affreuses la déchiraient et la dépeuplaient. L'égalité n'était qu'un mot ; en réalité, c'était l'inégalité de la fortune qui florissait. L'auteur politico-social dépeint en termes éloquents l'influence de l'argent : il est la cause de tout le mal, du vol, de la prostitution, des unions malheureuses, du prolétariat. Dans son ensemble, cette peinture correspond au traité de Proudhon qui parut peu auparavant : « Qu'est-ce que la propriété ? » — « La propriété, c'est le vol ! » — Le riche avait deux ou trois enfants, le pauvre en mettait dix au monde, car la misère était la même pour deux comme pour dix. Peu de temps avant la grande Révolution, il y avait, sur 25 millions d'habitants, 25.000 riches, 150.000 gens aisés et 24.825.000 pauvres. Les 25.000 riches avaient

un revenu supérieur à celui des 24.975.000 autres. Cette aristocratie était nuisible au peuple, car elle lui enlevait tout; elle lui prenait ses places publiques pour en faire des jardins, et ses habitations pour loger ses chiens et ses chevaux.

L'agitation commença en 1770. Corug, un vieux tyran, fut renversé, son fils banni, et la belle Cloraminde monta sur le trône ; mais elle fut bientôt dominée par Lixdox, son premier ministre, et son despotisme amena la grande Révolution de 1782; pendant deux jours, le sang coula à flots. Le grand Icar, précédemment charretier, devint dictateur. Il s'entoura d'un Conseil de dictature et publia une quantité prodigieuse de décrets et d'adresses. (Comparer Ledru-Rollin.) Il chercha à s'entendre avec l'aristocratie et avec le capital. Il envoya des commissaires dans toutes les provinces et institua des Commissions spéciales en grand nombre. Il organisa des ateliers nationaux et perçut sur les partisans du système gouvernemental précédent un milliard d'indemnité. Il appela cinq écrivains à la rédaction d'un *Moniteur officiel de la République* et supprima la liberté de la presse. Il abolit la peine de mort. Il passa en revue plus de 200.000 soldats et deux millions de gardes nationaux. Après tous ces préliminaires, il convoqua une Assemblée nationale de 2.000 députés, élus par le suffrage universel. Cette Assemblée élabora les principes du système transitoire, qui, dans l'espace de cinquante ans de République démocratique, devait aboutir au communisme parfait. Ce système est inspiré de la pensée de l'inégalité décroissante et de l'égalité croissante, et est établi en vingt-trois principes, qui sont si intéressants que nous ne saurions nous dispenser d'en donner le résumé à nos lecteurs.



Ce n'est qu'au bout de cinquante ans que la communauté des biens et le travail obligatoire seront complètement établis. Jusque-là, la propriété et le travail libre seront maintenus. Toute propriété demeure acquise aux propriétaires actuels ; l'acquisition n'en est restreinte que pour l'avenir, entre les vivants, et pour cause de décès. Au-dessus de quinze ans, nul ne sera contraint de travailler. Mais tous les enfants au-dessous de quinze ans et ceux qui naîtront à partir du moment où le nouvel ordre de choses aura été établi, recevront la nouvelle éducation en vue du travail. Toutes les lois promulguées à dater de ce jour tendront à restreindre la richesse, à améliorer le sort des pauvres, à limiter les dépenses inutiles de l'État. Le salaire du travail et le prix des marchandises seront établis par l'État; 500 millions seront employés, chaque année, à procurer du travail à ceux qui en manquent et un abri aux malheureux. L'armée sera licenciée; jusqu'au licenciement, les soldats seront employés aux travaux publics. Toutes les mesures seront prises pour augmenter la population et pour faire disparaître le célibat; 100 millions seront annuellement employés pour arriver à la formation de travailleurs et de citoyens pour l'État de l'avenir.

Le Gouvernement prit toutes les mesures voulues pour frayer la voie au communisme, d'après ces idées fondamentales. On nous dispensera d'entrer dans les détails. Bref, tout était magnifique, et l'enthousiasme fut si grand qu'une avalanche d'adresses se produisit à jet continu, afin d'obtenir que le temps de transition fût abrégé. Ce fut ainsi que les cinquante ans furent réduits à trente; en 1812, la « Régénération » devait être accomplie.

Cabet ne peut s'empêcher de joindre encore à ces descriptions détaillées des déclarations et des raisonnements philosophiques et sociaux qui ont un assez grand développement. Il fait paraître Antonio, vieil inquisiteur espagnol, qui défend l'inégalité et la propriété, naturellement pour le faire réfuter de la manière la plus brillante par le philosophe icarien Dinaros. Celui-ci se livre à un fougueux enthousiasme. Un panégyrique sur la liberté et l'égalité, sur les progrès de la démocratie est destiné à entraîner le lecteur ; c'est une histoire universelle au point de vue radical démocratique qui nous est présentée là, et qui a été utilisée dans tous les systèmes à tendances. Au milieu d'un enthousiasme désordonné, la papauté est appelée démocratique, parce qu'elle peut conduire le plus humble jusqu'à la tiare ; puis, on y fait l'éloge du Christ et de Luther, de l'inventeur de l'imprimerie et de celui de la machine à vapeur : ce sont là les plus grands révolutionnaires. La machine porte mille révolutions dans ses flancs ; la vapeur fera sauter l'aristocratie. C'est donc la quintessence d'un discours prononcé avec tout l'art d'un avocat et documenté de cinquante-quatre pages de citations extraites de Confucius, Zoroastre, Lycurgue, Cousin, Guizot, Villemain, Tocqueville et de cent autres écrivains. Une Assemblée de 9.700 étrangers vote, enfin, sur le nouveau système ; 200 s'abstiennent, et les 9.500 autres disent : « Oui » ; dès lors une croisade pour la propagande du système icarien est décidée.

L'homme qui avait décrit un pareil idéal ne devait pas se contenter d'une description imaginaire. Lorsque son livre parut, il revint à Paris, car la peine dont il avait été frappé venait en même temps d'être couverte par la prescription. Il publia ses principes avec l'enthousiasme

d'un apôtre. Il fonda le journal *Le Populaire*, fit de nombreux voyages et édita une quantité de brochures de propagande dans lesquelles il torturait à plaisir le texte de la Bible en donnant l'Évangile comme le Code du communisme, et les Icariens comme les vrais chrétiens du XIX[e] siècle. En 1847, il comptait ses partisans par centaines de mille et fit ses préparatifs pour aller fonder, dans l'État du Texas, une grande colonie. Le 3 février 1848, une avant-garde de 69 jeunes icariens robustes partit de France, accompagnée des vœux d'innombrables communistes. En débarquant, ils reçurent la nouvelle de la Révolution de février, et la petite troupe regretta amèrement d'avoir abandonné la patrie. Ils fondèrent une petite colonie dans le comté de Fanin (Texas), mais la déception fit bientôt place à leur douce espérance: la malaria se mit à sévir, l'unique médecin devint fou, et un petit nombre d'émigrés, épuisés et misérables, regagnèrent la Nouvelle-Orléans. Cabet lui-même quitta Paris en décembre 1848, et, en mars 1849, 240 Icariens partirent de la Nouvelle-Orléans pour s'établir à Nauvoo (Illinois). Toutes les conditions favorables que l'on pouvait désirer, s'y trouvaient réunies. Nauvoo, sur le Mississipi moyen, était une ville abandonnée par les Mormons. On pouvait s'y procurer à très bas prix une grande quantité de maisons et de champs, et Cabet eut également la joie, de 1850 à 1855, d'y obtenir un certain succès. Sur ces entrefaites, les mécontents de la première troupe étaient revenus en France et avaient obtenu, à la date du 30 septembre 1849, la condamnation de Cabet à deux ans de prison, conformément à l'article 405 du Code pénal (escroquerie). Cette condamnation était contestable, car on ne pouvait mettre Cabet au niveau d'un

vulgaire escroc. En apprenant sa condamnation, il eut le courage de revenir en Europe et obtint la revision du procès. Il se présenta courageusement devant le tribunal pour exposer la loyauté de ses efforts et fut brillamment acquitté, le 26 juillet 1851. Cabet revint ensuite en Amérique, mais son autorité ne réussit pas à mettre son entreprise à l'abri des dissensions. Le vieux et fanatique lutteur pour les droits de l'homme et la communauté des biens se vit, la mort dans l'âme, chassé de la colonie qu'il avait fondée lui-même. Il avait tout supporté : critiques, injures, calomnies, préjugés, bannissement, il avait tout enduré avec un courage héroïque ; mais il ne survécut pas longtemps au coup qui le chassait d'une société qu'il avait créée et qui réalisait le rêve de toute sa vie. Le 8 (9 ?) novembre 1856, il s'endormit à Saint-Louis dans l'éternel repos. Après la mort de ce lutteur infatigable, un petit nombre de ses adeptes persévérèrent dans la voie qu'il avait tracée. De cette puissante conception idéale il n'est resté qu'une douzaine de maisonnettes : c'est le petit village d'Icaria, situé dans le comté d'Adams, État d'Iowa, qui compte 65 habitants.

Cabet était certainement un homme capable de nobles efforts et animé d'intentions pures, mais sa nature radicale le conduisit à de fatales erreurs. On serait presque porté à croire que ce rêveur avait senti que son œuvre était de pure fantaisie et qu'il voulut l'exprimer dans son titre *l'Icarie*, la jugeant téméraire et impossible. Icare, comme on le sait, s'envola vers le soleil avec des ailes de cire. « La puissance plus élevée du soleil amollit la cire réduite en une fumante vapeur, fondit les ailes, et Icare tomba..... dans la mer. » Des plumes de cire comme moyen, la chute dans l'eau

comme fin des utopies..... Était-il possible de trouver pour tout cela une dénomination plus ironique que ce nom d'*Icarie*[1] ?

[1] Dans la ville de Saint-Junien (Haute-Vienne), nous avons connu, il y a une quinzaine d'années, une personne jouissant de la considération générale et dont la véracité ne saurait être mise en doute, M. C. T. Il est aujourd'hui décédé. Lui aussi, se laissa entraîner par les doctrines utopiques de l'époque et accompagna Cabet dans son lointain voyage. Les nombreux détails qu'il nous a donnés à maintes reprises sur le voyage en Icarie sont très précis et confirment en tous points ce que l'on vient de lire à ce sujet. Les motifs qui le déterminèrent, ainsi que tant d'autres, à cette aventure, furent inspirés par l'enthousiasme le plus ardent et la foi la plus sincère dans ce grand apôtre du socialisme. La déception ne se fit pas longtemps attendre. Il fallut revenir en France à la suite des souffrances de toute nature qu'il eut à endurer dans ce pays de Cocagne. Malheureusement, l'expérience d'autrui n'a jamais profité à personne.

Rappelons également que Félicien David, l'illustre auteur de *Lalla-Rouck* et du *Désert* fit partie de cette expédition. Il revint en France en passant par les Indes et en visitant une partie de 'Asie-Mineure et de l'Égypte. S'il faut en croire ses biographes, ce serait au cours de cette odyssée d'un nouveau genre qu'il se serait inspiré de cet Orientalisme qui caractérise son œuvre entière.

(N. d. T.)

XIX

QUELQUES AUTRES NOUVEAUTÉS

L'essai tenté par les Icariens de réaliser en Amérique un État idéal n'est pas le seul de son espèce. Tout au contraire, depuis la déclaration de leur indépendance, les États-Unis de l'Amérique du Nord sont, pour ainsi dire, devenus un laboratoire pour toutes les expériences socialistes, communistes et utopiques. On connaît au moins une soixantaine de ces expériences; d'autres ont été de si courte durée qu'il n'est resté aucune trace de leur existence et qu'aucune tombe n'en conserve le souvenir. Un ouvrage qui a paru depuis peu donne à celui qui s'occupe de politique sociale d'intéressants renseignements sur ces essais. Si nous ne craignions de fixer trop longtemps l'attention du lecteur, nous lui ferions connaître quelques passages de ce livre. Il suffira de s'y reporter brièvement [1]. De tout temps des gens se sont réunis, enthousiasmés pour les réformes, espérant trouver leur bonheur dans une nouvelle organisation. Ce furent d'abord les Communautés (*Communities*) qui furent créées sur le modèle de

[1] H. SEMLER, *Geschichte des Sozialismus und Kommunismus in Nordamerika* (Leipzig, 1880). NORDHOFF, *Communistic societies of the United States* (Londres, 1875).

la Nouvelle-Harmonie et d'après le système d'Owen. D'autres fondèrent Utopia, Brookfarm, Hopedale, etc. L'idée de la phalange de Fourier, vulgarisée par son apôtre Brisbane, trouva davantage d'admirateurs. Une quantité innombrable de communautés portant le nom de phalanges furent fondées en Pensylvanie et dans d'autres lieux[1]. Au milieu de ces phalanges et de ces associations, s'élevèrent, depuis la déclaration de l'indépendance américaine (quelques dizaines d'années par conséquent après la chute de l'État socialiste chrétien de l'Amérique du Sud), des communautés spirituelles et religieuses qui se proposaient, entre autres choses, de détruire l'amour des parents, « l'égoïsme des parents, de la même façon qu'une éponge humide efface un mot sur une ardoise ». La plus importante de ces communautés fut peut-être celle des Rappistes ou des Harmonistes, qui fut fondée en Pensylvanie, dès l'année 1805, par le Wurtembergeois Rapp, né en 1757, mort en 1847, et que visita en 1832 Nicolas Lénau. Ce poète a su vraiment mal reconnaître l'hospitalité dont il avait profité. D'ailleurs les Harmonistes y étaient habitués. Le poète des *Ruines d'Heidelberg* ne se plut pas dans un pays qui ne pouvait lui offrir ni vin, ni rossignol, et il déclara qu'il préférerait se trouver les poches vides chez les Allemands, que chargé de dollars chez les Américains [2].

[1] Brisbane, *The social destiny of men* (1840), et la *New-York Tribune* dans laquelle les partisans de Fourier avaient loué une colonne, depuis 1842, en vue de la propagande.

[2] Comparer Knortz, *Die christliche-kommunistische Colonie der Rappisten in Pensylvanien und Neue Mitteilungen über Nik. Lenau's Aufenthalt*, etc. Leipzig,

Si l'on compare les expressions précises du poète aux relations d'autres témoins, on est étonné de cet accord parfait. Tous les témoins autorisés se plaignent de l'absence de l'amour du prochain, du manque d'honnêteté, des faiblesses de tous ceux qui firent partie de ces communautés et devaient en être les plus fermes soutiens. Le fanatisme religieux lui-même n'était pas en état de maintenir les communes communistes, et leur étoile penchait toujours vers lê déclin dès qu'un chef, sachant imposer le respect, venait à mourir, et avait un remplaçant auquel faisaient défaut les mêmes qualités. Peu d'hommes trouvèrent là le bonheur et le repos. La plupart de ces associations s'écroulèrent ruinées par l'ignorance et l'incompétence de leurs adhérents et par leurs divisions.

Cela doit nous étonner d'autant plus que c'est précisément en Amérique que des projets de cette nature ont fait à chaque instant leur apparition et que c'est un Américain qui ramena la mode des romans politiques, et même, paraît-il, avec grand succès. Il y a peu de temps, les journaux de Paris annoncèrent que des capitalistes et des orateurs populaires avaient formé le projet de fonder une colonie, réalisant l'idéal de Bellamy, sur les territoires fertiles qui se trouvent à l'Est de la ville d'Incarnation, entre le Rio-Parana et d'immenses forêts vierges où l'on peut obtenir des terrains pour le prix dérisoire de 6 à 8 francs l'hectare. Bellamy ! Il y a cinq ou six ans, on osait à peine se permettre la

Wiest, 1892). Le roman de LOUISE ZEHNDER-WEIL *Geläutert* s'occupe aussi du séjour de Lenau chez les Rappistes (Munich, 1889). Comparer le roman de KÜRNBÜRGER, *Der Amerikamüde*, qui montre Lenau sous le nom de « Moorfeld ».

question : « Avez-vous lu Bellamy ? » Mais, depuis, on aurait honte de l'ignorer. Autrefois, il n'était question de lui nulle part ; depuis, dans chaque compartiment de chemin de fer on a vu tout le monde tenir son ouvrage à la main ; l'étudiant le lisait au cours au lieu d'écouter quelque exégèse, quelque interprétation ou quelque conjecture, et l'honnête paysan lui-même y étudiait l'économie politique. Lorsqu'en tournée de conférence quelqu'un prononçait dans les villes des discours contre Bellamy, l'on pouvait voir les gens de la campagne arriver en foule et nous avons entendu un jour, au cours d'une de ces conférences, un paysan dire : « Il aura beau dire, Bellamy a tout de même raison. »

Ceux qui connaissent l'histoire ne peuvent avoir qu'une médiocre idée de cet utopiste qui a le même nom qu'un des Chiliastes d'il y a cent ans. Il n'est pas possible cependant de passer sous silence ce *Coup d'œil rétrospectif* jeté en l'an 2000 sur l'année 1887 [1]. Nous ne voulons pas pourtant « abréger notre sujet en le prolongeant ». Un gentleman de la ville de Boston, enfant gâté du XIX[e] siècle, M. West, a l'idée de se faire endormir par son docteur, qui part dès le lendemain pour un long voyage à l'étranger ; il ne se réveille que le 10 septembre 2000. Cette idée n'a-t-elle pas quelque

[1] E. Bellamy, *Coup d'œil rétrospectif jeté en l'an 2000 sur l'an 1887* (titre de l'ouvrage original américain : *Looking backward*). Traduction d'après le 301[e] mille de l'édition originale américaine, par G. de Gizycki (Leipzig, Reclam, 1890, n° 2661-62.) En 1889, parut une adaptation tronquée de G. Motkowsky : Edouard Bellamy, *Alles verstaatlicht, sozialpolitischer Roman*, Berlin, R. Eckstein. Autres éditions dans *l'Illustration*, juillet 1889-1890 (Vienne, Steiner). Traductions françaises depuis 1890.

ressemblance avec la momification et la résurrection du colonel d'Edmond About dans *L'Homme à l'oreille cassée?* La maison de Julien West est incendiée, mais, contre toute vraisemblance, la chambre à coucher demeure intacte. Notre héros s'éveille donc au moment où un docteur renommé, le Dr Leete, découvre cet endroit en cherchant les fondations d'un laboratoire. Observons en passant que ce vénérable sexagénaire a une fille, Édith, qui est plus charmante que toutes les jeunes filles du XIXe siècle, mais qui a cependant quelque ressemblance avec la fiancée de Julien West, que l'on croyait mort et qui se trouve de nouveau rappelé à la vie. Le livre contient, à partir de ce moment, une histoire d'amour très plaisante et qui se passe entre West et Édith; mais le point important réside dans les nombreuses conversations qui s'y trouvent mêlées et qui ont pour objet la comparaison de l'organisation sociale du XXIe siècle avec celle du XIXe. Deux images reproduisent d'une manière parfaite la manière de voir du Dr Leete, ou mieux de Bellamy. La société de notre époque est comparée à une voiture gigantesque à laquelle est attelée une masse d'hommes qui la traînent péniblement. Sur le haut de la voiture, se trouvent de nombreuses places agréables, fort convoitées et fort commodes, mais peu sûres, et lorsque, par suite d'un cahot subit, des personnes sont projetées au dehors, elles doivent tout aussitôt se mettre à l'attelage, et d'autres s'emparent de leurs places. Telle est la première image ; l'autre est celle du parapluie. « Le parapluie individuel est l'image favorite de mon père, dit Édith, lorsqu'il veut faire ressortir l'antique manière d'après laquelle chacun vit pour soi. Dans notre galerie artistique, se trouve un tableau du XIXe siècle qui représente une foule d'hommes sous la pluie. Chacun

tient son parapluie sur soi et sur sa femme et le laisse dégoutter sur son voisin. Mon père disait que l'artiste l'avait peint comme une satire de son époque. » Ce tableau a pour signification l'antagonisme des idées : au XIXe siècle l'individualisme, au XXIe le socialisme. Ce contraste domine le livre entier. Mais ainsi que l'idée d'un auvent, tendu sur les rues pour transformer les trottoirs en corridors confortables, se montre déjà toute pareille dans l'histoire des Sévarambes, de même, beaucoup d'autres idées de Bellamy, à y regarder de près, ne sont pas nouvelles pour celui qui connaît les romans politiques. Le Boston de Bellamy est également un paradis sans armée ni justice, avec de magnifiques salles à manger communes, où l'on observe le meilleur ton, et où il y a des dames charmantes qui ont le droit de faire elles-mêmes des demandes en mariage aux hommes. (Cette idée avec toutes ses conséquences est présentée par Bellamy dans une autre petite nouvelle.) La seule tâche du Gouvernement est le règlement de l'industrie. L'obligation de travailler dure de vingt-et-un à quarante-cinq ans, et chacun a une occupation, qui consiste, pendant les premières années, à tenir les emplois les plus humbles et tout particulièrement à remplir les fonctions de garçons de café. Être garçon de café : tel est le premier échelon qui mène à tous les emplois supérieurs. Le président actuel de la République, laquelle ne se compose plus, d'ailleurs, d'États particuliers, a fait, il y a vingt ans, le service dans un restaurant. Tout citoyen reçoit une carte de crédit divisée en un certain nombre de carrés que l'on perfore à la remise des objets dont il a besoin. Suivant les fluctuations de l'offre et de la demande les conditions changent et peuvent être plus ou moins élevées, c'est-à-dire qu'il y a plus ou moins de carrés à perforer. Nous

avons donc là encore la plus grande inégalité. Et il en est de même de tout ce que Bellamy raconte. On passe naïvement sous silence les plus graves problèmes, tels que l'augmentation de la population, etc., et l'on décrit d'une manière confuse comment se produit la transition vers la nouvelle société. Il se trouve là des choses très intéressantes, mais qui ne sont ni profondes ni sérieuses, et c'est justement ce que l'écrivain de ce roman a voulu. C'est assurément un but élevé, idéal, que l'auteur fait proposer par un prédicateur (on entend le sermon par téléphone). La question : « Que boirons-nous, que mangerons-nous? » doit être facilement résolue comme un problème social; le rosier de l'humanité sera transplanté du marécage de l'égoïsme dans une meilleure terre pour remplir le monde de son parfum. Tout cela est fort joli, mais c'est un idéalisme outré. Dans l'État de Bellamy, règne, comme nous venons de l'indiquer, l'inégalité, et la vie de famille y est réduite à peu de chose ; les enfants y sont même dispensés d'accepter quoi que ce soit de leurs parents parce que ce serait une humiliation pour eux. La liberté politique est supprimée jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans. La paresse et l'ambition (il y a aussi des rubans et des décorations) sont les ressorts par lesquels Bellamy remplace la lutte naturelle pour le pain quotidien et l'amour du prochain; cet État de l'avenir a une similitude désespérante avec l'Ordre et l'État des Jésuites. La conclusion du *Coup d'œil retrospectif* est, d'ailleurs, dans la première édition, une critique des plus acerbes. Lorsque M. West a reconnu dans Édith l'arrière-petite-fille de sa fiancée, qui, après un long deuil, s'est mariée, et qu'il l'a conduite chez lui, il tombe en un profond sommeil et se réveille le............ 31 mai 1887. C'était un rêve! Il se précipite dans la rue...

c'est l'antique misère sociale ; il se rend chez sa fiancée et là il trouve des personnes de connaissance. Comme inspiré, il déroule le tableau de l'avenir qu'il a contemplé, mais il n'est pas compris, on le prend pour un fou et on le met à la porte[1].

Une quantité de brochures et de travaux plus importants attaquèrent l'œuvre du jeune Américain qui avait, pendant un an, étudié le droit en Allemagne. Des conférences, faites au point de vue économique et socialiste, jetèrent la lumière sur cet État fantaisiste[2]. D'autres cherchèrent à pousser plus loin l'enchaînement des

[1] La conclusion de Bellamy a été changée dans l'édition Reclam. Le Réveil au XIX[e] siècle est ici un rêve d'où sort réellement M. West au XXI[e] siècle.

[2] Il faut citer sur et contre Bellamy : ERDMANNSDÖRFFER (H.C.), *Ein Phantasiestaat*, conférence faite à la Société socialiste allemande pour les réformes à Leipzig (Leipzig, Werther, 1891). *Herrn Friedrich Osts Erlebnisse in der Welt Bellamys*, publié par Wilbrandt (Wismar, Hinstorff, 1891). *Ein Rückblick aus dem Jahr 2037 auf dem Jahr 2000.* Extrait des Mémoires de M. JULIEN WEST, publié par E. Müller (Berlin, Ulrich, 1891). ED. LÖWENTHAL, *Der Staat Bellamys und seine Nachfolger* (Berlin Muskella, 1892). R. MICHAELIS, *Ein Blick in die Zukunft* (Leipzig, Reclam n° 2800). TIBURTIUS, *Bellamy als Lehrer* (Berlin, Bureau bibliographique 38 pages, 1892). PHILIPP LAICUS *Etwas später* (Mayence, 1891, 208 pages). Cet ouvrage exprime une pensée fondamentale exacte, à savoir que les institutions les plus parfaites ne sont rien, si la force sociale ne s'appuie pas sur une autorité morale (la croyance en un Dieu personnel) ; mais il est d'ailleurs complètement inspiré par l'esprit des Jésuites ; il fait tomber dans un combat le dernier des Hohenzollern ; puis, survient un soulèvement des catholiques au sujet des questions d'enseignement (page 179) ; la Pologne et l'État de l'Église sont reconstitués, etc.

idées de Bellamy en les rééditant sous forme de *nouvelles*, et c'est ainsi que parut tout récemment, à côté des romans politiques, la *Nouvelle Politique*. K. Wilbrandt y fait raconter à Frédéric Ost ses aventures dans le monde de Bellamy, où il est enterré vivant : il ne s'éveille, comme le lui montre son calendrier, que le 29 octobre 2001 et éprouve déceptions sur déceptions. Une nouvelle plus élégante de E. Müller fait faire à M. Julien West lui-même, en 2037, une revue rétrospective sur l'année 2000. Dans un récit de même forme, mais presque méthodique, pourrait-on dire, R. Michaëlis, journaliste de Chicago, suit Bellamy pas à pas dans son *Coup d'œil sur l'Avenir*. Ici, nous sommes initiés, d'une façon très divertissante, aux opinions de l'an 2000. Le M. West de Bellamy est pourvu d'un emploi dans ce nouveau monde. On en fait un professeur d'histoire du XIX[e] siècle. Il ouvre son cours par ces paroles : « Il y a cent treize ans. » La salle des séances est bondée. Il célèbre avec enthousiasme le XXI[e] siècle et s'attend à des applaudissements frénétiques. Mais tout le monde reste froid. Après le cours, un auditeur d'un certain âge s'avance vers lui et lui explique la chose, en se présentant en même temps comme étant son prédécesseur. Il a été révoqué par le Gouvernement parce qu'il ne s'était pas aussi enthousiasmé que lui ; maintenant, il est occupé à balayer les salles de cours en qualité d'appariteur. Il lui montre comment la génération actuelle ne voit pas la situation si en rose et ne se trouve nullement satisfaite ; puis, les réfutations successives se poursuivent dans le cours d'une conversation entre ce professeur émérite et le héros de Bellamy.

D'autre part, nous trouvons les plagiaires de



Bellamy. Citons seulement : *les Nouvelles de Nowhere* (*News from Nowhere*), description des conditions sociales à Londres en l'an 2003, par William Morris, qui ne sont pas en rapport avec la célébrité de l'auteur du *Paradis Terrestre*, et un livre du bizarre Ignace Donelly, qui a découvert dans Shakespeare le grand cryptogramme : *la Colonne de César* (*Cæsar's column*), lettres écrites par Gabriel Weltstein, citoyen de l'Ouganda, État du centre de l'Afrique, et qui, entre autres choses, furent apportées en ballon de Paris à New-York, dans l'espace de trente-six heures [1].

Cette nouvelle littérature des romans politiques remonte, d'ailleurs, à une époque plus reculée qu'on ne pense, et, dans le flot moderne des publications qui font que notre époque pourrait être appelée l'âge du papier, peu d'œuvres ont davantage attiré l'attention que celle de Bellamy. Sans rechercher le plus ou moins de valeur

[1] Les titres des ouvrages mentionnés sont : MORRIS, *News from Nowhere* (Londres, 1892 Reeves and Turner). *Looking ahead, notby the author of Looking backward* (London, 1892). HENRI-IGN. DONELLY, *Cæsar's Column, sensational story on the 20 th. century* (London, 1892). Nous avons encore a mentionner : *Maschinen Zeitalter* par JEMAND (Zürich, Verlagsmagazin, 1889). *Alton Lock*, par KINGSLEY, dont une traduction a paru à Leipzig chez Brockhaus. *Une grève et ses suites*, par MAURICE BLOCK (traduit en Allemand par SCHWARZ, Berlin, Sigismund, 1891), dans laquelle le lecteur est conduit à travers une histoire d'amour, à des discussions sur les salaires, le profit de l'entrepreneur, les violences et voies de fait au cours d'une grève, l'établissement des caisses d'épargne. Dans le texte, nous ne mentionnons pas *Justinus, in der Zehnmillionenstadt, Berliner Roman an dem Ende des 20 Jahrhunderts* (Dresde, Pierson, 1890).

de ces ouvrages, nous citerons encore *la Terre de la Liberté*, par l'aide dentiste viennois F. Amersin. Le héros de ce roman, Henri, qui participe un peu de la nature de Faust, fonde, après des aventures de toute sorte que le narrateur ne fait qu'esquisser très rapidement, une salle d'asile, et émigre dans une île déserte, où se poursuivent des conversations savantes ; la pédagogie y a plus de part que la politique. Dans son ouvrage intitulé *A la fin d'une période de mille ans*, Henri Truths s'est fait de la vie politique une opinion qui consiste à nationaliser tous les produits ; mais le point capital réside ici dans le progrès des inventions. Le Boland, sorte de dynamite, est employé dans de petites cartouches pour les besoins du moment, par exemple pour mettre en mouvement une voiture, et l'électroscope, qui reproduit, comme par enchantement, les traits d'une personne, quelque éloignée qu'elle soit, sur un mur qui est en face de nous. Et Curd Lasswitz, dans ses nouveaux *Contes Modernes*, nous transporte dans le royaume des Saponiens, en réduisant notre taille à un soixante millième de millimètre, sur une bulle de savon [1].

Un livre anonyme, *Dans le Royaume des Femmes*[2],

[1] AMERSIN, *Das Land der Freiheit in schlichter Erzählungsform* (deuxième partie de *Freiheit und Tugend des reinen Menschentums*) Graz., 1874. TRUTH (H.), *Am Ende des Jahrhunderts* (Bâle, Schwabe, 1891. Comparer KLEINWÄCHTER page 104. Le titre de l'ouvrage de KURD LASSWITZ, mentionné aux pages 3 et 264, est : *Bilder aus der Zukunft* (Berlin, 1879) ; et *Seifenblasen Moderne Märchen* (Apoïkis, etc.) (Hambourg et Leipzig, 1890).

[2] *Im Reiche der Frauen. Jedem das Seine* (Berliner Volksschriftenverlag, 1891).

nous conduit plus avant dans les problèmes sociaux et dans les questions de droit constitutionnel (car nous ne nous occupons pas des romans purement économiques, tels que *Alton Locke* de Kingsley, *l'Époque des Machines*, par Jemand, et l'ouvrage habilement écrit de Maurice Block, *la Grève*.) On nous dépeint ici l'État d'Uremah, dans la sixième partie du monde. Il diffère peu des États connus de l'avenir, seulement ce sont les femmes qui gouvernent, et c'est même finalement une femme qui a été nommée présidente de la République ; mais, comme elle est devenue le jouet de ses passions, on la renverse. Un riche Berlinois est parvenu, d'une manière très mystérieuse, à Uremah, et s'y est marié avec la charmante institutrice Dia. Malgré l'existence brillante qu'il y mène, il est pris de nostalgie ; il revient dans son pays après un pénible voyage, et Dia l'accompagne. Mais quelle n'est pas la stupéfaction de cette fille du fabuleux pays des félicités, quand elle fait connaissance avec l'argent et qu'elle commence avec effroi à en comprendre l'importance ! La catastrophe se produit dans un restaurant à la mode de l'Unter den Linden, à Berlin. Les regards de Dia tombent sur des personnes qui sont dans la désolation : c'est une députation de pauvres tisserands de l'Eulengebirge. On s'est entretenu de leur misère effroyable, mais ce qu'il y a de plus triste, c'est que : « Il n'y a pas de secours possible à cette misère. » C'est alors que Dia s'écrie : « Tu paies 30 francs pour un déjeuner auquel tu as touché à peine, et voilà 20.000 familles qui sont obligées de vivre avec 6 fr. 50 par semaine. Malheur à cette organisation sociale ! » C'en est trop pour Dia, elle devient folle. C'est une satire irritée et amère contre notre organisation sociale, mais qui

a les mêmes défauts que les autres écrits analogues.

Il existe un autre ouvrage beaucoup plus connu que ces écrits, beaucoup plus pratique, *la Terre libre* (*Freiland*). On songea même à réaliser certaines des idées qu'il contenait. Il parut tout d'abord à Leipzig, en octobre 1889, chez Duncker et Humblot, au prix de 12 fr. 50, puis chez Pierson, à Dresde, pour 3 fr. 75, et, enfin, en 1891, un extrait de 64 pages en fut édité par le Comité des actionnaires de *la Terre libre*, au prix de 15 centimes [1]. L'auteur, Théodore Hertzka, de Budapest, fut, de 1872 à 1879, rédacteur à la *Nouvelle Presse libre* (*Neue Freie Presse*), de la partie économique et scientifique, — et l'on voit par là quel est son genre d'esprit — il contribua à la fondation de *la Gazette Universelle de Vienne*, publia une série d'articles d'économie politique sur l'étalon monétaire, sur l'argent, etc., etc., et, en 1885, un écrit sur le transport des voyageurs, où il soutenait l'idée d'appliquer le *penny-porto* aux voyages en chemin de fer. Un critique malicieux nous le représente comme un petit homme grêle, avec une tête à moitié chauve, sans les cornes qui faisaient l'ornement de la tête de Moïse, et n'ayant rien d'un héros si ce

[1] Hertzka, Th., *Freiland, Ein soziales Zukunftsbild*. Comparer Ludassy, dans *Grünhuts Zeitschr. f. Privat. u. öff. R.*, XIX, page 645. Contre Hertzka parut une brochure n'émanant pas d'un ami des sémites : Dr Hertzka's, *Ostafrikanaan, Ein freiländischer Strahl-Reflex aus dem Spiegel eines Klugen*. Leipzig, 1891. Schaumbourg-Fleischer et une feuille volante : *Ein Bremser oder der letzte Pinselstrich am Freilandgemälde* (Vienne, IV, R. Tambour), et : *Billet für die Reise nach Ostafrikanaan* (Vienne, I, Schaumbourg et Weiger) Tambour, *Die Reise nach Ostafrikanaan* (Leipzig, A. Schulze) et d'autres.



n'est les trois premières lettres. Dans sa *Terre libre*, cet homme a tracé le plan de la transformation du monde. *La Terre libre* est une robinsonade sous forme de lettres dont certaines sont fort attrayantes. Elles émanent, pour la plupart, du Dr Stahl, sous le nom duquel se cache l'héroïque Hertzka. En juillet 189... ., le Dr Stahl fait, en vue de créer une société libre, un appel qui est accueilli très favorablement. Il gagne un petit nombre de personnes intellectuellement douées et va occuper avec elles la magnifique vallée de Kenia, contrée sans habitants, située au centre des possessions anglaises, tout près de l'équateur, par conséquent ; ce début, comme on voit, ressemble à celui de Campanella. Une grande puissance s'y développe, remarquable par la force et la richesse de ses habitants, autant que par la perfection de ses institutions sociales. Un an après, on y trouve déjà 95.000 habitants, dont 27.000 travailleurs réunis en 218 associations, et, après une période de dix ans, le pays est arrivé au plus haut degré de culture. Nous avons encore une fois ici l'État parfait, une nouvelle utopie ! Dans une contrée magnifique s'élève en amphithéâtre la ville d'Edenthal, et il faut avouer que ce nom, donné pour la première fois à un État parfait, sent un peu le juif. Tout le confort des temps présents et futurs s'y trouve réuni, et Cabet lui-même y est de beaucoup dépassé. En effet, on voyage dans des voitures automobiles, l'on reçoit automatiquement les plats sur la table venant d'une armoire moitié cave frigorifique et moitié foyer électrique, et puis, le soir, on se rend dans un théâtre instructif qui rappelle à peu de chose près l'Urania de Berlin. On n'éprouve pas seulement une pleine satisfaction dans ses rapports avec ses semblables, on vit surtout heureux parce qu'on jouit

intérieurement d'une sérénité pareille à celle des dieux. Cette félicité n'est peut-être dépeinte dans aucun autre roman d'une manière aussi entraînante. « Chez vous, en Europe, ainsi parle un jeune homme de *la Terre libre*, personne, en dehors de l'insouciante jeunesse, ne connaît cette gaîté naïve qui rayonne ici sur les fronts. Vous vivez au milieu d'une atmosphère de misère, et vous portez tous une marque de souffrance maladive empreinte sur le visage (remarque dont l'observateur attentif qui parcourt les rues de nos villes est malheureusement obligé de constater l'exactitude). C'est ici seulement, sur la *Terre libre*, que l'on voit des visages vraiment humains parce qu'il n'y a pas de misère sans espoir et qu'un intérêt personnel modéré, aiguillonnant l'activité de chacun, apporte la joie qui donne le sentiment de poursuivre un but assuré. De là, aussi, une amitié sincère et un sentiment commun de satisfaction, à la place de cette sociabilité qui fait des Européens une mascarade d'animaux bien dressés. »

D'où tout cela vient-il? Un tel bonheur est dû à une organisation particulière de la *Terre libre*, à la solidarité des intérêts, à la liberté de choisir son travail, à l'association et à la vie constante en public. En Terre libre, chacun sait à tout moment quelles sont les branches de la production qui sont le plus profitables, et chacun a le droit de se livrer au travail de son choix. Tout repose sur le principe de l'association, et l'on nous en fait connaître les statuts modèles. Ces associations ont quelque analogie avec les Sociétés dont il est question dans notre droit et avec les nouvelles sociétés à responsabilité limitée (loi allemande du 20 avril 1892), avec cette différence... que c'est l'État qui fournit le capital. Par suite, personne ne possède les capitaux

de l'association, mais tout le monde en est seulement usufruitier. Le sol ne peut non plus faire l'objet d'un droit de propriété ; il n'y a que des droits d'usage, d'usufruit et d'habitation. Par contre, dans cet État idéal, le mariage subsiste tel qu'il est établi. L'essentiel est évidemment que chacun reçoive une partie du revenu net suivant sa participation au travail, la contribution au travail des membres les plus anciens, des directeurs, etc., étant déterminée d'une manière spéciale. Toutes les cédules de crédit sont établies par une caisse centrale ; c'est la plus grande *clearing-house* qu'on puisse se figurer, car chaque habitant de la Terre libre, et non pas seulement chaque association, y a son compte courant.

L'administration de cet État est grandiose et comprend douze sections : Présidence, Assistance publique, Instruction, Arts et Sciences, Ponts et Chaussées et moyens de communication, Postes et Télégraphes, Affaires étrangères, Entrepôts, Banque centrale, Affaires d'utilité publique, Hygiène et Justice. Cette dernière division se rapporte très nettement aux opinions de Lombroso et de Bénédikt, en ce que le droit pénal n'est qu'un droit de protection. A la place des condamnations criminelles, on voit apparaître les décisions des médecins ; la Cour d'appel se compose du collège des médecins et des juges de paix ; il faut remarquer, en outre, qu'il n'y a pas d'enseignement spécial de la médecine ; par contre, tout le monde peut exercer la médecine.

A la tête de chacune des sections désignées de l'Administration, parmi lesquelles on constate l'absence absolue de l'armée, est placé un chef qui est élu par une Assemblée représentative. L'étonnante expérience que l'on a en Terre libre résulte notamment de ce fait que

ce ne sont pas, comme chez nous, les favoris du pouvoir, et des coteries de la fortune, ou, comme dans les pays parlementaires, les beaux parleurs et les politiciens de profession, qui dirigent les affaires, mais bien les gens qui ont réellement l'intelligence nécessaire pour cela. Il y a douze parlements professionnels qui sont élus par le suffrage universel, mais dans différents corps électoraux, c'est-à-dire pour les quatre premières et la douzième des sections désignées plus haut, d'après les quartiers, et pour les autres d'après les classes professionnelles. Les femmes ont aussi le droit de voter et d'être élues, mais elles ne participent pas au pouvoir exécutif. Voici maintenant une critique admirable de tous ces châteaux en Espagne. Par suite de la vie en commun sur la Terre libre, la répartition des impôts ne présente aucune difficulté ; au fond, il n'y a pas d'impôt, ou on ne les considère pas comme tels ; par contre, on mettra à part, sur le revenu brut, la bagatelle de 35 0/0, qui sera principalement absorbée par le chapitre de l'Assistance. Un impôt charmant ! Avec ce seul chiffre, l'édifice tout entier se tient et s'écroule !

Mais notre rêveur pense tout autrement. Les meilleures forces de tous les États convergent déjà vers la Terre libre. Suit un épisode émouvant. Carlo Falieri, qui a déjà pris la résolution de devenir citoyen de la Terre libre, s'éprend de Bertha, jeune sœur de son ami, citoyenne enthousiaste de la Terre libre. Le vieux Falieri désire naturellement que son fils continue la race illustre des Falieri sur leurs domaines héréditaires d'Italie et demande pour son fils la main de Bertha. Irritée, celle-ci repousse le diadème princier, elle ne veut qu'être citoyenne de la Terre libre, et le vieillard, convaincu, cède. A ce moment (le 20 août...) arrive une dépêche

annonçant que la guerre est déclarée. La Terre libre est impliquée dans une guerre contre Jean Négus, d'Abyssinie. Tout le monde s'attend à l'anéantissement de la Terre libre. On nous montre alors comment, sans organisation militaire spéciale, se développe une élite guerrière comparable à celle des vieux Spartiates. La jeunesse, rompue de bonne heure aux exercices corporels, est supérieure à celle de tous les peuples qui ne sont pas libres, et elle détruit l'État militaire despotique d'Abyssinie. Une brillante conclusion termine cette victoire magnifique. Un Congrès universel a lieu, à la manière de nos Congrès modernes, avec cinq réunions pour discuter, et deux pour visiter les curiosités de la ville et des environs. De nombreux discours sont prononcés par tous les députés de tous les pays. Celui de Lionel Acostat est surtout intéressant; il prouve tout au long que la doctrine que l'on répand depuis dix-huit cents ans, d'après le texte de l'Évangile, n'est qu'un chef-d'œuvre de l'art de faire des esclaves, que le Christ ne s'est occupé en aucune façon de religion, et qu'il a été crucifié, non comme fondateur de religion, mais comme réformateur socialiste, grâce surtout aux menées de l'aristocratie juive. Finalement, après tous ces discours, on décide simplement de propager par toute la terre le socialisme de la Terre libre selon le degré d'avancement de chaque pays.

Est-il besoin de critiquer cette audacieuse fantaisie? La Terre libre, comme toutes les utopies, est la perfection même; il n'y a pas là de travail déshonorant, chacun se sert lui-même, et tout travail profite à la communauté. C'est là une idée généreuse, mais n'est-elle pas la même dans toutes les associations? On sait que l'idée d'association ne vient pas d'Hertzka. Le grand

problème est ici résolu d'une manière économique en ce que les rentes foncières, les intérêts du capital et les bénéfices de l'entreprise, cette dangereuse trinité qui constitue notre salariat mercenaire, en sont écartés. Tout cela se confond en un revenu du travail dont on déduit 35 0/0. En Terre libre tout tend à nationaliser le travail, mais sans détruire les trois facteurs économiques ci-dessus. Nous sommes en présence d'un individualisme élevé et le trait caractéristique est que, pour un entrepreneur, ce doit être un vrai plaisir de vivre dans cette terre d'Afrikanaan avec ses centaines d'associations. Mais pour les autres ? Saura-t-on associer à la spéculation hardie la sagesse dans le choix des affaires réellement bonnes ? Qu'adviendra-t-il de l'augmentation de la population ? Peut-on y répondre par cette phrase d'Hertzka que : « Une augmentation trop considérable convient peu au but qu'on se propose ? » Peut-être les anciens utopistes ont-ils été plus habiles en abordant franchement ce problème.

A une époque très proche de nous, ont paru des œuvres d'un genre un peu différent. Après la grande littérature utopique ; après que Bebel eut déroulé dans son livre *la Femme*, fort lu depuis l'abolition de la loi contre les socialistes, un tableau très incomplet de l'État de l'avenir, et développé en même temps mille questions particulières ; après qu'Oswald Köhler eut ensuite rédigé le projet d'une Constitution[1] vers laquelle

[1] La manière de voir et l'idéal de la démocratie sociale contemporaine se trouvent surtout exposés dans Bebel, *Die Frau und der Sozialismus;* Engels, *Der Ursprung der Familie, des Privateigentums, des Staats ;* Engels, *Die Entwickelung des Sozialismus von der Utopie zur Wissenschaft ;* Clara Zetkin, *Die Frauen der Gegen-*



tout le monde devait tendre, on se mit subitement, à délaisser la fantaisie extravagante pour revenir à la réalité. La démocratie socialiste d'aujourd'hui est devenue, en effet, plus exigeante; on n'est pas si idéa-

wart; Osw. Köhler, *Der sozialdemokrat. Staat mit zwei graph. Darstellungen* (Nüremberg, Worlein, 1891). Mentionnons parmi les écrits contre Bebel : *Ein Gang durch Bebels Paradies bis in tausendjährige Reich*, par E. S. (Emden, Gerhard, 1890) ; excellent ouvrage et comme la question de la femme a été souvent traitée dans ce livre, nous citerons : Jardou, *Die Frau in Bebels Utopien* (Minden, Bruns, 1892); et Fehling, *Rektoratsrede* (Stuttgart, Enke, 1892). Un examen plus approfondi est d'un grand intérêt pour comparer les exigences du temps présent avec les idées des utopistes. Nous ne formulons pas nous-même de jugement, mais voulant engager, par nos résumés, les masses profondes du peuple à la réflexion, nous allons donner ici le programme démocrate socialiste (Erfürt, 1891).

1° Droit égal et direct d'élection et de suffrage avec vote secret pour tous les sujets de l'Empire âgés de plus de vingt ans, sans distinction de sexe pour toutes les élections et tous les votes. Système électoral proportionnel, et, jusqu'à son introduction, nouvelle division légale des collèges électoraux après chaque recensement. Périodes législatives limitées à deux ans. Fixation de l'élection et du vote à un jour de repos légal. Indemnité pour les représentants élus. Suppression de toute limitation quant aux droits politiques, excepté en cas de mise en tutelle pour cause d'imbécillité ;

2° Législation directe par le peuple au moyen du droit de proposition et de rejet de la loi. Autonomie et administration directe par le peuple dans l'Empire, l'État, la province et la commune. Élection des autorités par le peuple ; responsabilité de celles-ci. Consentement annuel de l'impôt ;

3° Instruction générale dans le métier des armes. Milice populaire, au lieu d'armée permanente. Guerre et paix

liste qu'il y a seize cents ans, ou quatre cents ans, ou même quinze ans, on veut quelque chose de palpable. On n'accepte pas non plus de brouet spartiate ou de phalanstère, non, et l'on a répété, il n'y a pas longtemps, le

votées par la représentation du peuple. Solution de tous les conflits internationaux par l'arbitrage;

4° Suppression de toutes les lois qui restreignent l'expression de la libre opinion, ainsi que le droit d'association et de réunion ou qui le suppriment ;

5° Abolition de toutes les lois qui sont préjudiciables à la femme par rapport à l'homme dans toutes les questions publiques et privées ;

6° Déclaration que la religion est une affaire privée. Suppression de toutes les dépenses faites, au moyen des ressources publiques, en faveur de l'Église et de la religion. Les communautés ecclésiastiques et religieuses doivent être considérées comme des associations privées qui règlent leurs affaires d'une manière absolument indépendante;

7° Laïcisation de l'école. Fréquentation obligatoire des écoles publiques populaires. Gratuité de l'enseignement, du matériel scolaire et de la nourriture dans les écoles populaires et dans les établissements d'enseignement supérieur, pour les écoliers ou écolières qui, par suite de leurs capacités, auront été reconnus aptes à une instruction plus complète ;

8° Gratuité de l'administration de la justice et de l'assistance judiciaire. Justice rendue par des juges nommés par le peuple. Droit d'appel dans les affaires criminelles. Dédommagement des accusés, de ceux qui ont été arrêtés, et des condamnés reconnus ensuite innocents. Abolition de la peine de mort ;

9° Gratuité de l'assistance médicale, y compris l'accouchement et les remèdes. Gratuité des frais d'enterrement ;

10° Impôt progressif sur le revenu et le capital, pour suffire à toutes les dépenses publiques, en tant que celles-ci sont couvertes par les impôts. Obligation de se taxer soi-

mot d'Henri Heine : on veut une démocratie de dieux également superbes, également saints, également heureux ; pas de mœurs sobres ou de fades jouissances, mais du nectar ou de l'ambroisie, des manteaux de

même. Impôt sur l'hérédité, croissant progressivement d'après l'importance de l'héritage et le degré de parenté. Suppression de tous les impôts indirects, des droits de douane, et des mesures d'économie politique qui sacrifient les intérêts de la masse à ceux d'une minorité privilégiée ;

11° Une législation efficace nationale et internationale pour les travailleurs sur la base suivante : *a*) Etablissement d'une journée normale de travail maximum de huit heures ; *b*) interdiction du travail industriel pour les enfants au-dessous de quatorze ans ; *c*) interdiction du travail de nuit, excepté pour les branches industrielles qui, d'après leur nature, ou par des motifs techniques, ou pour des raisons de salubrité publique, exigent le travail de nuit ; *d*) repos ininterrompu d'au moins trente-six heures, chaque semaine pour chaque ouvrier ; *e*) abolition du paiement des ouvriers en marchandises ;

12° Surveillance de toutes les professions industrielles, examen et réglementation de toutes les conditions du travail à la ville et à la campagne par un office impérial du travail des offices départementaux et des chambres ouvrières. Hygiène industrielle énergique ;

13° Egalité légale des travailleurs agricoles et des domestiques avec les travailleurs industriels ; suppression du réglement pour les domestiques ;

14° Établissement du droit de coalition ;

15° Mise à la charge de l'Empire de l'assurance de tous les ouvriers avec une participation proportionnelle des ouvriers à l'administration des caisses d'assurances.

Comparez ici K. KAUTSKY et B. SCHÖNLANK : *Grundsätze und Forderungen der Sozialdemokratie. Erläuterungen zum Erfurter Programm.* Berlin, Vorwärts, et en sens contraire : A. WAGNER, *Vortrag auf dem Evangelischen sozialen Kongresse* 1892 (tirage à part).

pourpre, de la volupté et du faste, des danses de nymphes souriantes, de la musique, de la comédie, et nullement pour quelques privilégiés, mais bien pour tous. En présence de pareilles exigences, il n'est que trop compréhensible que des hommes sérieux aient cherché à dévoiler au monde le tableau du véritable État de l'avenir[1]. C'est ce qu'a fait le député libéral Eugène Richter dans ses *Tableaux Sociaux et Démocratiques de l'avenir*[2]. Il y montre, avec une fine ironie, comment toutes les institutions que blâme la démocratie socialiste, réapparaissent tout à fait rajeunies dans le nouvel État. La brochure si répandue de Richter a été à la vérité violemment attaquée à plusieurs reprises, notamment par F. Mehring, et B. August. Gregorovius nous dépeint d'une façon beaucoup plus saillante *le Ciel sur la terre* dans les années de 1901 à 1912, en nous faisant voir la bestialité d'une masse populaire exaltée et finalement affamée, se dévorant elle-même, et trouvant le salut qui met fin à cette confusion, cette cruauté et cette grossièreté dans l'intervention des Sociétés de vétérans. L'Église expiatoire, qui est construite en 1912, porte l'inscription suivante : « Ne vous y trompez pas, on ne se moque pas de Dieu. » Le

[1] Les ouvrages les plus récents de ce genre sont : Grégorovius, *Der Himmel auf Erden* (Leipzig, Grunow, 1892). Eugène Richter, *Zukunftsbilder* (Berlin, 1891). F. Mehring, *Herrn Eugen Richters Bilder aus der Gegenwart* (Nuremberg, 1892). *Eugen Richters Sozialdemokratische Zerrbilder*, B. August (Leipzig, Thiele, 1892). *Wie kam es doch? Ein von Eugen Richter vergessenes Kapitel* (Leipzig, Grunow, 1892). Pour juger les ouvrages les plus récents, comparer la note de la page 2, *in fine*.

[2] La brochure d'Eugène Richter a été traduite en français par Villard et publiée à la librairie H. Le Soudier sous le titre : *Où mène le socialisme?*

petit livre qui a été inspiré par le parti conservateur extrême : *Comment cela s'est-il fait ?* dépeint la révolution par laquelle Richter commence et, dans une certaine mesure, sert à compléter les deux ouvrages précédents. Pour augmenter cette variété, notons enfin que ces idées ont été encore utilisées tout dernièrement, au point de vue dramatique, dans une comédie écrite par un Saxon, Gottfried Döhler : *l'État de l'Avenir*.

C'est, à coup sûr, un signe particulier du temps qu'une littérature de ce genre puisse trouver un cercle de lecteurs si étendu. Les nouvelles théories socialistes et communistes ne trouvent d'écho qu'en réunissant deux conditions. Tout d'abord il est nécessaire que la différence qui existe entre le pauvre et le riche soit accentuée, et, par ce moyen, que l'orgueil des uns et le désespoir des autres soient exaltés ; ensuite, les idées publiques relatives au droit doivent être dans un certain état de confusion. Les révolutions n'y contribuent pas seules ; assis seul à sa table de travail, l'écrivain encourt aussi sa part de responsabilité.

Quelque excessive qu'ait été la libre organisation de l'État dans les utopies précédentes, il était réservé au temps présent de faire presque la glorification de l'anarchie dans un ouvrage. Il est vraiment remarquable que l'anarchie ait aussi trouvé ses poètes. C'est un fait peu connu que, dès le milieu de ce siècle, un poète politique, Harro Harring, traitant les problèmes sociaux en des vers pitoyables, alla jusqu'à composer un mauvais poème, *l'Icarie de Cabet*, dans lequel il exposait d'une manière diffuse, comme le font tous les anarchistes, un but mal défini et se perdant entièrement dans les nuages :

« Que l'homme, éloigné de tout égoïsme, maintienne

sa dignité sur terre; l'homme est libre et peut, dans la liberté, montrer qu'il est un homme. Ce qu'il a gagné, en toute propriété, n'est pas à lui, mais appartient à la patrie lorsqu'elle en a besoin. Que l'État s'occupe de répartir les charges entre tous les individus. »

Plus loin, le même Harro Harring s'élève contre les communistes et les Icariens :

« Dans la communauté des biens de l'avenir, nous voyons que l'homme est placé encore plus bas qu'il ne l'est actuellement. Sans cœur et sans esprit, il devient une machine dans la vie de tous les jours, car ce système corrompt son âme, et il est sa propre victime. Sa vie intellectuelle se trouve supprimée, la force de son esprit en pleine décomposition, sa nationalité et l'amour de la patrie détruits, et toute idée annihilée. Voilà pourquoi le système ne peut pas vivre. »

Tout cela serait encore supportable, si ce méchant poète présentait quelques idées positives ; mais il prêche partout l'horrible anarchie, par exemple lorsqu'il adresse à Dieu une prière véhémente afin qu'il détruise les trois colonnes de l'esclavage : « le Clergé, Mammon, et le Trône, » et qu'il chante de même dans son ABC : « A chaque roi son bourreau. » Mais, tout récemment, la poésie anarchiste s'est élevée à la hauteur d'un véritable roman. L'Écossais Mackay, âgé de vingt-trois ans, auteur de nombreuses nouvelles et traducteur des chansons socialistes de Morris, dont il a été question plus haut, donne, dans son ouvrage *les Anarchistes*, des tableaux de la civilisation à la fin du XIX[e] siècle ; cet écrit est une sorte de roman politique [1]. L'action se passe à

[1] J.-H. MACKAY, *Die Anarchisten*, Zürich, Verlags-Magazin, 1891. (Aussi édition française, Paris.)

Comme preuve des paroles d'Harring, voir les premiers

Londres, où nous accompagnons Auban, ouvrier français, dans toutes ses pérégrinations. Avec lui, nous jetons non sans épouvante les regards dans les profonds abîmes de la misère et du néant. Mais bien plus profond nous paraît l'abîme qui se trouve dans l'esprit et le cœur de l'auteur, en sorte qu'on peut ici réellement songer à ce que la Psychiatrie moderne appelle folie morale. Ni les utopistes enthousiastes, ni les démocrates socialistes actuels ne sont en possession du véritable idéal. L'ouvrier Auban, lui (c'est-à-dire, Mackay), établit bien mieux le moyen de le trouver : c'est l'anarchie. La réalisation de tous ces projets d'avenir n'a d'autre sens qu'un changement de domination : aujourd'hui, oppression du faible par le fort ; demain oppression en sens contraire. L'anarchisme veut la disparition de toute domination ! Là où est la force, là est l'injustice : la liberté seule est juste. Mais de quelle liberté veut parler cet apôtre des temps nouveaux? C'est la liberté qui permet la lutte de tous contre tous, qui ne connaît aucun État, au fond, nulle société, qui ne reconnait que des contrats libres, qui n'admet aucun capital ; c'est la liberté qui conçoit, il est vrai, l'union de deux personnes dans les liens du mariage jusqu'à ce que la mort les sépare, mais qui conçoit aussi le désir du changement et qui autorise également les unions libres pour une nuit, pour un printemps ; c'est la liberté des bêtes d'après laquelle chacun a le droit de tuer son voisin. Les préceptes de la morale sont ridicules; Dieu et tout ce qui est divin doit tomber; l'anarchie s'élève sur les ruines de la théorie chrétienne,

chapitres et la littérature d'ADLER : *Geschichte der ersten sozialpolitischen Arbeiterbewegung in Deutschland* (1885).

car celui qui commit le plus grand crime contre l'Humanité fut celui qui feignit de l'aimer le plus. Sa doctrine du renoncement à soi-même a fait naître ceux qui renoncent, et l'égoïsme brutal a seul de la valeur.

Aucun utopiste antérieur n'avait été aussi loin et n'avait osé une pareille glorification de l'anarchie et de l'antichristianisme. De pareilles descriptions nous font frémir. Combien elles diffèrent des diverses conceptions idéales que nous avons étudiées ! Combien grossières nous paraissent ces glorifications de l'anarchie et de l'athéisme, si on les compare aux principes politiques du communisme de Platon et aux principes théologiques des gnostiques. On pourrait presque arriver à croire qu'il était réservé à notre époque d'abaisser les conceptions idéales du socialisme et de priver ainsi les fantaisies sur l'État de ce qu'elles ont d'idéal. Faut-il également supposer, comme beaucoup le font, que, par cela même, ces fantaisies sont inoffensives ? Assurément, celles-là seules d'entre les idées sont vraiment fortes qui sont capables de soulever et d'élever les hommes ; et par là se vérifie l'adage que celui qui abaisse et amoindrit une idée lui enlève toute sa force. Mais cela fût-il vrai d'une manière générale, on n'en est pas moins en droit de se demander si un tel idéal, quand on se l'est assimilé, si une pareille folie, quand elle se propage d'une manière désordonnée, ne peuvent affoler des esprits qui manquent de maturité comme aussi les masses si facilement irritables, et les pousser à des actes de violence. Le christianisme et l'anti christianisme se dressent face à face d'une manière bien tranchée, quand on compare entre elles les descriptions de l'État : ici, l'amour du prochain ; là, la convoitise. Là où il est question du communisme chrétien, on fait appel au sentiment du devoir des riches ;

les tendances démocratiques et sociales les plus récentes ne prennent pour base que la sensualité de ceux qui ne possèdent pas. De cette manière, on arrive, comme Mackay, à un idéal pitoyable. C'est dommage pour la poésie et les poètes. Là où les vrais poètes évoquent une gracieuse époque de la nature toute en fleurs, et dans laquelle rayonne une douce chaleur, Harring, dans ses rèves fiévreux, fait apparaître un monde désert, froid comme la glace, sur le sol duquel s'élève le squelette de l'égoïsme. A quelles aberrations est sujette l'imagination humaine !

XX

CONCLUSION A L'ÉTERNELLE UTOPIE

En fermant ce livre qui l'a conduit à travers les siècles, le lecteur se demandera : Où se trouve le pôle fixe du flux de ces descriptions, romans, allégories, poésies sur le meilleur État, depuis plus de deux mille ans, provenant des Grecs et des Anglais, ouvrages aux vastes conceptions et œuvres de littérature quotidienne ? Il est certain qu'un grand nombre d'auteurs, parmi ceux qui les ont écrits, appartiennent à la petite phalange des grands esprits de l'Humanité ; presque tous, fussent-ils des illuminés, untssent à leur science profonde et à leur puissante imagination, un sentiment très ardent des souffrances humaines, et s'efforcent d'améliorer le sort de tous les citoyens.

Cette observation peut procurer une satisfaction. Peut-être y a-t-il parmi nos contemporains des gens qui éprouvent du plaisir à vivre avec ces penseurs, distingués pour la plupart, dont nous avons dépeint les utopies. Il existe, en effet, à l'époque actuelle, des personnes douées d'un caractère ferme qui restent isolées dans les milieux mondains et qui se sentent poussées à de telles fréquentations, quand elles se souviennent du bel aphorisme de Rückert : « Fréquente un homme meilleur que toi, afin

de développer le meilleur de tes forces, car celui qui n'est pas meilleur que toi ne saurait te rendre meilleur. » Nous avons trouvé là des hommes comptant parmi les plus éminents dans tous les temps, et leurs ouvrages nous ont souvent touchés et captivés, restant toujours jeunes, comme la fantaisie, qui, elle aussi, possède une jeunesse éternelle.

Mais valait-il la peine d'exhumer ces conceptions informes du fond de vieux livres? N'y aurait-il là qu'un vain jeu d'une imagination enfiévrée, ou bien ces conceptions de l'État parfait ont-elles un sens plus profond ?

Personne, assurément, ne s'attend à une réponse détaillée sur ce point; ce serait, en effet, la matière d'un nouveau livre; ce serait la théorie et la critique du droit de l'État heureux, alors que nous n'avons considéré celui-ci qu'au point de vue historique. Si nous voulions descendre jusqu'aux détails, nous aurions à discuter toutes les questions d'économie politique, de droit public et privé, et peut-être même faudrait-il nous élever jusqu'à la « prédication sociale », et cela ne nous est pas permis ici [1]. Il nous suffira donc d'indiquer

[1] Pour le chapitre final, une notice littéraire ne saurait être donnée. Il s'appuie, en général, sur la littérature indiquée dans les notes précédentes. Voir aussi OTTOMAR LORENZ, *Der Himmel auf Erden* (Leipzig, Braun, 1892).

La remarque faite sur l'impopularité de la jurisprudence se réfère à la conférence de LEONHARD, *Grenzboten*, XLVII, pages 310, 353 et suivantes.

Le livre que nous avons cité d'HERBERT SPENCER, *Von der Freiheit zur Gebundenheit*, a été traduit en allemand par W. BODE, et a paru en 1891, chez L. Simion, à Berlin, en deux éditions, dont une pour la propagande.

en peu de mots les jalons indicateurs des différents problèmes que les écrits en question traitent d'une manière imaginaire, et de nous abstenir de toute critique.

Dans le fond, les romans politiques ne supportent pas la critique. Si nous disions que ce sont de mauvais romans, on pourrait aisément nous répondre que, d'abord, ce ne sont pas des romans, mais des ouvrages de science politique qui ont pour but unique d'exposer les questions ardues sous une forme légère. Quelques écrivains avaient autrefois choisi de préférence cette forme, ajouterait peut-être quelqu'un, afin d'échapper à des accusations politiques. Si nous faisions la critique des idées, nous nous trouverions encore dans une situation difficile, car on nous objecterait alors que ce ne sont pas là des ouvrages scientifiques, mais de pures fictions !

Il ne saurait être question de trouver dans ces romans, dans lesquels on a inventé un État, un profit immédiat pour l'existence. Aucun homme d'État pratique n'a conçu une constitution sur les modèles imaginaires de ces architectes socialistes et communistes. Mais on ne saurait méconnaître qu'ils ont eu une influence indirecte. Nombre de ces ouvrages sont lus par les gens instruits de tous les pays, et achetés et étudiés aussi, il est facile de le prouver, par les princes et les hommes d'État. Mais, s'ils ont trouvé de nombreux lecteurs et parmi les gens d'autorité, il faut bien admettre que leurs ingénieux auteurs ont dû amener l'humanité à réfléchir sur les principes et sur les questions fondamentales de la vie sociale et publique. Dans une notable partie du public, ces ouvrages ont appelé l'attention sur la condition des classes pauvres et mis en éveil d'abord l'imagination et le sentiment, et, par suite, la volonté d'y porter remède. Il faut peut-être voir



dans cette critique de l'ordre légal existant le principal mérite des utopies. De nombreuses considérations philosophiques sur le droit ne pouvaient, à coup sûr, avoir autant d'influence que ces peintures du droit philosophique mélangées à l'éclat doré de la poésie. Ouvertement ou dissimulée, moitié sérieuse, moitié plaisante, la critique s'est toujours exercée contre les institutions existantes ; souvent mainte insanité et mainte injustice ont été flagellées, comme dans Morus et dans Holberg, par une mordante satire ; sans cesse on a montré l'imperfection de l'ordre de choses établi et de ce que l'histoire avait consacré. Le monde enfin a toujours été obligé, en quelque sorte, de réfléchir aux principes d'après lesquels le travail national devait être organisé, l'État constitué, bref, comment le droit et la loi devaient être établis.

Si l'on considère les propositions positives qui sont contenues dans tous ces ouvrages et suivant lesquelles les Constitutions des États de Cocagne ont été faites, on fera bien de ne pas les adopter trop facilement ; on devra même se montrer sceptique à leur égard.

Il s'agit, tout d'abord, de la Constitution de l'État lui-même. On fait passer devant nous ou des États territoriaux ou de petits États enfermés dans une seule ville, différence qui n'apparaît pas dans les considérations précédentes. La description du petit État destiné à quelques milliers d'hommes vivant dans un espace circonscrit pouvait avoir son prix dans les cantons montagneux de la Grèce, et, au moyen âge, dans la vie facile des villes allemandes; mais elle ne saurait être d'aucune utilité de nos jours, où tout concourt à la formation de grands États. Les États territoriaux utopiques sont, pour le plus petit nombre, des monarchies, et, pour la majeure partie, des républiques. Dans les premières, tout dérive du carac-

tère d'un souverain idéal comme il n'en existe pas, mais comme il est à désirer qu'il y en ait, et l'on nous montre des règles aussi justes qu'intéressantes pour assurer l'éducation des princes. Même de nos jours, un prince peut encore, sans nul doute, beaucoup apprendre dans Holberg et dans Fénelon, et surtout dans Séthos ; mais, là aussi, il reste vrai que celui qui connaît les règles de la mécanique ne saurait, par cela seul, construire une machine ou la mettre en mouvement, et qu'on peut dire, contrairement à ces règles d'éducation : « Des hommes et non des règles. » Dans les républiques idéales, si nous faisons abstraction complète de la parfaite insanité que l'on aperçoit dès le premier coup d'œil et qui se manifeste comme une négation absolue de l'État, — c'est-à-dire des États anarchiques, — c'est un système électoral, démocratique autant que possible, ou, comme tout récemment encore, une organisation d'associations, qui en forment le point capital. Comme si l'on pouvait, par ce moyen, rendre l'humanité heureuse ! Ces projets sont, il est vrai, assez fantaisistes, mais ils ne sont rien moins que poétiques, ainsi que l'*Océana* d'Harrington le prouve surabondamment. La poésie et la loi électorale sont des choses inconciliables, et nous ne conseillerions à aucun écrivain d'employer dans un roman les idées qui se rapportent au scrutin de liste, à la représentation des minorités, aux corps électoraux professionnels ou à d'autres sujets pareils. De semblables questions doivent être élucidées par le moyen de la science politique, examinées et expérimentées par la méthode scientifique.

Le mariage de l'avenir, ou même l'absence de tout mariage, joue un rôle important dans tous les romans politiques. Nous trouvons ici, à tous les degrés, des

aperçus d'une variété inouie, depuis le maintien de la monogamie jusqu'à l'amour le plus libre, y compris l'amour fait en public ou l'amour qui dure un instant. La plupart de ces projets reposent sur un sensualisme grossier et enlèvent à l'union des époux ce sentiment de haute morale que connaissait déjà le droit païen de Rome. Il est déjà assez répugnant que Bebel, au milieu d'idées confuses, qualifie d'immorale la patience et l'amour sincère qui font surmonter la déception et l'aversion sensuelle. Mais combien d'autres écrivains vont plus loin ! Avec quel cynisme ils sacrifient le bonheur le plus beau de l'existence, la vie de famille! Suivant ces conceptions, l'homme et la femme ne mangent pas ensemble et n'ont pas de maison qu'ils puissent appeler la leur ; la table et le lit, ainsi que la maison et la famille, ne désignent que les côtés différents d'une même chose. Qui pourrait se sentir attiré par un tel paradis? Les hommes seraient ravalés aux plus bas degrés des peuples primitifs, à l'état de brute, et le sentiment de l'amour serait transformé en un instinct bestial. Il serait à craindre que ces États de l'avenir ne nous offrissent un spectacle aussi repoussant que celui des cerfs en rut se livrant à leurs combats dans la clairière des bois. La plupart des écrivains prennent la chose au sérieux; toutefois il ne faudrait pas croire que par leurs tableaux obscènes ils eussent spéculé sur les appétits grossiers du public, bien que le cas ait pu cependant se produire chez quelques-uns. Mais ces poètes philosophes qui, comme Platon, Campanella et d'autres, ont désiré voir les principes de l'élevage rationnel du bétail appliqués à la reproduction de celui qui est fait à l'image de Dieu, nous font l'effet de directeurs d'un jardin zoologique ou de directeurs de haras, qui n'ont en vue uniquement que le perfectionnement de la race.

Le droit, quant au mariage de l'État dans l'avenir, marche de pair avec le droit utopique relatif à l'enseignement. Çà et là on trouve assurément des pensées pédagogiques excellentes sur l'éducation intégrale, la trempe des caractères, etc. L'influence de ces auteurs, depuis Platon jusqu'à nos jours, pour arriver à donner une éducation meilleure et plus élevée aux femmes est également digne d'attention. On peut reconnaître la justesse de ces idées, on peut y réfléchir et les mettre à l'épreuve, mais on contestera en principe la manière d'envisager les choses, et tout spécialement de remplacer l'éducation de la famille par l'éducation en commun. L'éducation dans les États de Cocagne est celle qu'on donnerait tout au plus à des animaux pensants; c'est naturellement une éducation basée sur la contrainte. A l'encontre de cette nationalisation, le mot d'Aristote reste encore vrai aujourd'hui : « Malheur aux enfants dont le père est l'État, car chacun s'inquiète de ce qui appartient à l'individu, et personne de ce qui appartient à l'État. » Il est exact, par exemple, que, de nos jours, très peu de parents ont le temps suffisant, et un petit nombre la capacité nécessaire pour élever leurs enfants; mais on aperçoit ici en pleine lumière l'inconséquence de l'argument de l'État idéal, dans lequel tous les citoyens sont accomplis et ont du temps à ne savoir qu'en faire. La réduction du temps de travail et sa répartition sont l'une des principales conceptions idéales de tous les utopistes. C'est là que se montre le lien étroit qui unit les romans politiques aux contes de Cocagne. Ceux-ci admettent la journée de travail de huit heures, de six et parfois de quatre ou trois seulement; pour eux le paresseux ne peut parveuir qu'à des places honorifiques toutes spéciales. « Mais le monde n'est pas fait de bouillie et de raisiné, a

dit Gœthe, et, en conséquence, il ne faut pas vous considérer comme des fainéants. Il y a de durs morceaux à mâcher, et il faut qu'ils vous étranglent ou que vous les digériez. » Toutes ces fictions s'agitent dans une ornière dangereuse pour tout ce qui touche à la durée du travail; et, au point de vue économique, la valeur morale du travail est placée beaucoup trop au-dessous de la production. Par suite de la réduction du travail, quelles spéculations ne fera-t-on pas sur les plus vils penchants de l'homme? Comme la sainteté du travail et son influence salutaire comme barrière aux plus puissantes tentations seront méconnues! Nous ne voulons parler en aucune façon de l'impossibilité de mettre en pratique un temps normal de travail que Gregorovius a si joliment persiflé dans *le Médecin de l'hydrothérapie sans clientèle*. Combien de milliers de princes et de fonctionnaires dirigeants, de médecins et de savants, de grands négociants et d'écrivains auraient plutôt besoin, de nos jours, d'une journée normale de travail que les maçons et les rouleurs de cigares! Que dirait-on d'une loi à peu près ainsi conçue : « Les médecins soignent leurs malades pendant six heures, les rédacteurs de journaux écrivent de midi à huit heures, les princes gouvernent de dix à six heures (avec un repos d'une heure à deux pour le déjeuner), etc.» A notre époque, la dépréciation du travail intellectuel s'accuse de plus en plus : le chauffeur de machines travaille, mais le directeur d'une grande fabrique, qui écrit des centaines de lettres, ne travaille pas. Le compositeur d'imprimerie travaille, mais l'auteur du manuscrit, le poète, le savant dont l'activité fait vivre des milliers d'hommes, depuis le libraire jusqu'au compositeur, tous ceux-là ne travaillent pas! La répartition du travail offre à tous ces rêveurs des difficultés qui, en

fait, sont insolubles, et c'est également ce qui explique fort bien l'artifice de Morus, qui consiste à instituer l'esclavage pour les plus bas emplois. Nous croyons avec Bebel qu'un professeur médiocre s'acquitterait mieux de l'état de cordonnier, et qu'un bon cordonnier pourrait être aussi un excellent professeur, mais nous nous permettrons aussi de tenir pour vraisemblable la proposition inverse, à savoir qu'un cordonnier distingué ferait un fort détestable professeur, et qu'un professeur accompli ferait franchement un méchant cordonnier. Qu'est-ce que cela prouve? Absolument rien.

La pensée qui domine partout, à savoir que tout travail doit porter son salaire avec lui, ne saurait certainement qu'être approuvée; mais nous laisserons les économistes discuter sur ce sujet, à propos duquel on n'arrivera pas de sitôt à une solution satisfaisante, et nous ne rechercherons pas jusqu'à quel point la participation des travailleurs au bénéfice — et qu'on n'oublie pas d'ajouter : à la perte — est réalisable. Il n'y a, d'ailleurs, que quelques romans politiques qui fassent bénéficier chaque ouvrier en particulier du produit de son travail. La plupart procèdent d'une manière plus radicale: à côté des utopies qui ne sont pas communistes et de celles qui le sont à moitié, celles qui le sont complètement sont en majorité. L'idée que la propriété privée n'existe pas est bien tentante au premier abord: « La terre n'appartient à personne; les fruits, à tous, » tel est, en un mot, l'idéal communiste qui est non seulement exposé, mais souvent justifié, comme le firent Campanella et d'autres, par tous les arguments possibles; c'est l'amorce et l'appât employé par tous les philosophes politiques. Les inconvénients de la propriété privée sont

surtout mis en pleine lumière, ce qui, à notre époque, où l'on rend à la classe moyenne la vie de plus en plus difficile, peut trouver certainement beaucoup d'écho. Malgré cela, les prétendus inconvénients étaient pires avant l'établissement de la propriété privée. La propriété collective correspond au dernier échelon de la civilisation, car l'homme ne se sent alors que comme étant une partie de la masse, or la propriété privée est seule la source de la force morale et de la capacité professionnelle. Sans la propriété privée, il n'y a pas de ménage, pas de foyer domestique que l'homme puisse orner, pas d'habileté, pas de pratique professionnelle qui se transmette de père en fils, pas d'instruction ni d'éducation morale. La propriété et le langage sont les plus puissants leviers du développement de l'esprit humain. Il est exact que la propriété comporte des abus, mais l'abus d'une chose n'en détruit pas l'idée, et l'exagération de l'idée de propriété en droit romain, qui n'a que peu d'égards aux considérations sociales, ne doit pas nous induire en erreur. Il est exact que l'égalité entre les hommes est atteinte par la propriété privée ; mais cette égalité a été celle de la grossièreté, de la misère, de l'ignorance, de l'absence de civilisation, de la condition de la bête. Il nous semble que ces conceptions communistes idéales n'ont jamais été mieux exposées et expliquées que par un simple ouvrier parisien, qui prit la blouse d'un camarade, la coupa en vingt morceaux et en donna un morceau à chacun des assistants: « Voilà le communisme, dit-il; jusqu'à présent, la blouse servait à un seul d'entre nous, et ces lambeaux ne servent à personne. »

A côté de cet ordre d'idées se place le désir de supprimer le commerce et la monnaie. Presque dans tous les États imaginaires, le commerce est nationalisé, abso-

lument comme les Jésuites du Paraguay l'avaient strictement fait. Là aussi, le vrai et le faux se coudoient. Le commerce, l'échange des différents objets pour la satisfaction des besoins personnels, n'ont absolument rien d'immoral. Grâce au commerce, les peuples, avec leurs forces multiples et leur génie, entrent en relations ; là aussi il y a usage et abus. Les utopistes ne connaissent que l'abus. Les extraits que nous avons cités des utopies donnent, même aujourd'hui, à réfléchir. Celui qui songe aux spéculations prodigieuses qui se font sur les céréales, et qui se rappelle que 1.000 kilogrammes de seigle furent cotés, à la Bourse du 17 août 1891, 337 fr. 60 et que le même jour de l'année 1892, ils baissèrent jusqu'à 182 fr. 50, celui qui observe combien de centaines et de milliers de gens veulent gagner en spéculant et non en travaillant, celui-là sera partisan de certaines mesures proposées dans les romans politiques et dans le royaume de la fantaisie. Il pourra s'y reporter, s'il a à rédiger des projets de loi, et distinguer le commerce et l'usure (prise dans son sens le plus large), puis s'opposer à celle-ci, sans nuire à celui-là en ce qu'il a d'honnête. Pour ce qui touche à la suppression de l'argent, à peine est-il besoin d'en dire un mot, car ici les rêveurs se font encore illusion. Que signifie ce mot : argent ? L'argent est la mesure générale de la valeur, la représentation de tous les biens, et partout où il y a quelque chose d'analogue dans les romans mentionnés plus haut, même dans Cyrano de Bergerac, qui se fait payer en alexandrins, ces vers sont aussi de l'argent, peut-être du fort mauvais argent. Mais que ce soient des vers, des pièces de monnaie, de l'huile de palmier ou les cartes de crédit de Bellamy, c'est, au fond, absolument la même chose, et, par conséquent, les



attaques contre l'argent reposent sur une idée mal définie.

Presque aussi étonnant est l'accord des romans politiques quand ils traitent de la jurisprudence et des crimes. Si l'impopularité inévitable et bien connue de la jurisprudence est exprimée quelque part, c'est bien ici. Il n'y a pas de jurisconsultes dans un État idéal. Dans quel but y en aurait-il, en effet, puisque le droit privé est totalement supprimé. Pas de jurisconsultes, pas de crimes, pas de prisons ; à l'égard de ces dernières, nous avons, il est vrai, relevé quelques variations, par exemple dans l'État d'Ophir et dans Morelly. Mais, en général, le nombre des crimes est minime, étant donnée la suppression de la convoitise de l'argent et de la fortune. Cette manière de voir est encore plus risible que s'il s'agissait de faire disparaître le mal de dents ou le mal de mer, ou de donner, comme Fourier, au pays des Lapons le climat de l'Andalousie. En effet, si l'argent est chez nous la principale cause des crimes, la statistique criminelle nous apprend cependant qu'à côté du vol, par exemple les coups et blessures et la résistance à l'autorité de l'État, se présentent presque aussi fréquemment. Que l'on songe ensuite aux crimes les plus graves : les meurtres par jalousie, les attentats aux mœurs, etc., cesseront-ils réellement de se produire? Oui, dit-on, parce que, par exemple, celui que la jalousie pousse à un acte qui a une conséquence fatale (Cabet) ou celui qui méprise les lois fondamentales et sacrées de l'État communiste (Morelly) sera considéré comme fou. Nous ne discuterons pas ici cette question. L'opinion que ce sont les circonstances qui conduisent au crime n'est pas seulement celle des poètes, mais aussi celle de presque tous

les criminels, et c'est là une opinion réaliste très répandue. Contrairement à cette idée, nous maintiendrons cependant que l'homme seul a l'avantage de pouvoir être criminel. Les utopistes méconnaissent presque tous l'éternelle maxime : « C'est du cœur que viennent les mauvaises pensées, le meurtre, l'adultère, la prostitution, le vol, le faux témoignage, la calomnie. »

Et, puisque nous parlons de la vie morale à propos d'utopie, jetons encore un regard sur la vie intellectuelle et religieuse qui la touche de si près. Ce qui a été dit dans ces ouvrages sur la religion est souvent très raisonnable, surtout si l'on considère l'époque de leur apparition. Au lieu d'un dogmatisme rigide, certains utopistes ont fait preuve d'un véritable esprit religieux, et aussi d'une tolérance qui n'était pas précisément fort en honneur à l'époque où ils écrivaient. Il vaudrait la peine que des philosophes religieux examinassent les manières de voir, très fondées pour la plupart, d'un Morus, d'un Vairasse et des autres. Mais, en général, ces livres prêchent une religion à l'usage des gens du monde, et, dès lors, ce n'est pas la vraie. C'est tantôt le culte du soleil, tantôt une religion humanitaire universelle qui y sont exposés; la foi chrétienne et la foi protestante ne se trouvent que dans Andreæ et dans le royaume d'Ophir. L'athéisme ne paraît que dans les productions les plus récentes, et Morelly lui-même reconnaît un Dieu, bien que sa croyance ne soit qu'un déisme vide.

Par contre, la plupart de ces ouvrages nous produisent une sorte de répulsion, lorsqu'ils nous décrivent l'art et la science. Dans ces États imaginaires, l'art n'a aucun sens. On nous parle, il est vrai, çà et là, de sa mise en pratique, mais comment peut-il, lui qui est d'essence

aristocratique, s'y produire et y prospérer ? L'artiste s'élève au-dessus de la moyenne, et, par conséquent, il n'y a pas de place pour lui là où la plus fastidieuse égalité constitue l'idée fondamentale de l'État. Nous ne saurions nous étonner que, dans ces États, la littérature et la presse soient asservies. Même dans le roman politique qui a pris naissance au milieu des agitations de ce siècle, même en Icarie, nous trouvons la censure la plus rigide. Nul livre ne peut être imprimé sans l'autorisation du Gouvernement, nul rédacteur de journal, bien qu'il soit un fonctionnaire commis à cet effet, ne peut ajouter une appréciation à ses froids comptes rendus. Ces États modèles ne peuvent supporter qu'on ait la liberté d'exprimer son opinion.

Assez ! cent fois assez ! Là se trouve le point décisif que l'œil le plus simple peut apercevoir. Les utopistes s'agitent au milieu de principes contradictoires. Ils projettent un idéal qui doit unir les principes des temps primitifs les plus grossiers aux institutions de la civilisation la plus raffinée et évoquent un paradis terrestre avec tout le confort moderne. Au sommet de leur édifice, ils inscrivent en lettres d'or le mot par lequel Rabelais résumait la règle des moines de l'abbaye de Thélème : *Fais ce que voudras ;* mais, dans ses profondeurs, ils creusent des cavernes, comme Morelly (p. 236), pour y enterrer vivants, comme insensés, ceux qui ne veulent pas profiter du bonheur tel que les gouvernants le comprennent.

Voyez-vous, cher lecteur, cet édifice remarquable, construit suivant un plan tel, que, de la galerie, au-dessous de la coupole du milieu, le regard peut se diriger en tous sens. Une population de plusieurs centaines de personnes y passe sa vie d'après une organisation

modèle. Le travail est prescrit à chaque individu selon ses capacités et selon les besoins de la masse, le revenu couvre ensuite les frais, et chaque personne reçoit sa part de l'excédant suivant un calcul précis. Le vêtement est pareil pour tous ; la nourriture est prise aux mêmes heures, d'après les indications de la chimie alimentaire. Vous croyez peut-être que c'est là l'État de l'avenir? Détrompez-vous ; c'est tout bonnement la maison de force de X... (peut-être de Besançon ou de Chaumont) que vous avez vue dans ces descriptions. Oui, vraiment, les cloîtres du moyen âge et les cloîtres laïques des temps modernes, avec des baïonnettes sur les murs d'enceinte, les prisons cellulaires, sont les institutions qui se rapprochent le plus de ces conceptions idéales : c'est l'État utopique en petit. Quel ennui et quelle monotonie sans fin dans ces constructions raffinées, avec le partage des produits du travail et l'égalité d'existence ! Il n'est pas sur terre de tyrannie plus monstrueuse et plus effroyable que cet État de l'avenir, semblable à une maison de force, dans lequel on vous dit : « Fais ce qui t'est ordonné, et prends la part qui te revient. » Il n'y a là, comme dans l'ancien Pérou, qu'un appareil administratif gigantesque, une classe dominante qui est engraissée par des esclaves. C'est la pire association forcée, l'arrêt de toute vie sociale, ainsi que Spencer l'a exposé de très près dans son essai *De la Liberté à l'Esclavage*. Ce qui est et demeure le vice capital de tous ces tableaux chimériques, c'est qu'ils sacrifient la liberté à l'égalité !

Et c'est précisément pour cela que ces États, tels qu'ils sont décrits, n'auront jamais de durée parce que l'homme trouvera insupportable un pareil despotisme. La réalisation de ces fantaisies heurte de front la nature humaine.



Tous ces rêveurs partent d'un état de nature, comme si les hommes eussent été créés au moment même. Il serait peut-être intéressant, au point de vue théologique, de rechercher jusqu'à quel point ces utopistes sont dominés par la manière de voir catholique et dogmatique à l'égard de la condition d'intégrité et de corruption (*De Statu Integritatis et Corruptionis*). Un monde nouveau doit être constitué comme par un coup de baguette magique. Comme si l'on pouvait, sans plus de façons, changer la nature humaine! C'est l'erreur capitale des docteurs merveilleux du socialisme de vouloir porter remède aux souffrances de l'humanité par quelques moyens et quelques expédients isolés, alors que la transformation en un État parfait ne saurait réussir qu'au moyen des forces qui dominent le monde entier. Il ne s'agit pas de ceci ou de cela, mais de tout à la fois ; — il ne s'agit pas de la forme de l'État et de la vie, mais du principe même de la vie et de la manière de considérer le monde.

Une autre erreur capitale des utopistes consiste à croire qu'ils ont trouvé une panacée universelle ; ils ne veulent rien savoir des nationalités, ni du degré de civilisation; et quand ils parlent, comme Morus, d'un État parfait dont ils célèbrent les mérites (*De optimo statu*), ils ignorent ce fait que chaque nouvelle formation dérive des éléments anciennement établis; ils méconnaissent l'idée de l'évolution. Le développement, même défini chrétiennement, est cependant la loi du monde; il règne dans le ciel et sur la terre, il se manifeste dans la transformation du grain semé comme dans le monde planétaire, et il pénètre, non seulement le monde organique, mais aussi dans le monde social. Un État de l'avenir, tel que ceux qu'on nous dépeint, tarirait

les sources qui forment le courant civilisateur de l'humanité. L'individualisme et la liberté seraient détruits; la nature humaine méconnue, et le développement social remplacé par une sorte de vie végétale inconsciente. C'est également ici que se montre l'éternel antagonisme des esprits : dans toutes ces organisations, les uns veulent faire une constitution nouvelle d'après un idéal général de principes, les autres veulent la rattacher à ce qui est historiquement acquis et en déduire les conséquences futures.

Il semble, cependant, que les utopistes ne méconnaissent pas seulement cette loi du monde, mais qu'ils n'ont pas non plus, en général, mis à profit les leçons de l'histoire. Qouvons-nous nous flatter maintenant d'avoir au moins, dans ces quelques centaines de pages, réduit à néant cette opinion que l'humanité ne profite pas des leçons de l'histoire ? Puissent ces pages tomber entre les mains de tous les hommes qui ont quelque action sur les masses ! Puisse-t-on, dans toutes les associations ouvrières, en retenir un chapitre et en déduire les conséquences que tout honnête manouvrier comprendrait assurément. On peut fort bien y voir et y apprendre que, dans tous les temps, il y a eu des rêveries et des rêveurs d'un État parfait. Reste la question de savoir si vraiment on tient à s'instruire. Ces pages feront du moins connaître au plus grand nombre que les utopies et les rêveries d'un Bellamy ne sont pas nouvelles, mais qu'elles sont aussi anciennes que l'aspiration du cœur humain vers le bonheur et vers la paix. Avec un peu de bonne volonté, on pourra aussi apprécier le rôle que les utopies ont joué dans l'histoire. La pensée fondamentale qu'elles représentent est le communisme, et il n'est besoin que de montrer encore une fois quelle a été son influence néfaste, aussitôt que, des profondeurs de la

fantaisie, leur masse écumante s'est élevée jusqu'à la réalité et s'est déversée, comme un courant de lave, sur le monde. Longtemps avant Platon, le type de l'utopie a été réalisé dans la grande agglomération communiste de Sparte, qui proscrivait toutes les commodités de la vie, tandis que la patrie de Platon, Athènes, en garantissant la propriété, a laissé au monde à venir le type immortel de la beauté et le germe éternellement fécond de la pensée. Ce fut, plus tard, dit-on, le christianisme qui réalisa ces conceptions idéales : nous avons vu que ce furent Carpocrate, les gnostiques, les ordres monacaux, qui ont établi cette uniformité qui s'éloigne du monde, et de quelle utilité peut être le christianisme pour l'étude des questions sociales. Cinq ans après l'apparition du llvre de Thomas Morus, les anabaptistes annoncèrent une nouvelle religion, qui, de l'égalité des croyants devant Dieu, concluait à l'égalité politique, et qui empruntait la polygamie au mahométisme, en commettant toute espèce d'horreurs. Pour la quatrième fois, l'essai de réaliser ces conceptions idéales fut fait par la Révolution française. Mais ce fut sans succès. On pourrait croire que le monde a dû s'instruire et se décourager d'une nouvelle expérience alors qu'un grand nombre d'entre elles ont troublé le bonheur des générations en conduisant à la ruine leurs propres auteurs.

C'est ainsi que les utopies ont eu une influence extrêmement dangereuse et qu'elles ont été un obstacle plutôt qu'un agent de progrès. On ne peut, ici-bas, rien obtenir d'absolument parfait, et les hommes ne se changent pas par les seules institutions. On peut appliquer également à l'idée de l'État parfait ce que dit l'Écriture : « Le règne de Dieu ne viendra point avec éclat ; car voici que le règne de Dieu est au milieu de vous. »

(Saint Luc, 17, 20, 21.) Tandis que les uns, avec *le Tasse*, de Gœthe, rêvent, en une douce aspiration, d'un âge d'or « où les hommes seront répandus sur la terre libre, pour en jouir comme d'heureux troupeaux, » et où chaque animal dira à l'homme : « Ce qui plaît est permis, » d'autres déclarent adhérer à la vie du devoir décrite par Kant et au noble et grave idéal de Schiller : « *Le bonheur n'est pas à l'extérieur, où l'insensé le cherche, il est en toi ; c'est toi qui le produiras éternellement.* »

Les romans politiques nous rappellent qu'il y a eu en tous temps des questions sociales, et, par suite, leur étude peut avoir sa valeur. On aura beau les railler au point de vue politique, ou les ignorer au point de vue historique et littéraire, le monde n'est pas tout uniquement fait pour les savants et les diverses catégories scientifiques. Quelques-uns de ces ouvrages peuvent avoir été écrits pour distraire le lecteur, et beaucoup d'exagérations peuvent se trouver dans les autres, mais ces utopies nous rappelleront toujours deux pensées morales : elles démontrent les liens moraux qui rattachent l'individu à la grande masse, et elles font voir, que riches et pauvres se coudoient (*Proverbes* de Salomon, 22, 2) ; la propriété, en effet, comme la naissance, ne constitue pas un privilège pour les jouissances de la vie. La naissance et la propriété constituent, au contraire, des devoirs au premier chef.

Nous avons jeté un regard très attentif dans le domaine et dans la nature de la fantaisie ; c'est un extrait de l'histoire politique et des rêves socialistes qui paraîtront certainement à beaucoup de personnes comme un sport d'imagination. Tout va s'évanouir ! Disparais, île ensoleillée ! Enfonce-toi dans le néant ! De loin, l'État

heureux avait des reflets d'or; mais, dès que nous l'avons vu de plus près, l'illusion rose s'est évanouie comme un rêve, comme un mirage du matin [1] : Pays de Cocagne, où la terre, sans être labourée, dispense ses dons, champs fortunés d'où sont bannis la cupidité et les disputes, les crimes, les soucis et l'affliction : de tels champs n'existent malheureusement pas dans ce monde terrestre. Dans leurs rêves, les utopistes oublièrent que nous ne sommes pas des dieux, ils oublièrent seulement que, pour ceux qui sont nés de la poussière, le mal et le péché sont des puissances. Aucune structure de l'État parfait ne procurera à la société un bonheur éternel, car la somme possible de bonheur et de satisfaction dépend des qualités du cœur. La question est de rajeunir cette disposition. L'émancipation de la chair, la sensualité, la paresse et, finalement, l'anéantissement de la liberté, tels sont les principes et l'objectif des prédications des utopistes, et ils forment le fond de la nouvelle religion du communisme ; mais c'est à l'antipode de cette religion des sens que se trouvent la dignité et le progrès de l'humanité. Ce n'est pas dans la jouissance extérieure, quelque séduisante qu'en soit la description faite par les tentateurs du peuple; non, c'est dans le *moi* que réside le paradis. Celui qui porte le ciel dans un cœur sans tache répandra également autour de lui le vrai « ciel sur la terre ».

Nous nous arrêtons ici. Nous n'avons pas voulu écrire un traité de dogmatique sociale, ni faire une critique du

[1] *Fata Morgana.* Sorte de mirage qu'on peut considérer le matin, de bonne heure, dans les vastes plaines de Hongrie.

droit public du pays de Cocagne, mais seulement donner une histoire des « conceptions de l'État parfait » ; notre tâche est accomplie. Nous laissons au lecteur, dont nous prenons maintenant congé, le soin de tirer la morale de cette histoire. Les extraits qu'on a mis sous ses yeux lui donnent un tableau si exact de chacun de ces romans politiques qu'il pourra se former lui-même une appréciation.

Si nous jetons nos regards en arrière, nous trouverons presque à chaque page des sujets de discussions politiques et sociales. Les exposer était le but de notre ouvrage ; il sera atteint, si nous avons fourni au lecteur matière à réflexion et, par ce moyen, la possibilité de former, de modifier ou d'affermir ses opinions sur l'État et sur la société.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

CHAPITRE I. — Les romans politiques. — Rêves de l'age d'or. 1

CHAPITRE II. — L'État idéal de Platon. 9

CHAPITRE III. — Auteurs grecs postérieurs a Platon. — L'Inde. — L'Orient. 25

CHAPITRE IV. — Christianisme et Moyen Age. 40

CHAPITRE V. — L'utopie de Thomas Morus. 51

CHAPITRE VI. — D'ou vient l'utopie. — Ou elle conduit. — Nouveau-monde et anabaptistes. 71

CHAPITRE VII. — La Cité du Soleil de Campanella. 83

CHAPITRE VIII. — Contraste offert par un pasteur de Souabe. — Jean-Valentin Andréæ. 100

CHAPITRE IX. — Le rêve devient réalité. — Les jésuites au Paraguay. 118

CHAPITRE X. — La nouvelle Atlantide. — Océana. 138

CHAPITRE XI. — Histoire des Sévarambes. 158

CHAPITRE XII. — Romans politiques d'un autre genre. — Conceptions idéales de monarchies. 171

Pages.
CHAPITRE XIII. — Le royaume d'Ophir.................. 188
CHAPITRE XIV. — Un voyage dans la terre.............. 206
CHAPITRE XV. — Le code de la nature.................. 228
CHAPITRE XVI. — Le siècle des philosophes............ 246
CHAPITRE XVII. — La fiction fait place aux systèmes... 265
CHAPITRE XVIII. — Voyage en Icarie de Cabet.......... 280
CHAPITRE XIX. — Quelques autres nouveautés........... 298
CHAPITRE XX. — Conclusion a l'Éternelle Utopie....... 326

Tours. — Imprimerie Deslis Frères.

